



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a-644

1417

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL 1769.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGIL.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur Lacombe, libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent; ils sont invités à concourir à son succès; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement au Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour

FLL
23.169

ceux qui n'ont pas souscrit au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christline.

On trouve chez le même Libraire.

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, par la poste. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, par an, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque raisonnée des Sciences morales & politiques. in-12, 12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

HISTOIRE anecdotique & raisonnée du
Théâtre Italien & de l'Opéra comique , 9
vol. in-12. rel. 22 l. 10 s.

Histoire littéraire des Femmes Françaises
avec la notice de leurs ouvrages, 5 vol.
grand in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.

Variétés littéraires , 4 vol. in-12. rel. 10 l.

Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques , &c. in-8°. br. avec fig. 5 l.

Situation des finances de l'Angleterre , in-4°. broch 4 liv. 4 s.

Table de la Gazette de France , 3 v. in-4°. b. 24 l.

Commentaires sur les Mémoires de Montecuculi , par M. le Comte de Turpin-Crissé,
3 vol. in-4°. ornés de gravures & de 43
plans , broch. 42 liv.

Contes Philosophiques de M. de la Dixmerie ,
3 vol. in-12. brochés , 6 l.

Dictionnaire de l'Elocution française , 2 vol.
in-8°. rel. 9 l.

Les Nuits Parisiennes , vol. in-8°. rel. 4 l. 10 s.

Le Politique Indien , 1 l. 10 s.

Dissertation sur le Farcin , maladie des chevaux , par M. Hurel , maréchal , 1 l.

Eloge de Henri IV , par M. Gaillard , 1 liv. 10 s.

Autre Eloge avec gravure , par M. de la Harpe , 2 l. 8 s.



MERCURE

DE FRANCE.

AVRIL 1769.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

L'INOCULATION. Chant II.

L'ESPAENOL transporta sur la rive Atlantique
Le mal que nos climats avoient reçu d'Afri-
que *;

Mais à l'Américain le Breton bienfaisant,
De l'art d'inoculer transmet l'heureux présent,
Le seul bien que l'Europe ait fait à l'Amérique.

* La petite vérole, Voyez Chant I.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Quand cet art merveilleux parcourant l'Univers ,
Traversant l'Océan , s'avançant vers les pôles ,
Arrachoit à la mort mille peuples divers ;
Les François enivrés de nouveautés frivoles ,
D'antiques préjugés ne pouvoient s'affranchir ;
Et le pas de Calais lui restoit à franchir.

A peine revenu des bords de la Tamise ,
O toi , cher enchanteur , par qui la vérité
Que ton adroite main embellit & déguise ,
Emprunta si souvent l'air de la volupté ;
En vain tu vantois l'art de Byfance apporté ,
Nous fermions à ta voix notre oreille timide ,
Et tandis que l'Anglois rioit de notre peur ,
Nos femmes , nos enfans , victimes de l'erreur ,
Expiroient dans nos bras , frappés d'un trait per-
fide ;

Ou survivoient , pour être à notre œil effrayé ,
Un éternel objet d'horreur & de pitié.

Mais enfin inspiré par son puissant génie ,
Un sage citoyen , dans le palais des Rois ,
Aux sages assemblés fit entendre sa voix :
Sage la Condamine , élève d'Uranie ,
Après avoir bravé dans ta course infinie
Les flots de l'Océan , les feux de l'Equateur ,
Mesuré les contours de la terre aplatie ,
Fixé la pesanteur par Newton pressentie ,
Tu viens dans ton pays , tel qu'un heureux vain-
queur

Triomphant & chargé du butin le plus rare
 Des secrets arrachés à la nature avare.
 C'est là que jouissant de ses nobles travaux,
 Et d'un œil attendri contemplant nos misères,
 Ce généreux mortel consacra son repos
 A guérir nos maux, à soulager nos maux,
 A nous apprendre un art ignoré de nos peres.
 Le premier parmi nous, il a dans ses écrits
 De l'art d'inoculer pesé les avantages;
 Le premier parmi nous, éclairant nos esprits,
 Il a des préjugés dissipé les nuages.
 Nos yeux se sont ouverts après un long sommeil;
 Mais, trop foibles encor pour ce trait de lumière,
 Ils se sont refermés au moment du réveil.
 Ainsi quand le matin notre humide paupière
 S'entr'ouvre tout-à-coup aux clartés du soleil,
 Ses faisceaux rayonnans blessent notre prunelle
 Et notre œil ébloui soudain est refermé:
 Ce n'est que par degrés qu'au jour accoutumé,
 Il soutiendra l'éclat dont le ciel étincele.

EPI TRE à une Laide.

PEUX-TU craindre ma perfidie,
 D'où te vient ce soupçon sur ma fidélité?
 Sous tes loix à jamais mon cœur est arrêté,
 A t'adorer j'ai consacré ma vie.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

L'amour qui pour toi seule a sçu fixer mes vœux ,
Ne pourra , j'en conviens , t'embellir à ma vue ,
A travers le bandeau qu'il a mis sur mes yeux
J'apperçois ta laideur ; mais mon ame éperdue
Brûle toujours des mêmes feux.

Des amans , tu le vois , je n'ai point le langage ;
Pour mieux séduire la beauté ,

Qui de leur cœur a mérité l'hommage ,
Ils caressent sa vanité ;

Par leurs discours flatteurs ils égarent son ame
Et sçavent avec art préparer le moment ,

Où , dans l'excès de son enivrement ,
Elle consent enfin à couronner leur flamme.

Graces à ta laideur , sans tous ces vils détours ,
Je puis aspirer à te plaire ;

Tu ressens le besoin de céder aux amours ,
Et seul je veux le satisfaire.

Toujours aveuglés par l'erreur ,
Et méprisant un facile avantage ,

Tous les mortels , en cherchant le bonheur ,
Le perdent pour sa fausse image ;

Séduits par quelques agrémens ,

Qu'une coquette augmente avec adresse ,
Ils tombent à ses pieds dans leur funeste ivresse ,

Et font vœu d'adorer l'objet de leurs tourmens.

Ah ! peut-on être heureux lorsqu'on craint l'in-
constance ,

Lorsque mille rivaux , par des soins empressés ,

**Vous disputent un cœur dont vous ne jouissez
Que par caprice & non par préférence ?**

**Au milieu des plus doux plaisirs
Le danger de les perdre empoisonne la joie ,
A la terreur on est en proie ,**

Et puis , la crainte étouffe les desirs. . .

**Mais en t'aimant , rien ne peut me distraire
Du bonheur de te voir partager mon ardeur ;
Je suis le seul qui , soigneux de te plaire ,
Ait pu sentir tout le prix de ton cœur.**

**D'ailleurs le frivole avantage
De posséder quelques attraits ,
Que le souffle du tems ravage ,
Doit-il mériter tes regrets ?**

Si je n'aimois en toi que ces dons périssables ,

Dont la nature orne quelques objets ,

Mes feux ne seroient plus durables ,

Le tems les éteindroit en fillonnant tes traits ;

Mais tu peux braver son injure

Et t'assurer de mon amour.

Je t'aime , malgré la nature ,

Malgré le tems , je t'aimerai toujours.

Tu ne le sçais que trop , chaque peuple diffère

Dans son goût pour les agrémens ,

Et la beauté n'est qu'arbitraire ,

Le préjugé doit-il régler mes sentimens ? . . .

Ton nez de loin annonce ta figure ,

Mais doit-il mériter pour cela nos mépris ?

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Les femmes des Romains en connoissoient le
prix ,

Et t'auroient envié ce don de la nature.

Tes dents n'ont point cette blancheur
Dont se laisse éblouir le stupide vulgaire ;

Mais à Siam on prise leur noirceur ,

Les noires ont seules le droit de plaire ;

On a recours à l'art pour changer leur couleur.

Tes lèvres ont sur-tout un charme inexprimable ;

Leur grosseur paroît effroyable ,

Mais en Afrique elle eût fait leur beauté ,

Et ce sont deux coussins où dort la volupté.

Tes yeux expriment la tendresse ,

Mais malgré tes efforts ils répandent des pleurs.

Eh ! bien , de l'Orient la charmante déesse ,

L'aurore en verse aussi pour ranimer les fleurs.

Si les éclairs de la saillie

Jettoient du feu dans tes propos ,

Ma vanité , je le parie ,

Croiroit adorer tes bons mots ;

Mais non , mon ame n'est surprise

Par aucun de ces faux brillans ,

Et je l'avoue avec franchise ,

Ta simplicité même accroit mes sentimens.

Lorsqu'emporté par ma tendresse ,

En palpitant , je tombe à tes genoux ,

Ton regard immobile , en des momens si doux ,

Paroit à mon amour le comble de l'ivresse.

Je bénis le destin qui voulut te former ,
 Qui te fit laide , exprès pour me charmer.
 Sur tes difformes traits je vois sa bienfaisance ,
 Je ne mets point de borne à ma reconnoissance ;
 Reçois , reçois encor le serment de mon cœur ,
 Je jure d'adorer à jamais ta laideur.

A Bordeaux ; Par Doncoffeph Garat.

LE SINGE PUNI. Fable.

CHACUN a son talent qu'il tient de la nature ;
 Le cultiver , sans briguer ceux d'autrui ,
 C'est de l'honneur la route la plus sûre ;
 Un trait le prouve : le voici.

Un jour après une conquête ,
 Sire Lion enflé de ses succès
 Pour des jeux solennels assembla ses sujets.

Fagotin commença la fêre ,

Sauta , bala ,

Gabriola ;

C'étoit merveille : en vain ses camarades
 Voulurent imiter ses tours & ses gambades ;

Il eut le prix : qui n'eût été content ?

Il ne le fut pas cependant.

Notre singe étoit jeune , & pourtant téméraire ;

Rien ne l'effraie , il veut tout contrefaire.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE .

Tout surpasser ; il brave , fier rival ,
Et la corne du bœuf & le pied du cheval :
On le méprise , il chante sa victoire ,
Va , vient de rang en rang pour publier sa gloire.
Cependant un oiseau dans l'air vint à passer ,
» Ainsi que lui , ne puis-je m'élancer ?
» Oui , je le puis . . . & la troupe de rire ,
Mais de pitié ; lui , pense qu'on l'admire ,
Grimpe au chêne voisin , se jette en insensé ;
Voilà mon singe à bas , mon singe fracassé.
Il se plaignoit au sort. Ta plainte m'importune ,
Lui dit quelqu'un , laisse-là la fortune ,
Accuse ton orgueil & non pas ton destin ;
Que ne restois-tu Fagotin ?

*L'ENFANT & LE SABOT. Fable. **

POUR célébrer l'anniversaire
Du jour où naquit son papa ,
Un enfant vis & dru du matin se leva ,
Et fit cette courte prière :

* Elle a été recitée par M. D. M. âgé de cinq ans , à M. B. son grand-oncle , âgé de quatre-vingt-dix qu'il appelle son Papa ; l'enfant tenant un fouet & un sabot d'une main , & présentant une copie des vers de l'autre.

» Arbitre du sort des humains,
 » Grand Dieu , qui de nos jours tiens le fil en tes
 » mains ,
 » Conserve-nous long-tems une tête si chere : »
 Telle fut à peu-près l'oraison du marmot ,
 Qui , comme il a bon pied , bon œil & bonne
 langue ,
 Pourroit sans doute y coudre un lambeau de ha-
 rangue ;
 Mais il ne sera pas si sot ;
 Le drôle ! il sçait trop bien qu'on lui diroit en
 face ,
 Que *mal étreint qui trop embrasse* ;
 Et d'ailleurs à tourner cent fois autour du pot ,
 On ne va point au but , quelqu'effort que l'on
 fasse ;
 Le langage du cœur s'entend à demi-mot ,
 Sans commentaire ni préface ;
 Bref , l'enfant bien ou mal a payé son écor ,
 Et , crainte d'ennuier , car à la fin tout lasse ,
 Il est tems de demander grace ,
 Et d'aller *fouetter le sabot*.



*ELEGIE à la mémoire d'une jeune Demoiselle ; par M. Pope , traduite de l'Anglois. **

QUEL objet frappe mes yeux à l'entrée de ce bois ! Tous mes sens en sont glacés d'horreur & d'effroi , la pâle lueur de la lune me fait entrevoir un spectre. Il m'appelle , ciel , ô ciel ! c'est elle , c'est elle-même ! Mais pourquoi ce sein ensanglanté & ce poignard tout prêt à la percer encore... Hélas ! toujours belle & toujours tendre ! Quelle est la cause de sa mort ? Est-ce un mal de sçavoir bien aimer ? Et le ciel peut-il faire un crime aux mortels de ce qui fait la félicité des anges ? Défend-il d'avoir un cœur sensible

* M. Pope aimoit tendrement cette Demoiselle , & en étoit aimé. Elle sollicita en vain ses parens de consentir à leur union. Comme elle refusoit tout autre parti , ses parens l'enfermèrent dans un château. Cette jeune infortunée ne pouvant s'arracher de sa prison ni soutenir la cruelle absence de l'amant qu'elle adoroit , se donna la mort. On punit sur son cadavre cet excès de tendresse , en le privant des honneurs de la sépulture.

& intrépide ? Reprouve - t-il une action qu'une amante passionnée , qu'une ame vraiment romaine a dû commettre ? Non. Le ciel doit révoquer ses terribles arrêts. Il doit des récompenses & non pas des supplices à ceux dont les sentimens sont si tendres & dont la mort est si glorieuse. Puissances suprêmes qui gouvernez le monde , n'annonçâtes - vous pas d'avance le sort d'une si grande ame, lorsque vous la formâtes avec ce caractère d'élévation qui la distingua toujours de tant d'ames vulgaires ? L'ambition tira sa première origine de vos demeures célestes ! c'est le crime éclatant des anges & des dieux : cette noble passion descendue sur la terre se communiqua bientôt à leurs images , c'est-elle qui embrase le cœur des rois & des héros : les ames vraiment magnanimes ne brillent parmi nous qu'un instant dans un siècle. Les autres languissamment stupides demeurent captives dans la prison de leurs corps ; la lumière obscure qui luit dans le cours de leur vie inutile & presque invisible au reste des hommes, est semblable aux lampes qui éclairent les sépulcres : ou plutôt tels sont ces Rois , la honte de l'Orient, qui, renfermés dans leurs palais , y passent leurs jours dans un

16 MERCURE DE FRANCE.

sommeil léthargique, où les plonge leur coupable oisiveté.

D'une foule peut-être trop semblable à ceux-là, la destinée rappella cette ame sublime, le triste objet de mes regrets, pour la rejoindre aux habitans du ciel qui plaignoient son sort ici-bas. Comme dans l'air le plus pur, on voit les esprits s'élever & se séparer des parties grossières dont cette région inférieure est composée; de même son ame s'envola dans son séjour natal, & avec elle s'envolèrent toutes les vertus qui ornoient le pays criminel où elle avoit passé un si triste exil.

Mais vous, dont la barbarie l'a forcée de se délivrer par une mort sanglante des tourmens que votre cruauté lui faisoit souffrir, voyez sur ces lèvres de corail ce dernier soupir encore animé, ces joues de rose maintenant flétries par le souffle de la mort; ce sein qui autrefois enflammoit l'Univers est glacé maintenant: & ces yeux qui répandoient un amour contagieux sont fermés pour jamais. Perfides, ainsi périra votre race. Si la Justice éternelle gouverne encore la foudre, une vengeance imprévue éteindra toute votre lignée. Semblables à la fleur des champs, vos femmes & vos enfans seront mois-

sonnés, & des cercueils sans nombre assiégèrent vos portes; là les passans s'arrêteront, & diront, en montrant vos cadavres : (tandis que vos pompeuses funérailles noirciront les chemins) voilà ceux dont les furies ont endurci les ames, voilà ceux qu'elles ont maudits pour toujours, en leur donnant des cœurs que rien n'a jamais pu fléchir : ainsi passeront sans coûter une larme, vos superbes convois, l'admiration des gens stupides & le spectacle d'un jour. Ainsi s'évanouiront tous ceux dont le sein n'aura jamais brûlé que pour des biens périssables, ou qui n'auront pas sçu s'attendrir sur les malheurs de leurs semblables.

Loin d'adoucir ton sort, ombre sacrée, on a voulu te couvrir d'un éternel opprobre; on a vu ta mort sans pitié; on t'a privée des honneurs funébres. Qui peut maintenant expier tant de crimes? Quoi! des amis n'ont pas déploré ta destinée? Aucune larme n'a coulé des yeux de ceux à qui ton enfance avoit été confiée. Personne n'a apaisé ton ombre plaintive, en arrosant de pleurs ton triste sépulcre. Ce furent des mains étrangères qui fermerent tes yeux mourans, qui ensevelirent ton corps innocent, qui ornerent ton humble tombeau. Enfin tu ne fus hono-

18 MERCURE DE FRANCE.

rée, tu ne fus regrettée que par des étrangers. Mais qu'importe que des parens ingrats n'aient pas accompagné ton cercueil en habits lugubres, affligés peut-être pour quelques instans, quoique revêtus d'ornemens tristes pour une année; & traînant autour d'eux, à des fêtes nocturnes & à des spectacles publics, un appareil insultant pour la vraie douleur; quand on n'en a que le masque! Qu'importe qu'un marbre poli n'ait point tâché vainement d'imiter les nobles traits de ton visage, ni que des amours en larmes n'aient point orné ta dernière demeure! Qu'importe enfin qu'aucune terre sacrée n'ait ouvert son sein pour te recevoir, & que des chants mercenaires n'aient point fatigué tes mânes! Au lieu des vaines parures que l'art emprunte pour éterniser des cadavres, un gazon vert & touffu sera couché légèrement sur ton sein, & les fleurs qui croissoient dans Eden y naîtront avec des couleurs encore plus vives & plus brillantes: c'est en ce lieu que l'aurore répandra ses premières larmes. Ici les premières roses de l'année fleuriront, tandis que les chérubins, avec leurs ailes argentées, ombrageront la terre devenue désormais sacrée par tes cendres qu'elle renferme. Ainsi demeurera paissi-

ble, sans monument & sans gloire, celle qui, pendant sa vie, eut en partage la beauté, les titres, les richesses & la renommée. Il t'importe peu maintenant d'avoir été honorée & aimée éperdue-ment, ou qu'on sache qui t'a donné l'être; un monceau de poussière est tout ce qui reste de toi, c'est tout ce que tu es à présent & tout ce que seront les mortels les plus fiers & les plus orgueilleux.

Les poètes eux-mêmes, à qui les héros doivent leur immortalité, mourront comme ceux qu'ils auront chantés; les oreilles flattées de leurs louanges deviendront sourdes, & les langues éloquentes qui les auront célébrés seront muettes pour toujours. Celui-même qui te pleure maintenant & qui consacre sa douleur & ses regrets dans ces accens lugubres & lamentables, aura besoin dans peu des larmes qu'il te paye. Alors il ne verra plus ta chère image; son dernier soupir t'arrachera de son cœur & terminera les malheurs de sa vie. Ma muse ne gémira plus sur ton tombeau, elle sera oubliée; & pour tout dire enfin tu ne sera plus aimée.

TRADUCTION libre de l'hymne
Stupete gentes , &c.

Stupete gentes ! fit Deus hostia , &c.

PEUPLÉS , admirez en silence ;
 Reconnoissez un Dieu qui s'immole pour vous.
 Celui qui créa tout par sa seule puissance ,
 Fit la loi , s'y soumit : quel exemple pour tous !
 Comment , pour racheter l'Univers de ses crimes ,
 Peut-il se mettre au rang des coupables victimes ?
 Et vous , que rien n'a pu souiller ,
 Vous , admirable créature ,
 Mere sans tache , Vierge pure ,
 Devez-vous vous purifier.

De more matrum Virgo puerpera , &c.

Une loi formelle & sévère
 Aux meres , pour un tems , interdit le lieu saint.
 L'épouse de Joseph , comme toute autre mere ,
 Reconnoît cette loi , la respecte & la craint.
 Quel est donc ce devoir dont rien ne la dispense ?
 Est-ce pour elle enfin qu'est faite la défense ?
 Ah ! son sein ne devient-il pas
 Le temple du Dieu qu'on adore ?
 Pourquoi donc n'ose-t-elle encore
 Vers le lieu saint porter ses pas.

Arâ sub undâ se vovet hostia, &c.

Quel spectacle ici se présente !

Trois victimes, grand Dieu ! viennent s'offrir à
toi.

Le même autel reçoit cette hostie innocente ;

Le même instant devient le témoin de leur foi.

Nouveau prêtre, une Vierge, exempte de tout
vice,

T'immole son honneur ; & dans ce sacrifice

Un enfant encore au berceau

Livre son corps & foible & tendre ;

Un vieillard enfin semble attendre

Ce jour pour descendre au tombeau.

Eheu ! quot enses transadigent tuum, &c.

Combien de traits, mere sensible,

Un jour, hélas ! un jour vous perceront le cœur !

Comment en ce moment vous sera-t-il possible

D'éprouver, sans mourir, la plus vive douleur !

De cet enfant si cher, né dans votre sein même,

Vous connoissez déjà la majesté suprême.

De votre Dieu, de l'Eternel

C'est le fils unique, adorable ;

Cet Agneau, victime agréable,

De son sang doit teindre l'autel

Christus futuro , corpus adhuc tener , &c.

Dès le moment de sa naissance
Le Christ vient nous offrir un trait de son amour.
Le premier pas qu'il fait devient une souffrance ,
Prélude de la mort qu'il doit subir un jour.
Pourquoi faut-il , ô ciel ! qu'un innocent périsse !
Quel sera donc le prix d'un si grand sacrifice ?
Les mortels étoient malheureux ,
Envers Dieu coupables victimes ;
Son fils vient expier leurs crimes ,
En répandant son sang pour eux.

Par M. le Prévôt d'Exmes.

*HARANGUE d'un Général François aux
officiers de son armée , prêts à entrer en
campagne.*

MAGNANIMES guerriers , l'honneur de ma
patrie ;
François , qu'aux champs de Mars la gloire m'as-
socie ;
Prêts de braver le sort , prêts de vaincre ou mourir ,
J'ai , sur des faits pressans à vous entretenir.
Par nos propres besoins , par nos suites nom-
breuses ,

Par le luxe assiégés dans nos tentes pompeuses,
Que de malheurs, ô Dieux ! je vois fondre sur
nous ;

Mais réformons, amis, pour parer à ces coups
Le faste & la mollesse, avant-coureurs des vices,
Qui font revivre ici Capoue & les délices :
Le jour, le casque en tête, exercez vos soldats,
Mêlez-vous à leurs jeux, partagez leurs repas,
Bravez à leur exemple & les temps & la peine,
La nuit la lance au poing, dormez au pied d'un
chêne ;

C'est ainsi que couchoit l'invincible Henri
Lorsqu'il sortit vainqueur des campagnes d'Yvri ;
Quand ses braves servoient & sans faste & sans
suites ,

Ferez-vous de nos camps un camp de Sybarites ?
Quoi ? . . . N'est-il pas affreux de voir chez des
guerriers

Un luxe, un superflu qui souille leurs lauriers,
Une table servie ainsi qu'au sein des villes,
Des piquets surchargés de chevaux inutiles,
Des tentes où l'éclat présente à mes regards
Le duvet de Plutus près des faisceaux de Mars ?
Tant de profusion nous forge des entraves,
Elle attire après nous cette foule d'esclaves,
Ces vautours affamés, par l'intérêt conduits,
Des dépouilles des camps lâchement enrichis,
Alexandre eût-il pû, traînant pareille suite, . . .

14 MERCURE DE FRANCE.

Enchaîner Darius , mettre le Mede en fuite ?
Le sage Scipion , sur les bords Africains ,
Auroit-il arboré les aigles des Romains ,
Xénophon eût-il fait la retraite fameuse ;
Eût-on vu d'Annibal la marche audacieuse
Franchir & les déserts , & les rocs sourcilleux
Dont le faite glacé semble étayer les cieux ?
Reformez donc , amis , tous ces vains équipages ,
Obstacle à nos exploits sur ces lointains rivages ;
Imiter ces héros privés de superflu ,
Vous avez leur bravoure , embrassez leur vertu !

Par M. Rozier.

*A Son Excellence Monseigneur le Baron
DE GOLTZ.*

O DIGNÉ Ambassadeur d'un monarque & d'un
sage ,

Recevez de mes vers les tributs mérités ;
Ma muse vous doit double hommage ,
Pour vous & pour le Roi que vous représentez ;
Votre épouse jeune & charmante
A de moi les mêmes respects ;
Mes sentimens sont peu suspects.
Vous trouverez par-tout une ardeur si fervente
Et Frédéric sera plus chéri parmi nous ;

Du

A V R I L. 1769. 25

Du moins je me le persuade,
Pour avoir voulu qu'avec vous
La beauté vint en ambassade.

Par la Muse Limonadiere.

*DIALOGUE entre LA FONTAINE
& RONSARD.*

R O N S A R D.

A QUOI rêvez-vous là, bonhomme ?

L A F O N T A I N E.

J'essayois de faire parler en vers le paon
de Junon & la chouette de Minerve.

R O N S A R D.

Le bel emploi ! ne renoncerez - vous
jamais à ces bagatelles ? Je croyois que le
séjour de l'Elisée auroit, tant soit peu,
élevé votre génie.

L A F O N T A I N E.

C'est ce que je n'ambitionne point du
tout. Je veux faire ici ce que je faisois là-
bas, & si j'avois le bonheur d'y retourner,
je ne voudrois pas y faire autre chose.

I. Vol.

B

R O N S A R D.

Avouez, cependant, qu'il est plus glorieux de chanter les héros que de faire parler la cigale & la fourmi.

L A F O N T A I N E.

Je n'en sçais rien : j'ai vu parmi nos grands hommes tant de fourmis & tant de cigales. . . .

R O N S A R D.

Voilà de vos comparaisons. Vous n'épargnez rien pour humilier notre espèce. Moi, au contraire, j'employai tout pour lui inspirer le noble orgueil que j'avois moi-même.

L A F O N T A I N E.

J'ai toujours cru que les hommes étoient suffisamment orgueilleux & vains. Il ne me paraît pas même que mes leçons eussent rendu un seul d'entre eux modeste.

R O N S A R D.

Voilà bien de la morale perdue. A quoi bon élever si souvent la voix pour n'être pas écouté ?

L A F O N T A I N E.

Je m'occupois de mes acteurs beaucoup plus que de l'auditoire.

A V R I L. 1769. 27

R O N S A R D.

J'embouchai la trompette , & pinçai
fortement la lyre. Toute la France m'é-
couta , & je fus admiré de tous ceux qui
m'écoutaient.

L A F O N T A I N E.

Ah ! ah ! j'en suis bien aise !

R O N S A R D.

Vous eussiez dû m'imiter , autant que
cela se pouvoit , s'entend.

L A F O N T A I N E.

Je n'ai rien imité. J'ai laissé agir mon
génie, ou , si vous le voulez, mon instinct.

R O N S A R D.

C'est bien peu de chose. Il falloit y
joindre l'érudition ; créer des termes nou-
veaux , faire passer toute la langue grecque
& latine dans la vôtre.

. . . Sonner le sang *Helloréan* ,
Changeant le son du *Dircéan* Pindare
Au plus haut bruit du chantre *Smyrnéan*. *

C'est par-là que j'ai éternisé mon nom &c

* Vers de Ronfard.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

mes écrits. C'est par-là que j'ai reçu l'hommage de tous nos poëtes, & même du souverain dont j'étois né le sujet.

L A F O N T A I N E.

Oui, j'ai lu les vers que Charles IX vous adressa. Il est singulier qu'on en ait fait d'aussi beaux dans votre siècle & que ce soit un Roi qui les ait faits.

R O N S A R D.

Que direz-vous donc de ceux que je lui adressai avant & après les siens ?

L A F O N T A I N E.

Je ne les ai jamais lus; mais j'ai relu dix fois ceux que Marot adresse à François I, qui en faisoit lui-même comme s'il n'eût pas été Roi de France, & armé chevalier.

R O N S A R D.

Marot n'obtint jamais rien qu'à force de demandes. L'on prévint toujours les miennes.

L A F O N T A I N E.

Cela est heureux,

R O N S A R D.

Les vôtres furent-elles écoulées ?

A V R I L. 1769.. 29

L A F O N T A I N E.

Je n'en fis jamais aucunes.

R O N S A R D.

Furent-elles prévenues.

L A F O N T A I N E.

Non; mais celles de Chapelain l'étoient.

R O N S A R D.

Fûtes vous, comme moi, recherché,
accueilli à la cour?

L A F O N T A I N E.

Je n'y parus presque jamais, & je pense
que le monarque s'en apperçut aussi peu
que moi-même.

R O N S A R D.

Je fus le chef de la Pléiade : fûtes-vous
de la nouvelle académie?

L A F O N T A I N E.

On me donna l'exclusion la première
fois, & l'on m'y reçut assez tard la se-
conde.

R O N S A R D.

Vos ouvrages furent-ils, comme les
Rij

30 **MERCURE DE FRANCE.**
miens célébrés par tous les poëtes de votre
tems ?

L A F O N T A I N E .

Quelques - uns en parlerent mal ; nul
d'entr'eux n'en parla bien.

R O N S A R D .

Vous voyez qu'il existe entre nous une
grande difference. Mais dites - moi, son-
geâtes - vous jamais à vous faire une ré-
putation ?

L A F O N T A I N E .

Je songeai à me satisfaire. Un sujet
frappoit-il mon imagination ; je le trai-
tois à ma maniere, & sans songer à celle
dont tout autre l'eût traité. J'oubliois qu'il
y eût des lecteurs & des critiques ; j'ou-
bliois jusqu'à mon existence & à mon
nom : mais je ne perdis jamais de vue ni
les idées que je voulois rendre , ni le soin
de les bien exprimer. Ce soin me suivoit
par-tout. J'entendois peu de chose de ce
qu'on me disoit : je ne répondois presque
à rien. Dès-lors , je pouvois souvent en-
nuyer les autres ; mais il étoit rare qu'ils
m'ennuyassent.

R O N S A R D.

Je vois que vous n'avez rien omis pour ne jouer aucun rôle dans le monde. Il est bon de se préférer aux autres ; mais il faut encore que les autres nous préfèrent à eux. J'ai réuni ce double avantage. On fut généralement persuadé de ce que je valois & si quelqu'un sembloit l'oublier , j'avois soin de lui en rappeler le souvenir. Ce fut par-là que je devins l'oracle des grands & des petits. Je n'eus point de rivaux ; je ne trouvai que des admirateurs & des panégyristes. Je fus loué par ceux que tout écrivain loue , & je gage que mes productions n'ont rien perdu encore de leur célébrité.

L A F O N T A I N E.

Cela peut être. On ne m'en a jamais rien dit.

R O N S A R D.

Voilà une ombre nouvelle qui s'approche de nous , & qui paroît en vouloir à l'un de nous deux.

M a d a m e D E G R A F I G N Y.

Je cherche , à mon arrivée en ces lieux ,

Biv

32 **MERCURE DE FRANCE.**
le poëte le plus inimitable que la France
ait encore produit.

RONSARD à la Fontaine.

Vous voyez que c'est moi qu'elle cherche.

MADAME DE GRAFIGNY.

C'est dont vous, qui eûtes l'avantage
d'être philosophe dans un siècle où on l'é-
toit si peu ; & d'être aussi grand poëte que
grand philosophe ?

RONSARD.

Il est vrai ; je crois avoir été l'un &
l'autre.

MADAME DE GRAFIGNY.

Sublime la Fontaine ! recevez mon pre-
mier hommage.

RONSARD à la Fontaine.

Comment donc ! C'est à vous qu'elle
en veut !

LA FONTAINE.

A moi ? Je ne m'en ferois pas douté.

MADAME DE GRAFIGNY.

A vous-même, grand homme ! on sçait

quelle fut votre modestie. Elle a pu vous nuire auprès de vos contemporains ; mais le tems vous a bien vengé. On vous regarde aujourd'hui comme la gloire d'un siècle qui vous a presque méconnu. La réputation fondée sur les brigues s'affoiblit de jour en jour ; celle qui l'est sur le mérite se fortifie d'âge en âge. Il y eut dans tous les tems des hommes qui , par leur audace ou par leur adresse , en imposèrent à la multitude , & souvent même à ceux qu'ils ne valaient pas. Un autre tems arrive , & chacun est remis à sa place.

R O N S A R D.

A ce compte , je m'étois bien mépris. Voilà un homme qui a trouvé la gloire sans courir après ; j'y courus sans cesse & n'atteignis qu'à la réputation. Je le vois trop ; la gloire véritable est pour nous une prude susceptible & capricieuse. Elle fuit ceux qui la poursuivent avec trop d'éclat , & vient trouver ceux qui l'attendent.

Par M. DE LA DIXMERIE.

B v

DE SENE PÒDAGRO.

*T*ENTATUM podagrâ senem Vacerram ,
 Nec vini tamen abstinentiorem ,
 Visens Archigenes ; amice , dixit ,
 Cado parcere , si sapias , memento ;
 Fons est ille tuus unicus podagra.
 Audivit placidè senex monentem ,
 Et grates , specie probantis , egit.
 Verùm post aliquot dies reversus
 Ad agrum Medicus , scyphos ut illum
 Vertentem reperit meraciores ,
 Heu ! quid facis ? inquit at Vacerra ,
 Fontem sicco meæ , ut vides , podagra.

Par M. de la Monnoye.

TRADUCTION par M. RICAUD
 de Marseille.

CHEZ certain vieux buveur attaqué de la goutte ,
 Alla jadis un Médecin ;
 Mon cher ami , dit-il , écoute :
 Veux-tu guérir ? Oui , sans doute ,
 Répond le Biberon , c'est bien là mon dessein.
 Tant mieux , reprend Purgon , lui touchant dans
 la main ,

Ça, promets-moi de mieux tremper ton vin ;
 Aux discours des gourmets ne prête plus l'oreille ;
 Et sois certain que la bouteille
 Est la source du mal qui cause ton chagrin.
 A ces mots le gouteux , docile en apparence ,
 Fait semblant de goûter la sévère ordonnance ;
 Et déclare la guerre au doux jus du raisin.
 Mais peu de jours après, le docteur vénérable
 Va voir notre malade ; il le surprend à table
 Parmi les verres & les pots.
 Quoi , dit-il , est-ce là cet homme si traitable
 Qui parut faire cas de mes sages propos ?
 Ton erreur , insensé , ne peut être durable ;
 Hélas ! je plains ton sort fatal.
 Tout doux , dit le buveur , je me porte à mer-
 veille ;
 Votre sçavoir est sans égal ,
 Et vous m'avez appris qu'en vuidant ma bouteille
 Je taris la source du mal.

*A Mademoiselle N** le jour de sa fête.*

DANS les prémices de ses ans ,
 Brûlant d'une flamme divine ,
 La courageuse Catherine
 Brava la fureur des tyrans ;
 Et de la molle volupté

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Méprisant le cruel empire ,
Aux lys de la virginité.
Joignit les palmes du martyre

Vous dont les solides attraits
Ne doivent rien qu'à la nature ,
Vous , dont l'ame innocente & pure
Del'amour ignore les traits ;
Quand aux douces loix d'hyménée
L'éternel , propice à nos vœux ,
Soumettra votre destinée ;
Et vous fera chérir vos nœuds ,
Ne soyez plus la vierge Catherine.

Jusque-là , fidèle à l'honneur ,
Sans efforts , sans humeur chagrine ,
Soumise aux loix d'une austère pudeur ,
Fuyez toujours le coupable délire
D'un jeune & trop sensible cœur ,
Pour goûter le rare bonheur
De n'être pas Catherine martyre.

Par Madame M. L. D. L.

R O X A N E. Conte Persan.

NE nous plaignons jamais de nos malheurs ; souvent notre imprudence nous les attire ; regardons - les comme des moyens dont Dieu se sert pour nous éprouver ou nous punir.

La ville de Kinnoge, autrefois capitale de l'Indostan, à présent détruite, avoit été presque entièrement ruinée par la guerre; ses habitans infortunés éprouvoient encore l'horreur & la misère qu'elle traîne à sa suite; Béoïfah, l'un de ces mortels obscurs & pauvres qui ne fondent leur subsistance que sur la charité publique, étoit foible & languissant dans les rues de cette ville désolée, implorant en vain des secours. Un marchand, dont les richesses n'avoient point fermé le cœur à l'humanité, jeta un œil de compassion sur les besoins du jeune homme, & s'empressa de les soulager; il le recueillit dans sa maison où il lui donna un asyle, des habits & du pain; mais pour le soustraire au danger de l'oisiveté, il le chargea du soin de ses jardins, sur lesquels donnoit l'appartement de son épouse & de sa famille.

Un jour Béoïfah commençant son ouvrage, aperçut Roxane, la fille unique de son bienfaiteur; sortie des bras du sommeil, elle respiroit l'air frais du marin; sa beauté ravissante éblouit le jeune homme; il oublia ce qu'il devoit à la reconnaissance, & livra son cœur à l'amour. Quel espoir cependant pouvoit-il former? Son obscurité, sa pauvreté ne lui en

38 MERCURE DE FRANCE

permettoient aucun. Cette idée cruelle l'agitoit sans cesse ; elle le suivoit au milieu de ses occupations ; elle ne le quittoit point lorsqu'il les interrompoit, & souvent elle venoit troubler son sommeil. Cherchoit-il à se distraire par des chants, les chansons qui y avoient quelque rapport étoient toujours les premières qui s'offroient à son souvenir ; il répétoit fréquemment celle-ci du prince d'Oriffa, qui, dépouillé de son trône, poursuivi par ses ennemis, forcé de se cacher sous divers déguisemens, devenu amoureux d'une femme qu'il avoit vue dans la ville d'Ugein, l'avoit composée pour soulager ses ennuis.

« Malheureux prince ! faut-il que l'amour ajoute ses peines à tes malheurs !
 » Je ne posséderai jamais la beauté que
 » j'adore, ni la couronne que j'ai perdue ;
 » sous le déguisement où je suis, puis-je
 » aspirer à son cœur ? Elle me croit indigne d'elle ; je m'expose à la mort en
 » révélant mon rang, & je mourrai s'il
 » faut le lui cacher. »

Béoffah chantoit ces paroles avec intérêt ; Roxane en prit à l'écouter ; bientôt elle pensa qu'il étoit ce prince d'Oriffa, dont les aventures avoient fait tant

de bruit ; elle l'examina avec plus d'attention ; il étoit beau , bienfait ; elle lui trouva l'air noble & majestueux ; son imagination le lui fit regarder comme une perle brillante que l'inconstance de la fortune avoit détachée d'une couronne. Flattée de sa prétendue découverte , à demi-confirmée dans une opinion qui commençoit à lui plaire , voulant écarter tous ses doutes , elle résolut de le faire expliquer. Dans ce dessein elle se pare avec plus de soin , leve ses jalousies , considère le jeune homme , prend plaisir à en être vue , & lui fait signe d'approcher. Béo-fah accourt avec un empressement qui la flatte ; son embarras exprime son amour ; Roxane s'en apperçoit & rougit ; elle veut lui parler & ne sçait par où commencer. Ses yeux distraits tombent sur une grenade ; elle lui demande ce fruit dont la beauté la tente ; le jeune homme court & la cueille ; il la lance vers la fenêtre ; il jouit de la vue de ce qu'il aime ; il veut prolonger ce plaisir ; la grenade jettée manque toujours le but & revient sans cesse entre ses mains ; Roxane rit de cette maladresse , en soupçonne le motif & s'en applaudit. Si vous ne visez pas mieux à la couronne , lui dit-elle en sou-

40 MERCURE DE FRANCE.

riant, vous porterez toujours ce turban. Béoïfah n'entend pas le fens de ces mots. Quel rapport, lui demanda-t-il, votre efclave peut-il avoir avec des couronnes, lui, dont la plus grande ambition eft de fervir la reine de la beauté ? —Aucun, reprit Roxane, j'ai feulement voulu faire allufion à un air que je vous ai entendu chanter, & dont les paroles conviennent à un prince malheureux.

Un trait de lumière éclaira l'ame de Béoïfah ; il entrevit l'erreur de Roxane & réfolut d'en profiter ; fa furprife même fervit à fon defsein. Infensé que je fuis, s'écria-t-il avec une feinte douleur ! qu'ai-je fait ? L'unique confolation des infortunés eft de n'être pas connus ; mon imprudence me l'a ravie. A ces mots il fe retire dans un défordre affecté, & va planter d'un air chagrin fa bêche fur la terre. Dès ce moment il néglige fon travail & ne s'occupe que des moyens d'affurer fon bonheur en trompant fon amante.

Roxane cependant n'a plus de doutes ; Béoïfah eft un prince à fes yeux ; tout le lui confirme ; le lendemain en ouvrant fa fenêtre, elle le voit couché au pied d'une haie, paroiffant enfeveli dans un profond

sommeil , mais agité par des songes ; elle voudroit sçavoir quels sont ceux qui l'occupent ; il articule quelques sons qui excitent sa curiosité ; son attention redouble ; elle entend enfin ces mots : malheureux prince d'Orissa ! . . O Roxane ! . . . O amour ! . . . Le silence succède ; mais Roxane en a suffisamment entendu ; ces mots restent dans sa mémoire ; elle les explique , les commente , y ajoute , & , dupe de son imagination , elle néglige l'épreuve de la pierre de touche , & prend le plus vil des métaux pour de l'or pur. Son esprit égaré ne voit plus que des palais , des trônes , des sceptres , des couronnes. Elle médite de l'arracher à un état indigne de lui , trace le plan d'une fuite dans laquelle elle doit le suivre , le communique à son prince imaginaire qui l'approuve & en presse l'exécution.

L'imprudente Roxane oublie les inquiétudes qu'elle va donner à ses parens ; elle se charge de ses bijoux les plus précieux , prend le cheval de son pere , & se met en route avec son amant. Elle traverse avec lui les forêts les plus sombres ; son cœur timide , rassuré par l'amour , ne craint plus ni les esprits qui errent au milieu des ténébres , ni les bêtes féroces qui peuplent les déserts.

42 MERCURE DE FRANCE.

Quand Béoïfah fe crut affez éloigné de Kinnoge pour être à l'abri de toutes pourfuites , il confidéra qu'il lui feroit difficile de fe déguifer long-temps, & craignit que Roxane ne découvrit fon impofture. L'amour, la terreur & l'avarice rempliffoient à la fois fon ame ; feul avec elle dans cette folitude , il pouvoit fatisfaire fa premiere paffion , lui donner enfuite la mort pour s'épargner fes reproches & refter maître des richesses qu'elle avoit emportées ; à peine eut-il conçu ce defsein qu'il réfolut de l'exécuter.

Le feu des étoiles commençoit à pâlir ; le foleil naiffant doroit les bords de l'horifon ; le fcélérat arrête fon cheval , l'attache à un arbre & preffe Roxane de defcendre. Son ton , fes regards étonnent cette infortunée ; elle n'y reconnoît plus l'expreflion de l'amour ; l'effroi s'empare de fes fens ; elle le conjure de pourfuivre le voyage ; il ne l'écoute point ; il la prend dans fes bras , & ne lui laiffe aucun doute fur fes coupables intentions ; en vain elle lui rappelle ce qu'elle a fait pour lui , fa confiance , fes bienfaits ; en vain elle reclame fa générofité , fa compaffion ; fa réfiftance augmente les transports du monftre infenfible à fes cris ; il n'eft point

attendri des larmes de sa victime ; il aime à les faire couler ; elles lui prêtent de nouveaux charmes. Roxane accablée veut prévenir sa honte & se donner la mort ; elle portoit sur elle un poignard empoisonné ; elle le tire pour s'en frapper ; son désespoir n'en veut qu'à ses jours ; elle respecte ceux du cruel ; elle se souvient encore qu'elle l'adoroit.

Béoffah s'apperçoit de sa résolution , tente de lui arracher le fer & n'y parvient qu'en se blessant mortellement ; le poison pénètre aussi - tôt dans ses veines & éteint ses forces ; le lâche expire dans des convulsions affreuses , désespéré d'un effet si prompt , & blasphémant le ciel qui prévient son horrible projet.

Roxane , échappée à l'opprobre qui la menaçoit , plaint encore ce malheureux ; mais ses tourmens ne sont pas à leur fin ; elle jette les yeux autour d'elle , frémit de la solitude qui l'environne & déteste son imprudence. Tout l'effraye ; si le vent agite la forêt , elle croit entendre les hurlemens des bêtes féroces ; elle s'attend à chaque instant à en être la proie ; elle veut fuir & ne sçait où porter ses pas ; elle craint de s'égarer ; son incertitude & sa terreur l'arrêtent à la même place ; elle

44 MERCURE DE FRANCE.

pleure, elle gémit & ne se résoud à rien.

Pendant qu'elle s'abandonne à son désespoir, un bruit confus retentit dans les airs; elle porte ses regards vers le ciel, & apperçoit *Gretiafrose*, (mot persan qui signifie *splendeur du monde*) la Reine des Génies assise sur un char d'or, tiré par des oiseaux, & environnée d'une troupe nombreuse de ses sujets. Ils descendent auprès de Roxane, l'enlèvent dans leurs bras & la portent à côté de leur Reine; elle plane avec étonnement dans les cieux, regardant les nuages roulant sous ses pieds, & la terre suspendue au milieu des airs. Elle passe au-dessus des mers, & découvre bientôt une isle délicieuse, où le char descend & s'arrête; *Gretiafrose* lui adresse alors la parole avec un sourire enchanteur qui acheve de la rassurer. Je vous félicite de votre prochain bonheur, lui dit-elle, vous allez vivre ici avec les enfans de la lumière, jouir de leurs plaisirs, & oublier le monde, si vous vous accoutumez à nos mœurs & si vous vivez comme vous le devez.

Des portes d'argent s'ouvrirent aussitôt d'elles-mêmes; Roxane suivit la Reine dans des jardins enchantés, où ses yeux s'arrêterent avec admiration sur des mer-

veilles sans nombre ; les beautés de la nature étoient jointes à celles de l'art ; l'une & l'autre sembloient s'être unis pour produire les effets les plus surprenans.

Le palais dont dépendoient ces jardins étoit de cristal, & bâti au milieu d'un lac ; quatre ponts y conduisoient ; la glace dont ils étoient composés présentoit un chemin difficile & glissant ; ils aboutissoient à des portiques superbes, ouverts aux quatre parties du monde. Roxane s'arrêta, effrayée, à l'entrée d'un de ces ponts ; mais sa conductrice lui prit la main, en souriant, & le lui fit franchir sans danger ; elle la conduisit dans une salle spacieuse & magnifique, éclairée par des lustres de diamans, & au milieu de laquelle s'élevoit un trône invisiblement suspendu.

Gretiafrose s'assit sur ce trône d'un air majestueux, & touchant une cloche d'argent, elle annonça aux humains qu'elle alloit donner ses audiences. Aussi-tôt les jardins furent remplis d'une multitude innombrable d'hommes qui se pressant les uns les autres, retardoient leur marche. Plusieurs, en précipitant leurs pas sur les ponts, tomboient dans le lac où ils périssoient, tandis que d'autres plus heureux arrivoient au palais.

Le premier qui se présenta fut un jeune homme; les roses de l'amour coloroient son teint; il jouissoit d'une santé florissante; le feu du desir brilloit dans ses yeux; il s'approche de la Reine avec confiance, se prosterne & lui présente sa requête; elle ne contenoit que ces mots: une table somptueuse, la coupe de la joie, & la beauté dormant dans mes bras, voilà l'objet de tous mes desirs; il fut satisfait. On vit paroître une table servie avec autant d'abondance que de délicatesse; de jeunes femmes égales aux Peris se présentèrent avec des coupes remplies de vins exquis; elles se mirent à danser autour du jeune homme qui, nageant dans la joie, s'enivroit à longs traits de toutes les voluptés. Mais bientôt il changea de visage; les fleurs de son teint se fanèrent; le feu de ses yeux s'éteignit; il mourut victime de ses excès, & le dégoût précéda son dernier soupir.

Il fit place à un vieillard haletant, portant un sac sur ses épaules & pliant sous le faix. Arrivé au pied du trône il l'y dépose & l'ouvre; il contenoit beaucoup d'or. Acheve de le remplir, s'écria-t-il, & je mourrai content. A peine avoit-il parlé que la terre s'ouvrit devant lui &

lui montra des richesses immenses ; le vieillard les contemple avec ravissement ; il s'empresse de remplir son sac , le trouve trop petit & regrette de n'en avoir pas apporté un plus grand ; il y fait entrer tout ce qu'il peut contenir & soupire à la vue de ce qu'il laisse. Il entreprend ensuite de le charger sur ses épaules ; ses efforts sont inutiles , il s'assied en l'embrassant , & meurt sans vouloir le quitter.

Dans l'instant un jeune homme qui se lassoit d'attendre , accourt & se jette sur l'or , qui se fond & dispaeroit en ne laissant que le sac vuide entre ses mains. Plusieurs autres se présenterent ; on vit enfin un philosophe avec une barbe vénérable ; il tenoit un miroir d'une main & de l'autre un livre. Il y a 70 ans , s'écria-t-il , que je cherche par le monde le palais du bonheur ; j'ai suivi enfin les traces de la sagesse ; elles m'ont conduit dans ce lieu ; je suis arrivé au terme ; ô grande Reine , fais-moi jouir de la suprême félicité. Tu la mérites , répondit Gretiafrose , & dans l'instant le vieillard tomba mort.

Alors on vit entrer une foule prodigieuse de personnes des deux sexes ; Roxane , attentive à ce qui se passoit au-

48 MERCURE DE FRANCE.

tour d'elle , rêvoit à la demande qu'elle feroit à son tour , lorsque la souveraine des génies , lasse de l'audience , s'écria : vous obtiendrez tous le premier vœu que vous formez. Dans ce moment les yeux de Roxane étoient fixés sur une émeraude d'un prix inestimable. Au dernier mot de Gretiafrose le palais s'évanouit ; un bruit, semblable à celui du tonnerre , se fit entendre ; Roxane tomba mourante d'effroi , & se trouva sur le bord de la mer en revenant à elle , avec la précieuse émeraude à ses côtés.

Quel fut son effroi quand elle reconnut qu'elle étoit dans une île déserte , sans secours , sans asyle , sans nourriture ; une troupe de singes monstrueux qui habitoient ce lieu sauvage , vint ajouter à sa terreur ; persécutée par ces animaux cruels & malins , elle attendoit la mort , lorsqu'un lion sortit de la forêt & les mit en fuite ; son épouvante redouble à cet aspect , mais le monstre dépouillant sa férocité , s'approche de Roxane , la flatte de sa queue terrible & lui léche les mains ; ce fut un nouveau genre de supplice pour cette infortunée ; la langue rude & grossière du lion meurtrissoit les mains qu'il sembloit caresser ; Roxane pour s'en débarrasser

barrasser, tente de se lever & de fuir, mais l'animal farouche l'arrête par le bas de sa robe & la contraint de rester assise sur la terre.

Roxane épouvantée n'osoit porter ses regards sur le lion qui ne la quittoit point; elle songea au poignard empoisonné qu'elle avoit conservé; mais elle n'osa pas s'en servir pour se délivrer de son terrible compagnon; elle lui devoit la vie; il ne l'attaquoit point; elle se souvint qu'elle avoit encore sa boîte à bettel qu'elle avoit remplie d'opium avant de sortir de la maison de son pere; elle mit dans sa main le somnifere puissant & le présenta au lion, qui le prit & en éprouva aussi - tôt l'effet. Elle profita de ce sommeil pour se mettre en liberté; en avançant vers la mer, elle apperçut un vaisseau qui venoit à cette île, elle détacha son voile, & s'en servit pour faire des signaux. Le commandant du navire descendit sur le rivage; qui es-tu, lui demanda-t-il d'un ton brusque, qui t'a conduite dans ce lieu désert? — Vous voyez une infortunée dont l'histoire est trop longue pour vous être racontée; daignez me conduire dans une terre habitée; vous entendrez alors le récit de mes malheurs;

I. Vol.

C

vous me plaindrez ; vous connoîtrez toute l'étendue du service que vous m'aurez rendu.

Le capitaine , homme farouche , avare & sans humanité , incapable de rendre un service gratuit , n'entendant point parler de récompense , lui répondit avec dureté qu'il avoit un long voyage à faire , que ses provisions étoient presque épuisées , qu'il n'étoit venu dans cette isle que pour tâcher de s'en procurer de nouvelles & non pour se charger d'une bouche de plus. Il alloit se retirer en achevant ces mots lorsqu'il apperçut les bijoux dont Roxane étoit parée ; il s'arrête , résolu de se les approprier & de profiter de son infortune ; il lui demande ce qu'elle lui donnera pour son passage. Il faut donc payer vos secours , lui dit-elle ; puisque vous aimez les richesses , prenez ces joyaux. Je tiens ce diamant de ma mere ; elle le porta le jour de son mariage ; elle espéroit le voir à mon doigt dans la même circonstance. Cette bague est à vous ; un devin m'assura qu'elle étoit un préservatif contre l'ingratitude ; l'expérience ne m'a que trop appris à me défier de sa prédiction. Recevez aussi cet anneau ; un derviche voyageur me le remit , en me disant qu'il me

tireroit un jour de l'embarras le plus affreux. Prenez encore ces boucles d'oreilles, ce collier, ces bracelets, cette chaîne d'or, prenez tout.

Lorsque le marin eut reçu tous ces ornemens, il lui demanda si elle n'avoit rien de plus. Je l'avois oublié, répondit Roxane avec impatience; il me reste une émeraude; regardez son éclat; mais puisque l'avarice & la mer ont la même avidité, je partagerai mes dépouilles entre elle & vous; en parlant ainsi, elle la jeta dans les flots.

Le commandant, que la vue de cette pierre avoit ébloui, poussa un cri en la voyant échapper de ses mains; il déchira ses habits, & repoussant Roxane avec fureur, il remonta sur son vaisseau qui mit sur le champ à la voile.

Les scélérats ne jouissent pas long tems du fruit de leurs méchancetés; le ciel, vengeur du crime, a toujours le bras étendu sur eux; un nuage parut sur l'horison & le remplit bientôt tout entier; la foudre qu'il portoit dans ses flancs s'échauffe, s'embrase & gronde; les vents déchaînés sur les mers entrouvrent leurs abymes qui engloutissent le vaisseau & le monstre qu'il portoit.

Roxane, à la vue de l'orage, s'étoit

C ij

mise à l'abri dans une caverné; elle en sort aussi-tôt qu'il est dissipé; les vagues apportent sur le rivage les debris du navire & quelques provisions dont elle apaise la faim qui la dévore; elle aperçoit le corps du capitaine qui l'a dépouillée si inhumainement; ses yeux s'arrêtent sur un petit sac attaché à sa ceinture; l'espoir d'y trouver quelques nouveaux alimens la porte à s'en saisir; elle l'ouvre & n'y trouve que ses bijoux; elle les revoit avec plaisir & s'en pare encore; son anneau lui paroît faussé, elle essaye de le redresser, il se rompt entre ses mains. La terre tremble autour d'elle; ses yeux semblent se couvrir d'un voile; elle ne voit plus, mais elle entend ces mots. Celui qui t'a donné ce joyau me force à sortir du centre de l'abyssme pour te servir; parle, que veux-tu de moi. Roxane lui répondit : Génie sacré, où qui que tu sois, l'anneau que j'ai rompu est le présent d'un derviche dont j'ai soulagé l'infortune; il me quitta en m'assurant qu'il me seroit utile, sans s'expliquer davantage. Je vois sa prédiction accomplie; daigne me tirer de cette isle.

À ces mots elle se sentit enlevée dans les airs, & se trouva bientôt sur la terre ferme; elle crut ses malheurs finis; la

campagne chargée de fleurs & de fruits lui offroit un spectacle ravissant. Elle marchoit pour se rendre dans quelque lieu habité, lorsqu'elle vit paroître une créature à figure humaine qui s'avançoit en dansant, & qui fut suivie d'une multitude d'autres; c'étoient les femmes des Banmanoes qui habitent les montagnes du Décan, espèce de peuples sauvages qui paroissent à peine supérieurs aux brutes. Dès qu'elles eurent apperçu les diamans de Roxane, elles se jetterent sur elle pour s'en emparer; en défendant son anneau elle le rompit une seconde fois; le génie parut, & sa présence fit prendre la fuite à ces femmes. Il demande à Roxane pour quelle raison elle l'a rappelé; elle se prosterne, elle le supplie de la porter dans la demeure de son pere.

Le Génie obéit, & Roxane en ouvrant les yeux se voit dans un tombeau qu'éclaire une lampe funébre. Elle frémit & ne doute plus que sa fuite n'ait donné la mort à l'auteur de ses jours; elle arrose de ses pleurs le marbre qui le couvre, & ne voit point sa mere qui, vêtue de deuil, étoit venue renouveler l'huile de la lampe & jeter des fleurs sur la tombe de son époux. Surprise à l'aspect de sa fille, elle pousse un cri; prête à voler dans ses bras,

54 MERCURE DE FRANCE.

elle s'arrête , & lui montrant ce lieu lugubre , elle semble lui dire avec douleur : c'est ici que tu as conduit ton pere ! Roxane entend ce reproche terrible , se jette à ses pieds & fait parler ses larmes & ses remords ; sa mere attendrie la releve & l'embrasse ; elle écoute le récit de ses tristes aventures , & la ramene dans la maison paternelle. Roxane mérita ses bontés ; elle ne se souvint de ses égaremens que pour les détester ; la raison , la vertu , ses devoirs furent la regle de sa vie que l'imprudence , l'erreur & l'imagination ne troublèrent plus.

SENTIMENT sur Héraclite & Démocrite.

PAR un infructueux délire
Héraclite pleura nos maux ,
Démocrite ne fit qu'en rire ;
Mais comment excuser ces deux originaux ?
Lequel a pour vous plus de charmes ,
De ces cyniques ris , de ces frondeuses larmes ?
Voici mon avis entre nous.
Héraclite est un fou de pleurer pour des fous ;
Et Démocrite aussi peu sage
Rit des fots dont il est l'image.

Simon fils , à Hennebond.

*VERS d'un Ami sur la mort de son
Amie, le 28 Janvier 1769.*

Tu n'es donc plus que cendre, ô ma plus chère
amie!

Les Dieux ont disposé de toi,

Et tu viens de subir la loi

Qu'impose la nature à qui reçoit la vie.

C'en est fait... Quoi tu meurs!.. Et je respire!..

ô Dieux!..

Si le sort moins impitoyable

Eût daigné m'être favorable,

Le coup qu'il t'a porté nous eût frappé tous deux.

Mais la fatale destinée

Qui te précipite au tombeau,

N'a pas voulu que le même cizeau

Ait coupé de mes jours la trame infortunée.

Ah! du moins, si du sein des Etres éternels,

Où ton ame s'est envolée,

Tu jettois sur la terre, à mes yeux isolée,

Un de tes regards immortels,

Tu verrois qu'accablé de regrets, de tristesse;

Et dévoré par la douleur,

Je pleure ces momens si chers à notre cœur,

Ces momens consacrés à la délicatesse

D'un sentiment plein de douceur,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Où nous applaudissant d'avoir eu le bonheur
D'éviter les excès de l'humaine foiblesse,
Et les condamnant sans rigueur,
Nous plaignions ceux de notre espèce,
Qui, séduits par la folle ivresse,
Et les attraits d'un penchant séducteur,
Aux passions sacrifiant sans cesse,
Et n'écoutant pas la sagesse,
Se laissoient à leurs goûts aller avec fureur.
La confiance mutuelle
Qui présidoit à tous nos entretiens,
A l'amitié prêtoit un nouveau zèle,
Et d'intelligence avec elle,
De notre attachement resserroit les liens.
Sans ennui comme sans nuages,
Nos jours couloient purs & sereins ;
Contens de peu , vivans en sages ,
Et sans porter envie au reste des humains.
La mort rompant , hélas ! cette union si rare ,
A mis le comble à mon malheur ;
Mais en dépit du sort qui nous sépare
Tu vivras toujours dans mon cœur.



VERS à M. du Belloi , après la première représentation de la reprise du Siège de Calais , le 1 Mars 1769.

TES succès sont comblés : au temple de mémoire

Le siège de Calais consacrera ta gloire ;
Et tes sublimes vers , en passant dans nos cœurs ,
Etroufferont toujours les cris de tes censeurs.

Par M. Plaisant , avocat en parlement.

VERS pour mettre au bas du portrait de M. du Belloi.

TIL est ce citoyen , dont le drame fidèle
Du maire de Calais éternise le zèle ;
La France dans les cœurs y voit graver pour loi ,
L'amour de la patrie & l'amour de son Roi.

VERS à Mgr l'ancien Evêque de Limoges.

LES Enfants de nos Rois à vos soins confiés
De vos rares vertus sont de sûrs témoignages :

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Au milieu de la cour , au sein de ses orages ,
Le calme est dans votre ame & l'envie à vos pieds.
Permettez qu'un cœur qui vous aime
Applaudisse de loin à vos nobles travaux ;
Agréez tous mes vœux , ils ne sont pas nouveaux ,
Mais ils sont vrais comme vous-même.

Par M. de Bresse.

*VERS adressés-aux Officiers François ,
assistans à une représentation d'Adelaï-
de sur le Théâtre de Ferney.*

Sous les belles couleurs du pinceau d'un grand
homme ,

Guerriers, vos propres traits vont s'offrir à vos
yeux ;

Vous verrez votre image, & Nemours & Vendôme
Parleront de bien près à vos cœurs généreux.

L'ivresse de l'Amour , l'ivresse de la Gloire ,

Le cri des passions , le cri de la victoire ,

Voilà vos guides , ô Français.

Les monumens de vos succès

Sont au temple de Gnide , au temple de Mémoire.

Les plaisirs ont pour vous embelli les grandeurs ,

Ils charment vos instans , vous ornez leur em-
pire ;

L'honneur seul vous arrache à ces douces erreurs.

L'honneur est votre dieu : cet ouvrage l'inspire,
Et ce que l'auteur sçut écrire
Est écrit déjà dans vos cœurs,

Par M. de la Harpe.

*A Mademoiselle R. sur son aventure
des Tuileries.*

FAUT-IL vous étonner, Beauté parfaite en tout,
Que le François s'empresse sur vos traces ;
Il fait l'éloge de son goût,
En rendant hommage à vos grâces.
Emerveillé de voir tant de charmes divers
Unis (chose si rare) avec tant de décence,
Il fait aux yeux de l'Univers
Ce que mon cœur fait en silence.

Par D. B.

*IMPROMPTU fait au foyer de la Comé-
die Française , sur une plaisanterie de
Mlle Luzi , qui avoit volé un mouchoir.*

Vous méritez qu'on vous le donne
Le mouchoir que vous m'avez pris,
Et la plus belle des *Ouris*,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Par les charmes de sa personne ,
 Ne vaut pas dans le paradis
 Le petit doigt de ma friponne.
 Parmi les beautés de Paris
 Ma préférence vous couronne ,
 Et nul , n'en doit être surpris ;
 Car sans cesse je le redis :
 Vous méritez qu'on vous le donne
 Le mouchoir que vous m'avez pris.

Par M. de la Tourraille.

*STANCES de M. de la Louptiere , aca-
 démicien des Arcades , sur la mort de
 Madame de Relongue , sa mere.*

QUOI ! ce sein vertueux où je fus renfermé
 A subi du trépas les cruelles atteintes !
 Par mes soupirs & par mes plaintes
 Le sort ne fut pas désarmé.

Objet le plus constant que le ciel ait formé ,
 Toi , qui de mon enfance as pris un soin extrême ,
 Que te sert aujourd'hui de m'avoir tant aimé
 Si tu ne sçais plus que je t'aime ?

Confidente de tous mes vers ,
 Tu n'approuvois que les plus sages ,

Et lorsque j'avois tes suffrages
J'obtenois ceux de l'Univers.

Ton esprit , fait pour tout connoître ;
Captivoit son effor sous le joug de la foi ;
Et pleine de ferveur pour le souverain Etre ,
Tu ne méditois que sa loi.

A l'attrait des vertus , à leur puissante flâme ,
On te vit mille fois immoler ton repos ;
L'honneur habitoit dans ton ame
Comme dans l'ame d'un héros.

Tu chérissais la ville , elle t'avoit vu naître ;
Tu scûs bientôt quitter ce qu'elle a de plus doux ,
Pour fixer tes destins dans un séjour champêtre
Au gré de ton fidele époux.

De tes traits la vivante image ,
Que la peinture offre à nos yeux ,
Sera pour notre race un bien plus précieux
Que les biens dont l'hymen * orna notre héritage.

* La feue Dame de Relongue qui , de son chef , étoit Dame de la seigneurie de la Digne , se nommoit Marie-Geneviève Barat ; elle étoit cousine germaine de Messire Pierre de Fouilleuse , de la famille des marquis de Flavacour ; elle étoit née en 1699 , & elle avoit épousé en 1724 Messire Jean-Paul de Relongue , chevalier seigneur de la Louptiere , mousquetaire du Roi. Elle est décédée en son château de la Louptiere , en Champagne , le 23 Janvier 1769.

62 MERCURE DE FRANCE.

Avec quelle douceur n'as-tu pas combattu
Les folles passions que la beauté m'inspire !

Que de peines pour me conduire
Dans les sentiers de la vertu !

De la mode & des sens quand le conseil inique
M'exposoit au danger d'être un peu libertin,
Tu priois pour ton fils, comme autrefois Monique
Prioit pour son cher Augustin.

Du haut de la voûte azurée
Une main invisible a rompu tes liens ;
Tu m'as donné des jours de trop longue durée
Puisque j'ai vu finir les tiens.

*INSCRIPTION pour l'une des fontaines
de la ville de Rheims.*

(C'est la Vesse qui parle.)

ANNOS per longos humilis sine nomine
Nympha ,

Effudi latices dulcè salutiferos ;

Nuper in urbe fluo ; nova nunc ego diva salutor
Nostræ , Epidaure , tibi Numinis * ipsa soror.

Par M. de Bignicourt,

* Æsculapii.

AIR NOUVEAU
Chanté dans le déserteur?

p. 63

Allegretto

Vi.ve le vin! vi.ve L'a..mour! amant
et bu veur tour à tour, je nargue la mélanco ...
... li... e . jamais les peines de la vie ,
ne m'ont cou...té quelques sou pirs ; a vec
l'a - mour, je les change en plai - ... sirs ; a .vec
le vin, je les oubli e .

De l'Imprimerie de Récoquillière rue du Pein .

L'EXPLICATION de la premiere énigme du Mercure de Mars 1769, est S. M. D. Le mot de la seconde est *chemise* ; celui de la troisième est *maison* ; celui de la quatrième est *le bonheur* ; celui de la cinquième est la lettre *L*. Le mot du logogr. latin est *Grex*, où se trouve *Rex*, en ôtant le *G*. Le mot du second est *Alpes*, où se trouvent *sep*, *sel*, *pal*, *as*, *Alep*, *la*, *laps*, *pas*, *las*, *sale*, *pâle* ; celui du troisième est *Notaire*, où l'on voit *note*, *re*, *Roi*, *ane*, *ire*, *noir*, *aire*, *or*, *taon*, *lo*, *ton*, *taire*, *air*, *Ino*, *rate*, *rat* ; & le mot du dernier est *jardin*, qui contient, *jar* & *din*, la moitié de *dindon*.

É N I G M E.

Je n'ai point d'origine.
 Je suis un sentiment doux ;
 Lorsque vers l'esprit je chemine,
 D'atteindre au cœur je suis jaloux.

Je suis, par ma nature,
 Propre à me laisser gagner.

64 MERCURE DE FRANCE.

J'erre souvent à l'aventure ;
Mais mon plaisir est de regner.

De mes loix la sagesse
Toujours parle au fond des cœurs.
Mais une injuste & fausse adresse
Me fait servir à ses noirceurs.

Quel est, de ma parole,
L'effet parmi les humains ?
Mon nom n'est qu'une faribole,
Qu'on dit, en se donnant les mains.

Dans toutes les affaires
On emprunte mon secours.
Souvent, par-devant les notaires,
On me fait les plus mauvais tours.

Mais pour donner l'aisance
Au Lecteur de faire un choix :
Roug... reconnoît ma puissance.
De S. Ma. . . . parle par ma voix.

A U T R E.

QUOIQUE souvent très-juste,
Très-souple, & qui plus est, sans vice originel ;
On me traite, on m'a juste
Comme un vrai criminel,

Et si par cas fortuit , je fais mainte grimace ,
On redouble mes liens , aussi-tôt je m'efface ,
Et reprends un maintien honnête & plus joli.
Or , bien m'en prend toujours d'être un peu plus
poli !

On me frotte , on me flatte ; & souvent on m'ad-
mire :

Autrement on me pince , & même on me déchire.
Alors la belle avance ! On me donne le tort ,
On m'houspille , on me tire avec telle colere ,
Que le contre-coup va rejaillir sur mon frere ,
Et le pauvre innocent subit le même sort.

A si peu de justice auroit-il dû s'attendre ?
Oui , sur-tout chez le riche . . . Il faut donc dé-
nicher.

Plus mes défauts sont grands , moins je puis les
cacher :

Bien fin seroit celui qui pourroit les reprendre !
J'aime beaucoup mieux vivre avec gens du com-
mun ,

Ils ont l'ame plus tendre ;
Quand pareil accident vient me surprendre ,
De mon frere & de moi souvent ils ne font qu'un.

Les regles de l'architecture
Ne s'observent pas tout-à-fait

Quand on travaille à ma structure ;
On prend de haut en bas , & tout se fait d'un trait.
J'en ai trop dit , Lecteur , je me suis fais con-
noître.

66 MERCURE DE FRANCE.

Si vous mieux me trouver , vous apportez vos
soins ,

Cherchez dans tous les coins ,

Vous y verrez paroître

Ou couronnes ou fleurs ,

Ou quelque'autre figure

Par fois de diverses couleurs ;

Et voilà toute ma parure.

Avez-vous mis le nez dessus ? Non , c'est la main ,

Et l'y mettez encore & ce soir & demain.

A U T R E.

POUR ne point rebuter ton esprit curieux ,

Par le voile épais du mystère ,

Je veux m'exposer à tes yeux

Sous une nuance légère.

Lecteur , ci gît le nœud gordien :

Figure-toi , pour me connoître ,

Un immense néant , ou bien un vaste rien ;

Voilà dans peu de mots l'attribut de mon être.

Quelques auteurs ingénieux ,

Appuyés de l'expérience ,

Par des écrits victorieux

Ont sçu prouver mon existence.

D'autres , pour inventer des systèmes nouveaux ,

Ont dit que je n'étois qu'un être imaginaire ;

Mais j'existois dans leurs cerveaux,
Quand ils me traitoient de chimere.

Par M. Simon, fils ; à Hennebond.

A U T R E.

JE suis un meuble portatif,
Econome & préſervatif ;
J'ai deux noms , & plus d'un uſage ,
Une ſeule forme , une cage ,
Si vous l'aimez mieux un réduit
Où j'entre , & d'où je ſors ſans bruit ,
On me plie , on m'étend au moyen d'une hoche ;
Plus ou moins , comme on veut , on me met dans
la poche ,
Dans l'une ou l'autre main , ſous l'un ou l'autre
bras ,
Sans cauſer le moindre embarras ;
Qui le croiroit ? Utile & jamais incommode ,
Quoique décent , quoique de mode ,
Gens du bel air m'ont toujours dédaigné ,
Et toujours vu d'un air moqueur ou renfrogné ;
Si celui que je ſers eſt vraiment philoſophe ,
Il me venge en plaignant la fanfaronne étoffe ,
L'homme à char , l'homme à palanquin ,
Dont la morgue eſt riſible aux yeux du citadin.

*Par M. de Bouſſanelle , meſtre de camp ,
capitaine au rég. du Commiſſaire-Général.*

 L O G O G R Y P H E.

DE la vertu je suis la récompense ;
 Quatre lettres font ma substance.
 Je suis en latin au plurier
 Ce qu'en françois je suis au singulier.

A U T R E.

Je suis, quoique petit, un meuble assez com-
 mode,
 Et depuis long-tems à la mode.
 Ma première moitié fait bien des envieux ;
 Pour l'attraper il faut voir comme
 On ne plaint pas un voyage de Rome.
 Au bout du compte elle fait un heureux
 Qui, désormais du sort méprisant le caprice,
 Peut à mon autre part donner de l'exercice.

Par M. T. P. C. de St Jacq. d'Eu.

A U T R E.

LECTEUR, en campagne, à la ville,
 Il est peu de logis où je ne sois utile ;

De mon tout fais deux parts : réfléchis un moment.

Eh ! bien ; ne vois-tu pas souvent
Gens qui , sans avoir ma première ,
Portent fièrement ma dernière.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Eudoxie , tragédie ; par M. de Chabanon ,
de l'académie des inscriptions , &c. A
Paris , chez la veuve Duchesne , rue
St Jacques.

LE sujet de cette pièce est tiré de l'histoire du bas Empire. Maxime , dont Valentinien , empereur d'Occident , a violé la femme , médire long - temps sa vengeance. Il cache sa haine pour l'assouvir. Il feint d'oublier son injure ; il devient le courtisan le plus assidu de l'empereur & le compagnon de ses débauches. Enfin , il prend si bien ses mesures qu'il l'assassine , sans être vû ni découvert. Il est élu à la place du prince qu'il a massacré , & force Eudoxie sa veuve , qu'il aimoit depuis long - temps , à lui donner la main. Cet amour ne fait qu'augmenter , & un

jour dans l'ivresse de la passion, il avoue à Eudoxie qu'il est l'assassin de son premier époux, & que l'amour n'a pas eu moins de part au meurtre que la vengeance. Eudoxie, indignée également & d'un crime aussi horrible & d'un aveu aussi hardi, conçoit l'aversion la plus violente pour Maxime. Elle presse secrètement Genséric, Roi des Vandales, d'attaquer l'Italie, qui est sans défense. Genséric profite de ce conseil; il vient mettre le siège devant Rome, la prend & la livre au pillage. Maxime est mis en pièces par le peuple, & Eudoxie demeure entre les mains du Roi barbare. Voilà l'historique du sujet. Voyons la fable que M. Chabannon en a composée.

Il donne un fils à l'Impératrice Eudoxie, & ce fils encore enfant est prisonnier des Vandales, qui sont campés autour de Rome.

Ce fier tyran du nord contre nous déchaîné,
 Ce chef audacieux d'une horde guerrière,
 Qui ravage l'empire & dépeuple la terre;
 Genséric dont le nom porte avec lui l'effroi,
 Brigand, que des brigands ont appelé leur
 Roi, &c.

Tyran du Nord n'est peut-être pas exact.

C'est en Afrique qu'étoient établis les Vandales dont Genséric étoit Roi. Cependant comme les Vandales, & toutes les autres nations barbares qui accabloient l'Empire Romain, étoient originaires du Nord, l'expression de l'auteur peut se justifier.

L'Impératrice pleure à la fois l'esclavage de son fils, & la mort de son époux & de son pere, tués, à ce qu'elle croit, par les barbares dans le sac de Messine. Il s'agit d'élire un Empereur. Le sénat est assemblé pour cette élection. Eudoxie se plaint qu'on attente aux droits de son fils; mais on lui remontre le besoin qu'on a d'un maître & d'un défenseur.

L'Occident aujourd'hui fait un dernier effort.
 Tout l'empire est en proie à ces enfans du Nord
 Qui, chassés de ses flancs, errans & sans patrie,
 De climats en climats promettent leur furie.
 Ces tigres déchaînés, l'un de l'autre ennemis,
 Pour nous mieux accabler sont entr'eux réunis.
 Goths, Vandales, Alains, Sarmates & Gépides,
 Des bords de l'Occident aux marais méotides,
 Combattent tour-à-tour sur nos sanglans débris.
 La Gaule est sous le joug; la race de Clovis
 Fonde un nouvel empire aux rives de la Seine.
 Les Goths nous ont ravi l'Espagne & l'Aquitaine.

72 MERCURE DE FRANCE.

Le Saxon a franchi la limite des mers.

Aux Bretons étonnés il apporte des fers.

L'Afrique a reconnu Genséric pour son maître.

Sous ce Roi triomphant Carthage va naître.

A sa libre fureur tous nos ports sont ouverts.

Il tient sous ses drapeaux nos vastes champs couverts ;

Ce nouvel Annibal est aux portes de Rome :

Né pour être un brigand , il sçait être un grand homme , &c.

Ce tableau est noblement tracé : le dernier vers est beau. Mais est-il bien vrai que Genséric fut *un grand homme* ? L'histoire ne nous le représente que comme un chef de brigands féroce & heureux. Peut-être les ouvrages de théâtre acquerroient-ils un degré d'intérêt de plus, si les couleurs de l'histoire y étoient fidèlement conservées. Ceux de M. de Voltaire ont sur-tout cet avantage. On sent bien que nous ne parlons que des caractères & des mœurs. A l'égard des faits , on sçait quels sont les droits de la poésie & du théâtre.

L'Impératrice souhaite au moins que les suffrages se réunissent en faveur de Maxime. Mais il est absent ; il paroît l'abandonner. Elle s'en étonne d'autant plus

plus qu'autrefois il fut prêt de l'épouser. Elle en conserve un souvenir bien cher. Elle attend avec impatience & incertitude la nouvelle du choix des sénateurs. On vient le lui annoncer. C'est Maxime qui est proclamé. Il a remporté une victoire sur les Vandales. La couronne impériale est le prix de son triomphe. Eudoxie est au comble de la joie. Elle va s'unir au héros qu'elle aime, au héros de l'état. Il sera son vengeur & brisera les fers de son fils, de ce fils que Genséric a refusé de rendre, à moins qu'Eudoxie ne lui donnât la main. Cette main est désormais à Maxime.

Rome, monte aux honneurs que le ciel te prépare.

La future grandeur dès ce jour se déclare.

A tes prospérités il ne manque plus rien ;

Mais ton triomphe encor n'est pas égal au mien.

Au second acte , Maxime déclare à son confident Aspar qu'il refuse l'empire & Eudoxie. C'est un crime trop grand à ses yeux d'entrer dans le lit de l'empereur qu'il a assassiné. Plus il aime Eudoxie, plus il craint de s'unir à elle par des nœuds aussi coupables ; cependant elle paroît, & bientôt l'amour l'emporte sur les remords.

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Il accepte tout. On vient lui annoncer un ambassadeur de la part de Genséric. Il sort, & mène Eudoxie aux autels.

Gontharis, l'envoyé des Vandales, explique les desseins qu'il a formés pour la perte de Maxime & des Romains. Eudoxie vient & s'excuse d'avoir rejeté les offres de Genséric. Elle auroit cru faire un outrage trop sensible aux manès d'un pere & d'un époux, si elle eût reçu la main de leur meurtrier. Le Vandale lui répond que Genséric est très-innocent du meurtre de Valentinien; qu'il déteste ce crime, bien loin de l'avoir commis, & que, quant à Léonce, pere d'Eudoxie, il est encore vivant, graces aux soins de ce même Genséric; qu'on l'a trouvé mourant aux portes de Messine; qu'on a fait panser ses blessures; qu'il est dans Rome, & que sa fille va le revoir. Eudoxie est frappée de surprise & de joie. Gontharis ajoute que le Roi son maître ne met d'autre prix à la rançon du fils de l'Impératrice que la vengeance de Valentinien. Eudoxie ne peut comprendre ce discours; Mais Léonce, qui arrive blessé & soutenu par des gardes, lui développe ce terrible mystere & après lui avoir fait jurer de venger un époux, il lui nomme le meurtrier.

Quand le Vandale altier triomphoit dans Messine,
 J'allois à l'Empereur porter un foible appui ;
 Je courais le sauver ou périr avec lui.
 Ses gardes avoient fui , pressés par l'épouvante.
 J'entre... Dieu ! quel spectacle à mes yeux se présente !

César atteint d'un fer qui lui perçoit le flanc ,
 Etendu sur le marbre & baigné dans son sang.
 Je m'avance en tremblant ; il me voit , il m'appelle.

- » Instruisez de mon sort une épouse fidèle ,
- » Dit-il ; Maxime... Hélas ! je l'ai trop épargné.
- » Votre Empereur , par lui , vient d'être assassiné.
- » Qu'Eudoxie à ma cendre immole le perfide.

Léonce ajoute qu'il avoit sur le champ écrit à sa fille un billet où étoit contenu ce fatal secret ; mais l'écrit est tombé entre les mains des Vandales , dont la politique cherche à en profiter. On ramène Léonce. Eudoxie est dans l'état le plus affreux. Maxime se présente à elle : elle frémit : elle veut le quitter.

Maxime , jouissez des suprêmes honneurs.
 Jouissez de la gloire où ce jour vous appelle :
 Je n'en troublerai point la pompe solennelle.
 Mes yeux ne verront point vos nouvelles grandeurs.

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Tant d'éclat convient mal à mes vives douleurs,
Vous, qui portez vos pas au trône de l'empire,
Songez en y montant. . O Dieu ! qu'allois-je dire ;
Mon funeste secret m'échappoit malgré moi.

Elle sort , & laisse Maxime dans l'agitation & l'inquiétude. Elle revient au quatrième acte. Gontharis la presse de nouveau d'accomplir le serment qu'elle a fait à Léonce. Il lui déclare que son fils va périr, si elle ne consent à ouvrir aux Vandales une des portes de Rome où commande Arbate. Genséric, introduit dans la ville, couronnera le fils d'Eudoxie après avoir puni Maxime. Elle objecte les devoirs de son nouvel engagement, Gontharis lui répond.

Eh ! quel est donc ce nœud que le crime a formé ?
Quelle loi l'a permis ? Quel Dieu l'a confirmé ?
Le ciel est-il garant d'un serment qui l'offense ?
A-t-il pu réunir le crime & l'innocence ?
Avez-vous, en un mot, devant ce Dieu jaloux
Fait serment d'adorer l'assassin d'un époux ?

Pour achever de l'irriter contre Maxime, il a recours à la calomnie. Il lui dit que Maxime lui-même dévoré du desir de regner, & craignant les droits du jeune

héritier des Césars, offre de l'argent à Genféric pour le faire périr. Elle ajoute peu de foi à cette accusation atroce. Mais Léonce revient suivi d'Arbate, & la conjure à genoux d'assurer à son fils la vie & la couronne, & d'abandonner Maxime à la juste punition de son forfait. Elle résiste long-temps. Ses combats sont douloureux; mais forcée de choisir entre des crimes, elle cède enfin, & dit à Arbate d'exécuter les ordres de Léonce *. Gontharis promet un otage. Eudoxie, restée seule, s'écrie :

Oh ! justice des cieux !

C'en est donc fait enfin, j'ai condamné Maxime.
Cet arrêt, je le sens, dans ma bouche est un crime :
Ce n'étoit pas à moi d'ordonner son trépas.

Suit la scène terrible de l'éclaircissement entre elle & Maxime. Il veut absolument sçavoir le sujet des chagrins qu'elle lui cache.

E U D O X I E.

Vous-même, Seigneur,
Aucun soin en secret ne trouble-t-il votre ame ?
Ne me cachez-vous rien ?

* L'auteur se propose de mettre des cartons à cette scène qui sera changée.

M A X I M E.

Que dites-vous , Madame ?
D'où peut naître un soupçon que je ne conçois pas ?

E U D O X I E.

Le sort entre vos mains a remis nos états.
César est au tombeau , son fils dans l'esclavage.
Vous à qui tous leurs droits sont échus en partage,
Jouissez-vous en paix de ce rang glorieux
Qu'un destin si cruel leur ravit à tous deux ?

M A X I M E.

Madame , à ce discours je devois peu m'attendre.
Ce reproche secret se fait assez entendre ;
Mais mon ambition ne l'a point mérité.
Peu jaloux de ce rang qui me fut présenté ,
Je n'ai point recherché ce superbe avantage ,
Ni du fils des Césars disputé l'héritage.
J'ai voulu refuser & son sceptre & ses droits
Lorsqu'on me les offroit pour la première fois.

E U D O X I E.

Vous auriez de mon fils respecté la misère !
Vous ne me parlez point des malheurs de son
pere !

M A X I M E.

Son pere ! je le plains. C'est tout ce que je peux.

A V R I L. 1769. 79

E U D O X I E.

Vous! vous plaignez son sort!

M A X I M E.

Madame.

E U D O X I E.

Ah! malheureux!

M A X I M E.

Expliquez-vous.

E U D O X I E.

Faut-il en dire davantage?

Tu n'entends que trop bien ce funeste langage.

M A X I M E.

Comment! Que dites-vous?

E U D O X I E.

Le trouble de tes sens

Répond à mes discours.

M A X I M E.

Dieu! quels affreux momens!

E U D O X I E.

Le remords te trahit. Il décèle ton crime.

M A X I M E.

Mon crime!

D iv

80 **MERCURE DE FRANCE.**

E U D O X I E.

Qu'as-tu fait ? ô ! malheureux Maxime ,
Quelle main a versé le sang de mon époux ?

M A X I M E.

Ah ! frappez le coupable ; il tombe à vos genoux.

Cette scène est effrayante , & le dialogue en est excellent.

On vient avertir Maxime que Rome est investie , & qu'on prépare l'assaut. Il sort , résolu de défendre Eudoxie & de mourir.

Dans l'intervalle du 4^e acte au cinquième , Eudoxie , qui s'étoit repentie d'avoir abandonné Maxime , a voulu révoquer l'ordre donné à Arbate ; mais il n'étoit plus tems. L'ambassadeur étoit sorti , en assurant encore que si la porte ne s'ouvroit au signal convenu ; le fils d'Eudoxie périroit. Les otages des Vandales sont dans Rome. L'impératrice tremble pour son fils & pour Maxime. Il paroît triomphant. Il a arraché le jeune César des mains des Vandales. Il les a repoussés.

Qu'il regne , désormais ; la gloire est son
partage ,

La mort sera le mien , & je vous laisse après
Le soin de mesurer mon crime & mes bienfaits.

Eudoxie est partagée entre la joie de sçavoir que son fils est sauvé, & la crainte qu'on n'exécute l'ordre qu'elle a donné à Arbate. Elle va pour le révoquer ; mais on vient lui apprendre que l'ennemi est dans la ville, & que le crime est consommé. Maxime vole au combat, il en revient mourant un moment après. Rome est au pouvoir des Barbares. Il n'y a plus aucune ressource. Cependant il a assuré les jours du fils d'Eudoxie, & l'a fait emporter loin de Rome. Eudoxie lui avoue que c'est elle qui l'a perdu. Elle se frappe, & meurt à ses côtés.

La conduite & le style de cet ouvrage font certainement beaucoup d'honneur aux talens de M. Chabanon. Il lutte avec beaucoup d'art contre les difficultés d'un sujet aussi compliqué. Peut-être en assemblant autour d'Eudoxie tant de dangers à combattre & d'intérêts à concilier entre tout ce qu'elle a de plus cher, entre un pere, un époux à venger sur un autre époux qu'elle aime, & un fils à sauver, l'a-t-il mise dans la nécessité de ne pouvoir faire qu'un choix malheureux. Mais il tourne autour de l'écueil en l'évitant autant qu'il est possible, & des obstacles mêmes qu'il rencontre il sçait faire naître des beautés.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

L'ouvrage est précédé d'une préface où l'auteur paroît delirer que l'on juge les pièces au théâtre avec une rigueur moins humiliante & une humeur moins marquée. Il voudroit que le silence seul improuvât. Mais ne peut-on pas lui répondre que toutes les impressions que l'on éprouve au théâtre sont nécessairement fortes & prononcées; qu'il est bien difficile que ceux qui applaudissent avec transport à ce qui les émeut, ne rejettent avec violence ce qui les ennuye. D'ailleurs si l'on consulte l'expérience & le cœur humain, on verra que les hommes mesurent la sévérité de leurs jugemens au degré de vos prétentions; & quelles prétentions que celles d'un homme qui rassemble une foule d'autres hommes de toute condition & de tout âge, & qui leur promet de les intéresser, de les émouvoir jusqu'aux larmes pendant deux heures de suite, pour des personnages & des malheurs imaginaires qu'un moment auparavant ils ne connoissoient pas? S'ils ne sont pas charmés, ils seront inflexibles. Dans le premier cas, il ne faut pas trop s'enorgueillir; & dans l'autre, il faut se contoler.

A V R I L. 1769. 83

Histoire anecdotique & raisonnée du théâtre italien & de l'opéra comique depuis leur rétablissement en France jusqu'à l'année 1769; contenant les analyses des principales pièces & un catalogue de toutes celles tant italiennes que françoises données sur ces théâtres avec les anecdotes les plus curieuses & les notices les plus intéressantes de la vie, & des talens des auteurs & acteurs.

Cessigat ridenda moris.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine; 9 volumes in-12. prix rel. 22 liv. 10 s.

Cette histoire contient les analyses des principales pièces, & un catalogue de toutes celles tant italiennes que françoises données sur ce théâtre, avec les anecdotes les plus curieuses & les notices les plus intéressantes de la vie & des talens des auteurs & acteurs. Cette collection nécessaire aux amateurs, & à tous ceux qui ont une bibliothèque, est aussi agréable qu'un ouvrage de ce genre puisse l'être, & joint à ce mérite celui de la plus grande exactitude & de beaucoup d'impartialité. Les extraits des pièces sont très-bien faits, & présentent toujours ce

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

qu'elles peuvent avoir de plus attachant. On y retrouve avec plaisir plusieurs parodies des pièces de M. de Voltaire, celle d'*Œdipe*, de *Zaïre*, de *Brutus*, &c. Le mérite de ces ouvrages immortels rend piquantes pour nous ces parodies qui n'ont guères d'autre prix aux yeux des connoisseurs.

L'auteur a joint à son ouvrage, qui est en sept vol., deux autres vol. qui contiennent l'histoire de l'opéra comique, composée sur le même plan que celle du théâtre italien, & qui la rend complète. Nous reviendrons sur cet ouvrage qui renferme beaucoup de traits, d'anecdotes & de détails agréables qui ne peuvent que faire beaucoup de plaisir à nos lecteurs.

Arminius, tragédie, ou essai sur le théâtre allemand; par M. Bauvin, de la société littéraire d'Arras. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Delalain, libraire, rue St Jacques.

Adélinde, princesse Chérusque dévouée aux Romains, a engagé dans leur parti Sigismond son fils, qu'elle a fait revêtir du titre de prêtre d'Auguste. Sa fille Thusnelde est aimée d'Arminius & de Flavius, tous deux fils de Ségismar.

Arminius, animé contre les Romains de la même haine que Ségismar son pere, souleve tous les esprits contre Varus qui voudroit introduire en Germanie les mœurs & les loix romaines, & se fortifier de l'alliance de ces peuples contre Mélo, roi des Sicambres. Adelinde séduit Flavius en lui promettant sa fille, à condition qu'il trahira sa patrie en faveur des Romains. La Germanie est partagée en deux partis, celui d'Arminius & de la liberté, & celui des Germains que Varus a intimidés, & qu'Adelinde a gagnés. La scène est dans un bois consacré aux divinités chérusques. Le camp de Varus n'en est pas éloigné. Les partisans d'Arminius méprisent ce prêteur.

Quel emploi, *disent-ils*, pour ce grand général !

Il érige sa tente en un vil tribunal.

Sous le joug de ses loix il pense nous abattre.

Il ose nous juger, & craint de nous combattre.

Sigismond sent quelques remords ;
mais sa mere a résolu de le faire roi de la
Germanie sous la protection de Rome.

Sers Rome, tes égaux vont être tes sujets.

La mitre est sur ton front; j'y mettrai la couronne ;

Eleve ton génie & monte sur le trône.

86 MERCURE DE FRANCE.

Varus a obtenu la permission de haranguer les Germains & de leur proposer l'alliance d'Auguste. Il sort après avoir parlé, & l'on délibère sur le parti qu'il faut prendre. Arminius s'écrie :

Vous l'avez entendu ; peuples , vous voyez tous
Quel service odieux Rome exige de vous.
Elle veut vous détruire , & pour ce grand ouvrage
Elle ose destiner votre propre courage.
Ah ! contemplons Mélo ; son trône est renversé ,
Sa tête est mise à prix , son peuple est dispersé

• • • • •
Et voilà ceux que Rome ordonne d'accabler ;
Irez-vous la servir , quand ils la font trembler ?
Ne vous y trompez pas , Rome attend que vos armes
Renversent l'ennemi qui cause ses allarmes.
Vous la verrez soudain se tourner contre vous ,
Pour orner un triomphe obtenu par vos coups , &c.

Flavius vante le pouvoir des Romains
& ne croit pas que la Germanie puisse en
triompher. Ségismar , indigné , lui répond :

Flavius ! .. C'est mon fils qui croit Rome invincible !

L'avis de Ségismar & d'Arminius est
de combattre les Romains. Cependant on
convient d'envoyer auparavant des députés

tés à Varus; mais ils reviennent sans l'avoir vu, parce qu'on leur fait craindre une trahison. Tout se prépare pour le combat. Les Catres, les Bructeres, les Chauques se réunissent pour attaquer le camp du Prêteur. Les Chérusques, seuls soumis aux desseins d'Adeline, tiennent pour les Romains. Flavius a promis de livrer le poste dont il est chargé. Thusnelde doit être sa récompense; mais elle aime Arminius. Sa mere Adeline s'efforce de vaincre cet amour, & de le lui faire oublier. Elle lui propose un autre époux qu'elle ne lui nomme pas, & la conjure par tout ce qu'une fille doit à sa mere de ne se pas refuser à cet hymen. Flavius arrive. Il ne veut prendre d'ordre que de Thusnelde.

Regarde : vois ce fer.

Parle, doit-il servir Rome ou la Germanie?

Veux-tu la liberté? veux-tu la tyrannie?

Sur tous mes sentimens, toi seule peux regner.

Dis, qui faut-il punir? Qui faut-il épargner?

La princesse lui reproche son égarement
& sa foiblesse.

Je te vois balancer entre ton peuple & Rome!

Tu veux suivre une femme, & tu cesses d'être
homme;

88 MERCURE DE FRANCE.

Que ton cœur incertain ne me consulte pas.
Tu me ferois rougir de nos foibles appas ,
S'ils étoient plus puissans dans ton ame attendrie.
Que tes premiers devoirs , l'honneur & la patrie.

Arminius survient , & Thufnelde l'encourage à combattre pour son pays & pour une amante qui l'adore. Flavius sort furieux. Bientôt l'on est aux mains. La trahison de Flavius donne d'abord de l'avantage aux légions de Varus. Il vient , forcené d'amour & de repentir , demander le prix de son crime à la mere de Thufnelde.

Rome va triompher , & je peux t'en répondre.
Grace à mon triste soin , tes vœux ont réussi.
Qu'as-tu fait pour les miens ? Ta fille est-elle ici ?
Je viens de mon forfait chercher la récompense.

A D E L I N D E.

Regarde ton ouvrage avec plus de constance.
De tes soins je suis prête à te récompenser ;
Mais on combat encor : voudrois-tu commencer
Dans ce moment si triste une union si belle ?
Et n'avoir pour témoin qu'une nuit si cruelle ?
Cet instant deviendrait fatal à ton amour.
Attendons que Varus , la victoire , le jour...

A V R I L. 1769. 39

F L A V I U S.

Je n'attends que Thufnelde & sa main qui m'est dûc.

Je l'ai trop achetée , & tu me l'as vendue.

Voici le lieu , l'instant que toi-même as choisis
Pour me donner ta fille & me nommer ton fils.

A D E L I N D E.

Tu l'es ; je suis ta mere , écoute , sois tranquille.

F L A V I U S.

Quoi ! Thufnelde avec toi n'est pas dans cet asyle ?

Quoi ! lorsque j'ai rempli tous mes engagements...

A D E L I N D E.

Songe que mon effroi...

F L A V I U S.

Je songe à tes sermens.

Trahis-tu ton complice ? aux forfaits enhardie ,
Etendrois-tu sur moi ta noire perfidie ?

Dans ce moment on voit passer dans le lointain , à la lueur de quelques torches , des morts & des blessés que l'on porte. L'un d'eux est à portée d'être vu de Flavius. C'est Ségismar ; c'est son pere qui vient d'être tué dans le combat. Ce coup de foudre éclaire Flavius en le frap-

90 MERCURE DE FRANCE.

pant. Il s'abandonne aux remords, & déteste un crime qui lui coûte son pere sans satisfaire son amour. Il court réparer ce crime, il trouve parmi les combatrans Thusnelde qui enflamme par son exemple & ses discours le courage des Germains. Les Romains succombent, Varus est tué. On rapporte ses dépouilles & ses aigles captives. Arminius revient vainqueur ; mais on ne sait où est Thusnelde ; on l'a croit au pouvoir des ennemis ; elle paroît avec Flavius ; il l'a arrachée aux Romains qui l'emmenaient prisonniere, & la rend à son frere & à son rival. Adelinde désespérée, se tue, & les remords & la générosité de Flavius lui font pardonner sa faute.

Il y a de l'intérêt & des beautés dans les deux derniers actes de cette pièce, dont les défauts d'ailleurs ne doivent point être imputés à l'écrivain françois qui a imité l'ouvrage allemand de M. Schlégel. Le style de M. Bauvin a de la noblesse ; les morceaux que nous avons cités en sont la preuve ; il prépare une traduction en prose des meilleures pièces du théâtre allemand. Ce théâtre ne peut être que très-intéressant pour nous par la différence du génie des deux nations, & par les endroits même où ce théâtre étranger sem-

ble se rapprocher du nôtre devenu le modèle de l'Europe. Les talens que M. Bauvin annonce dans cet essai , doivent faire espérer beaucoup de l'exécution de son projet , & lui mériter les encouragemens du public.

Les Nuits d'Young , traduites de l'Anglois , par M. le Tourneur. A Paris , chez Lejay , libraire , quai de Gèvres ; & à Pâques , rue St Jacques , in-12. 2 vol. prix 5 liv. br.

Les ouvrages d'Young sont d'un genre particulier , & dont nous n'avons point d'exemple en France. Le poëte Anglois , né avec une imagination vive & sensible , se plaît à s'égarer , la nuit , sur les tombeaux ; ce spectacle sombre & terrible lui fournit des réflexions fortes sur des vérités sublimes qu'il exprime avec tout le sentiment & toute l'énergie possible. Nous le connoissons déjà par quelques essais de traduction dûs à une main habile , & qui ont paru dans le Journal étranger. Ils ont fait naître le desir d'avoir une traduction complete de ses nuits ; cette entreprise étoit difficile ; Young devoit trouver moins de traducteurs que tout autre poëte ; il falloit un homme dont l'âme fût , pour ainsi dire ,

92 MERCURE DE FRANCE.

montée sur le ton de l'original , qui ne fût point effrayé de cette suite de tableaux funébres , qui fût capable de s'en pénétrer , & assez philosophe lui-même pour en créer de pareils. M. le Tourneur, connu par plusieurs discours remplis d'éloquence & de philosophie , vient de faire passer les beautés de ce poëte dans notre langue ; il a senti tout ce qu'Young a senti , & a toujours rendu avec chaleur ses images & ses pensées. Nous citerons quelques morceaux que nous prendrons au hasard , qui donneront une idée du ton général du poëte & de la maniere heureuse dont il est traduit. Celui-ci est tiré de la cinquième nuit où l'auteur présente un remede contre la crainte de la mort :

» Heureux l'homme qui , dégoûté des
 » plaisirs factices d'un monde tumultueux , & de tous ces vains objets qui
 » s'interposent entre notre ame & la vérité , s'enfonce par choix sous l'ombre
 » épaisse & silencieuse des cyprès , visite
 » les voûtes sépulcrales que le flambeau
 » du trépas éclaire , lit les épitaphes des
 » morts , pèse leur poussière , & se plaît
 » au milieu des tombeaux ! Ce sombre
 » empire où la mort est assise au milieu
 » des ruines , offre à l'homme un asyle
 » paisible où son ame doit entrer souvent

» & promener ses pensées solitaires. Que
 » l'air qu'on y respire est salulaire à la
 » vérité, & mortel pour l'orgueil ! O mon
 » ame, entrons-y sans effroi. Cherchons
 » ici ces idées consolantes dont l'homme
 » a tant besoin sur la terre ; pesons la vie
 » & la mort ; osons envisager la mort en
 » face , & bravant ses terreurs par un mé-
 » pris généreux , cueillons sur les tom-
 » beaux la palme des grandes ames. Puisse
 » ma sagesse s'enrichir de mes malheurs ,
 » & me payer de mes larmes. » Le poëte
 s'adresse ensuite à Lorenzo , auquel il
 adresse ses réflexions. « Suis-moi , Lo-
 » renzo. Viens , lisons ensemble sur la
 » pierre qui couvre ta chere Narcisse. . .
 » Quel traité de morale sublime elle tient
 » ouvert ! Que son langage muet est pa-
 » thétique ! Quels orateurs peuvent tou-
 » cher comme elle une ame sensible ?
 » L'éloquence des paroles peut nous
 » émouvoir ; mais que ses images sont
 » foibles & mortes auprès des impressions
 » vives & profondes dont la vue de cette
 » pierre nous pénètre ! Avec quelle force
 » elle parle à nos yeux ! Que de leçons
 » renfermées dans la date que j'y vois
 » gravée ! . . Demande-lui si la beauté, si
 » la jeunesse , si tout ce qui est aimable
 » est de longue durée ! Homme, ose donc

94 MERCURE DE FRANCE.

» désormais compter sur la vie. A peine
» puis-je rencontrer un tombeau qui ne
» renferme un corps plus-jeune que le
» mien, & qui ne me crie, viens. . . &
» dans le monde entier, que trouvé-je
» qui me rappelle & m'attache à la vie? »
L'oubli de la mort est le sujet de la sixième nuit. Nous en rapporterons ce morceau. « Ce monde lui-même qu'est-il ?
» un vaste tombeau. La terre est ingrate
» & stérile. C'est la destruction qui la fé-
» conde : toutes les jouissances de nos sens
» sont prises & entretenues sur la substance des morts. L'homme, comme
» le ver, vit sur les cadavres. Où est la
» poussière que la vie n'ait pas animée ?
» la bêche & la charrue labourent les débris de nos ancêtres : nous les cueillons
» dans nos moissons ; ils forment le pain
» qui nous nourrit. Les couches extérieures de la terre sont formées des cendres de ses habitants. Notre globe roule
» une surface composée d'êtres qui ont
» vécu. Nous folâtrons avec insensibilité
» sur les ruines de l'espèce humaine, &
» le danseur foule d'un pied léger des cires ensevelies. Tandis que l'âme dégagée de ses liens s'envole sur ses ailes de
» feu, le soleil pompe en vapeurs les parties fluides de nos corps : la terre re-

» prend ce qu'elle a donné , les vents dis-
 » persent le reste dans les airs ; chaque
 » élément se partage nos dépouilles. Les
 » débris de l'homme sont sémés dans l'é-
 » tendue de la nature. La mort est par-
 » tout excepté dans la pensée de l'hom-
 » me. » Nous nous bornerons à ces mor-
 ceaux ; toutes les nuits présentent des dé-
 tails qui feront plaisir à ceux qui aiment
 à réfléchir ; le noir , qui domine presque
 par-tout , ne révolte point ; il a des char-
 mes pour les âmes sensibles , & ne peut
 que servir à faire mieux sentir & goûter
 les réflexions du poëte.

Sophronie, ou leçon prétendue d'une mere
 à sa fille ; par Madame Benoît. A Lon-
 dres ; & se trouve à Paris, chez la veuve
 Duchesne , rue St Jacques, in-8°. 50 p.
 avec une gravure charmante d'après un
 dessin de M. Greuze.

Sophronie étoit veuve ; Adelle, sa fille
 unique , faisoit l'objet de tous ses soins ;
 quoiqu'elle pût prétendre encore à plaire,
 elle voyoit ses charmes sans envie ; Val-
 zan étoit très-assidu chez elle ; Adelle l'y
 attiroit ; Sophronie , qui le trouvoit ai-
 mable , s'imagina qu'elle étoit la cause de
 son assiduité ; elle imputa au respect & à

la timidité la lenteur qu'il mettoit à se déclarer ; elle voulut lui en faciliter les moyens ; un jour , sous prétexte d'affaires , elle le fit entrer dans son cabinet ; elle lui parla de sa fille , des inquiétudes que lui donnoit une certaine curiosité qu'elle lui avoit remarquée ; Adelle , disoit - elle , vouloit pénétrer tous ses secrets ; dès qu'elle voyoit sa mere occupée ou renfermée elle couroit à une porte secrète d'où elle ne pouvoit rien entendre , à la vérité , mais d'où elle pouvoit tout voir à l'aide d'une légère ouverture. Sophronie vouloit mettre cette découverte à profit ; sa fille avoit quinze ans ; elle étoit sensible ; il étoit important de la prémunir contre les dangers de la séduction , & de lui apprendre à réprimer les libertés d'un amant ; l'exemple , & sur-tout celui d'une mere , pouvoit lui servir de leçon. Sophronie hésite à ces mots ; elle n'a pas la force de poursuivre ; elle parvient enfin à faire entendre à Valzan qu'elle l'a choisi pour la servir dans cette occasion ; il faut qu'il paroisse passionné , qu'il soit pressant ; Sophronie ira se placer à l'extrémité du cabinet en lui ordonnant de rester dans l'éloignement ; Valzan se soumettra , demandera grace , l'obtiendra , redeviendra téméraire , on l'arrêtera , on le bannira jusqu'à

jusqu'à ce qu'il ait expié son crime. Adelle, témoin de cette scène, en fera son profit, & imitera la conduite de sa mere dans l'occasion. Valzan est interdit de ce discours; cette comédie pourroit l'amuser; mais il n'ose la jouer dès qu'Adelle est présente; il ne veut pas qu'elle puisse soupçonner qu'il aime une autre personne qu'elle; il paroît troublé; Sophronie interprète ce trouble d'une maniere conforme à ses desirs, & remet l'exécution du projet au lendemain. Valzan se retire avec beaucoup d'inquiétude; il soupçonne qu'il est aimé de Sophronie; une lettre qu'il en reçoit le lui confirme; l'intérêt qu'on prend à l'instruire de son rôle ne lui laisse aucun doute; il répond à cette lettre; il arrange ses expressions de maniere qu'elles présentent un double sens; Sophronie n'entend que celui qui l'a flattée; elle se pare le lendemain; son imagination lui représente la scène qui va se donner; elle se croit sûre que Valzan ne lui laissera rien à desirer; elle craint même qu'il ne soit très-pressant, & déjà elle n'ose s'assurer de la victoire. Le moment arrive; toutes ses espérances sont trompées; la froideur de Valzan, sa timidité l'humilient; elle pleure; il la plaint, &

se jette à ses pieds pour la consoler; aussitôt la porte du cabinet s'ouvre; Adelle paroît; le spectacle qui est devant ses yeux l'étonne; Valzan éperdu, ne peut plus se déguiser; vous voyez Adelle, s'écrie-t-il, en parlant à Sophronie; laissez-vous fléchir, accordez-moi sa main, vous comblierez mes vœux; Sophronie paroît confondue; Adelle étoit venue demander le flacon de sa mere pour soulager la sœur de sa femme de chambre qui se trouve mal. La mere, sans répondre, feint de voler au secours de la malade; elle entraîne Adelle qui partage la douleur de Valzan qui, de son côté, n'a plus d'espérance, & sort de cette maison, bien persuadé qu'il n'y sera jamais rappelé. Sophronie cependant rentre en elle-même; elle sonde le cœur de sa fille, & voit qu'il est à Valzan; après avoir combattu sa passion, elle se détermine à faire le bonheur d'Adelle; elle renonce à être aimée; elle ne veut être que l'amie, que la mere de Valzan; son retour à la sagesse & à la raison fait sa félicité, & le spectacle de celle de ses enfans ne fait qu'ajouter à la sienne.

Il y a beaucoup d'intérêt dans ce petit conte. La situation de Sophronie & de

Valzan est neuve, & fournit des détails agréables.

Lettres d'un Philosophe sensible, publiées par M. de la Croix. A la Haye ; & se trouve à Paris, chez Durand, neveu, rue Saint-Jacques, à la Sagesse, in-12. 276 pages.

Montendre est le héros de ce roman ; l'amitié la plus tendre l'unit à Saint-Lieu ; il faisoit son bonheur de vivre avec lui & avec la sœur de cet ami ; il a pris pour elle une passion qui ne finira qu'avec sa vie ; mais il n'espère pas de la voir couronner ; le comte d'Espardes l'a prié de se charger de l'éducation de son fils ; il saisit cette occasion pour fuir une personne qu'il adore, mais dont il ne croit pas être jamais aimé ; il écrit souvent à Saint Lieu, il lui cache sa passion ; souvent elle lui conseille de revoler auprès de son ami qui l'en presse ; l'attachement qu'il a pour le pere de son pupile le soutient contre une séduction aussi forte ; il le voit plongé dans un chagrin qu'il s'efforce en vain de déguiser ; il croit ne devoir point l'abandonner pendant qu'il souffre, quoiqu'il en ignore le sujet. Bientôt il apprend qu'un jeune homme revenu de ses

voyages, établi à la campagne & voisin de Mlle de Saint-Lieu n'a pu se défendre de l'aimer; cette nouvelle l'accable; il écrit à la sœur de son ami, lui avoue sa passion, & lui confesse qu'il est un de ces malheureux abandonné en naissant par les personnes qui lui ont donné le jour, & qu'il ne connoît point ses parens; il ne reçoit point de réponse, il se croit méprisé, & quitte M. d'Espardes après avoir encore écrit un dernier adieu à Mlle de St Lieu. Elle étoit en voyage lorsque la première lettre est arrivée; elle presse son frère d'écrire sur le champ à M. d'Espardes pour justifier son silence, & pour l'exhorter à chercher Montendre. Le comte n'a pas attendu si long-tems; il a fait des perquisitions, il l'a retrouvé; il lui rend la joie & la vie; il lui raconte la cause de ses chagrins; il s'étoit marié en Islande; il avoit été infidèle à son épouse; elle en étoit morte de douleur après lui avoir donné un fils qu'un vieil oncle de sa femme avoit voulu élever. Le vieillard en mourant, voulant punir le comte des torts qu'il avoit eus vis-à-vis de sa nièce, avoit résolu de le priver pour jamais de ce fils; on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. D'Espardes s'étoit remarié; depuis quelque tems il avoit reçu une lettre où il avoit

lu ces mots : « Monsieur , j'emporte jus-
 » qu'au tombeau le remords qui me dé-
 » chire depuis long-tems ; je suis le plus
 » malheureux des hommes ; j'ai abusé de
 » la confiance de mon bienfaiteur ; il
 » m'avoit remis votre enfant pour l'éle-
 » ver dans la religion de ses ancêtres. Je
 » l'ai placé dans un collège de Jésuites
 » sous un faux nom ; las de fournir aux
 » dépenses de son éducation , j'ai eu la
 » lâcheté de l'abandonner , & d'emporter
 » sa fortune dont j'ai dissipé plus de la
 » moitié. Celui que j'ai chargé de ma
 » lettre , vous remettra pour deux cents
 » mille livres de papier qui appartiennent
 » à votre fils. Hélas ! je crains que
 » vous ne puissiez découvrir le lieu qu'il
 » habite. Pardonnez , Monsieur , à un
 » misérable qui touche à ses derniers mo-
 » mens. Des idées affreuses l'agirent & le
 » troublent... Il va paroître devant le
 » redoutable vengeur de l'innocence. . .
 » Déjà... Ah ! je n'ose implorer sa bon-
 » té. » Ce fils se trouve être Montendre.
 Les Jésuites n'entendant plus parler de
 celui qui payoit sa pension , l'avoient fait
 entrer dans le corps de l'artillerie , où ils
 lui fournirent l'honnête nécessaire. Eclairé
 sur sa naissance , jouissant de quelque
 fortune , Montendre vole chez St Lieu &

102 MERCURE DE FRANCE.

dans les bras de son amante qui devient bientôt son épouse. Il y a peu de vraisemblance dans la fin de ce roman , mais il y a beaucoup d'intérêt ; on trouve des détails agréables , de l'esprit & du sentiment.

Nouvelle Anthologie françoise * , ou choix des épigrammes & madrigaux de tous les poètes françois depuis Marot jusqu'à ce jour. A Paris , chez Delalain , libraire , rue St Jacques , 2 vol. in 12.

Ce recueil offre une infinité de pièces agréables que l'on lira sûrement avec plaisir ; il y a du choix & de la variété. Nous en citerons quelques - unes ; celle-ci est de Marot.

Amour trouva celle qui m'est amere ,
Et j'y étois , j'en sçais bien mieux le conte ;
Bon jour , dit-il , bonjour , Vénus ma mere ,
Puis tout-à-coup il voit qu'il se mécompte ,
Dont la couleur au visage lui monte ,
D'avoir failli ; honteux , Dieu sçait combien !
Non , non , amour , ce dis je , n'ayez honte ,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.

* M. François de Neufchâteau déclare qu'il n'a aucune part à ce recueil que plusieurs personnes lui attribuent. On sçait que cette collection a été faite par M. S. D. M.

Il y a de l'esprit dans ce madrigal, dont on a retourné la pensée dans plusieurs petites pièces modernes. Nous rapporterons ces vers de M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, après la prise de Port-Mahon.

Rival du conquérant de l'Inde,
 Tu bois, tu plais & tu combats ;
 Le pampre, le laurier, le myrthe suit tes pas ;
 Tu prends Chypre & Mahon, mais nous perdons
 le Pinde.
 En vain l'Anglois moqueur lançoit de toutes
 parts,
 Sur un vaisseau musqué les feux & les brocards.
 Chez nous l'ambre est ami de la fatale poudre ;
 Tu sèmeis les bons mots, les souris & la foudre ;
 L'ironie à tes pieds tombe avec leurs remparts,
 Leurs chansons t'insultoient : leurs défaites te
 vantent :
 Mais nos rimeurs jaloux profanent tes lauriers.
 Veux-tu rendre l'honneur à tes succès guerriers,
 Viens siffler ceux qui les chantent.

Nous ne nous attachons point à l'ordre dans lequel sont rangées ces pièces dans ce recueil, nous les prenons au hasard. En voici encore une de M. de Voltaire, adressée à Madame Lullin le lendemain du jour qu'elle avoit eu cent ans accomplis.

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Nos grands peres vous virent belle ;
Par votre esprit vous plaisez à cent ans ;
Vous méritiez d'épouser Fontenelle ,
Et d'être sa veuve long-tems.

Madrigal à Madame la comtesse de ***
par M. de la Harpe.

Vos traits sont beaux & votre esprit est sage ;
L'Amour le raconte en tous lieux ;
Ce que l'Amour public est quelquefois douteux ;
Mais l'Amitié joint son suffrage ;
Quand ils s'accordent tous les deux ,
Il faut croire leur témoignage.
D'un jeune amant des arts , éloigné de vos yeux ,
Ce tribut hasardé vous surprendra peut-être ;
Vous ressemblez en tout aux dieux
Qu'on adore sans les connoître.

Tout le monde sçait à quel degré de
supériorité Mademoiselle Clairon a porté
ses talens pour la tragédie ; elle n'en avoit
pas moins pour la comédie ; elle étoit
faite pour exceller dans tous les genres ;
M. de la Harpe lui adressa ces vers en
1763 , après lui avoir vu jouer un rôle de
foubrette.

On aime à voir un roi sous l'habit d'un berger ;
Plus volontiers encore on vous verroit bergere ;
Vous seule à la noblesse altiere ,

Sçavez unir le ton léger.

Les Graces près de vous dociles à se rendre ,

Vous prêtent leurs attraits , leur aimable gaité ;

Elles valent la majesté :

Vous ne perdez rien à descendre.

Comme la plûpart des pièces de ce recueil sont connues, nous bornerons ici notre extrait ; on y voit avec plaisir réunis en deux volumes un grand nombre d'ouvrages dispersés dans l'immensité des poësies qui ont paru depuis François I.

Continuation de Causes Célèbres & intéressantes, par M. J. C. de la Ville, avocat au parlement de Paris, & associé de l'académie royale des belles-lettres de Caën ; tome 2 , à Paris chez Despillly, libraire rue Saint-Jacques à la Croix d'Or, in-12, prix 2 liv. 10 s. relié.

M. de la Ville, en songeant à continuer le recueil des Causes Célèbres, s'étoit proposé de n'employer que celles qui avoient été jugées depuis 1650 ; le premier volume qu'il a publié n'en contient point d'antérieures. La difficulté de trouver les mémoires d'une date plus ancienne, fut la raison qui le décida ; il

E v.

a trouvé cependant les moyens de s'en procurer deux de 1606 & de 1608. Ces causes sont les premières de ce second volume qui en contient quatre, dont les dernières sont d'une date postérieure. Le procès célèbre de la veuve du cardinal de Bouillon, archevêque de Toulouse, évêque de Beauvais, &c. avec les héritiers de ce cardinal, offre une infinité de détails curieux qui tiennent à la suite de l'histoire du temps. M. de la Ville dans son recueil a suivi le plan général des Causes Célèbres qu'on a publiées avant lui ; son ouvrage présente le même intérêt, & l'on ne peut que l'exhorter à le continuer.

Causes amusantes & connues, avec cette épigraphe : *Et Thémis quelquefois se permit de sourire.* Volume in-12 de 420 pages ; à Berlin & se trouve à Paris chez les freres Etienne, rue Saint-Jacques.

L'éditeur à qui nous devons cette collection de Causes Amusantes & Connues, s'est borné simplement à rassembler les mémoires qu'il avoit dans son cabinet. On auroit désiré qu'il eût rapporté les décisions de ces causes ; mais

des raisons essentielles , nous dit-il dans la préface , m'ont également empêché de rapporter les jugemens de ces causes & leurs décisions. Il a eu soin , pour que son recueil pût aller entre les mains de tout le monde , de rejeter les causes qui sont dans le genre des causes *grasses*. C'étoit autrefois la coutume dans la plûpart des tribunaux du Royaume , de faire plaider le jour du Mardi-gras une cause dont la matière fût propre à s'égayer , telle qu'une accusation d'adultere ou d'impuissance , une demande en payement de frais de gésine , & autres semblables questions que l'on appelloit causes grasses , soit à cause du jour où elles étoient plaidées , qui est le plus solennel de ceux qu'on appelle vulgairement jours gras , soit pour faire allusion à la maniere libre dont ces causes étoient plaidées. Le jour destiné à la plaidoirie de cette cause , semblant autoriser la licence , les avocats ne manquoient pas de s'étendre en propos joyeux , qui passoient bien souvent les bornes de la modestie , & qui attiroient un concours extraordinaire de peuple. On trouve encore une de ces causes grasses au nombre des plaidoyers faits par le célèbre Henrys ; c'est le sixième plaidoyer.

E vj

Il s'agissoit de l'état des enfans nés d'une femme qui, sous prétexte de l'impuissance de son mari, s'étoit fait séparer de lui étant même alors enceinte. Henrys, dans son plaidoyer, compare le sujet de l'affaire avec le jeu du trictrac; toute l'affaire y est traitée dans ce goût d'une manière allégorique, & désignée par les termes qui sont propres au jeu du trictrac. Dans les causes que le nouvel éditeur a rassemblées, l'honnêteté n'est jamais blessée. Elles amuseront moins pour les sujets & pour le fond, que pour la manière dont elles sont écrites & présentées. Comme le premier but de ce recueil est l'amusement, l'éditeur a mis à la fin une autre collection d'anecdotes, reparties, traits plaisans, qui peuvent avoir rapport au barreau.

L'avocat d'une veuve qui avoit un procès qui duroit depuis quatre-vingt-ans, dit un jour en plaidant devant M. le premier président de Verdun: » Messieurs, » les parties adverses qui jouissent injustement du bien de nos pupilles, prétendent que la longueur de leur oppression est pour eux un titre légitime, » & que nous ayant accoutumés à notre misère, ils sont en droit de nous la faire

» toujours souffrir : il y a près d'un siècle
 » que nous avons intenté action , contre
 » eux ; & vous n'en douterez point quand
 » je vous aurai fait voir par des certifi-
 » cats incontestables que mon aïeul , mon
 » pere & moi , nous sommes morts à la
 » poursuite de ce procès... » *Avocat* ,
 interrompit le premier président , *Dieu*
veuille avoir votre ame , & fit appeller une
 autre cause.

L'éditeur auroit pu joindre à son recueil
 quelques anecdotes intéressantes , relati-
 ves au barreau d'Athènes & de Rome.
 Verrès , que l'on accusoit d'avoir dépouil-
 lé les provinces de son gouvernement ,
 avoit envoyé à l'orateur Hortensius un
 sphynx d'ivoire , morceau de sculpture
 très - précieux. Cicéron , dans son plai-
 doyer , ayant dit quelque chose d'un peu
 enveloppé contre la conduite d'Horten-
 sius ; celui-ci lui répondit, qu'il ne sçavoit
 pas expliquer les énigmes. A quoi Cicé-
 ron repliqua sur le champ : *vous avec chez*
vous le sphynx.

Théophraste parle d'un vieillard qui se
 fardoit. L'orateur qui plaidoit contre lui
 devant le sénat d'Athènes , dit qu'il ne fal-
 loit pas croire un homme qui portoit le
 mensonge sur le front.

110 MERCURE DE FRANCE.

Histoire de François I., &c. tomes V ; VI, VII ; par M. Gaillard, de l'académie des inscriptions. A Paris , chez Dessaint , rue du Foin.

Ces trois volumes sont la suite & le complément de l'histoire de François I, dont les quatre premiers volumes parurent il y a quelques années, & furent très-bien reçus du Public. L'édition est épuisée aujourd'hui , & l'on en prépare une seconde.

L'auteur a réuni dans ces trois derniers volumes tout ce qui regarde les affaires ecclésiastiques , les arts & les lettres ; la vie privée de François I ; les mœurs & usages des François sous son regne. Tous ces objets forment autant de dissertations qui auroient trop rallenti la narration des faits principaux & nui à l'intérêt de l'ouvrage & à l'enchaînement des matieres.

Il est question d'abord du concordat ; de ce fameux concordat dont on dit, lorsqu'il fut établi , *que François Premier & Léon X venoient de se damner tous deux , parce qu'ils s'étoient donné l'un à l'autre ce qui ne leur appartenoit pas.* Dans une assemblée solennelle du clergé François convoqué à Bourges par Charles VII , où assisterent avec le Dauphin , les prin-

ces du sang, les grands & les prélats, on avoit adopté les canons du concile de Basle, & on en avoit formé l'ordonnance connue sous le nom de pragmatique sanction. Cette ordonnance déclaroit le concile général représentatif de l'Eglise universelle, & par conséquent supérieur au Pape; elle abolissoit les droits lucratifs de la cour de Rome sur les prélatures & les bénéfices du royaume, les réserves, les expectatives, les annates, les évocations, & conservoit aux églises le droit d'élire leurs évêques; aux monasteres, celui d'élire leurs abbés, & régloit la discipline ecclésiastique. Cette pragmatique étoit appelée le *palladium* de l'Eglise gallicane; mais à Rome on la regardoit comme un attentat contre l'autorité du souverain Pontife, & comme l'étendard de la révolte qu'arboroit une nation schismatique. Elle fut violemment attaquée par Pie II qui, lorsqu'il étoit secrétaire du concile de Basle sous le nom d'Ænéas Silvius Piccolomini, avoit rédigé lui-même, & défendu par écrit ces mêmes canons sur lesquels étoit fondée la pragmatique qu'il voulut ensuite détruire. Il arma contre elle l'évêque d'Arras Joffroi qui, séduit par l'espérance d'un chapeau,

& nommé légat du St Siège auprès de Louis XI , fit entendre au prince que la pragmatique étoit contraire à ses intérêts, & laissoit un trop grand pouvoir aux grands qui, devenus les arbitres des élections aux bénéfices, dispoioient d'une partie des richesses du royaume. Le Roi , jaloux de sa puissance, & susceptible d'aillieurs de cette espèce d'orgueil mal entendu que des princes d'un esprit vain & foible mettent à contrarier leurs prédécesseurs, consentit à l'abolition de la pragmatique, à condition qu'un légat résident en France , expédieroit les bulles des bénéfices , afin que l'argent donné pour ces bulles ne sortît pas du royaume. Cette clause est sage & peint le caractère de Louis XI. Elle ne fut jamais formellement ratifiée par le St Siège ; mais l'original de la pragmatique remis au légat par le Roi , & porté à Rome , n'en fut pas moins traîné dans la boue aux acclamations d'une populace esclave & imbécille qui, dans son abaissement, sembloit s'applaudir de voir augmenter & s'étendre dans l'Europe le despotisme pontifical. Cet indigne traitement fait à un acte solennel du clergé de France , que toute la nation avoit confirmé , étoit un outrage

à la dignité de cette nation & du trône, qu'on ne pardonneroit pas aujourd'hui. Il prouve la férocité des mœurs de ce siècle & la foiblesse honteuse de Louis XI qui avoit l'esprit tyrannique, & n'avoit pas l'ame grande, & qui trouvoit plus aisé d'être dur avec ses sujets que fier avec ses ennemis.

Cependant la pragmatique n'étoit point antantie. Le clergé, le parlement, l'université la défendirent avec un courage opiniâtre jusqu'à la mort de Louis XI. Elle fut en vigueur sous Charles VIII & sous Louis XII. Le concile de Latran l'annulla & le royaume fut mis en interdit. François I, successeur de Louis XII, s'aboucha enfin avec le pape Léon X à Bologne. Il lui baïsa les pieds, les mains & la bouche, & voulut faire les fonctions de caudataire, fonctions que des gentilshommes exercent auprès des cardinaux. Ils convinrent de substituer un concordat à la pragmatique. Le Roi laissa le chancelier Duprat pour régler les prétentions respectives avec les cardinaux d'Ancône & de Santiquatro. L'intérêt du chancelier étoit d'attribuer au Roi la nomination aux bénéfices, (qu'alors, comme l'on sçait, des séculiers pouvoient posséder) parce qu'il attendoit tout du Roi & de la cour.

Cette nomination fut donc assurée au Roi & à ses successeurs par le concordat, & les annates furent laissées au Pape, qui préféra le revenu de la première année des bénéfices au privilège d'y nommer. Ce concordat, qui subsiste encore aujourd'hui, fut conclu le 15 Août 1516, & ne fut enregistré au parlement que le 22 Mars 1518, après une très-longue résistance & par les ordres exprès & réitérés du souverain. Mais comme le parlement affectoit de ne point reconnoître pour loi ce concordat qui excitoit des querelles à chaque bénéfice vacant, François I. lui ôta la connoissance de tous les procès concernant les bénéfices, & l'attribua au grand conseil.

Dans le chapitre du luthéranisme, l'auteur expose en détail toutes les circonstances favorables qui concoururent aux succès de Luther; l'abus énorme du pouvoir des Papes & de la superstition des peuples, les murmures & les scandales qu'excita le trafic des indulgences, l'audace ambitieuse & avide des moines qui se disputoient les dépouilles des nations, la protection intéressée que l'électeur de Saxe & d'autres princes d'Allemagne accorderent au luthéranisme qui mettoit dans leurs mains les richesses & la puis-

fance des ecclésiastiques, qui favorisoit l'esprit d'indépendance, & paroissoit élever des barrières redoutables contre l'ambition de Charlequint & l'autorité impériale. Il nous représente Luther comme un esprit inquiet & féroce, entraîné par les fougues de la révolte & l'aigreur de la controverse bien plus que conduit par des vues profondes & un système réfléchi; variant à tout moment dans ses principes, selon ses intérêts & ses haines, reconnoissant d'abord l'autorité du Pape tant qu'il espère n'être pas condamné, & le nommant l'Antechrist dès qu'il a prononcé contre lui; détruisant tous les dogmes du christianisme, sans être d'accord sur les siens, ni avec lui-même, ni avec ses disciples; aussi ennemi de quiconque pouvoit balancer son crédit ou sa réputation qu'il l'étoit du Pape & de l'église, & subjuguant ses rivaux & les peuples bien plus par l'ascendant d'un caractère impétueux de capable de tout que par les forces de l'éloquence & de la raison. Melancthon, plus éclairé, plus sage, plus doux, aimoit en lui le réformateur, & redoutoit le chef de parti; il le blâmoit souvent & lui cédoit toujours. Carlostad, chef de la secte des sacramentaires, l'une des branches de la réforme, se trouve

116 MERCURE DE FRANCE.

avec lui dans Orlemonde. « Il lui fait
 » jeter des pierres & de la boue par le
 » peuple, & vient ensuite le trouver dans
 » son auberge, à l'Ourse noire, pour con-
 » férer avec lui : il s'excusa sur les sédi-
 » tions qu'on lui reprochoit ; mais il
 » avoua qu'il ne pouvoit souffrir l'opi-
 » nion de Luther sur la présence réelle.
 » Luther, avec le mépris & l'arrogance
 » de la supériorité, lui conseille d'écrire
 » contre cette opinion. *Voici*, lui dit-il,
 » *un florin que je donne pour t'y engager.*
 » On croiroit que Carlostad lui jetta son
 » florin, non, il le prit. Les deux cham-
 » pions se touchent dans la main, se pro-
 » mettent bonne guerre ; on fait venir du
 » vin. Luther, toujours railleur & dé-
 » daigneux, boit à la santé de Carlostad
 » & du beau livre qu'il va mettre au jour.
 » Carlostad lui fait raison, & voilà la
 » guerre déclarée à la maniere du pays. »

Erasme, qui eut depuis une si prodigieuse réputation, & que tous les souverains de l'Europe se disputoient, Erasme plaisanta d'abord sur la réforme. « Tous
 » ces grands mouvemens, disoit-il, abou-
 » tissent à défroquer quelques moines &
 » à marier quelques prêtres. La réforme
 » n'est qu'un drame tragi-comique dont
 » l'exposition est imposante, le nœud

» sanglant & le dénouement heureux.
 » Tout finit par un mariage. » Mais il ne
 plaîsanta plus lorsqu'il pensa lui-même
 être la victime des théologiens, jaloux
 de son mérite & de sa renommée, &
 qu'il n'échapa que par la protection spé-
 ciale de François I. D'ailleurs il semble
 qu'il y avoit plus à gémir qu'à plaisanter,
 lorsque les buchers s'allumoient dans toute
 la France par les ordres de ce même
 François I, qu'on appelle *le Pere des lettres*, &
 qui ne fut sûrement pas celui de
 son peuple; lorsque ce prince, animé
 par les délateurs, brûloit chez lui
 les réformés qu'il protégeoit en Allemagne;
 lorsque des prêtres & des magistrats
 conduisoient des bourreaux à Mérindol
 & à Cabrieres, exterminoient par le fer
 & par le feu les Vaudois sans défense,
 comme des tigres égorgeant des agneaux,
 & ordonnoient des horreurs & des cruautés
 qui faisoient frémir jusqu'aux soldats
 barbares qui les exécutoient; enfin lorsque
 les fureurs du fanatique Jean de Leyde &
 des anabaptistes désoloient l'Allemagne
 & y étaloient encore plus d'abominations
 que le calvinisme n'en étaloit en France,
 si l'on excepte la St Barthelemi, à qui rien
 ne ressemble dans les annales des crimes.

118 MERCURE DE FRANCE

Ces affreux tableaux nous sont retracés par l'auteur. Il compare à Luther l'apôtre de Genève, Calvin. « Celui-ci étoit un » raisonneur plus exact, plus méthodique, un écrivain plus correct, plus précis, plus élégant, plus sage ; il appartient à l'histoire littéraire de son siècle. » Luther, étranger à toute littérature, ne peut être réclamé que par l'école. »

M. Gaillard passe à l'histoire littéraire. Il remonte jusqu'à la première race de nos rois, considère presque tout ce qui a été sçavant ou qui en a eu le nom jusqu'à François I, & divise ensuite en trois époques tout l'espace qu'il a parcouru. « Pendant la première, qui s'étend jus- » ques vers le milieu du onzième siècle, » toute la littérature étoit entre les mains » des moines ; cette époque nous fournit » des chroniques, des légendes, de très- » mauvaises poésies ; souvenons-nous » seulement que ces moines nous ont » conservé les manuscrits des anciens, » fondement de toute littérature moderne. Sous la seconde époque, qui com- » prend deux ou trois siècles, les lettres » concentrées dans l'université se rédui- » sent presque à la scholastique ; la phi- » losophie confondue avec la théologie, » le droit civil étouffé par le droit cano-

» nique , des discoureurs en jargon bar-
 » bare , beaucoup d'hérétiques ; voilà les
 » sciences & les sçavans de ce temps-là.
 » Enfin la troisième époque est un tems
 » de fermentation , où la bonne littéra-
 » ture dont Pétrarque avoit donné l'a-
 » vant-goût , fait effort pour percer l'en-
 » veloppe de la barbarie ; la langue veut
 » se former ; mais elle a besoin de se
 » nourrir du suc des langues sçavantes ,
 » & on commence à deviner ce besoin.
 » Les arts , chassés de leur patrie , cher-
 » chent à s'établir en France ; l'impri-
 » merie découverte étend & accé-
 » lère la communication des idées , les
 » vues naissent , l'émulation s'anime ; la
 » raison humaine est en travail ; tout
 » promet un nouvel ordre de choses. En
 » revenant sur ces trois époques on ne
 » trouve dans la première que des écri-
 » vains tous au même niveau , & vrai-
 » semblablement tous au niveau de leur
 » siècle. Qui pourra dire si Adon l'em-
 » porte sur Jonas , ou si Belgant vaut
 » mieux que Glaber ? La seconde époque
 » nous offre des auteurs qui ont donné
 » le ton à leur siècle. Tels sont au dou-
 » zième St Bernard & Abailard ; tels sont
 » au treizième ces docteurs cordeliers &

120 MERCURE DE FRANCE.

» jacobins qui regnent dans l'école. Enfin
 » sous la troisième époque je vois quel-
 » ques génies tellement élevés au-dessus
 » de leur siècle , que leur siècle ne peut
 » prendre le ton qu'ils lui donnent , &
 » que l'esprit ne peut être élevé à cette
 » hauteur que par une lente succession
 » d'efforts & de travaux. Tel est Pétrar-
 » que pour l'élégance du style , pour les
 » couleurs de la poésie , pour le ton du
 » sentiment ; tel est Commines pour la
 » naïveté originale , pour l'intérêt de la
 » narration , pour l'énergie des tableaux
 » historiques. »

François I aima & protégea les lettres ;
 mais s'il avoit le goût des arts , il n'avoit
 aucune philosophie. Sa sœur la reine de
 Navarre en avoit bien plus que lui. S'il
 eût pensé comme elle , il n'eût point été
 persécuteur , il n'eût point écouté les dé-
 lations des théologiens , ni récompensé
 les succès dans la controverse. Cependant
 il ne faut point oublier les obligations
 qu'on lui doit avoir. Il fonda le collège
 royal ; il aima & enrichit Budée , celui
 qui , de tous les lettrés de ce tems , étoit
 le plus sçavant & le mieux sçavant ; il ne
 put fixer Érasme en France , Érasme le seul
 philosophe de ce siècle ; mais il eut le
 mérite

mérite de l'appeller dans ses états, & de le défendre contre la Sorbonne.

Tous les travaux, tous les monumens, tous les sçavans du regne de François I, la musique, le commerce, la guerre, le dæel, &c. sont l'objet d'un examen très-détaillé, dans lequel nous ne pouvons pas entrer. On trouve par-tout une érudition puisée dans les meilleures sources, & éclairée par le goût, une impartialité soutenue, beaucoup de clarté & d'intérêt dans le style, de la netteté, de la méthode, l'amour de l'humanité, de la justice & de la vérité.

Contes philosophiques & moraux ; par M. de la Dixmerie, nouvelle édition corrigée & augmentée ; 3 vol. in-12. A Paris, chez Delalain, rue St Jacques, & Lacombe, rue Christine, 1769.

Le conte en prose est aujourd'hui en faveur. Ceux qui sçavent que chaque genre de littérature a ses difficultés, n'ignorent pas que celui-ci a les siennes particulières. Il a aussi son objet propre. Il est devenu le tableau de nos mœurs actuelles, tandis que notre comédie semble de plus en plus s'en éloigner. Ce n'est pas que le conteur doive s'astreindre unique-

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

ment à nous offrir des personnages de notre tems & de notre pays. Il peut à son gré varier la scène & la transporter dans des lieux qui nous sont le plus étrangers. C'est souvent de pareils contrastes que résultent les meilleures leçons. Tacite, en peignant les mœurs des Germains, frondoit indirectement celles de ses compatriotes. Il paroît que l'auteur des *Contes philosophiques* n'a jamais perdu de vue cet objet analogue au titre de son ouvrage. Il transporte son lecteur dans presque tous les climats du monde connu ; mais il est fidèle à l'observation du costume, & ne s'éloigne jamais du but moral qu'il se propose. Il change de ton à mesure qu'il change de local, & c'est toujours une heureuse imitation du langage & du caractère de chaque peuple où il choisit ses personnages. M. de la Dixmerie a même traité quelques sujets pris dans le merveilleux & dans la féerie ; mais c'est dans ces sortes de morceaux qu'il s'attache à semer encore plus de morale, de philosophie & de traits épigrammatiques ; seul moyen de rendre ce genre de contes utile & intéressant. *L'Anneau de Gygès ; la Corne d'Amalthée ; l'Oracle journalier, les Péris & les Nérïs*, & quelqu'autres contes qui

entrent dans ce recueil, sont d'une forme & d'un ton qui appartiennent à l'auteur; & le succès qu'ils ont eû prouve généralement leur mérite. Les deux premiers volumes de cette seconde édition renferment le même nombre de morceaux que la première. L'auteur s'est seulement contenté d'y faire quelques changemens & additions. Le tome troisième est absolument nouveau.

Dans l'*Anneau de Gyges*, Leuxis, muni de cet anneau, a la faculté de se rendre invisible. Il en fait usage dans la recherche qui l'occupe, celle d'un ami sincère & d'une maîtresse fidèle. Il reconnoît souvent qu'il s'est trompé dans le choix de l'un & de l'autre.

Eumene, dans *la Corne d'Amalthée*, doit être exaucé dix fois par Jupiter. Il use de ce privilege pour essayer de beaucoup de professions.

Il est difficile de peindre avec plus de précision & de légèreté que ne le fait l'auteur dans ce début d'un autre conte.

« Certain enchanteur & certaine fée s'ai-
 » moient depuis si long-tems qu'ils com-
 » mençoient à se haïr. Tous deux, cepen-
 » dant vouloient paroître s'aimer encore,
 » parce que tous deux se craignoient.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

» Leur pouvoir étoit à peu près le même ;
 » leur caractère entièrement opposé. C'est
 » ce qui avoit fait surnommer l'une la fée
 » Colere , & l'autre l'enchanteur Pacifi-
 » que. L'une étoit extrême en tout , ai-
 » moit & haïssoit avec emportement ,
 » protégeoit & persécutoit avec la même
 » ardeur , faisoit le bien , faisoit le mal ,
 » s'en repentoit tout-à-tour : en un mot
 » la meilleure & la plus mauvaise de tou-
 » tes les femmes. L'autre , à toutes les
 » bonnes qualités de la première ne joi-
 » gnoit qu'un petit nombre de ses dé-
 » fauts. Il avoit le pouvoir de nuire , &
 » n'en usoit que modérément ; vertu dès-
 » lors aussi rare que celle d'obliger : c'é-
 » toit, pour mieux dire , un de ces hom-
 » mes qui font le bien par penchant , &
 » se permettent le mal quand on ose les
 » pousser à bout. »

Dans le conte qui a pour titre *les deux*
Prix , plus d'une rivale se met sur les
 rangs pour obtenir celui de la beauté. « La
 » blonde Ismene s'avança la première. Ses
 » regards avoient la douceur des rayons
 » de l'aurore ; ses traits plus d'agrément
 » que de régularité. On l'eût prise pour
 » une Grace ; mais on ne l'eût jamais prise
 » pour Vénus,

» La brune Zirphé parut ensuite. Sa
 » taille & sa démarche sont celles d'une
 » nymphe; son œil lance les feux brûlans
 » du Midi. Il n'échauffe pas, il consume.
 » Zirphé a l'art de faire naître les desirs,
 » mais rarement elle inspire l'amour. On
 » cherche à la vaincre plutôt qu'à lui
 » plaire.

» Dircé eût voulu devancer les deux
 » premières. Son foible-est de vouloir
 » dominer par-tout. On ne dira point
 » qu'elle manque de beauté; on ne dira
 » pas que Dircé soit belle. Son air impé-
 » rieux nuit à ses agrémens; il effarouche
 » le timide Essain des Graces. Jamais
 » Dircé ne marche en leur compagnie.
 » On la prendroit pour l'altière Junon
 » qui vient, non pas disputer, mais exi-
 » ger la pomme.

» Une foule d'autres Thessaliennes
 » s'empressoient de paroître. Leurs char-
 » mes réunis, mais presque tous différens,
 » offroient la riante variété des fleurs d'un
 » parterre.

» Doris n'arriva que la dernière. Tous
 » les yeux, tous les cœurs volèrent à sa
 » rencontre. Tous furent éblouis, tous
 » furent émus. On douta si ce n'étoit
 » point Vénus elle-même qui alloit pré-
 » sider aux mystères de son temple. »

F iij

Passons au troisième volume, qui est entièrement ajouté à cette édition. Le premier morceau qu'il présente est *Charles Martel*, anecdote françoise. Il étoit difficile de faire figurer ce fameux capitaine dans une intrigue galante sans rien dérober à son caractère. C'est pourtant ce que l'auteur entreprend & exécute avec succès.

Le Sage heureux de l'être, qui vient après, est un tableau puisé dans nos mœurs actuelles. Dorval, homme à la mode, rougissoit d'un rôle qui n'étoit en lui que factice. « Parvenu à l'âge de trente ans, » il en regrettoit douze, perdus dans la » dissipation. Il avoit en lui de quoi se » rectifier ; un esprit juste, quoique brillant ; un cœur sensible, quoique partagé. Douze ans de travers n'avoient pu » anéantir cet heureux naturel, & Dorval » n'aspiroit qu'à se montrer tel que la nature l'avoit fait naître. »

M. de la Dixmerie a su tirer un conte très-agréable & très-ingénieux d'un des points de la théologie des Gaulois, nos ancêtres. C'est celui des *Lamies*, sortes de divinités bocagères qui, pour acquérir l'immortalité, avoient besoin de s'humaniser avec quelque mortel.

Héraclite & Démocrite, voyageurs. « La

» folie de ces deux sages fut d'un genre
 » bien opposé. On sçait qu'Héraclite s'af-
 » fligeoit de tout, & que tout faisoit rire
 » Démocrite. Ils eurent une maniere de
 » voir & de sentir en tous points diffé-
 » rente. Ce fut aussi un motif très-diffé-
 » rent qui leur fit parcourir plus d'un cli-
 » mat. Démocrite vouloit essayer s'il
 » pourroit une seule fois prendre son sé-
 » rieux : Héraclite, s'il pourroit une seule
 » fois perdre le sien. »

Dans l'*Amour tel qu'il est*, Cinthie,
 mere de Flora, veut préserver sa fille des
 disgraces que l'amour lui a fait éprouver
 à elle-même. Elle emmene Flora habiter
 une maison de campagne. « C'étoit un
 » séjour isolé; mais on y jouissoit en re-
 » pos des trésors & des ornemens de la
 » nature. Elle s'y jouoit & s'y reprodui-
 » soit sous mille formes. Voyez, ma
 » fille, disoit Cinthie à Flora, voyez si
 » jamais Athènes vous offrit un pareil
 » spectacle? A la ville tout est prestige;
 » ici tout est vérité: rien n'y trompe l'ame,
 » ni les regards. Ecoutez le ramage de
 » ces oiseaux: il charmera votre oreille,
 » mais votre cœur n'en doit rien redou-
 » ter. A la ville, à peine l'oreille est fla-
 » tée que déjà le cœur est séduir. »

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

Le sujet de *Mélusine* développe un autre point de la métaphysique du cœur. L'amour embellit tout ; une magicienne change les traits de Lisidor & de Zulia. Ils ne s'en apperçoivent ni l'un ni l'autre, parce que leur cœur n'est point changé.

Tous deux se trompoient, & le danger des Epreuves nous ramènent à nos mœurs présentes. L'auteur y change de ton, & il a toujours soin d'en changer toutes les fois qu'un sujet qu'il veut traiter l'exige : attention rare dans un conteur. C'est cependant l'unique moyen d'éviter la monotonie & de peindre avec vérité.

Nous devons ajouter que l'auteur a une manière de voir & d'écrire qui lui est propre. On le reconnoît, on le distinguera toujours à l'une & à l'autre. Il envisage toujours les objets du côté le plus piquant, & il les peint comme il les envisage. Partout il est à son aise, & se montre supérieur au genre qui l'occupe. L'épigramme s'offre à lui plutôt qu'il ne semble la chercher. Il réveille sans cesse le lecteur par des traits inattendus, & il instruit en paroissant ne vouloir qu'amuser. Ce recueil, enfin, le plus varié qu'un même auteur ait encore mis au jour, doit être recherché par toutes les classes de lecteurs. Cha-

A V R I L. 1769. 129
cun d'eux y trouvera en son particulier de
quoi se satisfaire.

*Voyages & aventures du Chevalier D***.*
A Londres; & se trouve à Paris, chez
Dessain Junior, libraire, quai des Au-
gustins, à la bonne Foi, 1769, 4 vol.
in-12.

Cet ouvrage est divisé en quatre par-
ties. La première contient les voyages de
l'auteur dans les Isles Françaises du Vent
de l'Amérique septentrionale, y compris
les Isles Caraïbes de Saint-Vincent, Sain-
te Lucie & la Dominique, & dans celle de
Saint-Thomas, appartenante aux Danois;
la seconde, ceux qu'il a faits aux Isles
Antilles Françaises sous le vent de l'A-
mérique septentrionale, à la Havane, ca-
pitale de l'Isle de Cuba, & à Porto-Rico,
appartenant aux Espagnols; à San - Jago
de la Vega, capitale de la Jamaïque, &
à Port - Royal, appartenant aux Anglois,
& son second voyage à la Martinique.
Les voyages à la Barbade, à la Grenade,
à Caraçao, à Cayenne, à Surinam & à
Lisbonne forment la troisième partie; &
ceux au Port de Paix, à la Havane, au
Cap François, à l'Ancien & au Nouveau

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Mexique , à la Louisiane & au Canada , remplissent la quatrième partie.

Nous avons la description de tous ces pays où M. le chevalier de *** a voyagé , dans des livres estimés ; mais ceux qui ont fait cette description l'ont écrite d'après des mémoires qui n'ont pas toujours été l'ouvrage de personnes éclairées en état de raconter ce qu'elles ont vu ; de façon que les auteurs qui ont travaillé d'après ces mémoires ont pu , en se trompant , tromper le Public , qu'ils vouloient instruire. Ce n'est point ce qu'on doit craindre en lisant l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur a vu ce qu'il décrit , & on peut compter sur la fidélité & l'exactitude de ses narrations. Elles contiennent de choses très - piquantes sur les mœurs des habitans & l'histoire naturelle de chaque pays. L'auteur parle de ses aventures qui sont presque toujours galantes , mais qui peuvent intéresser le cœur. Son intention , en les écrivant , a été de faire voir « les dangers que court » une jeunesse inconsidérée , trop tôt livrée à elle-même , ce qui donnera (dit-il) matière à réflexion à ceux qui entreprendront de fournir pareille carrière. »

On trouve encore dans cette composition des histoires des personnes qui ont voyagé avec l'auteur, ou qu'il a rencontrées dans ses voyages. Parmi ces histoires il en est deux, celles de Mlle d'Orbigni & de Milord Tonson qui méritent d'être lues.

Au reste, tout ceci est écrit en forme de mémoires, & il faut convenir que cette forme est plus agréable que celle de la relation.

Si cet ouvrage est goûté, comme on doit le croire, l'auteur donnera ses autres voyages de Guinée, aux Indes, en Egypte & en Turquie.

Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques & la génération des corps organisés, ouvrage traduit de l'Italien de M. l'abbé Spalanzani... & dédié à son altesse M. le prince de Marsan, par M. l'abbé Regley, aumônier de son altesse, avec des notes & des recherches de M. Née'dham sur la nature & la religion, une nouvelle théorie de la terre, & une mesure de la hauteur des Alpes. A Londres, & à Paris chez Lacombe, rue Christine, près la rue Dauphine 1769 : volume in-8° de 664 pages, avec figures. Prix, rel. 6 liv.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage est divisé en deux parties ; nous nous bornerons aujourd'hui à la première dans laquelle on trouve le discours préliminaire du traducteur ; la dissertation de M. Spalanzani & les notes de M. Néeudham ; nous reviendrons à la seconde dans un autre extrait.

Dans le discours préliminaire M. l'abbé Regley passe en revue toutes les découvertes microscopiques qui ont été faites par les Lewenhoeck , les Hoftsocker , les Swamerdam , les Baker , les Malpighi &c. » Il semble , dit-il , que l'homme » peu content de la classe mitoyenne dans » laquelle la nature l'a placé , ait voulu » rapprocher ces deux extrêmes de la » petitesse & de l'éloignement. D'un » côté le télescope soumet à ses regards » ces masses énormes , solides ou enflammées qui roulent & se balancent dans les airs. De l'autre , le microscope lui dévoile ces particules imperceptibles & presque élémentaires qui entrent dans la composition des corps ». Il nous donne ensuite le détail des découvertes de nos plus habiles observateurs. Une eau dans laquelle on a fait infuser des grains de poivre , a fourni des animaux qui ont autour d'eux une frange avec de longues soies en forme de queue , & dont la lon-

gueur réelle n'égalait que le diamètre d'un cheveu. Il y a dans les eaux de foin, de froment, d'avoine, de paille, &c. des animaux ovales & semblables à des œufs de fourmi. Baker a vu des serpens sur l'écume de l'eau de foin : il a conservé dans de la colle de farine aigrie des anguilles, auxquelles le microscope solaire donnoit jusqu'à deux pouces de diamètre, & dont on distinguoit les viscères. Joblot a aperçu dans une infusion de citron un animal qui avoit sur le dos la figure d'un satyre. Lewenhoeck a découvert dans la matière gluante qui est sous les eaux croupies, des animaux à deux & à quatre roues armées de dents qui sortent de leur tête, & tournent circulairement comme sur un essieu.

Le pou, dont la vue fait horreur, s'embellit au microscope, on y voit le battement régulier de son pouls, son sucoir est 700 fois plus délié qu'un cheveu. La puce a des écailles du plus beau poli, placées avec beaucoup d'ordre & de régularité. Le cousin a sur la queue des plumes de la plus grande beauté, & sur les aîles un brillant & long falbala. » La mouche pré-
» sente au microscope des richesses qui
» étonnent, un luxe qui éblouit ; sa tête

134 MERCURE DE FRANCE.

» est ornée de diamans ; son corps est
» tout couvert de lames brillantes , elle
» a de longues soies & un plumage écla-
» tant : un cercle argenté environne ses
» yeux ; sa trompe est affilée de maniere
» qu'elle lui donne la double propriété
» de trancher les fruits & d'en pomper
» les sucs ».

Les écailles des poissons ont de petites lames qui marquent leur âge. La peau de l'homme a des écailles qui la couvrent & qui peut-être sont la cause de sa blancheur ; le microscope nous montre ses cinq pans , & la maniere dont les écailles anticipent les unes sur les autres. Leuwenhoeck y a compté 144 millions de pores sur un pied quarré. » A quel point
» la nature n'a-t-elle pas porté la ténui-
» té des parties du sang ! Lewenhoeck &
» Jurin ont calculé 160 de ces globules ,
» placés les uns à côté des autres , éga-
» lant à peine la longueur d'une ligne ;
» ils les ont trouvés mols & flexibles dans
» un état de santé , mais durs & roides
» dans nos maladies ; on voit sa circula-
» tion , les alternatives qu'éprouvent ses
» globules en passant d'un grand vaisseau
» dans un plus petit , leurs collisions &
» jusqu'à la forme ovale qu'ils sont for-
» cés de prendre pour y entrer.

Il y a dans ce discours des choses fort intéressantes & qui répandent un grand jour sur toutes les découvertes microscopiques. Le but de M. l'abbé Regley paroît avoir été de donner un précis des choses propres à nous mettre sur la voie de saisir le mécanisme de la nature dans la génération des corps organisés, tant dans le regne animal que dans le regne végétal. C'est sans doute dans cette vue qu'il cite les fameuses observations de Harvey sur les daims & les biches du parc de Charles premier, Roi d'Angleterre, la découverte des organes des plantes, & les figures constantes qu'affectent les sels des végétaux & des minéraux examinés avec le microscope. Il rappelle la folie de ceux qui ont cru y appercevoir la matiere subtile de Descartes & les émanations de l'aimant ; il n'oublie pas non plus l'extravagance de ces observateurs qui ont prétendu démêler dans chaque animal microscopique le penchant & le caractère de l'espèce, dans le chien la vigueur & la force ; dans le lièvre, la foiblesse & la crainte ; dans le coq, le feu, la vivacité, l'audace. » N'a-t-on pas vu Lewenhoeck s'y méprendre, appeller ses voisins & leur montrer avec enthousiasme les entrailles d'un béliet,

136 MERCURE DE FRANCE.

» où de jeunes brebis ne marchent qu'en
» troupe, & suivent timidement leur
» conducteur comme celles qui broutent
» l'herbe de nos campagnes? Contentons-
» nous, dit M. l'abbé Regley, de por-
» ter nos regards sur les objets que le mi-
» croscope nous rend sensibles, & soyons
» assez sages pour ne point nous élan-
» cer au delà..... N'est-ce pas assez pour
» nous de croire que nous nous sommes
» avancés jusques sur les bords de ce bas-
» sin où la nature travaille à la première
» formation des corps, & que nous y
» avons vu nager l'homme & les ani-
» maux? Si cette vérité nous reste, elle
» doit nous suffire ».

La Dissertation de M. Spalanzani a pour objet de combattre le système des forces plastiques qui vient d'être renouvelé par MM. de Buffon & Néeudham. l'auteur commence par examiner l'instinct & les loix que suivent les animalcules microscopiques, & toutes les formes de ceux que nous donnent les infusions des chairs & des graines. Dans une infusion de graine de citrouille, il a vu des animalcules s'élaner en tout sens, suivre une ligne droite, ou s'agiter circulairement, tourner sur eux-mêmes, & se jeter avec avidité sur de petits morceaux de

matiere: leur forme approchoit de l'ovale, excepté un petit bec crochu, & leurs viscères n'étoient autre chose qu'un amas de vésicules rondes & transparentes.

Les animalcules de l'infusion de petite camomille avoient plus de volume, & une plus grande quantité de globules. Il y en avoit de même dans ceux qu'ont donnés la patience, le bled de Turquie & le froment. M. Spalanzani jeta dans l'infusion quelques gouttes d'urine pour déchirer la pellicule qui leur servoit d'enveloppe, & voir les globules à découvert. Tous les animaux périrent dans des convulsions étranges & ne présentèrent plus qu'un assemblage de petits grains sortis de leur gousse; mais ce qui surprit beaucoup notre observateur, ce fut d'appercevoir que chacun de ces êtres, qu'il appelle animaux, acquéroit une couronne de filets ou petits points allongés, semblables à des rayons qui divergent du centre à la circonférence: souvent leur mouvement ne duroit qu'autant de tems que leur organisation se trouvoit dérangée par les sels corrosifs de l'urine.

Ces petits animaux avoient sans doute un mouvement spontané; on les a vus éviter avec beaucoup d'adresse les obstacles qui se rencontroient dans leur route,

138 MERCURE DE FRANCE.

s'éviter entr'eux , ne jamais se heurter malgré leur nombre , s'observer avec l'œil , becqueter doucement les parcelles des végétaux , se réunir lorsque le fluide diminueoit , passer du repos à un mouvement rapide , nager contre l'effort du courant , & changer brusquement de direction , sans y être portés par aucune impulsion étrangere. L'auteur a observé que ces animaux ne se montrent jamais en hiver , à moins que l'athmosphere de la chambre ne soit plus tempérée que l'air du dehors. Ils ont besoin , pour paroître , d'un certain degré de chaleur ; mais une fois nés , on peut les exposer à toute la violence du froid.

M. *Needham* veut qu'il y ait une force végétative intérieure qui agit en tout tems sur chaque point de la matiere , & qu'il suffit , pour l'apparition des êtres microscopiques , d'exciter cette force , sans cependant lui laisser prendre la route de la végétation ordinaire , afin de la rappeler ensuite à la végétation vitale. Les êtres microscopiques se conforment toujours à la décomposition de la substance infusée ; ils se propagent par division , & naissent souvent par une espèce d'accouchement. Les plus grands diminuent en se partageant , & les petits se divisent jusqu'à

une disparition totale; mais les petits, au lieu d'aggrandir leur volume en prenant quelque nourriture, sont toujours les premiers à disparaître. Lorsque ces êtres se divisent, ce n'est que pour passer alternativement d'un état de végétation à un état de vitalité parfaite; c'est assez mal-à-propos que l'on veut les classer dans le rang des animaux; il est prouvé qu'ils ne se changent jamais en moucheron ni en chrysalides, comme les insectes, & qu'ils ne meurent jamais comme eux d'une mort naturelle.

Nous ne donnons ici qu'une esquisse du système de Monsieur *Néedham*. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails de ces raisonnemens philosophiques & profonds. Nous terminerons cet extrait par la sage réflexion de M. l'abbé Regley, qui ne paroît pas lui-même adopter cette opinion. « On sent
 » bien, dit-il, qu'il ne s'agit ici que d'un
 » système; & que tout système n'enlève
 » pas nécessairement les suffrages. La na-
 » ture ne nous trompe jamais sur les ef-
 » fets; ce sont toujours les causes qui
 » nous égarent. Peut-être que la Divini-
 » té, qui a si bien caché le jeu de la grande
 » machine de l'Univers, s'amuse des ef-
 » forts que nous faisons pour en connoître

140 **MERCURE DE FRANCE.**

» tre les ressorts secrets , & rit de nos re-
» reuts. Mais erreur ou vérité , cela nous
» occupe , & nous y mettons de l'import-
» tance. »

L'Isle de Robinson Crusœ, extrait de l'Anglois ; par M. de Montreille.

Cet ouvrage , annoncé l'année dernière avec éloge , & qui ne se trouvoit alors que chez Desaint , libr. rue du Foin , se trouvera encore aujourd'hui chez Brécas , rue St Jacques ; le Jay , quai de Gèvres , & au Palais-Royal.

Sermons pour l'Avent & le Carême ; par M. Jaquin , chapelain de la cathédrale d'Amiens , des académies royales de Rouen & de Metz , & honoraire de la société royale d'Arras. A Paris , chez Desaint , libraire , rue du Foin , la première porte cochère à droite , en entrant par la rue St Jacques , in - 12. 2 volumes.

Quelques-uns des sermons que contient ce recueil n'ont pas été prêchés ; une poitrine foible , une voix peu étendue forcèrent de bonne heure M. Jaquin à renoncer au ministère de la parole. Il avoit été élevé dans un séminaire , où la règle

obligeoit tous les aspirans au sacerdoce à reciter chaque année un sermon ; elle leur permettoit de les prendre dans les recueils imprimés ; il préféra de composer les siens ; aussi - tôt qu'il en eut une certaine quantité , il commença à prêcher ; lorsque sa santé l'obligea de cesser , il entreprit un ouvrage considérable sous le titre de *l'Esprit de la Religion* qui l'occupe encore. Ses discours sont écrits avec simplicité , avec clarté , & remplis d'oraison.

Histoire littéraire des Femmes françoises , ou lettres historiques & critiques contenant un précis de la vie & une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature françoise ; par une société de gens de lettres.

Quid femina posset. VIRG. Œnéid.

A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine ; 5 vol. *grand in-8°*. de plus de 600 pag. chacun. Prix rel. 25 liv.

Cette collection précieuse , une des plus intéressantes que la littérature françoise ait encore produites , renferme l'histoire littéraire des femmes françoises , &

142 MERCURE DE FRANCE.

contient tout ce que la délicatesse de leur goût & leurs talens agréables leur ont fait écrire de plus intéressant. On ne pouvoit exposer dans un jour plus favorable les agrémens de leur esprit. Nous ferons connoître plus au long cette collection qui tient lieu de plus de deux mille volumes par des analyses bien faites de tous les ouvrages des femmes, dont on retrouvera le coloris, la maniere en quelque sorte, le dessein & les traits piquans, dans de nouveaux tableaux refaits & reproduits d'après leurs ingénieuses compositions.

Garrick ou les Acteurs Anglois, ouvrage contenant des observations sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation & le jeu des acteurs, avec des notes historiques & critiques, & des anecdotes sur les différens théâtres de Londres & de Paris, traduit de l'anglois. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine 1769. vol. in. 8°. de 200 pages, broch., 1 liv. 10 s.

Cet ouvrage est amusant & instructif. Il donne l'idée des talens convenables à un bon acteur. On y trouve aussi beaucoup de traits, d'anecdotes & de notes

A V R I L. 1769. 143.
curieuses. Nous en parlerons plus en détail.

Ne pouvant placer dans ce volume le compte que nous nous proposons de rendre du nouveau poëme des Saisons, par M. de S. L., nous croyons au moins faire plaisir à nos lecteurs de rapporter à ce sujet l'extrait d'une lettre de M. de Voltaire à M. de la Harpe.

A Ferney, ce 10 Mars 1769.

« L'ouvrage de M. de St Lambert me
» paroît à plusieurs égards fort au-dessus
» du siècle où nous sommes. Il y a de l'i-
» magination dans l'expression, du tour,
» de l'harmonie, des portraits attendris-
» sans & de la hauteur dans la façon de
» penser; mais les Parisiens sont-ils capa-
» bles de goûter le mérite de ce poëme ?
» Ils ne connoissent les quatre saisons que
» par celle du bal, celle des tuileries,
» celle des vacances du parlement, &
» celle où l'on va jouer aux cartes à deux
» lieues de Paris, au coin du feu, dans une
» maison de campagne. Pour moi, qui
» suis un bon laboureur, je pense à la St
» Lambert. »

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

DARDANUS , que l'académie royale de musique a repris plusieurs fois depuis un très-petit nombre d'années , n'en a pas été reçu du Public avec moins de plaisir à cette reprise. Poëme , musique , ballets , exécution , tout concourt à l'effet général de cet excellent ouvrage , vû trop souvent & admiré depuis trop long - tems pour avoir besoin d'être analysé. On n'ignore pas que les paroles dans lesquelles on trouve l'énergie de Corneille & les graces de Quinault , sont de la Briere , & la musique de Rameau ; ces noms valent tous les éloges , & nous nous restreignons à ceux que méritent d'abord les Directeurs pour le soin qu'ils ont apporté à la reprise de cet opéra , & à ceux que nous devons aux talens des acteurs qui l'ont exécuté. M. Legros a chanté aux trois dernières représentations le rôle de Dardanus avec le succès qu'il est accoutumé d'éprouver. M. Larrivée a rendu avec énergie ceux d'Ismenor & de Teucer. M. Gelin a joué avec beaucoup de

de noblesse celui d'Antenor; mais les suffrages se sont réunis sur Mlle Arnoult, qui a rendu celui d'Iphise avec tout le sentiment que cette excellente actrice est capable de faire éprouver.

La danse, pour cette fois, n'a pas fait seule le succès de l'opéra que nous venons d'annoncer, mais elle y a beaucoup contribué. M. Lany a dessiné les ballets du premier & du cinquième acte, qui ont été très-applaudis. M. Laval, celui du second; & M. Vestris, ceux du troisième & du quatrième, qui ont paru très-ingénieux. Il a dansé, ainsi que Mlle Heinel, avec beaucoup de noblesse; Mlle Guimard, avec grace; Mlle Alard, avec légèreté; & l'on a donné de justes applaudissemens au talent distingué de M. Gardel, ainsi qu'à MM. Malter, Riviere & Dupré. Mesdemoiselles Mion, Dervieux, Duperrai & Audinot, font chaque jour de nouveaux progrès.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a remis sur ce théâtre, pendant le carnaval, *le Bourgeois gentilhomme*, dont les représentations ont eu le plus grand succès. Le naturel inimitable de M. Pré-

I. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ville y a beaucoup contribué. Le ballet, de la composition de M. des Hayes, maître des ballets de la comédie, différent de ceux donnés dans la même comédie à la cour, a beaucoup réussi, & a été trouvé très-ingénieux & très-plaisant.

On a repris enfin le *Siège de Calais*, qui a reçu du Public le même accueil que dans sa nouveauté. Cet ouvrage a excité beaucoup d'enthousiasme & beaucoup de critiques. La vérité est entre les deux extrêmes. C'est au tems à l'établir ; mais nous ne nous refuserons point au plaisir d'assurer que quel que soit le sort de cette tragédie, le dévouement du second acte, le rôle d'Harcourt au cinquième, le retour des dévoués au quatrième, seront des beautés dans tous les tems & feront honneur aux talens dramatiques de l'auteur. On peut dire de lui, & cette application n'est pas faite pour lui déplaire, ce que l'académie disoit de l'auteur du *Cid*, la seule pièce de théâtre qui ait eu autant de succès que le siège de Calais ; *si l'auteur ne doit pas tout à son génie, il ne doit pas tout à son bonheur.*

L'ouvrage a été d'ailleurs très-bien joué. MM. Brizard & Molé ont rempli les rôles de Saint-Pierre & d'Harcourt

comme ils méritoient de l'être. Mlle Du-bois a été applaudie dans celui d'Aliénor, & M. le Kain dans celui d'Edouard.

Avant la reprise du siège de Calais, Mad. Vestris a débuté dans le comique par les rôles de Célimene dans le Misanthrope, de la Marquise dans la surprise de l'Amour, de Nanine & de Mélanide. On a cru remarquer que l'habitude du tragique, qu'elle étudie depuis long-tems, avoit mis un peu de lenteur dans son débit; mais on y a retrouvé l'intelligence & la noblesse qui la caractérisent; c'est dans la Surprise de l'Amour qu'elle a fait le plus de plaisir.

M. d'Auberval a prononcé le compliment de clôture.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE *Mal Entendu*, canevas en trois actes que le théâtre italien a donné le vendredy, 10 Février, est un canevas françois & italien, mêlé de scènes écrites, & qui n'a point été imprimé. Un jeune homme a vu dans un bal une jeune personne dont il est devenu amoureux, & cette passion subite le porte à refuser le parti que son

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

pere lui propose , & avec lequel il avoit déjà pris des engagements ; mais heureusement l'objet de son amour & celui du choix de son pere est le même , & tout se passe à la satisfaction commune. Le sujet de cette pièce , qui a plus d'une fois été employé sur le théâtre , ne peut offrir des situations bien neuves & bien intéressantes ; mais si M. de Pleinchêne , qui est l'auteur de cet ouvrage , n'a voulu , comme il y a toute apparence , que rassembler quelques scènes plaisantes , il a très-bien réussi ; car plusieurs ont paru pleines de comique & de gaieté , & même auroient pu réussir dans un tems où la comédie proprement dite avoit encore des partisans à la comédie italienne.

Sur le même théâtre , le Sr Guilminor , acteur estimé en province , a debuté cependant sans succès dans les roles de Colas des Chasseurs & la Laitiere , & de M. Tue dans *On ne s'avise jamais de tout*. M. Desforges a continué son debut comme il l'avoit commencé , c'est-à-dire avec applaudissement ; & son état n'étant point encore décidé , il a adressé cette ingénieuse fable au supérieur qui doit décider de son sort.

*A M. le Maréchal - Duc de Richelieu ,
Pair de France , premier Gentilhomme
de la Chambre.*

LA VOLIERE. Fable.

UN grand seigneur avoit une voliere ,
Mille oiseaux rassemblés y recevoient ses loix ;
Et le flambeau du goût lui prêtant sa lumiere
L'avoit éclairé dans son choix.
Ils avoient chacun leur ramage
Et leurs talens étoient divers.
Chaque jour à leur maître ils en offroient l'hommage ,
Le zèle animoit leurs concerts ,
Des plus tendres accords ils remplissoient les airs.
Cette cage formoit le plus doux des spectacles.
Arbitre de leurs jeux , il les guidait en tout ,
Et ses avis étoient autant d'oracles
Inspirés par le dieu du goût.
Les heureux habitans de l'aimable voliere
Avoient bien des admirateurs ,
Leurs accens attiroient la ville toute entiere.
« Voyez , disoient les spectateurs :
» Quels sons mélodieux ! cette douce harmonie
» Jusqu'au fond de nos cœurs porte la volupté.
» Quel accord dans ces jeux ! quelle variété !
» Du maître de ces lieux tout nous peint le génie ;

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

« Aux chants de ces oiseaux son ame s'est unie ,
« Et c'est lui qui , par eux , charme & ravit nos
« sens. »

Des esprits enchantés tel étoit le langage ;
Les citoyens reconnoissans
Offroient à nos oiseaux le prix de leurs accens ,
Et par les grilles de la cage
Leur jettoient à l'envi des bonbons , des gâteaux ,
Pour les encourager par ces petits cadeaux ,
Et récompenser leur ramage.

Un jeune oiseau charmé de leurs accords
Ne quittoit point la cage , & pour mieux les entendre

Chaque jour à la grille il venoit se suspendre :
Là , d'un œil attentif suivant tous leurs efforts :

« Si je pouvois , disoit-il en lui-même ,
« De leur aimable maître amuser les loisirs ,
« Que mon bonheur seroit extrême ,
« Comme eux je sens bien que je l'aime ,
« Ne puis-je travailler comme eux à ses plaisirs. »

Enfin le maître un jour , au gré de ses desirs ,
Ordonna que pour lui la cage fût ouverte.

Quel moment ! . . son cœur bat . . vingt fois en
chancelant ,

Il approche , & vingt fois il recule en tremblant .

A ses regards s'il voit la gloire offerte ,
Il craint en même tems de courir à sa perte ;
Le zèle enfin l'emporte , & sa bouillante ardeur
Du péril à ses yeux dérobe la grandeur ,

D'une aîle moins timide il vole dans la cage ,
 La troupe des oiseaux l'excite, l'encourage ,
 Et bientôt plus audacieux ,
 A leurs concerts harmonieux
 Il cherche à mêler son ramage ;
 Avec peine sa voix seconçoit les transports ;
 Mais en faveur de son jeune âge
 On lui sçût gré de ses premiers efforts.
 L'indulgente assemblée espéra que l'usage
 De son foible gosier formeroit les ressorts.
 Que devint cet oiseau ? son sort est un mystere
 Qu'on n'a point encor pénétré ;
 C'est par vous seul qu'il peut être assuré ,
 Vous , de tous les talens le soutien & le pere ,
 Ami de tous les arts , souverain éclairé
 De la trop heureuse voliere.
 Du jeune oiseau , si la timide voix
 N'a pas encore acquis sa force toute entiere ,
 Daignez le soumettre à vos loix.
 Cet oiseau qui ne pouvoit rendre
 Que de foibles accens & des sons imparfaits
 Pour célébrer son maître & chanter ses bienfaits
 Sçaura bientôt se faire entendre.

Par M. Desforges.

Les comédiens Italiens , toujours em-
 pressés de mériter par de nouvelles preu-
 ves de leur zèle l'accueil qu'ils reçoivent

G iv

du Public, ont redoublé leurs soins pour terminer l'année par une nouveauté qu'ils prévoyoit ne pouvoir manquer de plaire au Public, & leurs efforts ont réussi. *Le Déserteur*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, a réuni à la deuxième représentation, les suffrages qui paroissent avoir été partagés à la première. L'intérêt que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la représentation de ce drame lyrique, a fait oublier les défauts légers qu'on avoit pu lui reprocher. Le sentiment désarme facilement la critique, & les armes tombent toujours des mains du censeur, lorsque les larmes coulent de ses yeux. En attendant que l'impression nous mette à portée de rendre compte de cette pièce intéressante; nous rendrons justice aux talens des acteurs qui l'ont représentée. Madame Laruelle & M. Caillet ont rendu leurs rôles avec le pathétique simple qui convient au sujet; M. Trial a rendu un rôle de Niais avec beaucoup de naïveté; & M. Clerval a sur-tout joué celui d'un Dragon avec une vérité & une gaieté grivoise qui a beaucoup contribué au succès de la pièce. Les paroles sont de M. Sedaine, & la musique de M. de Monsigni; l'un & l'autre également

du Public, ont redoublé leurs soins pour terminer l'année par une nouveauté qu'ils prévoyaient ne pouvoir manquer de plaire au Public, & leurs efforts ont réussi. *Le Déserteur*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, a réuni à la deuxième représentation, les suffrages qui paroissent avoir été partagés à la première. L'intérêt que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la représentation de ce drame lyrique, a fait oublier les défauts légers qu'on avoit pu lui reprocher. Le sentiment désarme facilement la critique, & les armes tombent toujours des mains du censeur, lorsque les larmes coulent de ses yeux. En attendant que l'impression nous mette à portée de rendre compte de cette pièce intéressante, nous rendrons justice aux talens des acteurs qui l'ont représentée. Madame Laruelle & M. Caillet ont rendu leurs rôles avec le pathétique simple qui convient au sujet; M. Trial a rendu un rôle de Niais avec beaucoup de naïveté; & M. Clerval a sur-tout joué celui d'un Dragon avec une vérité & une gaieté grivoise qui a beaucoup contribué au succès de la pièce. Les paroles sont de M. Sedaine, & la musique de M. de Monsigny; l'un & l'autre également

connus par l'union de leurs talens , de leurs productions & de leurs succès.

Selon l'usage établi, le théâtre italien a fait sa clôture par un compliment ; c'est comme le dit l'auteur lui-même , une tâche qui devient chaque jour plus pénible , & qui seroit encore plus difficile à remplir si l'on en ôtoit les mots de *zèle* & d'*indulgence* , de *langage du cœur* & de *reconnoissance* , &c. Le seul moyen d'y mettre de la variété , c'est de rappeler au Public les pièces qu'il a accueillies pendant l'année , & c'est le parti qu'a pris M. Anséaume. Il fait ressouvenir du mariage caché & d'Abdolonime qu'on auroit pu oublier ; mais ce n'est pas dans la même crainte qu'il rappelle le Huron & Lucile.

AIR : Quand le péril est agréable.

Ces deux enfans des mêmes peres
Ont eu le sort le plus heureux ,
Puissent-ils au gré de nos vœux
Avoir beaucoup de freres.

M. Clerval qui , pendant tout le compliment , a soutenu le ton grivois de son rôle dans le déserteur , sollicite la bienveillance du Public pour cette pièce.

G v

AIR : *Et j'y pris bien du plaisir.*

Dans la dernière disgrâce
Plongé par excès d'amour ,
Le déserteur a sa grace ,
Confirmez-la dans ce jour :
Pour ceux que l'amour égare ,
Les cœurs sont toujours ouverts ;
Que votre bonté répare
Tous les maux qu'il a soufferts.

Le compliment ne pouvoit finir d'une manière plus intéressante que par ces vers recités par l'actrice qui fait éprouver le plus d'intérêt. Madame Laruelle les adresse au Public , & lui dit :

Parmi nous la muse lyrique ,
Humble dans son début , n'osoit prendre l'essor ;
Aux jeux de la scène comique
Tout son art se bornoit encor.
Ces jeux sembloient vous satisfaire ,
Mais ne nous satisfaisoient pas ;
Car l'ambition de vous plaire
Croît & redouble à chaque pas ;
C'est en nous un desir qui jamais ne repose ;
S'il va trop loin , s'il nous expose ,
Messieurs, je vous le dis tous bas ,
Vous en êtes un peu la cause ;

Des succès nous ont fait prévoir,
 D'autres succès encor possibles,
 Vous nous portiez des cœurs sensibles
 Et nous avons cherché l'art de les émouvoir :
 Quel plaisir de voir dans les loges
 De beaux yeux se mouiller de pleurs ;
 C'est le vrai suffrage des cœurs,
 Et c'est le plus doux des éloges.
 Avec cette émulation
 Par qui le talent se déploie
 De la douleur & de la joie
 Nous avons essayé la double illusion
 Dans le Huron & dans Lucile.
 D'heureux talens nous ont secondés à souhait ;
 Dans Alexis nous avons fait
 D'un contraste plus fort l'essai plus difficile.
 Varier vos plaisirs pour les renouveler,
 Voilà notre méthode, elle est un peu hardie ;
 Mais c'est ce qu'on peut appeller
 Le secret de la comédie.
 Nous vous le confions, daignez nous rassurer,
 Et du zèle qui nous inspire,
 Laissez-nous encore espérer
 De réunir pour vous au doux plaisir de rire
 Le plaisir plus doux de pleurer.

Le compliment finit par un chœur général.
 Il est de M. Anséaume, secrétaire de

G vj

la comédie italienne , & a été fort applaudi.

Les Comédiens Italiens ont donné un exemple de reconnoissance & de sentiment , qui doit être rapporté. Ils ont fait un règlement par lequel , dans la vue de récompenser & d'encourager les talens distingués qui ont contribué à la gloire & au succès de leur Théâtre , ils ont accordé deux pensions viagères de huit cens livres chacune. La première de ces pensions a été donnée à M. Favart , Poète célèbre & auteur d'un grand nombre de pièces agréables ; la seconde a été donnée à M. Duni , illustre Compositeur de Musique.

Les applaudissemens bien mérités que réunit aujourd'hui la partie du chant au Théâtre Italien , ne sçauroient empêcher le tribut de reconnoissance due par le public , toujours juste , à un autre genre énervé par le découragement des Auteurs. Il est plus commode d'affervir son génie à celui d'un musicien habile , presque toujours sûr de réussir , que de courir les hazards de rivalité avec les Delisle , les Boissi , les Marivaux. Cette branche que nous avons vu à regret si négligée sur la scène Italienne , va faire à la clôture du Thêâ-

tre une perte réelle. Madame Riviere, connue par les charmes d'une danse vive & légère, & par l'heureux don d'exprimer naturellement les rôles si honnêtes d'Angelique dans la Mere Confidente, & de Mélite dans la nouvelle Ecole des femmes, vient de demander sa retraite. Quelque célébrité qu'elle ait acquise par ses talens, elle est devenue plus digne d'éloges par des mœurs irréprochables, unies à tout ce qu'il falloit d'agréemens pour la faire aimer & respecter.

FOIRÉ SAINT-GERMAIN.

ON a été s'amuser aux *Comédiens de bois* dont le sieur Audinot étoit le *compere*. Ces petites Marionnettes parodioient quelques acteurs connus, & le spectateur entendoit à demi-mot la critique qui faisoit rire sans nuire aux talens que l'on aime & que l'on admire. Des enfans aimables & intelligens ont fait, par leur Pantomime, le principal agrément de ce spectacle.

Les Fêtes Foraines des sieurs Ruggieri ont attiré beaucoup de monde. On a vu avec plaisir l'ordonnance de ce lieu d'af-

158 MERCURE DE FRANCE.

semblée, consistant en une grande Salle de forme ovale, environnée de gradins, accompagnée de Salons, & de deux galeries, l'une au-dessus de l'autre; d'où l'on voyoit les danses & les spectateurs. Une illumination bien variée & bien distribuée, des ornemens galans, des glaces multipliées & ornées de peintures; des cafés, de petites boutiques garnies de bijoux & de tableaux, une musique répandue dans les Salles où l'on pouvoit danser; tout donnoit à ce Spectacle un air de fête & d'enchantement.

Bison ou Beuf bossu. Cet animal étoit aux yeux des Naturalistes ce que la Foire offroit de plus curieux. Le Bison ressemble au bœuf ordinaire, pour la forme principale du corps & pour la grandeur; au cheval & au Lion pour la crinière. Son corps est couvert d'une espèce de laine roussâtre, & le col, les épaules & le dessus de la gorge, sont garnis de poils très-longs. Ceux de son col se recourbent sur la tête & lui forment une sorte de bonnet. Son dos est chargé d'une bosse, assez semblable à celle du chameau. Sa tête est courte, ses yeux sont grands, ardens, menaçans; son front est large. Il a les cornes pointues & recourbées, fort éloi-

gnées l'une de l'autre , la langue rude , longue & noire , dont il forme une espèce de crochet pour haper ce qui se présente à lui. On prétend que cet animal est indomptable ; & quoique sur des jambes très-courtes , il est plus prompt à la course que le Taureau domestique. Celui qu'on voyoit à la Foire , vient des Déserts de l'Amérique , où cette espèce est fort commune ; il peut avoir cinq ans. Il a dix pieds de long , six & demi de haut par devant , y compris sa bosse , & quatre pieds & demi par derrière. On assure qu'il pèse dix-huit cents , & qu'il mange par jour 50 livres de foin & 12 liv. de pain. Cet animal , dit M. Bomare , peut être regardé comme une variété de l'Aurochs qui est le Taureau sauvage ; & cette bosse du Bison , ainsi que celle de toutes les espèces de bœufs bossus , n'est qu'une excroissance , une espèce de loupe , un morceau de chair tendre. Il y a de ces bosses qui pèsent jusqu'à 40 ou 50 livres. Voyez le *Dictionnaire d'Histoire Naturelle* , par M. Valmont de Bomare , chez Lacombe libraire rue Christine.



I.

Ecole Royale Vétérinaire de Paris.

LE 28 Février , un nouveau concours , dont l'objet a été les muscles du cheval considérés en général & en particulier , a prouvé tout le zèle des élèves de l'école royale vétérinaire de Paris , & l'ardeur avec laquelle ils se livrent à l'étude de l'art qu'ils doivent embrasser. M. Bertin , ministre & secrétaire d'état , a présidé à cette séance , qui a été honorée de la présence de plusieurs personnes de considération.

Dix élèves ont été entendus ; ce sont les Sieurs Godin , maréchal de logis du régiment dragons d'Autichamps ; Planrier , dragon de la légion de Hainault ; Weber , entretenu par S. A. E. de Saxe ; Lacueille , du Périgord ; Lamaniere , Maillard & Garnier , tous trois de la généralité d'Amiens ; Genson , entretenu par l'Ecole Royale militaire ; Genson , par M. Poullietier de Périgny , Bruyere , par M. l'intendant de Dombes.

A V R I L. 1769. 161

L'assemblée a témoigné la plus grande surprise de la précision avec laquelle chacun d'eux a démontré celles des parties qui lui sont échues par le sort ; néanmoins elle a jugé que les Sieurs Weber & Godin méritoient le prix , qui a été délivré à ce dernier , le Sieur Weber étant plus que satisfait de l'honneur qu'il s'étoit acquis ; les Sieurs Maillard , Lacueille , Plantier & Lamaniere ont obtenus l'*accessit*. Les applaudissemens donnés aux autres en exciteront sûrement de plus en plus l'émulation.

I I.

Ecole royale vétérinaire de Lyon.

Le jeudi 2 Mars , les élèves de l'école royale vétérinaire de Lyon , au nombre de sept , furent admis à un concours dont l'objet fut l'hippostéologie & la myologie du cheval ; M. l'intendant y présida.

Ces élèves sont les nommés Arnaud , de la généralité de Lyon ; Damalix & Arquinet , de la province de Franche-Comté ; Laborde & Leger , de la généralité de Bordeaux ; Parisot , du Canton de Berne , & Contier , chef de forge , entretenu par l'école.

Plusieurs des plus célèbres chirurgiens

162 MERCURE DE FRANCE.

de cette ville ont assisté à cette séance , & ont jugé eux-mêmes des efforts des élèves.

Les nommés Laborde , Damalix, Con-
sier & Arnaud ont également mérité le
prix ; le sort en a favorisé le premier.

L'*accessit* a été accordé aux nommés
Leger & Arnaud.

L'assemblée a paru très-satisfaite , &
il paroît que les deux écoles vétérinaires
dûes à un ministre qui n'est animé que du
bien général, se disputent à l'envi l'hon-
neur d'obtenir les suffrages du Public ,
soit dans ces sortes de concours , soit dans
le traitement des maladies des animaux
qui sont l'objet de leurs études.

I I I.

Vienne.

La société économique de la Basse Au-
triche , établie sous les auspices de l'Impé-
ratrice Reine , propose un prix extraordi-
naire de 50 ducats pour le meilleur ou-
vrage sur ce sujet : *Quels sont les moyens
les meilleurs & les plus prompts de parta-
ger & d'améliorer les communes de la Basse-
Autriche , eu égard à la situation , à la
qualité du sol & au plus grand avantage*

A V R I L. 1769. 163
de l'agriculture ? La même société propose un pareil prix extraordinaire qui sera accordé par Sa Majesté Impériale & Royale pour le meilleur ouvrage sur ce sujet : *De quelle maniere on peut le plus efficacement rétablir la culture des vignobles de la Basse - Autriche négligés en partie ; en faisant cependant bien attention aux côteaux & aux terrains qui sont propres à la meilleure qualité de vignes , & sans préjudicier à l'agriculture ni aux pâturages des bestiaux.*

I V.

Laubach.

La société royale d'agriculture & des arts , établie en cette ville , propose pour sujet du prix qu'elle distribuera cette année les trois questions suivantes : 1°. *Si l'on peut espérer ou non l'avancement & l'augmentation de l'agriculture , des arts & manufactures , & le maintien d'une sûre & bonne police , dans un pays où souvent tel territoire à portée du domaine seigneurial est sujet à d'autres juridictions supérieures qui en sont éloignées d'une journée , & où d'ailleurs on compte quelquefois dans un village autant de juridictions qu'il s'y*

164 MERCURE DE FRANCE.

trouve de maisons : 2°. De quelle maniere on pourroit le plus aisément & le plus promptement parvenir à faire des échanges de semblables territoires , & à les réunir au domaine le plus voisin de leur supérieur principal ? 3°. De quelle maniere & par quels moyens on pourroit , après les avoir concentrés , les maintenir pour toujours dans cet état. Le prix ordinaire n'est que de trente-six ducats ; mais la société y en ajoutera cinquante , en considération de l'importance de ces questions.

A R T S.

G R A V U R E.

L'homme condamné au travail. Estampe d'environ 22 pouces de haut sur 16 de large , gravée par S. H. Thomassin , d'après le tableau original de Dominique Feti , qui se voit dans les appartemens du Roi , au Luxembourg. A Paris , chez L. Cars , graveur du Roi , rue S. Jacques , vis-à-vis le Collège du Pleffis , 6 liv.

THOMASSIN mort en 1741 , a gravé dans le plus grand style , & l'estampe que

A V R I L. 1769. 165

nous annonçons est une de ses pièces capitales. On se rappellera en voyant cette belle estampe ce passage de Job : *Homo nascitur ad laborem*, l'homme est né pour le travail. Cette estampe étoit devenue rare parce qu'un amateur en conservoit la planche depuis plus de douze ans sans en faire aucun usage. Cette planche très-bien conservée, a encore toute sa fraîcheur; & les épreuves que M. Cars vient d'en tirer sont de la première beauté.

M U S I Q U E.

I.

Six Sonates pour la harpe avec un accompagnement de violon, *ad libitum*; dédiées à son A. Mgr. le Prince Louis de Rohan, Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg, composées par *Francesco Petrini*, Œuvre I. prix 9 liv. à Paris chez M. Cousineau, Luthier & marchand de musique, & aux adresses ordinaires de musique; à Lyon, chez les marchands de musique.

I I.

Sonates ou pièces de Clavecin, avec accompagnement de violon, *ad libitum*;

166 MERCURE DE FRANCE.

dédiées à Madame Desprez, composées par M. Pouteau, organiste de S. Jacques de la Boucherie, & du Prieuré Royal de S. Martin des Champs. Prix 12 liv. à Paris chez l'Auteur, rue de la Planche-Mibrai à l'Image Notre-Dame, & aux adresses ordinaires; à Lyon chez les freres Legoux place des Cordeliers, & Castaud place de la Comédie.

I I I.

Les petits oiseaux, Ariette avec symphonie, dédiée à Mademoiselle de Sorrel, par M. Greffet; prix 1 liv. 4 sols; à Paris, chez M. Bailleux maître de musique, rue S. Honoré, à la règle d'or.

I V.

Suite des Conseils d'un pere à son fils, sur la Musique.

DE L'HARMONIE.

Cette science est si connue, si développée, tant d'Auteurs en ont écrit, que je ne répéterai point ce qu'on a dit à ce sujet. Il me suffira de dire que nous devons à Pithagore les six premières divisions de la corde dont les trois dernières divisions^{4 5 6} *ut mi sol*, nous donnent l'accord parfait majeur avec leurs consonances. Ces ac-

cord étant composé de deux tierces, l'une majeure, l'autre mineure; la premiere est le principe du ton majeur, & la seconde du ton mineur. On ignore ceux qui ont ajouté au-dessus de la quinte de l'accord parfait majeur, une tierce mineure qui fait la septieme dont les différens arrangements produisent les dissonances majeures. Il y a lieu de présumer qu'on doit la neuvieme & l'accord de quarte & quinte, à la suspension des agrémens dont le chant est susceptible. Les Italiens ont trouvé la septieme diminuée, dont les différens arrangements produisent les dissonances mineures. On leur doit aussi la septieme superflue & la sixte superflue; accords qui ne se renversent point, ainsi que ceux de neuvieme, & de quarte & quinte. Cet abrégé qu'un Compositeur doit entendre renferme toute l'harmonie; il ne s'agit que d'en savoir faire usage, en plaçant chaque accord en conséquence des objets qu'on veut peindre. C'est ce que je tâcherai d'expliquer dans la suite.

Avant de manier l'harmonie, il faut en avoir une parfaite connoissance; plus on la retourne, plus on y découvre de beautés. Ainsi qu'on assemble des fleurs pour former un bouquet brillant, de

168 MERCURE DE FRANCE.

même formez un assemblage d'accords pour peindre les divers sentimens. L'art consiste non seulement dans la parfaite connoissance de l'harmonie ; mais encore dans l'arrangement ingénieux qu'on lui donne ; c'est par la diversité des traits & des desseins que la combinaison devient immense , & qu'on peut tout exprimer. Quoique chaque Auteur ait sa maniere de coucher l'harmonie , la meilleure façon est celle qui peint le mieux , & dont le renversement ne produit point de faute. Pour que tout soit dans un ordre précis , & dans un arrangement parfait , il faut porter jusqu'au scrupule la délicatesse de placer les notes ; ainsi qu'un Architecte habile après avoir fait sa distribution , fait tracer dans les plus justes proportions les différentes parties qui composent son plan , de même un bon compositeur , après avoir bien réfléchi sur chaque morceau de son ouvrage , doit savoir la position que chaque dessein , chaque trait & chaque note doit avoir , soit dans les dessus , hautes-contrés , tailles , basses ou symphonie , pour qu'elles concourent toutes à l'expression de ses idées. Il n'est point indifférent de les placer dans une partie plutôt que dans
l'autre

l'autre. Pour ne pas s'y tromper, il n'y qu'à consulter l'effet. Quoique la musique soit faite pour charmer l'oreille, il faut encore qu'elle plaise aux yeux pour qu'elle puisse servir d'étude aux Elèves. Ce n'est que dans les morceaux bien faits qu'ils peuvent s'instruire de la belle maniere de coucher l'harmonie.

Du Chromatique.

Ce genre est une suite de demi-tons successifs, qu'on peut faire monter ou descendre selon le sentiment que les paroles exigent : il est susceptible de beaucoup d'accords dissonans de suite. Il ne peut avoir lieu que dans les tons mineurs. Les Grecs le trouvèrent en plaçant des cordes intermédiaires sur celles de la lyre, ce qui divisa l'octave en douze demi-tons. Ce genre est très-beau & propre à exprimer par un mouvement lent, la tristesse, la crainte, le trouble, l'abattement, le désespoir, le saisissement, l'horreur, &c. Ainsi que dans un mouvement rapide, l'agitation, la jalousie, la colere, la fureur, la vengeance, &c. Il produit une grande variété dans la musique, & même quoique

dénué de chant, il est encore admirable quand on le traite bien, & qu'on le place à - propos.

P A T R I O T I S M E.

Lettre de M. le Chevalier de Lorry, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Auvergne, écrite à M. de Voltaire, au sujet de M. le Chevalier d'Assas, Capitaine audit Régiment, à Strasbourg le 14 Octobre 1768.

M. Vous aimez les belles actions, & personne n'est plus capable que vous d'en faire éclater la renommée, & de les transmettre à la postérité avec toute la gloire & la réputation qui leur appartiennent : en voici une authentique & digne d'une grande célébrité, qui cependant est malheureusement tombé dans l'oubli.

Au combat de Clostercamp, M. d'Assas Capitaine dans le Régiment d'Auvergne, s'étant avancé pendant la nuit pour reconnoître le terrain, fut saisi par des grenadiers ennemis embusqués pour surprendre notre armée ; ces grenadiers l'entourent & le menacent de

le poignarder sur le champ s'il fait le moindre cri qui puisse les faire découvrir, M. d'Assas sous la pointe de vingt bayonnettes se dévoue, crie d'une voix généreuse, *à moi, Auvergne, ce sont les ennemis*, & tombe à l'instant percé de cent coups. On sçait que le Régiment d'Auvergne soutint le premier effort des ennemis, les repoussa, & qu'il s'ensuivit une victoire complète.

L'histoire de ces Romains qui étoient furs d'obtenir des statues couronnées, fournit elle une action plus grande & plus glorieuse que celle ci. L'Europe & la postérité l'ignoreront elles? Non, Monsieur, vous la célébrerez, vous en illustrerez votre nation, & le brave corps de l'esprit duquel elle est émanée : nous ne la surpasserons pas, mais nous nous piquons de l'égaliser & d'en fournir encore de semblables dans les fastes de l'histoire de France; heureux les siècles, heureuses les Nations qui produisent en même tems des Agricola & des Tacite; des Assas & des Voltaire, &c.

* Le nom de d'Assas appartient à une des plus anciennes familles de Languedoc, & qui, depuis plusieurs siècles, s'est toujours distingué par de belles actions pour le service du Roi & de la patrie.

H ij

*Réponse de M. de Voltaire.**Au Château de Ferney, le 26 Octobre 1768.*

M. je vous aurois remercié sur le champ, si mon âge & mes maladies me l'avoient permis. Je suis bien affligé de ne n'avoir pas sçu plutôt l'étonnante action qui doit immortaliser votre Régiment & la mémoire de M. d'Assas. Je n'aurois pas manqué d'en parler dans le siècle de Louis XIV & de Louis XV, que l'on vient d'imprimer; j'en suis si touché que je vais faire une addition qui sera envoyée à tous les Libraires qui débitent ce livre. Je ne veux point mourir sans avoir rendu justice à un homme mort si généreusement pour la patrie.

A N E C D O T E S

De Dufresny.

UN des plus grands dissipateurs qui aient jamais été au monde, a été *Dufresny de la Riviere*, auteur du *Mercur*, de plusieurs Comédies, & des amuse-

mèns sérieux & comiques. Sa vie a été un mélange de haut & de bas ; on l'a vu à Paris dans un petit équipage leste & gaillard, le lendemain il couroit à pied toute la ville ; l'or du Pérou n'auroit pas suffi à ses profusions. Il étoit un des trois particuliers que Louis XIV disoit qu'il ne pouvoit enrichir. Ce grand Prince lui assigna un jour deux mille écus , pour une course qu'il lui fit faire du camp de Compiègne où la Cour étoit pour lors , à Paris. Quand Dufresni eut touché cette somme, il courut chez un ami du même caractère que lui ; ils tinrent conseil entr'eux sur ce qu'ils feroient de cet argent ; & après de mures délibérations , ils arrêtèrent qu'ils se feroient habiller tous les deux , & que le surplus seroit employé à faire un repas dont il seroit parlé. Leurs emplettes faites , ils allèrent chez un fameux Traiteur à qui ils ordonnèrent de leur tenir prêts pour le lendemain matin, une prodigieuse quantité d'œufs frais , 50 épaules de veaux , & une centaine de carpes. La singularité de cette demande surprit le traiteur , il ne put s'empêcher de rire , & de leur demander s'ils vouloient traiter tout un Régiment. Dufresni lui répondit l'argent à la main de ne s'embarasser de rien.

Le traiteur envoya dès la pointe du jour aux barrières acheter tous les œufs frais dont il avoit besoin , il se munit aussi des épaules de veau & des carpes qu'on lui avoit demandées. Dufresny & son ami se rendirent chez le traiteur à l'heure dite. Ils se firent faire un potage de petit lait des œufs frais ; ils ne prirent des épaules de veaux qu'un petit morceau délicat qu'on appelle la noix , & des carpes que les langues , dont on leur fit un ragout au coulis de perdrix & d'écrevisses. Ils firent donner aux pauvres le surplus des carpes & des épaules de veaux.

On dit de cet auteur , qu'il devoit un jour trois cens livres à sa blanchisseuse qui lui dit qu'elle ne sortiroit pas de chez lui qu'il ne l'eut payée. Comme il avoit dans Paris plus de maisons que le zodiaque ; *voilà la clef*, lui dit-il, *quand tu seras lasse de rester ici , tu t'en iras ; pour moi je n'y reviendrai de huit jours ; mais*, ajouta-t-il , voyant que cette femme s'emportoit , *tu n'as pas coutume de me presser ainsi*. C'est qu'il me faut de l'argent , lui répondit elle , je me marie. *Comment*, repliqua Dufresny, *tu te maries avec cent écus ?* J'ai encore repris-elle , deux mille sept cent livres argent comp-

A V R I L. 1769. 175
tant. *Et qui épouses tu*, interrompit Dufresny, *avec ces trois mille livres argent comptant ?* Un laquais répondit la blanchisseuse. *Un laquais*, répartit Dufresny : *apporte moi tes deux mille sept cent livres, je vauz mieux qu'un laquais, & je t'épouserai, moi.* Elle accepta l'affaire, & l'histoire n'ajoute pas s'il fût satisfait d'un pareil mariage.

ELOGE HISTORIQUE

De M. DE CHEVERT.

FRANÇOIS DE CHEVERT, né à Verdun sur Meuse, le 2 Février 1695.

(1) Lieutenant au régiment de Carné infanterie, le 8 Août 1706.

Lieutenant au régiment de Beauce infanterie, le 1^r Décembre 1711.

Capitaine, le 17 Septembre 1721.

Major, le 1^r Mars 1728.

Chevalier de l'Ordre de St Louis, le premier Novembre 1732.

Lieutenant-Colonel du même régiment, le premier Août 1739.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Brigadier d'infanterie, le 15 Décembre 1741.

Maréchal de Camp, le 2 Mai 1744.

Lieutenant - Général des armées, le 10 Mai 1748.

Commandeur de l'Ordre de St Louis, le 28 Mars 1754.

Commandeur Grand Croix du même Ordre au mois de Décembre 1757.

Chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne, le 2 Décembre 1758.

Gouverneur de Belle-Isle, le 12 Juin 1759.

Gouverneur de Givet & Charlemont par remplacement du premier gouvernement, le premier Août 1761.

Telle a été la carrière que M. de Chevert a parcourue, & qu'il a terminée le 24 Janvier 1769, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Destiné en naissant aux honneurs obscurs des fonctions municipales, ou peut-être au ministère de la justice dans les tribunaux subalternes, rien ne sembloit l'appeler à l'état militaire; mais une impulsion naturelle, une espèce d'instinct qui annonce toujours le talent, quand il est marqué à un certain point, l'entraî-

ne malgré lui, & ceux que la loi a nommés pour lui tenir lieu de pere & de mere qu'il avoit perdus, cédent enfin à ses instances.

En entrant dans la carrière, il en mesure des yeux l'étendue immense, sans en être effraïé; l'éloignement presque infini du dernier terme, loin de rallentir son courage, enflamme son jeune cœur; cependant il ne voit point suspendus dans la lice les écussons de sa maison; il n'apperçoit ni les trophées, ni les statues de ses ayeux; nul guerrier de son sang pour le guider, le protéger, lui applanir la route, lui abrégér le chemin: sans secours, sans appui, c'est à sa valeur, c'est à sa fermeté à braver tous les dangers & à surmonter tous les obstacles.

Il est vrai que ses qualités naturelles, qui se développerent avec l'âge, & que le tems perfectionna, annonçoient déjà ce qu'il devoit être un jour.

A une taille avantageuse & bien proportionnée, il joignoit une physionomie intéressante, également douce & fiere; une pénétration vive, un jugement sain; un amour de la gloire, disons-le, puisque les moyens en furent toujours honnêtes, une ambition qui détruisit ou domina ses autres passions; une constance &

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

une tenue qui rien ne laissoit ; plus capable de se roidir contre les difficultés que de se plier aux circonstances ; brave , entreprenant , audacieux ; d'une vivacité , d'une impétuosité sans égale ; mais pour en modérer les effets , ou pour en réparer les écarts , la nature avoit mis en lui une ame droite , pleine de bonté & d'humanité ; un cœur sensible , pour qui l'amitié fut toujours un besoin : obligeant , bienfaisant , aimant à rendre justice aux autres ; se la rendant librement à lui-même , d'une sincérité & d'une franchise que l'équité ne pouvoit condamner , mais que la prudence n'approuvoit pas toujours ; sans art , sans déguisement , parce qu'il n'avoit point de vues à cacher , ni de qualités essentielles à feindre ou à suppléer.

A peine s'étoit-il fait connoître dans le régiment de Carné , que les officiers d'un corps qui avoit plus de consistance , voulurent se l'attacher ; comme si dès-lors on avoit prévu combien il devoit contribuer un jour à la célébrité du régiment de Beauce. L'esprit d'ordre & d'arrangement , une application suivie à l'étude de la tactique le mirent bientôt en état d'instruire , de former ce régiment ; d'en faire , pour ainsi dire , un nouveau corps dont il étoit

l'ame; il le porta à un tel point de discipline & de tenue, d'obéissance & d'émulation, d'aisance & de fierté dans le maintien, d'agilité & d'ensemble dans la marche, de prestesse dans les mouvemens, de célérité & de précision dans les manœuvres, que les autres corps se firent gloire de l'imiter; il servit d'exemple, sans avoir eu de modele, & l'éloge commence à lui.

Il étoit parvenu à la tête du corps, lorsque l'Electeur de Baviere, avec vingt mille Saxons & Bavaois, joignit l'armée de France, en prit le commandement & marcha vers *Prague* au mois de Novembre 1741. Le régiment de Beauce servoit d'escorte à l'Electeur; le comte de Saxe connut pendant la marche tout le mérite du lieutenant-colonel; il lui confia son plan pour s'emparer de la capitale de la Bohême.

Les François & les Saxons donnent l'assaut, & tandis que le bruit de leur artillerie attire de leur côté la plus grande partie de la garnison, le comte de Saxe fait préparer des échelles vers les murs de la ville neuve. M. de Chevert monte le premier; on s'empresse de le suivre; il arrive au rempart, marche à la porte

Hvj

où l'attendoit le comte de Saxe, à la tête des dragons, désarme les corps de-garde, fait baisser le pont levis; la ville est prise & la garnison prisonniere de guerre. Il fut fait brigadier, & désigné par l'électeur au maréchal de Belle-Isle pour lieutenant de Roi de *Prague*.

Il s'élevoit par degrés; les occasions développoient ses talens: supérieur à tous les emplois qu'on lui confioit, à chaque pas il paroissoit fait pour monter plus haut; un théâtre plus étendu n'étoit qu'un moyen de montrer plus de qualités. Il en falloit beaucoup pour établir l'ordre & maintenir une police exacte dans une capitale de la plus vaste étendue, où la haute noblesse du royaume & un peuple immense se trouvoient enfermés dans la même enceinte avec une armée composée de nations différentes; les grands & le peuple, le citoyen & le soldat; François, Bava-rois, Saxons, tout fut soumis, ou réprimé.

Mais bientôt il ne s'agit plus seulement de contenir tant de passions opposées, & de concilier tant d'intérêts divers; le maréchal de Belle-Isle, pour sauver l'armée françoise assiégée dans *Prague*, fait une retraite habile, après avoir donné ordre

à M. de Chevert de traiter pour les effets du Roi & pour les malades & les blessés, aux conditions les moins onéreuses ; le général croit exiger beaucoup ; M. de Chevert ose se promettre davantage ; l'honneur des drapeaux françois vient de lui être confié ; il entreprend de se défendre avec moins de douze cens hommes , & contre les ennemis du dedans & contre l'armée du prince *Lobcowitz* qui l'assiège.

La sagesse forma le plan : la valeur & la fermeté l'exécuterent. Il redouble d'activité & de vigilance. Tout ce qu'enseigne la science de la guerre , tout les secrets de l'art , prudence , audace , prévoyance , la ruse même , tout est mis en usage , & il obtient une capitulation honorable. Les hostilités ayant cessé , les Autrichiens s'attendent à ne trouver dans le défenseur de *Prague* qu'un militaire d'une fermeté opiniâtre & d'une valeur féroce qui n'a d'autre mérite que celui de combattre : les sentimens les plus flatteurs succèdent bientôt à la surprise , lorsqu'ils n'aperçoivent que des mœurs douces & faciles , & une noble franchise unie à l'amenité de la nation (2).

On le destina , en sortant de *Prague*, à

servir en Italie; les troupes de France & d'Espagne marchaient contre le Roi de Sardaigne au mois de Juillet 1744, pour forcer le passage des Alpes & pénétrer dans le *Piémont*. Le Prince de Conti avoit formé le projet d'attaquer en même-tems toute la frontiere de Charles Emanuel, & ce projet a été loué par tous les maîtres de l'art. Comme il étoit nécessaire dans une guerre de montagnes d'inspirer aux troupes la plus grande audace, le Prince de Conti donna l'avant-garde de la division du bailli de Givri à M. de Chevert, avec une instruction particulière, à laquelle il étoit défendu de rien changer; cette division marchoit vers *Château-Dauphin*. Il se met à la tête des 2400 hommes de l'avant-garde, attaque brusquement trois mille Piémontois à la *Gardette*, les bat & se maintient dans le poste. On parvient aux plus hautes Alpes; c'est dans la vallée de *Château-Dauphin* que les Espagnols avoient trouvé l'année précédente leur gloire & leur tombeau; celle de *Bellin* seroit foudroyée par l'artillerie des retranchemens qui la dominent; il faut se fraier une route vers la cime presque inaccessible des rochers qui séparent ces deux vallées. L'intelligence & l'activité

de M. de Chevert ont le plus heureux succès. Il conduit son avant-garde jusqu'à la hauteur de *Bondormi*, où il retrouve celle des Piémontois qu'il défait pour la seconde fois. Ils se couvrent de leurs retranchemens de *Pierre-longue* ; M. de Chevert est chargé de la principale attaque à la tête des grenadiers ; jamais l'audace françoise n'avoit été aussi opiniâtre ; on arrache les palissades, on comble les fossés de morts, on pénètre par les embrasures, & celui qui avoit monté le premier sur les remparts de *Prague*, force le premier les barrières du *Piémont*.

Le prince de Conti écrivit au Roi :
 « C'est une des plus brillantes & des plus
 » vives actions qui se soient jamais pas-
 » sées. Les troupes y ont montré une va-
 » leur au dessus de l'humanité ; la briga-
 » de de Poitou ayant M. d'Aginois à sa
 » tête, s'est couverte de gloire. La bra-
 » voure & la présence d'esprit de M. de
 » Chevert ont principalement décidé
 » l'avantage, &c. » Le grade de maréchal
 de camp en fut la récompense (3).

Les bornes de cet écrit ne permettent pas d'entrer dans le détail de tous les faits de guerre en Italie, dans les campagnes qui suivirent, soit en opérant sous les

yeux des généraux , soit en commandant des corps séparés.

L'histoire (*) en marquera les époques, & en rapportera les circonstances; on le verra faisant l'arrière-garde de l'armée, combattre à pied, après avoir eu son cheval tué; faire remonter à l'artillerie *le col de l'Argentiere* à bras d'hommes en présence de l'ennemi, la placer si avantageusement que par-tout il en impose, & ne peut être entamé; on le verra menant l'avant-garde du maréchal de Maillebois, forcer ou dissiper les différens partis qu'il rencontre, faire le siège de la ville & du château d'*Asti*, s'en rendre maître; aller ensuite prendre le commandement de *Montcalvo*, bien plus difficile à conserver; mettre cette ville, sans murailles, en état de défense; soutenir trois assauts, & forcer l'ennemi à se retirer. Ici il attaque le pont de *Cazal Bayan*, passe le *Tanaro*, suivi de toute l'armée; là il manœuvre si bien que les François, quittant *Tortonne*, ne sont point entamés par le Roi de Sardaigne.

(*) Ce sujet appartient au recueil des vies des hommes illustres de France, & demande le style & les talens du continuateur de cet ouvrage.

Si les ennemis entrent en Provence, il attaque leurs détachemens qui s'étendent jusqu'à Digne; les en chasse, ainsi que de Moustier; couvre Castellane & Draguignan; reprend sur eux les Isles Sainte-Marguerite, y fait plus de six cents prisonniers de guerre, & voit ses succès couronnés par le grade de lieutenant général des armées.

La paix est enfin rendue à l'Europe; les nations épuisées la desiroient, chaque particulier aspirait après le repos; elle ne fut pour M. de Chevert qu'un moyen différent de montrer son zèle (4), & une nouvelle occasion de bien mériter de la patrie. On le nomma en 1749 pour commander sur la Sarre.

Veiller sur la frontière au maintien de l'ordre & à l'observation des traités, correspondre avec les états voisins, tenir les troupes dans la discipline, n'étoient pas les seuls objets à remplir. Après une longue guerre, il étoit de la sagesse du gouvernement de reformer les abus, de corriger & de perfectionner notre tactique comparée sans prévention avec celles des étrangers, d'ajouter au code militaire de nouvelles ordonnances; le ministre avoit pris, sur différens projets, l'avis des offi-

ciers généraux les plus expérimentés ; l'ordre fut donné pour assembler des camps de paix , afin de faire des essais , ou pour former des troupes à ce qui étoit décidé. M. de Chevert commanda celui qui fut assemblé sur la Sarre en 1753. Il avoit vu & étudié en détail les ressorts particuliers qui composent une armée ; il en avoit calculé les forces ; il en connoissoit le jeu. Cet avantage , joint à huit campagnes de guerre avec des commandemens considérables , le mettoit en état de faire mouvoir plus sûrement la machine entière. Les vues du ministre se trouverent remplies , & le camp eut tant de succès qu'on lui en fit commander un second l'année suivante. La réputation du premier étoit parvenue jusqu'aux étrangers ; on vit à celui-ci une foule d'officiers généraux & particuliers , Anglois & Allemands , également satisfaits & des manœuvres de guerre & de la manière dont le général leur faisoit les honneurs de la nation. Celui de 1755 , sur la Moselle , eut encore plus de célébrité ; on comptoit à la suite de M. de Chevert plus de soixante aides-de-camp , parmi lesquels on retrouvoit des noms illustres à la cour & chers à la patrie , tant la jeune noblesse

A V R I L. 1769. 187

avoit montré d'empressement à venir se former sous lui au métier des armes (5).

Elle ne devoit que trop tôt faire usage de ces brillantes & funestes connoissances. Le système politique de l'Europe change tout-à-coup ; on voit les nations s'allier avec leurs anciens ennemis, & combattre contre leurs anciens alliés.

Le maréchal d'Estrées avoit déjà passé le *Veser*, & marchoit au duc de Cumberland. Il l'atteignit près d'Astenbeck le 25 Juillet 1757. La journée se passa en reconnaissance & en dispositions pour attaquer le lendemain. Le 26, le maréchal d'Estrées ordonna à M. de Chevert de marcher avec seize bataillons & des volontaires pour tourner la gauche de l'armée ennemie qui, par sa position, ne pouvoit être attaquée autrement, tandis que la nôtre marcheroit de front à l'appui de cette division. Les bois, qu'il falloit traverser pour gagner les hauteurs où cette gauche étoit appuyée, étoient fort épais & les routes peu connues. Le comte de Châtelet-Lomont, qui formoit la tête de cette attaque avec douze compagnies de grenadiers, est dangereusement blessé & mis hors de combat ; le comte de Montmorency-Laval, & plusieurs au-

tres officiers meurent sur le champ de bataille; les trois guides sont tués. M. de Buffly qui menoit les volontaires & qui devenoit si nécessaire en ce moment par les reconnoissances qu'il avoit faites la veille, n'est déjà plus. L'ennemi, caché dans l'épaisseur du bois, donne la mort sans craindre de la recevoir; nul chemin, nulle issue pour aller à lui; la valeur devient presque inutile; les troupes s'étonnent, mais la contenance du général les rassure. Ses propos, son exemple leur rend l'espérance; il leur parle selon la circonstance & le moment; avec tranquillité ou avec audace, selon que l'exige la situation. Il voit ici ce qu'il y a à faire, & le fait exécuter. Là, c'est un lion irrité qui brise tous les obstacles; il se porte à la tête des grenadiers; il perce; il enfonce; il chasse les ennemis de la sommité des bois; on arrive aux chemins qui descendent dans la plaine; l'armée ennemie s'inquiète, elle s'ébranle & cède enfin le champ de bataille aux François (6).

Si le succès de cette attaque contribua au gain de la bataille, les précautions, les dispositions, la connoissance qu'il avoit des hommes, & le talent de les employer de la façon la plus utile, avoit préparé le succès.

A V R I L. 1769. 189

Une fois, une seule fois, l'habitude de vaincre lui donna trop de confiance, & il fut battu à Mer. Il peut être excusé sans doute; mille circonstances le justifient: à la bonne heure; mais que lui importent aujourd'hui nos foibles éloges? Si le recit fidèle & sincère de ses actions peut avoir quelque utilité, c'est de présenter un modèle à ceux qui suivent la même carrière, & l'exemple de ce revers ne leur servira pas moins que trente actions heureuses qu'ils liront dans sa vie.

Le service qu'il eut occasion de rendre à la journée de Lutzelberg, pouvoit effacer le souvenir du choc de Mer; le Prince de Soubise passe la Fulde pour attaquer les ennemis. Il fait canonner leur armée & la force de se mettre en Bataille. Il devoit en attaquer le front, tandis que le Duc de Fitz-James en attaqueroit la droite; & M. de Chevert avec sa division, dont les Saxons & les Palatins faisoient partie, avoit ordre de tomber sur leur flanc. Dès qu'il fut en mesure, il donna le signal de l'attaque générale, selon l'ordre qu'il en avoit reçu; toutes les colonnes s'ébranlent en même tems; mais plusieurs ayant eu plus de chemin à faire, ou plus d'obstacles à surmonter, le plus grand effort

du combat se fit à la division ; il avoit pris son parti sur le champ , d'après le mouvement qu'il avoit vu faire aux troupes qui lui étoient opposées , mais si à propos , les dispositions furent si justes , & pressèrent tellement les ennemis , contraints d'ailleurs par le front que leur présentoit le Prince de Soubise , & par le feu de son artillerie , que leur cavalerie pliée à plusieurs reprises , leur infanterie attaquée partout , & partout enfoncée , ils furent forcés de prendre la fuite , après la résistance la plus opiniâtre (7).

Il seroit superflu de s'étendre plus au long sur sa vie militaire. On le verroit animé du même esprit , & cherchant toujours à donner des preuves du même zèle. Il est plus agréable de le considérer dans sa retraite après la paix. C'est là que loin de l'agitation des camps & du tumulte des armes , exempt de tout desir inquiet , libre de toute passion , rendu à lui-même après cinquante-sept années de service non interrompus , il se livre pour la première fois aux douceurs du repos ; il goûte cette tranquillité , cette douce paix qui fait le partage de l'honnête homme ; nuls regrets , nuls remords ne le troublent ; ses intentions ont toujours été

A V R I L, 1769. 191

droites; ses mains sont pures; il jouit de cet avantage si précieux, de ce bien si solide & si flatteur, que la faveur ne donne point & que l'intrigue ne sauroit ôter, la considération personnelle.

L'esprit d'ordre & de prévoyance, dont la plus grande fortune a besoin, & qui supplée à la médiocre, le suivit dans sa retraite. Exact & vigilant parce qu'il étoit juste; économe pour être généreux, sa dépense étoit grande sans être magnifique, sa table étoit plus abondante que recherchée, son domestique plus choisi que nombreux; l'aisance & la liberté, l'honnêteté & la décence régnoient dans sa maison. Elle étoit ouverte aux Militaires de tous les âges, & de tous les grades, & l'étiquette de la vanité n'y prenoit point sur les agrémens. C'étoit un vénérable chef de famille qui se chargeoit du soin de la rassembler autour de lui, qui voyoit rangés à sa table ses enfans, & les enfans de ses enfans; qui les faisoit entrer en partage de tout ce qu'il possédoit; son crédit, ses lumières, sa longue expérience étoient comme un fonds patrimonial où tous avoient droit de puiser, & si chacun d'eux avoit pour lui les sentimens d'un fils, c'étoit un

pere qui s'honorait à son tour de la gloire de ses enfans.

Son loisir étoit honorable, ses jours étoient purs & sereins, l'amitié & la reconnaissance veilloient sans cesse pour en écarter les nuages, & pour en prolonger la durée; quand tout à coup cette félicité est détruite par une soudaine révolution. Les gémissemens & les plaintes annoncent la douleur; on s'inquiète, on s'empresse; les secours de toute espèce sont employés; on appelle ceux de la religion. Si le Ciel permet qu'il soit rendu aux vœux & aux larmes de tout ce qui l'environne, c'est de celui qui connoit les secrets de l'art & les ressources de la nature qu'on doit l'attendre; ses lumières & son attachement en sont de sûrs garans, un calme subit ajoute encore à cette confiance; l'espérance renaît.. Calme trompeur! Vain espoir! le coup fatal étoit porté; déjà il respire à peine, bientôt il ne respire plus; la mort a fini le songe; il est à son réveil.

Le bruit de cet accident funeste se répand & ne trouve point de cœurs indifférens. Les militaires sont consternés, la ville & la cour lui rendent justice; amis, rivaux, tous parlent le même langage, & les regrets sont universels.

Le

A V R I L. 1769. 193

Le ciseau & le burin seront employés pour conserver ses traits à la postérité. Nos neveux iront les considérer dans le temple où ses cendres reposent ; ils iront chercher sur le marbre & sur l'airain à se retracer ses différentes actions de guerre ; & ils ne pourront se rappeler sans en être touchés , & les talens & les vertus qui ont illustré sa vie.

N O T E S.

(1) Sa lettre de lieutenant au régiment de Carné fait partie des papiers remis à sa famille , ainsi que le certificat du commissaire des guerres qui lui fit prêter serment , daté de Sarrelouis , où il fut reçu au mois de Janvier 1707.

(2) M. de Chevert ne voulant laisser que des traces honorables du séjour des François & de leurs alliés dans Prague , exigea qu'on lui remît deux canons aux armes de l'Empereur Charles VII , menaçant de n'entendre à aucune capitulation , si on les lui refusoit ; il les obtint , & les envoya à Sa Majesté Impériale.

Extrait de la lettre écrite à ce sujet , par l'Empereur au Maréchal de Belle-Isle.

« Je suis très-sensible à l'attention qu'a eue le
» brigadier Chevert de demander les deux pièces
» de canon ; vous me ferez plaisir de l'en remercier »

I. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

» de ma part , & de lui dire que je serai charmé de
» lui en marquer ma satisfaction ; vous sçavez
» que j'ai toujours beaucoup estimé cet officier ,
» qui s'est distingué dans toutes les occasions , &
» particulièrement à la prise de Prague ; ce qui
» m'avoit engagé à le nommer mon lieutenant en
» cette ville : il s'est comporté dans ses fonctions
» avec tant de fermeté , de prudence & d'esprit ,
» de conciliation & de justice , qu'il s'est attiré la
» confiance de mes sujets. J'attends que vous soyiez
» ici pour voir ce qui lui fera le plus de plaisir , &
» sur ce je prie Dieu , &c. »

Signé , CHARLES.

A Francfort , le 28 Janvier 1743.

(3) Dans les préparatifs d'une action , sur-tout lorsqu'il devoit répondre du succès , l'impétuosité de son caractère n'avoit point de bornes ; mais il sembloit que le feu qui couloit dans ses veines n'avoit fermenté que pour se répandre au-dehors & se communiquer à tout ce qui devoit lui obéir ; tranquille , & l'esprit toujours présent pendant l'action , il donnoit les ordres les plus nets & les plus précis.

(4) Quand nous parlons de son zèle , ce n'est point une expression vague ; il étoit véritablement rempli de zèle pour la gloire du Roi , de reconnaissance pour ses bienfaits , d'amour & de respect pour la personne sacrée. Il ne se rappelloit point sans attendrissement , & auroit payé de son sang le mot que Sa Majesté eut la bonté de lui dire en prenant congé , après une longue maladie qui avoit

A V R I L. 1769. 195

retardé son départ pour l'armée : *Je voudrais vous donner des ailes.*

(5) Feu M. du Guesclin , évêque de Cahors , le pria avec instance de prendre son neveu pour aide-de-camp quand la guerre le déclara , desirant que le précieux rejetton de ce grand & vertueux Connétable n'apprit point à d'autre école le métier de la guerre : aussi est-il à remarquer que tous les aides-de-camp sont aujourd'hui des militaires de la première distinction.

(6) Le marquis de Bréhan , qui avoit toute la valeur & la noble franchise de l'ancienne chevalerie , vient le trouver avant la bataille. *Bréhan* , lui dit-il , d'une voix animée , & le regardant fixement , *jurez-moi , foi de chevalier , que vous & tout le régiment de Picardie , vous vous ferez tuer jusqu'au dernier plutôt que de reculer , je vous donnerai l'exemple. Je le jure* , lui dit le marquis de Bréhan , d'un air & d'un ton qui rendoient le serment superflus. Jamais engagements réciproques n'ont été mieux gardés.

Les officiers du régiment de Picardie le font prier de prendre sa cuirasse ; il répond , en montrant les grenadiers : *Et ces braves gens-là en ont-ils ?*

On vient lui dire qu'il n'y a plus de poudre ; nous avons , dit-il , des bayonnettes.

(7) Le Roi de Pologne lui écrivit la lettre suivante , en lui envoyant les marques de l'ordre royal de l'Aigle Blanc , avec son portrait dans une boîte d'or enrichie de diamans. « Monsieur le lieutenant-général de Chevert , mon fils le comte de Lusace ne m'a point laissé ignorer la part

I ij

176 MERCURE DE FRANCE.

„ que vous avez eue au gain de la bataille de Lut-
 „ zelberg, ni les attentions que vous avez eues pour
 „ lui dans toutes les occasions, & sur-tout à cette
 „ journée, en lui procurant l'honneur de contri-
 „ buer, à la tête d'un corps de mon infanterie, à
 „ la gloire des armes du Roi Très-Chrétien. Cet-
 „ te heureuse nouvelle est la plus consolante que
 „ je puis recevoir. Je sçais combien on doit dans
 „ cette circonstance à votre expérience, à votre
 „ valeur & à la supériorité de tous vos talens mi-
 „ litaires. Je n'ai pas voulu différer à vous faire
 „ cette lettre, & d'y joindre une marque de mon
 „ estime & de ma bienveillance la plus particulie-
 „ re. Sur ce je prie Dieu, M. le lieutenant-gé-
 „ néral de Chevert, qu'il vous ait en sa sainte
 „ garde. »

Signé, AUGUSTE, Roi,

A Warsovie, le 12 Novembre 1758.

* On trouvera des exemplaires de cet éloge chez Lacombe, libraire, rue Christine.

*Voici l'épithaphe de M. de Chevert, telle
 qu'elle a été faite par M. le comte de la
 Touraille, dont il ne nous étoit parvenu
 qu'une copie infidèle, imprimée dans le
 dernier Mercure.*

CI gît un soldat couronné
 Par la valeur & par la gloire.
 Le laurier qu'il a moissonné

A V R I L. 1769. 197

Orne le temple de mémoire.
Pendant le cours de ses hauts faits ,
Il eut des succès mémorables ;
Et dans les loisirs de la paix
Il eut des vertus plus aimables.
Lorsque la Parque l'attaqua
Et l'entraîna dans la nuit noire ,
C'est la seule fois qu'il céda
L'avantage de la victoire.

ARRÊTS, ORDONNANCES, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 14 Janvier 1769; qui ordonne que l'entrée du Journal qui s'imprime à Luxembourg, sous le nom de *Clef du cabinet des Princes*, sera défendue dans toute l'étendue du royaume, notamment dans la province de Lorraine.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, & lettres-patentes sur icelui, des 28 Décembre 1768 & 17 Janvier 1769, registrées en la chambre des comptes; qui dispensent les sujets destinés à remplir des offices au parlement, & qui auront passé dans les charges du châtelet, d'une partie des droits de mutation qu'ils seroient obligés de payer pour parvenir à l'obtention de leurs nouvelles provisions.

I ij

I I I.

Arrêt de la cour des Aides, du 12 Février 1769 ; qui ordonne que , conformément aux reglemens y énoncés , les receveurs des tailles seront tenus de résider en leur élection , & d'y remplir en personne leurs fonctions.

I V.

Ordonnance du bureau des Finances de la généralité de Paris , du 17 Février 1769 ; qui ordonne l'exécution des arrêts , reglemens & ordonnances , concernant les carrieres , fouilles & excavations dans des terrains riverains des grands chemins : En conséquence , fait défenses à tous particuliers , notamment aux Tanneurs de la ville de Sens & autres , de tirer ni enlever aucunes terres dans l'excavation anciennement pratiquée proche la route de Bourgogne , entre la ville de Sens & le village de Rozoy , à peine de 50 liv. d'amende.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 24 Février 1769 ; qui subroge *Nicolas Follet* , à feu Léonard Maratray , commis par arrêt du conseil du 30 Avril 1751 , pour régir & administrer le droit sur les cartes à jouer , au profit de l'hôtel de l'Ecole Royale-militaire.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 10 Mars 1769 , qui ordonne que dans les chapitres de chacune des provinces & congrégations des religieux de l'ordre des Freres-Prêcheurs de son royaume ,

A V R I L. 1769. 199

qui ont coutume d'avoir des chapitres particuliers, & qui doivent s'assembler incessamment, il sera nommé deux députés, dont l'un sera pris parmi les supérieurs, & l'autre parmi les conventuels, lesquels seront chargés, conjointement avec les provinciaux & vicaires généraux de chacune desdites provinces & congrégations, ensemble avec les prieurs du collège de la rue Saint-Jacques & du noviciat de la rue Saint-Dominique de Paris, en qualité de députés desdits couvens, de procéder à l'exécution des articles V, VII & X de l'édit du mois de Mars 1768 ; à l'effet de quoi lesdits provinciaux, vicaires-généraux & députés, seront tenus de s'assembler le 5 du mois de Mai de l'année 1771, dans le couvent de Saint-Honoré des Freres-Prêcheurs de la ville de Paris, en présence de tels commissaires que Sa Majesté jugera à-propos de commettre pour y assister de sa part.

Le Roi a donné un pareil arrêt pour les religieux Recollets, Cordeliers, Capucins, Carmes déchauffés, grands Carmes, & Fr. Mineurs conventuels St François.

A V I S.

I.

Art Héraldique.

ARMORIAL de la chambre des Comptes, depuis l'année 1506, précédé d'un état des officiers de cette cour jusqu'en ladite année 1506, époque où la maison de Nicolai a commencé de posséder l'office de premier président ; par Mlle Denys, armo-

l iv

200 MERCURE DE FRANCE.

riste de la chambre ; ouvrage gravé en taille-douce , de format *in-8°*. tome premier contenant Messieurs les présidens. Ce volume se distribuera pour MM. les officiers de la chambre des comptes depuis le 15 Février jusqu'au 15 Avril suivant, après lequel tems il sera rendu public. A Paris , chez l'auteur , quai de Bourbon ; & Grangé , imprim. libraire , au cabinet littéraire , pont Notre-Dame.

Suivant l'avertissement mis à la tête de cet ouvrage , la collection complete de l'armorial de la chambre des comptes comprendra cinq parties : MM. les premiers présidens & présidens ; MM. les conseillers-maîtres ; MM. les conseillers - correcteurs ; MM. les conseillers-auditeurs , & MM. les gens du Roi. MM. les premiers présidens & présidens , objet de la premiere partie de cet armorial , sont compris dans le premier vol. qui vient d'être annoncé. L'armorial est précédé d'un discours sur la juridiction de la chambre , l'étendue de son ressort & les fonctions de ses différens officiers. L'auteur , pour rendre son ouvrage d'une utilité plus générale , a eu soin d'y joindre des recherches sur l'origine des armoiries , & de donner les premiers rudimens du blason. Chaque guerrier , autrefois pour prouver sa valeur & se faire distinguer dans la mêlée , plaçoit sur son armure un caractère distinctif. De ces armures est venue la dénomination d'*armoiries* , soit qu'elles fussent par la suite gravées sur les bijoux , bagues ou cachets , &c. Ce fut sous Philippe Auguste , c'est - à - dire l'an 1215 que le blason reçut son plus grand lustre en France. On perfectionna sous son regne cette science dont Louis le Jeune son pere avoit jetté les premiers fondemens , en établissant des Héraults , tant pour ordonner les cérémonies & les orne-

mens convenables au sacre du prince son fils, que pour réduire en principes les signes distinctifs de la noblesse, & en faire par des regles un véritable art, appelé depuis l'art héraldique, du latin barbare *Heraldus*, dont on avoit formé celui de héralt. Ces armoiries, qui avoient pris naissance parmi les hommes de guerre, sont passées aux magistrats, soit parce que la magistrature a d'abord été exercée par des militaires, soit parce que les magistrats de ces tems anciens prenoient les mêmes armes qui avoient été adoptées comme marques de distinction par leurs peres; aussi voit-on que les anciens arrêts sont souvent, outre les signatures, munis des sceaux de ceux qui avoient rendu la justice. Les armoiries du premier volume de l'armorial de la chambre des comptes ont été gravées & coloriées par Mlle Denys avec le plus grand soin & la plus grande propreté. L'ouvrage est dédié à M. le premier président de Nicolaï, qui est le huitieme de pere en fils qui possède cette charge éminente de la magistrature. Le blason de cette illustre maison, tel qu'il est donné par l'armoiriste, est d'azur au levrier courant d'argent, accolé de gueules, bouclé d'or; la couronne de marquis, & pour supports deux levriers au naturel.

I I.

Catalogue raisonné d'une collection choisie de minéraux, cristallisations, madrépores, coquilles & autres curiosités de la nature & de l'art. A Paris, chez Delalain, 1769, in 8°. La vente de cette collection se fera le mardi 4 Avril 1769 & jours suivans, trois heures de relevée, au grand hôtel de Berri, rue St Thomas du Louvre.

I I L

Pensionat.

Les religieuses Ursulines de Gisors en Vexin-Normand, menacées ci-devant d'une destruction prochaine, viennent d'être solidement rétablies; elles se proposent, conformément à leur institut, de reprendre des pensionnaires au premier d'Avril de la présente année 1769. Cette nouvelle nous a paru d'autant plus intéressante pour le Public, que jusqu'à présent nombre de Demoiselles, tant de Paris que de la province, ont reçu dans cette maison l'éducation la plus distinguée. Les parens peuvent être assurés d'y trouver encore le même avantage pour leurs enfans. Il y a, en outre, dans la ville, pour la musique & le clavecin, un excellent maître assez connu par la supériorité de ses talens.

I V.

Le Sieur Garand, peintre en miniature & dessinateur, ci-devant place Dauphine, demeure présentement quai de la Megifferie près le Pont-Neuf, la cinquième maison à l'enseigne de la croix de perle, au troisième.

V.

La Demoiselle Bertrand, marchande fabriquant de cire d'Espagne, à Paris, rue de Tournon, à l'étoile d'or, donne avis au Public qu'elle débite seule les véritables cires de Pekin à 24, 30, 36 l. la livre, dont elle possède la composition. Elle fabrique également la véritable cire de Hollande, d'Angleterre, Turque & autres. On trou-

vera chez elle, dans tous les genres, des cires supérieures au moins d'un quart, à prix égal, à celle des autres fabriques. La Demoiselle Bertrand fait des envois pour la province & les îles, sur commande.

V I.

Lebrun, marchand épicier-droguiste & distillateur, fait & vend toutes sortes de liqueurs fines étrangères, huile de Vénus, scuba de Lorraine, parfait-amour, eau clairette de Chambery, le cajolan, élixir de Garrus & de Stoughton d'Angleterre; toutes sortes d'essences, lait virginal, & toutes autres marchandises. Le tout à juste prix.

On vend chez lui les *tablettes pectorales*, trouvées en Angleterre par M. Archbald. Ces tablettes sont sûres & infaillibles contre les maladies ordinaires de la poitrine & du poulmon, telles que les rhumes, la toux & l'enrouement, &c. Elles préviennent l'asthme, la phthisie, la pulmonie, & dissipent les humeurs qui se fixent sur la poitrine, dont l'irritation occasionne des efforts continuels pour tousser. Ces tablettes, par leurs vertus balsamiques & nutritives, guérissent les tendres vaisseaux de l'estomach, & en fortifiant les organes, aident à la digestion & facilitent la chylication. Elles se fondent dans l'eau comme du sucre; le goût est agréable, & corrige l'halcine & les exhalaisons impures de l'estomach. La boîte est de 36 sols.

V I I.

Eau de Cologne.

L'eau admirable, aussi nommée *Eau de Cologne*

I vj

se distille & se vend chez Jean-Marie Farina, vis-à-vis la place de Juillet, à Cologne, à 30 sols la bouteille.

A Nantes, chez Morin & Vallain, marchands épiciers, à 36 sols la bouteille.

A Paris, chez Lebrun, marchand épicier, rue Dauphine, hôtel de Mouy, magasin de Provence & de Montpellier, à 36 sols la bouteille; les propriétés sont signées de sa main.

V I I I.

Vinaigres variés.

Le Sr Maille, vinaigrier - distillateur ordinaire de Leurs Majestés Impériales, continue de distribuer un très-grand nombre de vinaigres, tant pour la table que pour la toilette, & tous aussi variés pour les qualités & le goût, que bien composés. Son *Vinaigre Romain* entr'autres s'accrédite par les bons effets qu'il produit. Il fait, pour être sûr d'avoir le *Vinaigre Romain* dans toute sa force, c'est-à-dire spiritueux, pénétrant, dessicatif, balsamique, anti-scorbutique; propre à raffermir les dents & à les blanchir, à arrêter le progrès de la carie, en détruisant le limon qui s'attache aux dents, à rafraîchir la bouche, à corriger les vices de l'haleine, &c. &c. le tenir directement du Sr Maille. Sa demeure à Paris est toujours rue Saint-André-des-Arts, aux armes impériales. Le prix de la pinte, mesure de Paris, est de 24 livres, & celui des plus petites bouteilles, 3 liv. Il peut se transporter par-tout, sans souffrir la moindre altération, & l'on ne peut trop en recommander l'usage tant aux voyageurs qu'aux gens de mer, aux habitans des îles, enfin à tous ceux qui sont exposés

ou sujets à contracter des affections scorbutiques. On trouve encore chez le Sieur Maille un *Vinaigre de Turbie*, qui guérit le mal de dents, & qui en appaise sur le champ la douleur; un *Vinaigre de Storax*, qui blanchit, unit, affermit la peau, donne un teint clair, frais & très-vif, & garantit des rides; un *Vinaigre de fleurs de citron*, pour ôter toutes sortes de boutons au visage; un *Vinaigre de Racines*, qui ôte toutes les taches; un *Vinaigre d'écaille*, qui guérit les dartres; un *Vinaigre contre les vapeurs*; un *Vinaigre de cyprès*, inmanquable pour noircir les cheveux & les sourcils blancs ou roux, & pour conserver les cheveux; un *Vinaigre scillitique* pour la voix; & le vrai *Vinaigre des quatre Voleurs*, qui est le préservatif le plus sûr contre toutes espèces de contagion & de mauvais air. Le prix des plus petites bouteilles de ces différens vinaigres est de 3 liv. Ces sortes de vinaigres peuvent se transporter par mer dans les parties du monde les plus éloignées, sans craindre que le tems ni le transport puissent en altérer la qualité, qui devient plus parfaite en vieillissant. Les personnes de province qui voudront s'instruire plus particulièrement des qualités de ces différens vinaigres, auront soin d'affranchir les lettres qu'elles écriront audit Sr Maille; & en mettant l'argent à la poste, aussi franc de port, on leur fera tenir exactement les vinaigres qu'elles demanderont, avec la maniere d'en faire usage.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg , le 31 Janvier 1769.

AVANT-HIER les Professeurs Lowitz & Ramowski, les Sieurs Mallet & Pictet, le Lieutenant Euler & les Sieurs Kraft & Inochodzow, chargés d'aller observer le prochain passage de Vénus sur le disque du soleil, furent admis à l'honneur de baiser la main de l'Impératrice & du Grand Duc. Ils se disposent tous à se rendre à leurs destinations respectives. On apprend que le capitaine Iseniew, parti d'ici le 21 Fév. de l'année dernière pour aller faire la même observation, est arrivé à Jakutz le 19 Juillet suivant.

Du 11 Février.

Plusieurs sçavans, envoyés dans différentes provinces pour observer le passage de Vénus, ont déjà donné de leurs nouvelles; les Sieurs Pallas & Lepechin qui devoient se rendre à Orenbourg, n'ont pu aller plus loin que Sinbirsk à cause de l'hiver; ils marquent que dès les premiers jours du mois d'Août il gèloit déjà pendant la nuit, & que depuis le 15 Septembre jusqu'au 18, le thermomètre de de Lisse étoit descendu durant la nuit de 160 à 165 degrés, & celui de Réaumur de $5\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de 0, que la terre étoit presque par-tout couverte de neiges, & que le froid avoit continué avec tant de rigueur que, non-seulement les bleds sur pied, mais encore les jeunes arbres étoient tous gélés.

De Warsovie, le 21 Février 1769.

On a appris hier par un courier expédié de la grande armée des Russes, que le Kan des Tartares qui s'étoit porté de Balta dans la nouvelle Servie, à la tête de douze mille hommes, avoit été attaqué par le général Isakow, & qu'il s'étoit retiré vers la Pologne; on ajoute qu'il est poursuivi par le général Isakow, & que le général Prosorowski marche à sa rencontre.

On a reçu avis que vingt mille Russes se rassembleront aux environs de cette capitale pour la mettre à l'abri de toute entreprise.

De Stockholm, le 27 Janvier 1769.

On assure que le Roi a fait inscrire au Protocole du sénat un écrit, par lequel Sa Majesté déclare qu'Elle ne peut consentir à ce que l'assemblée extraordinaire des états se tienne dans la ville de Norkioping. Sa Majesté rapporte les divers inconvénients qui en résulteroient, & ajoute qu'Elle espère que les sénateurs y feront d'autant plus d'attention, qu'il est à craindre, comme cela est vraisemblable, que les états, après avoir tenu quelques séances dans cette ville, ne jugent à-propos de s'en retirer pour continuer leurs délibérations dans celle de Stockholm; ce qui rendroit infructueuses les dépenses considérables qu'auroient entraînées les premières séances à Norkioping. On ajoute que cette déclaration n'a encore produit aucun effet.

De Vienne, le 2 Mars 1769.

On mande de Constantinople que, suivant toute apparence, l'armée Ottomane, composée de plus de 300,000 hommes, s'assemblera à quelques

lieues de cette capitale ; que le grand visir qui en a le commandement y formera son premier camp , & que Sa Hauteſſe s'y rendra elle-même pour l'examiner. Après quelque tems de ſéjour , l'armée ſera diviſée en deux corps , dont l'un , de 130 mille hommes , défilera vers Andrinople ; & l'autre , d'environ 200 mille , marchera vers la Pologne par la Bulgarie & la Valachie.

Du 8 Mars.

L'Empereur eſt parti d'ici vendredi dernier au ſoir , & a pris la route de l'Italie.

De Rome , le 1 Mars 1769.

On attend ici le Grand Duc de Toſcane qui veut profiter de l'aſſemblée du conclave , tems où les étiquettes n'ont pas lieu pour voir les curioſités de cette ville. On mande de Florence que Son Alteſſe Royale n'attendoit pour partir qu'une répoſe de l'Impératrice Reine , & que l'Empereur pourroit bien ſe rendre auſſi en cette ville. Des lettres de Naples portent que Sa Majeſté Sicilienne deſire pareillement de faire ce voyage , & qu'Elle a écrit à Madrid pour en obtenir l'agrément du Roi d'Eſpagne.

De Gènes , le 18 Février 1769.

Marcellin Durazzo ayant terminé le 3 de ce mois les deux ans de ſon dogat , & le petit conſeil ayant complété le 15 le nombre des ſix ſujets , parmi leſquels devoit être choiſi le nouveau doge , le grand conſeil ſ'aſſembla le 16 , & éleva à cette première dignité de la république Jean - Baptiſte Negroni , qui reçut à cette occaſion les complimens des Dames & des Nobles de cette ville.

De Londres le 24 Février 1769.

Le gouvernement a jugé à propos de suspendre jusqu'au 16 du mois prochain l'élection d'un membre du parlement pour le comté de Middlesex, à la place du Sieur Wilkes dont les partisans deviennent chaque jour plus nombreux. Le 20, un grand nombre d'entr'eux a tenu une assemblée dans laquelle on s'est occupé des moyens de soutenir sa réélection. Ils ont formé à cet effet une souscription de 3340 liv. sterling, & ont nommé, dit-on, des députés chargés de solliciter dans tout le royaume des contributions pour le même objet. On dit, dans le mémoire dressé à ce sujet, que le Sieur Wilkes ayant considérablement souffert dans sa fortune pour avoir soutenu les droits & l'intérêt de la nation, il étoit juste que celui qui souffroit pour le public fût soutenu par le public. La ville de Londres & plusieurs provinces se disposent, ajoute-t-on, à faire parvenir au pied du trône de très-humbles supplications pour obtenir la grace de ce prisonnier. Ses amis prétendent qu'avant la fin de la semaine la souscription ouverte à Londres qui a déjà produit des sommes considérables, ira à plus de 40,000 liv. sterlings. L'élection du député du comté de Middlesex est fixée au 16 du mois prochain.

De Paris, le 27 Février 1769.

Le vicomte d'Adhemar, dont quelques personnes ont prétendu que le nom étoit *Azemar* & non *Adhémar*, a présenté au Roi une requête par laquelle il supplie Sa Majesté de vouloir bien, sans avoir égard aux premières preuves qu'il a faites, lui nommer de nouveaux commissaires pour examiner définitivement ses titres. Sa Majesté lui

210 MERCURE DE FRANCE.

ayant accordé la demande , le Sieur d'Hozier de Serigny , juge d'armes de la noblesse de France , a donné un certificat , suivant lequel il est constaté , d'après les actes originaux transcrits & figurés , que les noms *Azemar* & *Adhémar* ont une identité parfaite ; qu'ils ont été portés indistinctement par les branches d'Orange , de Montelimar , de Grignan , de la Garde , de Lombers , de Villelongue , de la Garinie , de Panac & de Montfalcon ; que cette variété d'orthographe qu'on voit sur tous les sceaux de la maison d'Adhemar , & qui se retrouve souvent dans le même corps d'acte , ne peut , en aucune maniere donner atteinte aux preuves que le vicomte d'Adhémar a mises sous les yeux de Sa Majesté.

Du 6 Mars.

On écrit du château de Broglie en Normandie que le 24 du mois dernier , à neuf heures du soir , on apperçut un météore qui parut sous la forme d'une pyramide lumineuse de 20 ou 30 toises de longueur , & éclaira tout le château & les environs. Le sommet de cette espèce de pyramide paroissoit perpendiculaire au clocher de la paroisse , & sa base qui n'avoit gueres plus de 3 ou 4 toises de largeur s'étendoit vers le nord. Elle ne brilla que pendant trois quarts d'heures , & commença à se dissiper par sa partie orientale ; sa base disparut insensiblement , & ce phénomène fut suivi d'une petite aurore boréale. On mande aussi de Courtalin dans le Dunois , terre appartenante au baron de Montmorenci , que le 26 du même mois il parut , vers les 8 heures & demie du soir , une lumière zodiacale très-distincte & en forme de fuséau : elle occupa plus des deux tiers de l'horizon

pendant environ trois quarts d'heure. Il paroissoit dans le même tems quelques lueurs d'une aurore boréale qui n'eût rien de fort remarquable.

Le Sieur Messier a observé hier une lumière singulière. A quatre heures & demie du matin ayant regardé le ciel qui étoit serein, il a aperçu à l'horison une lumière qui s'étendoit depuis le nord-est jusqu'à l'est, & qui s'élevoit d'environ 15 degrés. Le foyer étoit au nord-est, & la lumière répandue dans cet espace du ciel étoit rougeâtre & semblable à celle qui précède ordinairement le lever du soleil dans les grands jours de l'été. Ce phénomène ne s'est dissipé que dans un crépuscule déjà considérable; cette lumière ressembloit assez à une aurore boréale, toute la différence consiste en ce que celle-ci étoit rougeâtre au lieu que la lumière des autres est blanchâtre. Elle avoit à-peu-près la même étendue & la même hauteur que l'aurore boréale qui a paru ici le 26 du mois dernier vers les dix heures du soir.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-dix-huitième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Février en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 10266. Celui de vingt mille livres, au N°. 15848, & les deux de dix mille aux numéros 6674 & 7329.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 Mars. Les numéros, sortis de la roue de fortune sont, 83, 43, 80, 42 & 25.

M O R T S.

Jean-Jacques, comte de Ligniville, comte de l'Empire, chambellan de feu Léopold, duc de Lorraine & de Bar, & lieutenant-colonel de son régiment des gardes, chevalier de l'ordre militaire du Roi de Sardaigne, & grand bailli d'Epinal, est mort à Paris le 18 Février, âgé de 76 ans; il a eu de feu Elisabeth, comtesse de Saurau son épouse, vingt-deux enfans, dont onze sont encore vivans.

Jean de Boullongne, comte de Nogent, commandeur des ordres du Roi, ancien contrôleur-général, & honoraire amateur de l'académie royale de peinture, est mort le 21 Février dans la soixante-dix-neuvième année de son âge. L'application, l'intégrité & le zèle avec lesquels il a rempli les emplois & les places qui lui avoient été confiées, & son amour pour les lettres & les arts sont naître de justes regrets de sa perte.

Bernard Christophe, marquis de Bragelongne, de l'ordre royal & militaire de St-Louis, colonel d'infanterie, lieutenant & aide-major au régiment des Gardes-Françoises, mourut ici de la petite vérole le 26 Février, âgé de quarante ans.

Marie-Anne Marc de la Ferté, veuve d'Antoine de la Myre, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, seigneur baron châtelain d'Hangen & d'Avenescour, mourut le 13 Février; fut présentée à St Nicolas-des-champs sa paroisse le 15, & transportée à d'Avenescour en Picardie, lieu de sa sépulture. Elle étoit la dernière de cette ancienne maison des Marc, dont parle Jean Pillet dans son histoire de la ville & citadelle de Gerbery, imprimée à Rouen en 1679.

Anne - Dorothée de Bertainvillier , veuve de Claude-Alexandre de Pons , marquis de Rennepont , maréchal de camp , est morte au Château-d'Aban en Franche-Comté le 21 Février , âgée de quatre-vingt & un ans.

Hugues Taquet , charetier , mourut à Saint-Venant en Artois le 20 Février , âgé de 103 ans accomplis ; il n'avoit jamais été malade. Sa femme , qui est à-peu-près du même âge , se porte encore fort bien.

Jean de Bonneguise , évêque d'Arras , est mort dans son diocèse le 28 Février , âgé de 63 ans.

Louise-Françoise de Mailly-Nesle , veuve de Jacques-Antoine de Beauffremont , marquis de Listenois , chevalier de la toison d'or , maréchal de camp & mestre de camp du régiment de dragons Beauffremont , tué à l'âge de vingt-cinq ans au siège d'Aire en 1710 , est morte à Sens , le 26 Février , dans l'abbaye de St Antoine. Elle étoit fille du feu comte de Mailly , mestre de camp général des dragons & de N. de Sainte-Hermine , dame d'atour de feu Madame la Dauphine , mere du Roi , & ensuite de la feu Reine.

Anne-Angelique d'Harlus de Vertilly , épouse de Paul Sigismond de Montmorency - Luxembourg , duc de Boutteville , lieutenant-général des armées du Roi , est morte à Paris le 28 Février , âgé de 69 ans.

Antoine Ferrein , docteur régent en médecine des facultés de Montpellier & de Paris , ancien médecin consultant des armées du Roi , professeur en médecine au collège royal , & professeur d'anatomie au jardin du Roi , & pensionnaire de l'académie royale des sciences , est mort ici le 5 du mois dernier , âgé de 85 ans.

On mande de Pau en Béarn que le nommé Pela-

214 MERCURE DE FRANCE.

irony , ci-devant boulanger , est mort subitement le 14 Mars , à l'âge de 105 ans.

- Louis-Marie , marquis de Poulpry , lieutenant-général des armées du Roi , est mort ici le 27 Février , âgé de 68 ans.

- Pierre - Antoine Patchappe de Vinay , abbé de Prémontré & général de cet ordre , est mort dans son abbaye le 5 Mars , âgé de 70 ans.

Il s'est glissé au Mercure de Mars 1769 , à l'article , Généalogie de la Maison de Gand , p. 226 , quelques fautes qu'il est essentiel de corriger.

Pag. 229 , lig. 3 , Sire de Guynes , *lisez* , Siger de Guynes.

231 lig. 25 Marguerite de Saucles , *lis.* de Saucles.

236 lig. 20 Anne de Racs , fille de N. de Racs , *lis.* Anne de Raes , fille de N. de Raes.

T A B L E.

P	IECES FUGITIVES en vers & en prose ,	page 5
	L'inoculation , chant II.	<i>ibid.</i>
	Epître à une laide ,	7
	Le Singe puni , fable ,	11
	L'enfant & le faucon , fable ,	12
	Élégie , par M. Pope , traduite de l'anglois ,	14
	Traduction de l'hymne , <i>Scuprete gentes</i> .	20
	Harangue d'un général François à ses officiers ,	22
	A S. Exc. M. le Baron de Golz ,	24

A V R I L. 1769. 215

Dialogue entre la Fontaine & Ronfard ,	25
<i>De sene Podagro , & la traduction ,</i>	34
A Mlle N. . . le jour de sa fête ,	35
Roxane , conte Persan ,	36
Sentiment sur Héraclite & Démocrite ,	54
Vers sur la mort d'une amie ,	55
Vers à M. de Belloi ,	57
Vers pour le portrait de M. du Belloi ,	<i>ibid.</i>
Vers à M. l'ancien évêque de Limoge ,	<i>ibid.</i>
Vers aux Officiers François , assistans à une représentation d'Adelaïde ,	58
A Mademoiselle R. . . sur son aventure des Tuileries ,	59
Impromptu fait à la comédie sur Mademoi- selle Lusi ,	<i>ibid.</i>
Stances sur la mort de Mad. de Relongue ,	60
Inscription d'une fontaine de la ville de Reims ,	62
Air en musique ,	63
Explication des Enigmes ,	63
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES ,	68
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	69
Eudoxie , tragédie ,	<i>ibid.</i>
Histoire du théâtre italien ,	83
Arminius , tragédie ,	84
Les nuits d'Young ,	91
Sophronie ,	95
Lettres d'un philosophe sensible ,	99
Nouvelle anthologie françoise ,	102
Continuation des causes célèbres ,	105
Causes amusantes ,	106
Histoire de François I.	110
Contes philosophiques & moraux ,	121
Voyages & aventures du Chev. de D***	129

216 MERCURE DE FRANCE.

Recherches sur les découvertes microscopiques,	131
Sermons de M. Jacquin,	140
Histoire littéraire des Femmes Françoises,	141
Garrick ou les acteurs Anglois,	142
SPECTACLES, Opéra,	144
Comédie françoise,	145
Comédie italienne,	147
Foire St Germain,	157
Ecole vétérinaire de Paris,	160
—de Lyon,	161
Société économique d'Autriche,	162
—de Laubach,	163
ARTS, Gravure,	164
Musique,	165
Patriotisme,	170
Anecdotes de Dufresny,	172
Eloge historique de M. de Chevert,	175
Lettres-parentes & arrêts,	197
AVIS,	199
Nouvelles Politiques,	207
Loteries,	211
Morts,	212

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le 1^r volume du Mercure d'Avril 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Janvier 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

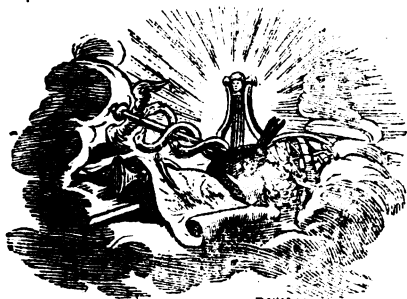
MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL 1769.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur Lacombe , libraire , à Paris , rue Christine , que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , ainsi que les livres , les estampes , les pièces de vers ou de prose , la musique , les annonces , avis , observations , anecdotes , événemens singuliers , remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques , & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public , & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres , estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent ; ils sont invités à concourir à son succès ; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre , & leurs travaux , utiles au Journal , deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour

ceux qui n'ont pas souscrit au lieu de 30 sols pour
ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer
d'avance le prix de leur abonnement franc de port
par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE,
libraire, à Paris, rue Christine.

On trouve chez le même Libraire.

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, par la poste. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, par an, à Pa-
ris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la
poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en Pro-
vince, port franc par la poste, 33 l. 12 s.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL D'ÉDUCATION composé de 12 vol. par
an; port franc par la poste à Paris & en Pr. 12 l.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

HISTOIRE anecdotique & raisonnée du
Théâtre Italien & de l'Opéra comique , 9
vol. in-12. rel. 22 l. 10 s.

Histoire littéraire des Femmes Françoises
avec la notice de leurs ouvrages, 5 vol.
grand in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.

Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.

Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, 8cc. in-8°. br. avec fig. 5 l.

Situation des finances de l'Angleterre, in-4°. broch 4 liv. 4 s.

Table de la Gazette de France, 3 v. in-4°. b. 24 l.

Commentaires sur les Mémoires de Montecuculi, par M. le Comte de Turpin-Crissé,
3 vol. in-4°. broch. 42 liv.

Contes Philosophiques de M. de la Dixmerie,
3 vol. in-12. brochés, 6 l.

Dictionnaire de l'Elocution françoise, 2 vol.
in-8°. rel. 9 l.

Les Nuits Parisiennes, vol. in-8°. rel. 4 l. 10 s.

Le Politique Indien, 1 l. 10 s.

Dissertation sur le Farcin, 1 l.

Eloge de Henri IV, par M. Gaillard, 1 liv. 10 s.

Autre Eloge avec gravure, par M. de la Harpe, 1 l. 16 s.

Tableau des Grandeurs de Dieu dans la religion & dans la nature, in-12. br. 2 l.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL 1769.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*OBSERVATIONS de M. Mailhol
sur l'Épître suivante.*

COMMENT oser songer à intéresser pour Fayel , pour un maii barbare qui , sans même être convaincu de l'infidélité de son épouse , lui fait manger le cœur de son amant !

On peut répondre que les personnages d'Othello , de Radamiste , ont excité dans toutes les ames la pitié la plus tendre.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mais toute bonne tragédie est un grand chef-d'œuvre ; & toute héroïde n'est qu'une foible esquisse.

Elle ennuyeroit sans doute le lecteur , si l'on vouloit y filer , comme dans la tragédie , la marche , le combat des passions , & les incidens qui les font varier.

D'un autre côté , nous voyons qu'on peut se permettre dans l'héroïde des idées , des images , des expressions qui révolteroient dans un drame : elle a des beautés qu'on pourroit nommer *exclusives* , & ce seroient des richesses perdues pour un sujet intéressant qui ne verroit le jour que sous la forme de la tragédie.

Fayel , des bords du tombeau , écrit à son frere. Son tempérament , son éducation , son amour , les conseils qu'on lui donne , ce qu'il voit lui-même , les déchiremens de son cœur , ses remords , sa fin ; que d'objets & de motifs pour le rendre supportable , & peut-être pour le faire plaindre à son tour !

J'ajoute qu'il fait des apostrophes injurieuses au sexe enchanteur , que nous chérissons tous. Mais , jaloux par caractère , se croyant deshonoré , furieux contre les hommes , les femmes , & lui-même , a-t-il dû parler autrement ?

*Le Comte de Fayel, époux de Gabrielle
de Vergy, à Fayel son frere.*

E P I T R E.

LE glaive de Fontal vient de percer mon flanc ;
Et l'écrit que tu vois est tracé de mon sang.
Celle que j'adorois me couvrit d'infamie ;
A sa mort, son parent vient m'arracher la vie :
Fidèle à son devoir, mon frere, arme ton bras ;
Venge l'amour, l'hymen, ma honte & mon
trépas.

La guerre, en t'éloignant, te cacha mon outrage :
Lis, pleure, &, s'il se peut, ressens toute ma
rage.

O mon frere, dis-moi : les sermens solennels,
Le lien de deux cœurs, formé sur les autels,
De la société ces appuis nécessaires,
Sont-ils donc à nos yeux devenus des chimères ?
Et la fidélité, la décence, l'honneur
Ne sont-ils plus connus par un sexe trompeur ?
De vos maîtres soumis compagnes trop chéries,
Agréables tyrans, séduisantes furies,
Objets de nos desirs, sources de tous nos maux,
Vous êtes, à la fois, nos dieux & nos fléaux.
Fayel, tu me connois. Mon bouillant caractère

A iv

8 MERÇURE DE FRANCE.

Contre moi , dès l'enfance , arma le cœur d'un
pere.

Rigide par orgueil , il voulut réprimer
De violens transports , qu'il auroit dû calmer.
Contraignant ma fureur , rongé par la souffrance ,
Je détestai le monde & ma propre existence ;
Les crimes des humains m'ont trop justifié,
Ne connoissant encor l'amour ni l'amitié.
Enfin , pour m'arracher à ma peine cruelle ,
Sur moi-même j'allois . . . Mais je vis Gabrielle . . .
Je la vis : que d'appas ! quel soudain changement !
Souvenir enchanteur ! . . & qui fait mon tour-
ment ! . .

Je la vis , & mon ame étonnée , attendrie
Sentit en un instant tout le prix de la vie.
J'oubliai mes fureurs ; ou plutôt dès ce jour
Je ne ressentis plus que celles de l'amour.

Le printems ranimoit & paroît la nature.
Mille naissantes fleurs couronnoient la verdure.
Leurs parfums lentement s'élevoient dans les airs.
Les oiseaux empressés y mêloient leurs concerts.
L'astre éclatant du jour , pour prix de cet hom-
mage ,

Rendoit à l'univers des rayons sans nuage.
Et tout être sensible , à ces feux enflamé ,
Cédoit au doux besoin d'aimer & d'être aimé.
La jeune Gabrielle entraînant ses compagnes
Alors , d'un pas léger , parcouroit nos campagnes.

Quelle brillante cour ! que de graces ! quels traits !
 Ah ! combien Gabrielle effaçoit tant d'attraits !
 Je veux par quelques mots... mais , mon ame
 hautaine

Tressaillit , & trembla devant sa souveraine :
 Ma bouche , à son aspect , ne put que bégayer
 Le tendre nom d'amour , qui sembla l'effrayer.
 Qu'à ce sexe enchanteur la feinte est naturelle !
 Déjà dans les transports d'une ardeur immortelle
 Son cœur étoit en proie à l'odieux rival ,
 Dont le bonheur devoit m'être enfin si fatal.
 J'ignorois leur penchant. Trompé par l'appar-
 rence ,

Entraîné par l'amour , séduit par l'espérance ,
 Dans les fers de Vergy brûlant de m'engager ,
 Aux gouffres des enfers je courois me plonger.

Richesse désirée , & souvent importune ,
 Biens , moins doux qu'enviés , préiens que la for-
 tune

Nous fait pour nous corrompre & nous tyran-
 niser ;

Trop utiles métaux , que l'on doit mépriser ;
 Et vous rang , dignités , éclatantes chimères ;
 Idoles des humains que je tins de mes peres ,
 Vous pouviez de Vergy séduire les parens ;
 Que vous devintes chers à mes desirs ardents !

Je parlai , je pressai. Ma passion cruelle
 Vingt fois me fit tomber aux pieds de Gabrielle.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Je baignai de mes pleurs la trace de ses pas ;
J'offris ma main , mon sang à ses traîtres appas ;
Prière , emportemens , soumissions , caresses ,
Tout fut vain ; de refus on paya mes bassesses :
On détournoit les yeux... Ces yeux encor si
beaux ! . .

Chaque jour augmentoit mon amour & mes maux.
Cher Fayel , c'étoit peu : l'instinct fatal arrive ;
Du bonheur de douter pour jamais on me prive.
Quel tourment pour mon cœur brûlant & déchiré !
J'apprends que de Vergy Raoul est adoré :
O mon frere , quel sort ! quelle douleur extrême !
Cet amour de Vergy , je l'apprends d'elle-même !
Ah ! juge de ma rage & de mes noirs transports.
Ma main à mon rival prépare mille morts :
Ou , je veux , succombant sous son bras que j'ab-
horre ,

Voir s'éteindre avec moi l'horreur qui me dévore.

Mais Raoul disparoît par la guerre entraîné.
Tout change ; par l'hymen je serai couronné.
Des parens de Vergy la promesse est formelle :
Et , soit qu'on ait contraint , ou séduit Gabrielle ,
Son ame à mes desseins cesse de résister :
Au plus flatteur espoir je me laisse emporter.
« J'oublierai tout , lui dis-je , oubliez ma colere ;
» Oubliez le mortel , qui sçavoit trop vous plaire.
» Satisfaites celui qui vous donna le jour :
» Ou plutôt , ne songez qu'à mon fidèle amour.

- » Vergy , reçois les vœux d'une ame trop sensible.
- » Par grace , par pitié , ne sois plus inflexible.
- » Aux pieds de l'Eternel viens recevoir ma foi.
- » Sois enfin mon épouse , & viens regner sur moi.
- » Viens être de Fayel la compagne sacrée ,
- » La respectable amie , & l'amante adorée :
- » Par le plaisir encor je charmerai tes sens ;
- » Je ferai ton bonheur ; je l'espère & le sens. . . »

Quelle joie ! A mon sort Gabrielle est unie.
 Au monde entier pour moi l'Eternel l'a ravie.
 Dieu même l'autorise à combler mes desirs.
 La nature & le ciel , consacrant nos plaisirs ,
 Confondent saintement nos ardeurs mutuelles.
 La décence & l'honneur nous couvrent de leurs
 ailes :

Le devoir dans nos bras conduit la volupté ,
 Et nous unit au sein de la félicité.
 Sous les jasmins d'Eden , tel notre premier pere...
 Ressonvenir trop doux ! . . Et qui me désespère !..
 Ravissante beauté , que para la verru ,
 Pourquoi m'avoir séduit ? ou pourquoi chan-
 geois-tu ?

Raoul étoit absent : mais , Fayel , l'art d'écrire
 Sçait à bien réunir les cœurs qu'amour inspire !..
 Mon épouse , rebelle à mes empressemens ,
 Ose se dérober à mes embrassemens :
 Pour elle nos liens sont de pesantes chaînes ,

A vj

1.2 MERCURE DE FRANCE.

Mes maux sont des douceurs , mes plaisirs sont des
peines :

Gabrielle me fuit. L'image d'un amant
L'obléde, fait sa joie , & double mon tourment.
J'en pleure ; je frémis. Mes reproches, ma rage
Persécutent envain l'épouse qui m'outrage.
Tu connus , cher Fayel , mon fidèle écuyer :
Je crus à Gondebaut devoir tout confier.
Il apprit mes douleurs , servit ma jalousie ,
Epia mon épouse , excita ma furie.

Ses soins récompensés éclairerent mon cœur :
De mes destins son zèle accrut encor l'horreur.

« Raoul est de retour , me dit-il , & sa flamme
» Vient souiller votre couche , & ravir votre
» femme :

» Ils doivent en secret... que dis-tu ? Quels com-
» plots !

» Cher & cruel ami , vole , comble mes maux ;
» Conduis-moi , montre-moi Gabrielle coupable.
» Je l'ai persécutée , & le remords m'accable :
» Je veux par son forfait me voir justifié.
» Je veux , avec plaisir , sans regret , sans pitié ,
» Sur le sein du mortel qui séduisit son ame ,
» Eteindre daps son sang mon opprobre & leur
» flamme. »

On me guide , on me suit vers un appartement
Où ma femme , dit-on , entretient son amant :
On ouvre ; que d'horreurs ! aux pieds de Ga-
brielle

Raoul reçoit un don des mains de l'infidèle (1).
Il ose d'un baiser... Ciel! pourquoi mon cour-
roux ,

En aveuglant mes yeux , égara-t-il mes coups !
Je ne pus me noyer au sang de ces perfides :
Ils furent arrachés à mes mains parricides.
Mon heureux rival fuit ; & mon épouse en pleurs
A mes pieds gémissante y brave mes fureurs.
Je combats vainement ma pitié qu'elle implore :
Armé , prêt à frapper , je sens que je l'adore ;
J'hésite , je soupire ; & mon cœur éperdu
Pousse , & retient mon bras tremblant & sus-
pendu...

« Non , tu ne mourras point , objet cher & bar-
» bare ,

« Non , tu vivras , lui dis - je ; & ma main , qui
» s'égare ,

« Quand tu me fais sentir tous les maux des en-
» fers ,

« Ne se plongera point dans tes flancs entrou-
» verts.

« Mais , dans un noir cachot conduite & resserrée ,

« Des vivans & des morts tu vivras séparée... »

Elle veut repliquer. De zèle transporté
Gondebaut va remplir l'arrêt que j'ai dicté.

(1) On sçait que Gabrielle eut la foiblesse de
donner à Raoul une tresse de ses cheveux.

14 MERCURE DE FRANCE.

Loin du jour, dans les fers, Gabrielle entraînée...

Quel spectacle !... Il glaça mon ame consternée.

Sans être criminel auroit-on des remords ?

Moi-même je voulus réprimer mes transports.

J'abhorrai ma fureur : je plains Gabrielle.

Les maux qu'elle souffroit, je les sentoix plus
qu'elle.

Et peut-être j'allois, tombant à ses genoux...

Mais la perfide osa me nommer son époux...

Ce seul mot me rendit ma cruauté, ma rage.

Mon cœur ne sentit plus que son indigne outrage.

Et, tandis qu'elle éprouve un trop doux châti-
ment,

Je suis, pour m'abreuver du sang de son amant.

Raoul étoit parti : l'Europe réunie

Sous l'étendard du Christ l'entraîne vers l'Asie :

L'homme présomptueux ; vil, foible, criminel,

Va défendre le fort, le juste, l'Eternel.

Je veux suivre Raoul ; mais, pour punir son
crime,

Je crains de perdre ici ma première victime.

J'hésite, je demeure ; & mon sort rigoureux

Au sein de la vengeance en devient plus affreux :

Elle excite mon cœur, le charme & le dévore.

La guerre & les destins me secondent encore ;

Mon rival est frappé... Mais, des bords du rom-
beau,

Le perfide me fait un outrage nouveau...

Hier , mon frere , hier , ô fatale journée !
 O victime coupable autant qu'infortunée !..
 Des nuages sanglans répandus dans les airs
 Attristoient la nature , & voiloient l'Univers.
 Le soleil , à regret , inclinoit vers la terre
 Quelques rayons perdus dans les feux du ton-
 nerre.

Aux éclats de la foudre , au sifflement des vents
 Les échos répondoient par des mugissemens.
 Plein de trouble , d'ennuis , & flétri par ma peine
 Je cherchois un abri dans la forêt prochaine :
 Un voyageur paroît ; il fuit , c'est Baudilher :
 C'est de mon ennemi l'imprudent écuyer.
 Je l'appelle , & le suis ; je l'attaque , il expire :
 Et je vois dans son sein. . . Ciel ! je tremble à
 l'écrite.

Le trépas de Raoul eut dû finir mes maux ;
 Mais , Raoul , de son flanc arracha des lambeaux
 Pour en faire à ma femme un don cher & terrible.
 De son bonheur passé ce témoignage horrible ,
 Ce gage , que je vois. . . c'est son cœur palpitant.
 Il a souillé ma main , qui le touche en tremblant.

« Oui ce présent t'est dû , mes mains vont te le
 » rendre ,
 » Oui , m'écriai-je , un cœur si fidèle & si tendre
 » Ne fut fait que pour toi. Ton époux , dans ce
 » jour ,
 » Ent' unissant au tien , veut servir votre amour. »

O mon frere , à ces mots . . . conçois-tu ma vengeance ?

Elle doit , s'il se peut , égaler leur offense . . .

A ma femme le feu déguise mon dessein ;

Les restes de Raoul ont passé dans son sein.

D'abord l'art a trompé les sens de Gabrielle :

Mais je lui fais connoître un mets si digne d'elle . . .

Quels cris ! quelles douleurs ! que de gémissemens !

Elle tombe ; & son œil verse des pleurs sanglans :

Sa pâleur . . . quel spectacle ! ah ! peut-il se décrire !

Mon cœur , trop satisfait , s'émeut & se déchire.

Vengeur à juste titre , innocemment cruel ,

Je me crois , à la fois , barbare & criminel.

Je maudis ma rigueur & ma fureur jalouse ,

Je pleure , je frémis . . . J'embrasse mon épouse . . .

Gabrielle renaît , mais pour me défier ,

Pour oser m'accuser & se justifier.

Elle ne veut plus voir un époux qu'elle brave ;

Elle repousse au loin son maître & son esclave . .

A de semblables traits , inattendus , nouveaux ,

Mon frere , quel soupçon irrite encor mes maux !

J'écoute , en frissonnant , ces mots de Gabrielle :

« Ton épouse fut foible , & non pas infidèle ;

» Respecte ma vertu , que tu ne connus pas ;

» Et gémis d'un forfait . . . Elle meurt dans mes

» bras ! »

O Fayel , quels accens ! quelle image effroyable !

Qu'ai-je fait ? Suis - je hélas ! malheureux & coupable ?

Pour me rendre l'auteur d'un forfait abhorré
 Mes yeux & mon amour m'auroient-ils égaré ?
 Je ne sçais ; mais hier , au sein de tant d'allarmes ,
 Gondebaut s'éloignoit , en déroband des larmes...
 Il nourrit mes fureurs , il en fut l'instrument. . .
 O mon frere, conçois ma crainte & mon tourment.

Gabrielle peut-être , à regret combattue ,
 Par la religion , par l'honneur retenue. . .
 Non , non ; sa bouche même avoua son ardeur :
 Sa vie étoit ma honte , & sa mort mon bonheur.
 Son juste châtiment , effroi de ses semblables ,
 Dans la postérité fera moins de coupables. . .

Agité par mon trouble & par ces sentimens ,
 Vainement au sommeil je provoquois mes sens ;
 J'appellois Gondebaut , qui cessoit de paroître ;
 Je pleurois , je mourois , je maudissois mon être ;
 Quand un cartel m'appelle à des malheurs nouveaux.

Fontal de sa parente a connu tous les maux :
 Il prétend la venger. L'aurore naît , je vole. . .
 Et je résiste en vain à son fer qui m'immole.
 De la pitié , de l'art je reçois des secours ;
 Et je vois , à regret , qu'on veut sauver mes jours.
 Mais. . . Fayel , quelle horreur , qui ne peut se comprendre ! . .

18 MERCURE DE FRANCE.

A l'instant un billet. . Ah ! frémis de l'apprendre ! .
Le monstre ! . . Gondebaut , s'exilant de ces lieux ,
S'accuse , se repent & défile mes yeux.

Il a , par intérêt & par condescendance ,
Fomenté mes soupçons , & hâté ma vengeance.
Il écrit que ma femme a toujours combattu
Un penchant trop flatteur , proscrit par sa vertu.
S'abhorrant , mais trop tard , il dit que Gabrielle
Fut , malgré mes soupçons , estimable & fidèle . .

Au crime le plus noir je me suis donc livré !
Les charmes , la vertu d'un objet adoré
N'ont donc pu le soustraire à ma main parricide ! .
Soleil , éclipe toi devant un autre Atride . .
Que dis-je ! ces tyrans , que j'imité & je hais ,
Moins barbares que moi , punissoient des forfaits.
Et je respire encore ! & , pour prix de mes crimes ,
Les enfers sous mes pas n'ouvrent point leurs
abysses ! . .

Gabrielle ! . . ô remords inutile & rongeur ,
Agis , purge la terre , anéantis mon cœur . .
Mon frère , garde-toi de venger un coupable
Qui rend à nos neveux notre nom exécration.
Injuste , furieux , oppresseur , assassin . .
Ah ! Fontal m'a fait grace en me perçant le sein . . .
Las de souiller le jour qui , pour moi , va s'é-
teindre ,

Je n'ose demander que tu daignes me plaindre.
Fais taire dans ton cœur le sang & l'amitié.

Mon sort doit t'inspirer l'horreur, non la pitié.
 Si pourtant mes remords... espoir illégitime !
 Ta haine doit me suivre & venger ma victime...
 Gabrielle!... une écharpe entoure encor mon flanc;
 Je la déchire, accours dans les flots de mon sang,
 Accours, & m'entraînant sur le rivage sombre,
 Unie avec Raoul, viens tourmenter mon ombre.

Par M. Mailhol.

EPI TRE à une jolie Femme.

Vous habitez des lieux charmans
 Que vous rendez plus beaux encore:
 Ainsi la présence de Flore
 Embellit les jours du printemps.
 Au village vous venez plaie,
 Lasse de briller à la cour :
 Ainsi la mere de l'Amour
 Quitte l'Olympe pour Cythere.
 Eglé, sur ces champêtres bords,
 Afin d'en être plus légère,
 Vous troquez les pesans trésors,
 Du bas-de-robbe & du grand corps,
 Pour le corset d'une bergere.
 Pauvre d'atours, riche d'attraits,
 Avec cette simple parure,
 Vous venez orner la nature,

20 MERCURE DE FRANCE.

Pour la payer de ses bienfaits.
 Votre goût délicat & sage,
 Vos yeux au faste accoutumés,
 N'en aiment pas moins le feuillage
 De nos arbrustes parfumés ;
 Et les doux concerts de la lyre
 Qui, sous vos belles mains, soupire
 Des accords si voluptueux,
 N'ont jamais rendu votre oreille
 Insensible aux chants amoureux
 Du rossignol qui se reveille.
 Qu'ainsi passés les jours sont doux !
 Pour moi, tout en servant Bellonne,
 Aimable Eglé, je m'abandonne
 Aux soins champêtres, comme vous.
 Quand vous trouvez dans la prairie
 L'onde qui fuyant sous vos pas,
 A la tendre mélancolie
 Vous mene en murmurant tout bas,
 Vous écoutez ce doux murmure,
 Piège tendu par les Amours ;
 Moi, je vois si cette onde pure
 Est guéable pour les Pandours.
 Pour embellir le paysage
 Par quelques douces fictions,
 Votre esprit facile & volage
 Se peint, sur la cime des monts,
 La pastorale & fraîche image

D'un berger gardant ses moutons,
 Et repétant quelques chansons
 Pour quelque beauté du village :
 Moi, je place là des canons
 Qui doivent faire un beau tapage.
 Dans les bois vous cherchez l'ombrage ;
 Moi, de vrais postes à voleurs :
 Dans les prés vous cherchez des fleurs ;
 Et moi, belle Eglé, du fourrage.

Par un Officier.

*VERS pour mettre au bas du portrait
 de Madame R* * **

Si le peintre, aimable Glicere,
 A côté de votre portrait
 Où je vois vos appas exprimés trait pour trait,
 Eût pu placer ce dieu qui sçait séduire & plaire,
 C'eût été réunir le fils avec la mere.

*La VÉRITÉ, la FABLE & la RAISON.
 Apologue.*

Un jour, au céleste domaine,
 La Fable disputoit contre la Vérité :

22 MERCURE DE FRANCE.

La chose en valoit bien la peine ,
Il s'agissoit de leur beauté.
C'est le grand objet des querelles
Des déesses & des mortelles.

Il étoit mal aisé de les mettre d'accord.

On assembla la cour parlementaire ,
Pour juger cette grande affaire.
La Vérité parla d'abord.

Une preuve , dit-elle , ô Fable ;
Mais une preuve incontestable
Que je suis plus belle que vous ,
C'est que j'ose paroître nue.

Ma nudité ne blesse point la vue ;
Elle est mon charme le plus doux.
Je tiens mes dons de la nature ,
Sur mon front on voit la candeur ,
J'ai pour tout voile la pudeur
Et mes attraits sont ma parure.
La Vertu marche à mon côté ,
On aime ma simplicité ;

D'un regard assuré le sage me contemple :
Je suis l'ame des plaisirs vrais ,
J'habite très-peu les palais ;
Mais le cœur du pauvre est mon temple.
Vous n'avez pour adorateur
Qu'un monde sot , vain & frivole ,
Votre beauté n'est qu'un fard imposteur ,
Et vos plaisirs un songe qui s'envole.
La Fable repliqua : point tant de vanité.

Tous les hommes, ô Vérité,
 Appréhendent de vous entendre,
 Rarement on peut vous comprendre :
 Parlez-vous : c'est toujours pour faire la leçon.
 Vous vous plaisez aux champs, on vous fuit à la
 ville :

Vous pénétrer est partant difficile.
 Que vous échappiez même aux yeux de la raison.
 Oui, vous avez, c'est chose indubitable,
 Une beauté mâle & durable ;
 Mais c'est dire assez clairement
 Que vous manquez de ces graces touchantes,
 D'un effet sûr, & toujours triomphantes,
 Le plus précieux agrément.

Jel'emporte sur vous quand j'ai fait ma toilette,
 Vous venez d'en faire l'aveu.
 Eh bien donc ! attendez un peu,
 Et ma gloire sera complete.

Raison, que l'équité dicte vos jugemens.
 De la victoire elle se croïoit sûre ;
 Soudain d'ôter ses plus beaux ornemens ;
 Mais la maladroite à mesure
 Qu'elle dénouoit ses rubans,

S'enlevoit une grace, & devenoit moins belle,
 Elle alloit s'enlaidir. Heureusement pour elle.
 La Raison vint à son secours.

Ne vous dépouillez point de vos brillans atours,
 Lui dit-elle, ils vous font valoir bien davantage :

24 . MERCURE DE FRANCE.

La parure vous sied , & d'en servir toujours ,
Vous aurez le rare avantage.
La Vérité charme sans art
Les esprits dont j'ai la conduite ;
Mais trop d'austérité paroît dans son regard
A ceux qui ne sont pas constamment à ma suite.
Gouvernez les mortels , regnez toujours sur eux :
Qu'un même intérêt vous rassemble ,
Vivez d'intelligence ensemble ,
Vous y gagnerez toutes deux.
Allons , Mesdames , qu'on s'embrasse
Et de bon cœur ; point de grimace.
Jurez-vous à jamais une tendre amitié.
Par cet heureux accord vous deviendrez , ô Fable ,
Plus belle encore de moitié ;
Et vous , ô Vérité , mille fois plus aimable.

Par M. le Marquis de St Just.

A Madame la Marquise de Crusol . d'Amboise qui me rendoit les œuvres de M. de St Lambert , dont la lecture l'avoit beaucoup amusée.

TOI , que d'accord avec la volupté ,
Le dieu des arts toujours inspire ,
Que ton sort est bien fait pour être souhaité !

Crusol

Crusol aime tes vers , & se plaît à les lire.

O ciel , qu'on doit être flatté

De joindre au don charmant d'écrire

Le talent plus heureux d'amuser la beauté.

Par le même.

*A GLICERE , qui me reprochoit de
l'avoir quittée.*

REPONDEZ-MOI , belle Glicere ,
Lequel des deux doit-on blâmer ,
Ou celui qui cesse de plaire ,
Ou celui qui cesse d'aimer ?

Par le même.

*A Madame de P*** qui fait joliment
des vers.*

RIEN n'est plus vrai , jeune & belle Victoire ;
Un dieu m'a fait voir l'autre jour
Tes vers au temple de mémoire ,
Et ton portrait dans les mains de l'Amour.

Par le même.

SOLIMAN & ZULMA. Conte

SOLIMAN étoit fils d'un roi de Perse. Une ambitieuse belle-mère l'avoit éloigné du palais dès sa première jeunesse, pour assurer le trône à son fils. Elle le faisoit garder dans un château où il n'avoit pour compagnie qu'un vieux militaire qui lui servoit de gouverneur. Elle ne regardoit ce vieillard que comme un honnête homme, & elle croyoit qu'un honnête homme ne pouvoit faire de son élève qu'un imbécile. C'est ce qu'il lui falloit. Elle se trompa. Le fils qu'elle vouloit couronner mourut. Le pere de Soliman qui, quoique dominé par sa femme, avoit toujours aimé son fils, le rappella à la cour. Ce vieux guerrier que la reine méprisoit avoit appris au prince dans sa solitude tout ce qu'il n'eût jamais pu lui faire comprendre dans le palais des rois. Il avoit nourri l'esprit de son élève, des sages préceptes du Poëte de Schiras, du grand Sadi. Le jeune prince aimoit les hommes & la vérité. Il détestoit la flatterie & les abus. Mais des défauts nuisoient à l'effet de ses bonnes qualités. Il avoit les passions ardentes. Il étoit plus disposé à

l'enthousiasme qu'à la réflexion. Il avoit de la morale dans le cœur & nulle politique dans l'esprit ; en un mot c'eût été un particulier aimable , mais ce n'étoit pas un grand prince. Il avoit pour sa belle-mere toutes sortes d'attentions & d'égards. Cette femme qui le détestoit ne pouvoit imaginer qu'elle n'en fût pas haïe. Elle ne concevoit pas la verru. Le roi approchoit de sa fin. Soliman se trouvoit seul entre elle & le trône. Elle résolut de l'empoisonner. L'esclave qu'elle chargea de l'exécution alla tout découvrir au Roi , qui fit arrêter la reine sur le champ , & informa son fils du complot tramé contre ses jours. Le prince se jeta aux pieds de son pere , & lui demanda grace pour la coupable. Le roi qui avoit encore un reste de foiblesse pour cette femme , céda avec plaisir à ses instances , & pardonna.

Un jour que Soliman chassoit dans un bois avec ses courtisans , il apperçut de loin un homme assis sur l'herbe , qui lisoit & ne sembloit pas entendre le bruit de la chasse. Il envoya un Ecuyer lui demander quel étoit son nom & son pays , & s'il savoit que c'étoit le prince de Perse qui chassoit si près de lui. Cet homme répondit , je suis Cachemirien , je m'ap-

28 MERCURE DE FRANCE.

pelle *Tranquille*, & je suis peu curieux de voir des rois. Cette réponse rapportée à Soliman lui parut singulière, il le fit venir, s'informa de son sort & le pria de s'attacher à lui.

Tranquille avoit 40ans. Il y en avoit 20 qu'il étoit sorti de Cachemire sa patrie, pour voyager dans tout l'Orient. Il avoit rapporté de ses voyages une grande indifférence pour tout ce qu'on appelle mœurs, usages, opinions, préjugés. Ce monde lui paroïsoit une grande foire, où des charlatans se disputent des dupes, où l'on s'étouffe pour aller voir ce qu'on méprise quand on l'a vu, & où des marchands différens d'habit & de langage ne se rapprochent qu'en un point, qui est le desir de se tromper les uns les autres. Quant à lui, il ne desiroit rien que le repos, n'estimoit que les jouissances paisibles, & avoit employé toute son étude & tout son travail sur lui-même, à n'être jamais ni étonné, ni ému, ni trompé. Son flegme contraïstoit parfaitement avec la vivacité de Soliman. Ce prince le goûta beaucoup, & comprit qu'il pourroit lui être très-utile. Tranquille accepta ses offres, & consentit à vivre auprès de lui, sans répondre de rien pour l'avenir.

Le roi mourut. Soliman monté sur le trône, demanda à Tranquille ce qu'il devoit faire de sa belle-mère, qui non contente de l'avoir voulu empoisonner, formoit encore des cabales & soulevoit des mécontents. Il ne faut point la faire périr, dit Tranquille. Ces exécutions, quoiqu'justes, sont toujours odieuses. Enfermez-la dans une loge à l'hôpital des fous, comme une insensée que l'âge n'a pu guérir de l'ambition, & croyez qu'elle ne sera plus à craindre. Soliman suivit ce conseil. La reine traitée avec tant de mépris, parut en effet méprisable au peuple qui alloit la voir. La rage la rendit tout-à-fait folle, elle mourut peu de tems après.

Soliman s'efforçoit de rendre ses sujets heureux & ne l'étoit pas lui-même. Son caractère ardent ne lui permettoit aucun sentiment modéré. Il eût voulu sur le champ guérir tous les maux & déraciner tous les abus, & souvent il augmentoit le mal, parce qu'il ne connoissoit que les moyens violens. Il n'avoit point cette prudence des esprits doux & flexibles, qui savent se servir du temps. Le Sultan des Turcs l'inquiéta sur la possession de Tauris & de ses dépendances.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Soliman pouvoit, traîner les choses en longueur, jusqu'à ce qu'un nouveau règne qui ne paroïssoit pas éloigné changeât la face du ferrail & l'esprit du ministère. Mais révolté d'une prétention injuste il se hâta de faire la guerre, & se vit bientôt contraint d'épuiser l'or & le sang de ses sujets.

Passant un jour dans une de ses villes frontieres avec Tranquille dont il ne pouvoit se séparer, il apperçut à une fenêtre une jeune fille de dix-sept ans, jolie, brillante de l'incarnat de la jeunesse. La chaleur lui avoit fait ôter son voile. Ses joues étoient couvertes de ce coloris tendre, qui exprime à la fois la modestie & les desirs. Il en fut charmé & voulut savoir qui elle étoit. Son pere étoit un Seigneur Persan, disgracié fort injustement sous le dernier regne. Soliman saisit le prétexte de rendre justice au pere, pour rendre visite à la fille. Il étoit aimable, il vouloit plaire, & Zulma flattée des sentimens qu'elle inspiroit n'en devint que plus séduisante. Le prince sortit enivré de sa nouvelle passion. Quelle est belle ! disoit-il à Tranquille. Quelle douceur modeste ! Quelle grace dans ses réponses ? C'est une grande question ,

dit Tranquille, si l'extrême sensibilité est un grand bien ou un grand mal. Les philosophes.... Oui, dit Soliman, elle sera mon épouse. Elle en est digne. J'en crois mon amour. L'amour est un état violent, dit Tranquille. Rien de violent n'est durable. Plus la tendresse est vive, plus elle s'épuise. Ah! Parle-moi de Zulma, dit Soliman. Conviens qu'elle mérite le trône. Je le crois, dit Tranquille, & je ne doute pas qu'elle ne puisse vous rendre heureux, si vous savez l'être, mais je crains votre caractère impétueux. Vous allez épouser Zulma. Votre amour qui n'a pas encore eu le temps de s'affermir & de devenir un sentiment profond, s'éteindra par la jouissance. Cette enfant au contraire vous aimera long-tems ; car elle n'a encore aimé que vous. Vous ferez une malheureuse, & c'est un crime. Ah! dit Soliman, je ne puis seulement concevoir comment je cesserai de l'aimer. C'est que vous l'aimez actuellement, dit Tranquille. Au surplus, s'il faut que vous l'épousiez & que vous deveniez inconstant, il n'y aura rien que de fort ordinaire. Apparemment que cela est dans l'ordre. Ainsi soit-il... Soliman trouva ce raisonnement fort

32 MERCURE DE FRANCE.

bon , & le lendemain il épousa Zulma.

Tranquille avoit prédit juste. Soliman fut bientôt rassasié de son bonheur ; bientôt l'ardente activité de son ame , le besoin de nouveaux objets , les agaceries des femmes de sa Cour , l'éloignèrent peu à peu de Zulma. La tendresse naïve de son épouse cessa d'avoir des charmes pour lui. Elle manquoit de cet art que donne aux femmes une expérience méprisable , lorsqu'elles sont devenues assez maîtresses d'elles mêmes , pour ménager & varier à leur gré les témoignages de leur amour & réveiller celui des hommes.

Soliman avoit à sa cour une de ces femmes artificieuses qui joignent aux dehors séduisans de la vertu , tous les agrémens que donne la connoissance du vice. Elle n'aimoit point le roi ; elle en fut aimée éperdument. Elle le conduisit où elle voulut , parce qu'elle ne sentoit rien pour lui. C'est le plus grand avantage qu'une femme puisse avoir sur un homme. Elle en profita. Elle mit sa défaite à très-haut prix. Elle lui fit promettre de ne plus voir Zulma. La vertueuse Zulma fut abandonnée. Elle pleura l'inconstance de Soliman , & ces larmes qui sont si puissantes dans un objet

aimé ne furent qu'importunes à son indifférent époux. Bientôt il l'oublia entièrement dans les bras de la perfide Gulli. Tranquille lui en fit des reproches. Il fut mal reçu. Il prit le parti d'aller consoler Zulma. C'est un rôle assez dangereux que celui de consolateur auprès d'une belle femme. Mais il s'appelloit Tranquille, & de plus il étoit vertueux. Soliman reviendra à vos pieds, disoit il à Zulma. Gulli trompe, & l'on ne trompe pas long-temps. Le grand avantage que la vérité a sur le mensonge, c'est qu'elle est durable & qu'il est passager. Zulma accablée de douleurs mit au monde un enfant qui mourut & pensa coûter la vie à sa mere. Soliman s'attendrit un moment & revint toujours à Gulli.

Cependant il soutenoit une guerre malheureuse contre des ennemis habiles. Son visir Osman le trahissoit, & songeoit à le détroner. Ce ministre ambitieux qui connoissoit l'inconstance naturelle aux Orientaux, avoit profité des mauvais succès de Soliman pour le perdre dans l'esprit des peuples. Le prince instruit de ces menées consulta Tranquille sur ce qu'il avoit à faire. Il n'y a que deux partis à prendre, dit celui-ci, il faut céder

B v

le trône à Osman ou le faire étrangler. Soliman étoit assez de ce dernier avis ; mais l'exécution n'en étoit pas très-aisée. Osman commandoit l'armée. Le roi le rappella. Mais le visir dont le parti commençoit à grossir & à se fortifier, se fit suivre par ceux qu'il avoit séduits, s'empara des places les plus fortes du Corassan, & invita les Persans à la révolte. Le roi attaqué de tous côtés, marcha d'abord contre les Turcs qui inondoient ses provinces, espérant qu'après avoir vaincu l'étranger, il reviendrait avec plus d'avantage contre ses sujets rebelles. Il fut battu. Les troupes éclatèrent en murmures, & osèrent redemander Osman pour général. Soliman avoit de la hauteur dans l'ame, & l'infortune ne l'avoit pas ployée. Il parut hors de sa tente, & s'adressant à ses soldats mutinés, vous avez été malheureux, leur dit-il, parce qu'un perfide a séduit vos chefs & a trahi son souverain, & loin de me demander son châtimement & de m'aider à le punir, vous m'outragez à votre tour ! Je suis votre roi. Des traîtres n'ont pas voulu vaincre sous mes ordres. Je vais vous nommer les coupables. Qu'ils meurent, & vous triompherez. En même

remis il donna ordre à ses gardes de saisir les complices qu'Osman avoit dans l'armée. Leurs têtes furent abbattues devant lui. La foule qui craint lorsqu'on la brave, & qui menace quand on la craint, vit leur supplice & se tût. Mais la haine fermentoit au fond des cœurs. Soliman voulut tenter une seconde fois la fortune. Il marcha à l'ennemi & combattit en héros. Il vit ses troupes plier de toutes parts. Désespéré de cette seconde disgrâce il ne vouloit pas survivre à sa défaite. Tranquille l'arrêta. Sçachez résister au malheur, lui dit-il, & il peut vous devenir utile. Vous ne pouvez pas commander aux événemens. Vous pouvez commander à vous-même. Tout n'est pas encore perdu. Recueillez les débris de votre armée. Marchez à la Capitale, de peur qu'Osman ne vous prévienne. Songez qu'il existe une infortunée dont vous avez fait le malheur, & que vous devez consoler. Ah ! dit Soliman, c'est sur tout dans l'infortune que l'on sent l'amertume de ses fautes. Ne me parle point de Zulma. Elle doit me haïr. Il est affreux d'aborder dans sa disgrâce ceux qu'on a offensés dans sa prospérité. Ils jettent sur vous le regard de la ven-

gence satisfaire, & ils achevent cette vengeance en vous plaignant. J'ai tout fait, tout quitté pour Gulli. Je tiens à elle par mes bienfaits autant que par mon amour. Je sens que mon cœur a besoin d'elle. C'est auprès d'elle que je cours.

En s'entretenant ainsi, il reprenoit la route d'Isbahan. Il arrive. Il apprend que le peuple est révolté, qu'Osman vient d'être déclaré roi. La fureur le saisit, il entre en armes dans la ville, suivi de peu de soldats. Il écarte une foule tumultueuse répandue sur son passage, il vole à son palais. On vient lui dire qu'Osman entre dans ce moment par une autre porte avec une nombreuse suite : Soliman hors de lui-même, court à l'appartement de Gulli, qu'il veut du moins enlever dans sa fuite; elle n'y étoit plus. Des esclaves annoncent au malheureux roi, en se jettant à ses genoux, que Gulli est auprès d'Osman, dont elle a partagé tous les complots. Il jette un cri. Ah ! Zulma ! Vous êtes bien vengée, & il tombe évanoui. Il reprend ses sens avec peine. Venez, lui dit Tranquille, venez vers la fidèle Zulma, & fuyons avec votre épouse sans regretter votre ennemie. Allons demander du secours au roi de Cachemire. Le roi sans lui répon-

dre se laisse entraîner sur ses pas jusqu'à la chambre de Zulma. Zulma étoit aussi disparue. Ce dernier coup fut presque le coup de la mort pour le déplorable Soliman. Il resta immobile. Des larmes couloient lentement sur ses joues. C'étoit le sang qui sortoit des blessures de son ame. Abîmé dans une douleur muette, il se laissa conduire par des souterrains jusques hors des portes, & se trouva dans la plaine de Zenebal. Là, il jetta loin de lui toutes les marques de sa dignité, congédia le peu des siens qui l'avoient suivi, & demeuré seul avec Tranquille il monta à cheval, & prit la route de Cachemire.

Ils coururent jusqu'à la fin du jour, tous deux dans un profond silence, que Tranquille se garda bien d'interrompre. Il savoit qu'il faut respecter le premier recueillement de la douleur. Ils rencontrèrent sur leur route un berger qui jouoit sur la flûte un air doux & tendre. Soliman s'arrêta involontairement pour l'entendre : la touchante harmonie de cet instrument porta un moment de calme dans son ame. Il s'approcha du berger qui avoit quitté sa flûte pour chanter. Berger, lui dit-il, je te prie que ces paroles soient le refrain de ta chanson : *Malheureux Soliman, tu ne reverras plus*

38 MERCURE DE FRANCE.

ta fidèle Zulma, & tu la pleureras toujours, & il continua sa route.

Ils apperçurent, comme la nuit s'approchoit, une petite habitation rustique, mais qui leur parut commode & agréable. Ils s'y présentèrent & furent très-bien reçus par le maître de cette maison qui étoit un bon Guébre. Il vivoit tranquillement avec sa famille du travail de ses mains. Il leur offrit un repas frugal & champêtre. Que dit-on du Roi ? lui demanda Soliman. Je n'en fais rien, dit le Guébre. Je ne juge point mes maîtres, parce que je les respecte ; & je n'écoute point les bruits publics, parce qu'ils sont faux. Soliman se retira avec Tranquille dans la chambre qu'on lui avoit préparée. Pourquoi m'as-tu suivi ? dit-il à Tranquille. Quel lien t'attache encore à moi ? Est-ce pitié ? Est-ce affection ? Un homme aime-t-il un homme ? Ah ! Les hommes !... Je les ai traités comme mes frères, je les ai servis, je les ai aimés. J'ai caressé les tigres qui me déchirent. Si je n'avois été pour eux qu'un despote impitoyable, ils auroient devant moi frappé la terre de leur front. Et Gulli, l'exécrable Gulli !... Etre puni par celle qui m'a rendu coupable ! trahi au moment où l'on est malheureux ! l'infortune n'a point de breuvage plus amer... C'en

est fait , je renonce aux hommes , au trône , à tout. Je n'irai point à Cachemire. Je cultiverai ici la terre avec ce bon Guébre. La solitude & le travail adouciront peut-être mes regrets & mes remords ; ou , quand tu voudras les renouveler , quand tu jugeras que je ne suis pas assez puni , tu me parleras de Zulma. Je demeurerai volontiers avec vous , dit Tranquille ; une cabane m'est aussi agréable qu'un palais , & j'aime mieux le travail que l'oïiveté. A Isbahan j'observois les hommes : Ici j'observerai la nature. Ils demeurèrent six mois dans l'habitation du Guébre & cultiverent son jardin. Soliman étoit toujours plongé dans une tristesse amère , & il n'avoit de soulagement que dans les instans qu'il s'attendrissoit avec Tranquille au souvenir de Zulma , & parvenoit à pleurer.

Un matin ils virent passer un Derviche , qui sans trop les regarder leur demanda l'aumône. Son front étoit sombre & ridé , & ses regards tournés vers la terre. Soliman le considéra avec quelque attention & reconnut Osman. Dans le premier mouvement d'indignation que lui causa la vue de ce scélérat , il porta la main à un poignard qu'il avoit à sa ceinture. Mais Tranquille l'arrêta : de

qui voulez-vous vous venger, lui dit-il, & que vous faut-il davantage ? L'usurpateur de votre trône vient vous demander l'aumône. Croyez vous qu'il vous soit possible encore de le punir ? Traître, lui dit Soliman, qu'est devenue Zulma ? Je l'ignore, repartit le Derviche. Elle étoit sortie d'Ispahan, long temps avant que je m'en fusse emparée. Et toi qui t'en a fait sortir ? dit Tranquille. Un jeune Persan, dit le Derviche, nommé Aménor a soulevé les Aghuans, peuples les plus belliqueux de l'empire. J'ai perdu une bataille. Gulli a été prise par les ennemis, & j'ai été obligé d'avoir recours à ce déguisement pour échapper à leur poursuite. Mais ce qui vous surprendra plus, c'est qu'Aménor a publié dans un manifeste qu'il ne s'armoit que pour vous, & qu'il vouloit vous rétablir sur le trône. Au moment où je vous parle, on vous cherche pour vous ramener à Ispahan. Je n'irai point, dit Soliman. Je ne souhaite qu'une chose, c'est de voir ce généreux Aménor pour le remercier de ses services, & lui dire qu'il mérite mieux le trône que moi. Quant à toi, poursuis ton chemin, & si tu veux me faire quelque bien après tout le mal que tu m'as fait, ne découvre point ma retraite.

Osman s'éloigna. Je ne suis point de votre avis, dit Tranquille à Soliman. Votre désastre vous a valu deux grands avantages, de l'expérience & un ami. Pourquoi ne pas en profiter ? Cet Aménor ne paroît pas un homme ordinaire. Il n'y a qu'un moyen de le récompenser de ses services, c'est de les accepter pour faire le bonheur de vos sujets. Et d'ailleurs, pourquoi renoncer à l'espérance de retrouver Zulma, & de mettre votre couronne & votre repentir à ses pieds ? Cette dernière raison émut Soliman. Quand on vint le chercher dans sa demeure pour lui rendre son diadème, il demanda d'abord où étoit Aménor, & lorsqu'on lui eut dit qu'il étoit à Ispahan & qu'il préparoit tout pour le recevoir, il résolut de s'y rendre avec Tranquille. Il fut reçu aux acclamations du peuple, & reconnut sur sa route presque tous ses anciens serviteurs qui étoient venus au-devant de lui. Il demandoit toujours Aménor. Mais Aménor ne paroissoit point. Enfin il arriva dans son palais, vit un trône élevé pour lui, & deux femmes à genoux sur les marches du trône. Quel fut son étonnement, lorsqu'il reconnut Zulma & Gulli ? il se précipita dans les bras de Zulma, & voulut la relever. Non, lui dit Zulma,

42 MERCURE DE FRANCE.

jugez auparavant entre ma rivale & moi. Il n'y a point d'Aménor. C'est Zulma qui sous les habits d'un homme, & animée par l'amour a soulevé les Aghuans. C'est Zulma qui a défait Osman, & qui maîtresse des jours de Gulli, de celle qui a fait son malheur, a conservé des jours qui ont paru vous être chers. Elle est encore à vous ainsi que moi. Choisissez entre nous deux. Eloignez de mes yeux, s'écria Soliman en montrant Gulli, éloignez cette misérable. Qu'elle ne paroisse jamais devant moi, & embrassant Zulma avec transport, il la plaça sur son trône. Vous me l'avez rendu, lui dit-il, mais ce n'est pas le plus grand de vos bienfaits. Je vous dois tout. Vous m'avez rendu à moi-même, à mes sujets, à la vertu. Aimez-moi, lui dit la tendre Zulma, & vous aurez fait pour moi encore davantage.

Soliman & Zulma ne goûtèrent pas long temps leur bonheur. Le chagrin, poison lent qui tue les cœurs sensibles, avoit altéré la santé de Zulma. Elle devint bientôt languissante, & entrevit la mort qui la menaçoit. Dans cet état d'affoiblissement & de douleurs, elle se consoloit par le souvenir de ce qu'elle avoit fait pour Soliman, & ne s'occupoit qu'à lui faire oublier les torts qu'il avoit eus

avec elle. Il fonde en larmes auprès de son lit. Il la voyoit se consumer insensiblement, sans que jamais un mot de reproche sortît de sa bouche. Elle expira en fixant sur son époux des regards qui lui peignoient encore tout l'amour que sa voix ne pouvoit plus exprimer & qui fut son dernier sentiment.

L'ame de Soliman éprouvée déjà par de fréquentes & terribles secousses, eut besoin de toute sa force pour soutenir cette nouvelle épreuve. L'active sensibilité de son cœur devint peu à peu une mélancolie profonde qui ne le rendoit que plus appliqué à ses devoirs en l'arrachant aux distractions & aux plaisirs. Destiné à perdre tout ce qu'il aimoit, il vit mourir Tranquille. Il le vit regarder la mort avec autant d'indifférence qu'il avoit regardé la vie. Ma vie a été calme, disoit ce philosophe, & ma fin l'est aussi. Je n'ai point connu vos grandes passions. Je n'ai jamais tenu aux choses humaines que par des liens qui pussent se dénouer sans douleur. La séparation est un déchirement pour quiconque s'est lié plus fortement que moi. Je n'éprouve point ce supplice, & je suis aussi prêt à continuer

44 MERCURE DE FRANCE.

de vivre, que je suis prêt à mourir. J'ai été bien différent de vous, dit Soliman. J'ai souffert beaucoup. Eh! bien, dit Tranquille, voudriez vous avoir eu en partage ma froideur au lieu de votre sensibilité? Je ne fais, reprit Soliman. Mais le moment où j'ai retrouvé Zulma, a été si doux, que je consentirois à recommencer ma vie, pour le sentir encore une fois.

Sur l'arrivée du Roi de Dannemarck de la cour de France à la cour Palatine.

S'ÉLOIGNANT à regret des rives de la Seine,
Christian, pour jamais, se croyoit séparé
D'un ami, d'un grand Roi des François adoré:
Les plaisirs sur sa route ajoutaient à sa peine;
Mais dans Charle aujourd'hui, ce monarque
charmé

Retrouve, aux bords du Rhin, Louis le Bien-Aimé.

*Le Comte de Couturelle, Chambellan
de S. A. S. E. Palatine.*

LÉANDRE & HERO. Romance.

Vous qui croyez qu'une ame tendre
 Peut sans honte verser des pleurs ;
 De deux amans daignez entendre
 Et les amours & les malheurs.
 Ils eurent un sort plein de charmes ;
 Du ciel sentirent les rigueurs.
 N'essuiez jamais leurs allarmes :
 Epreuvez long-tems leurs douceurs.

Tous deux étoient dans la jeunesse :
 Tous deux aux argus abusés
 Cachant avec soin leur tendresse ,
 Brûloient sur des bords opposés.
 L'intervalle n'est pas extrême ,
 Et le bras de mer est étroit ;
 Mais séparé de ce qu'on aime ,
 C'est un océan qu'un détroit.

Chaque nuit l'amoureux Léandre ,
 Quittoit à la nage Abydos ;
 Héro descendoit pour l'attendre
 Sur le rivage de Sestos.
 Il n'a pas besoin de boussole ,
 Il n'a point d'astre à consulter :
 Une tendre amante est un pôle
 Dont l'amant ne peut s'écarter.

46. MERCURE DE FRANCE.

Un feu pourtant lui sert de guide,
C'est ton flambeau, charmant amour,
Héro, d'un sexe plus timide,
L'a mis sur le haut de sa tour.
Téméraire, craignez ce phare
Qui vous promet un heureux sort :
Son trop d'éclat souvent égare
Ceux même qui sont dans le port.

L'enfant de Paphos en silence
Tantôt le soutient sur les eaux,
Tantôt en voltigeant lui lance,
Pour l'animer, des traits nouveaux.
L'aimant sent croître son courage,
Et bientôt dégagé des flots,
Des mains du dieu, sur le rivage,
Reçoit le prix de ses travaux.

Le couple heureux sur la verdure
Sans bruit couronne ses desirs,
Et l'Amour qui les lui procure
Devient jaloux de ses plaisirs.
Tout est calme dans la nature,
Tout est muet jusqu'aux zéphirs ;
Ou, si l'on entend un murmure,
C'est le murmure des soupirs.

Diane, à ce charmant mystère
Cent fois a prêté son secours :
Cent fois à sa douce lumière

Les dauphins ont vu leurs amours.
Long-tems la route de Léandre
Se connut dans ces régions,
A je ne sçais quoi de plus tendre
Qu'y gasouilloient les Alcyons.

Mais tout-à-coup tandis qu'il nage ;
La Jalousie entre en fureur ;
Elle excite un affreux orage
Qui jette Héro dans la terreur :
Mille feux se brisent dans l'onde :
Et les Aquilons déchaînés ,
Contre le tonnerre qui gronde ,
Soulèvent les flots mutinés,

Avec eux long-tems il dispute,
Déplorable jouet du vent ,
C'est inutilement qu'il lutte
Contre le perfide élément.
Las ! par une vague il espère
D'être sur la rive ponté ,
Et par une vague contraire
Loin du bord il est rejeté.

L'amante à ce spectacle horrible
Que les pâles feux des éclairs
Ne lui rendent que trop visible ,
De ses clameurs remplit les airs ;
Comme sa frayeur est extrême
Son désespoir est indiscret ;

48 MERCURE DE FRANCE.

L'Amour , quand il perd ce qu'il aime ,
Ne sçait plus garder son secret.

En vain l'infortunée implore
Des dieux qui ne l'écoutent pas.
En vain à l'amant qu'elle adore ,
La triste amante tend les bras.
L'objet de ses vives allarmes
Est prêt de périr sous ses yeux :
Il entend ses cris , voit ses larmes ,
Et ne meurt que plus malheureux.

La force lui manque... Il succombe...
Il a vu son dernier moment.
Avec le flot près d'elle il tombe
Sans chaleur & sans mouvement.
Héro se tait : fixe Léandre :
Se précipite au fond des mers ;
Et du devoir d'une ame tendre ,
Laisse un exemple à l'Univers.

L'Amour , que la douleur irrite ,
Jure de ne blesser jamais.
La Beauté pleure , sollicite :
Il sourit : lui remet ses traits.
Hélas ! s'il eût brisé ses armes ,
Qu'il m'eût épargné de soupirs ;
Mais je lui pardonne mes larmes ,
Il m'a donné tant de plaisirs !

ENVOI

ENVOI à Mademoiselle... à Londres.

IL faut s'exposer au naufrage,
 Quand on veut aborder au port.
 Demain je quitte le rivage
 Sans sçavoir quel sera mon fort :
 Dieu des cœurs , fléchis ma Sylvie ;
 Rends-la sensible à mon amour ,
 Et que les vagues en furie
 M'engloutissent. . . mais au retour.

LE ROI BOIT. Conte.

L'AMOUR & l'intérêt avoient présidé à l'union d'Armand & de Claudine. Un moulin bien achalandé faisoit leur richesse & leur occupation. Rien ne paroissoit devoir altérer leur bonheur; mais l'amour sans obstacle peut-il être de durée. Six mois de jouissance & d'uniformité avoient éteint celui d'Armand. Claudine en femme habile ne s'exhale point en ces vains propos [qui amènent souvent la haine à la suite du refroidissement. Elle a trop d'orgueil pour consulter sa voisine, crainte d'en être méprisée, sous l'apparence d'une

*II. Vol.**C*

50 MERGURE DE FRANCE.

fausse pitié. Elle n'a recours qu'à elle-même pour réchauffer l'amour de son cher inconstant. La veille des rois fut choisie pour accomplir son dessein. La nature avoit appris à Claudine que les fêtes de Bacchus sont des fleches pour l'amour. Armand, dit-elle en souriant, tu vas à la ville — Oui — Apporte un gâteau — Pourquoi faire? — les rois — J'ons bien autre chose à penser... & le mari bourru part en grondant. On l'attend. Il arrive, point de gâteau. Des plaintes, Claudine passe aux injures. Armand bat sa femme pour la première fois. Elle, au désespoir, crie, se lamente, & sort. Je vais me noyer, dit-elle en menaçant. Le mari en colere méprise un tel propos. Cependant elle approche de la rivière, prend une grosse pierre, la jette avec sa coëffe dans l'eau, & vite elle se cache & se met à guet derrière un buisson. Le bruit de la pierre éveille l'attention du meunier. Il accourt; la coëffe qui surnage lui persuade que sa femme se noye. Sans balancer, il plonge, il cherche, il craint. Il leve les yeux au ciel, & voit sa femme qui se cache sur le rivage, ou plutôt il entend qu'elle crie : *le roi boit, le roi boit*. Je l'avois juré, dit-elle, de

A V R I L. 1769. 51
crier les rois. La surprise de ce roi dans
l'eau, prévint sa colere. La présence &
la gâité de sa femme remirent ses sens
effrayés : elle lui tendit la main ; l'amour
vint terminer cette plaisante scène, &
jamais ménage ne fut plus heureux que
celui d'Armand & de Claudine.

*ÉPI TRE à Mlle B*****, en lui
envoyant un Homère qu'elle m'avoit
demandé.*

QUE la triste & froide Dacier
De son latin s'enorgueillisse :
Que sur le grec elle pâlisce ;
Elle dut toujours étudier.
Il faut que laideur se console
Par l'avantage du sçavoir ;
Mais la beauté ne doit avoir
Que l'Amour pour maître d'école.
Jamais élève du Pouffin
Peignit-il ou Flore ou les Graces
Lisant Plaute , Horace ou Lucain ?
Les ris , les jeux sont sur leurs traces ,
Elles ont des fleurs à la main.
Zéphire à Flore les arrache ,
Vole à Cyanne , & sur son sein ,

Cij

52 MERCURE DE FRANCE.

Tout en folârrant , les attache ;
 Il prend un baiser libertin ,
 Et parmi des rosiers se cache.
 Voilà l'étude du matin ;
 A toute autre , amour la préfère.
 Le soir c'est encor même jeu.
 L'emploi des nuits diffère un peu ;
 Mais je m'en tais , c'est un mystère.
 Ah ! croyez-moi , laissez Homère
 Chanter Achille & tous les Dieux :
 Vous sçavez tout , vous sçavez plaire ,
 Et vous pouvez faire un heureux.

Par M. de St Just.

*A Mademoiselle R*****.*

A CERTTE page-ci daignez vous arrêter !
 Sur mon titre fixez ces beaux yeux que j'admire :
 C'est vous , que mes vers vont chanter ,
 Vous , dont j'idolâtre l'empire !
 La prose est circonspecte , & parle avec détour ,
 Mais le vers plus hardi risque le mot d'*amour*.
 Apprenez donc que j'aime :
 Et qui ? Vous , oui , vous-même ;
 N'attendez pas que je dise pourquoi.
 Tout le volume du *Mercur*
 A peine suffiroit à l'exacte peinture

A V R I L. 1769. 53

Des attrait, dont mon cœur éprouve & suit la loi.
Vos yeux , que j'ai nommés. . . . Ah ! c'est la
moindre chose !

Vous croyez cependant votre regne passé :
Eh ! quel objet par vous ne seroit éclipsé ?
C'est l'*Immortelle* enfin sous l'éclat de la *Rose*.

Moins belle , toujours vous plairiez !

Des graces sans minauderie ,
Un esprit franc , fertile en propos variés ,

Une ame douce , égale , sans envie :

Voilà des charmes pour la vie ,

Et je n'aimerois point !... ah ! Dieux... Quoi ! vous
riez !

Hélas ! que faut-il que j'espère ,
Et que répondrez-vous à qui n'a pu se taire ?

Par M. Guichard.

*V E R S sur la chute de cheval que le Roi
fit dernièrement à la chasse.*

QUAND l'auguste vertu s'unit au diadème ,
Faut-il par les douleurs qu'un grand Roi soit trou-
blé !

Si tu permets ces maux , ô Sagesse suprême !
Louis peut les souffrir , sans en être accablé.
Des François attendris écoute la priere ;

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Pour un maître si bon l'amour est redoublé.
De le perdre il suffit que la terre ait tremblé,
Ton œil consolateur veille sur sa carrière...
Que de gloire & de jours son regne soit comblé !

*Par l'abbé Delaunay, lecteur de feu S. A. R.
l'Infant Dom Emmanuel de Portugal.*

LE PORTRAIT D'ELMIRE.

Chanson de guitarrero.

DE la plus tendre bergere
Je voulois peindre les traits :

L'amour me dit, téméraire,

Tu n'y réussiras jamais :

Connoître Elmire,

C'est l'aimer ;

La voir, c'est le lui dire,

Et la peindre c'est la nommer.

Plein du feu qu'elle m'inspire,

J'ose chanter ses talens ;

Mais mon impuissante lyre

N'a pas d'accords assez touchans :

Connoître Elmire,

C'est l'aimer :

La voir, c'est le lui dire,

Et la peindre c'est la nommer.

Du mélodieux Orphée,
 Sa guittarre rend les tons ;
 Mon ame en est transportée,
 Qui peut en imiter les sons !
 Connoître Elmiré,
 C'est l'aimer ;
 La voir, c'est le lui dire,
 Et la peindre c'est la nommer.

Par M. Moline.

LE MORALISTE.

POUR enseigner la vérité
 La fable fut toujours utile,
 Et l'homme est un enfant gâté ;
 Qu'il est bon de tromper, pour le rendre docile.
 Un Moraliste attrabilaire
 Aigrit ou ne fait qu'ennuyer,
 Il faut être sûr de nous plaire
 Pour prétendre à nous corriger.
 Autrefois la philosophie
 Sembloit faite pour les pédans,
 Nos bons ayeux l'avoient bannie ;
 Ils se sentoient encor du tems
 De l'antique chevalerie,
 Et croyoient la galanterie

C iv

Préférable à des argumens.
 La morale , aussi négligée ,
 N'étoit soufferte qu'au sermon ;
 Aujourd'hui la mode est changée ,
 Par-tout on peut parler raison.
 Il n'est de si mince brochure ,
 Dont l'auteur , pour être goûté ,
 Ne disserte sur la nature ,
 Ou ne prêche l'humanité.
 S'il n'est un peu philosophique ,
 Un roman même n'est point lû ,
 Et des préceptes de vertu
 Sont mis en opéra comique.
 En sommes-nous plus vertueux ,
 Diront des censeurs trop sévères ?
 Il est vrai , nous pensons autrement que nos peres ;
 Mais agissons-nous beaucoup mieux ?
 Notre morale est en paroles ,
 Et quand il faut la pratiquer ,
 L'intérêt seul est la boussole
 Qu'on consulte pour s'embarquer.
 On est sage par fantaisie ;
 Mais s'il n'étoit pas du bon ton
 De paroître aimer la raison
 Chacun reprendroit sa folie.



L'EXPLICATION de la premiere énigme du premier volume du Mercure d'Avril 1769, est *la confiance* ; celle de la seconde est *le bas* ; celle de la troisième est *le vuide* ; celle de la quatrième ; *le parasol* ou parapluie. Le mot du premier logogryphe est *ciel* en françois , & *celi* en latin ; celui du second est *curedent* , dans lequel on trouve *cure* & *dent*. Celui du troisième est *soubrette* , qui renferme *sou* & *brette*.

É N I G M E.

A Madame la Comtesse de R. . .

ON m'accuse d'être indiscret :
 Trop aisément , dit-on , je me fais reconnoître ;
 Iris , aujourd'hui , mon portrait
 Sous des traits opposés à vos yeux va paroître.
 Imaginaire & fabuleux ,
 Je suis réel & véritable ,
 Enfant , mais très-ancien , j'en sçais plus que les
 vieux ;
 Je m'allarme aisément , quoique fort redoutable ;

C v

58 **MERCURE DE FRANCE.**

Aveugle, mon pouvoir réside dans les yeux.
Quoique je sois insatiable
Et comblé de dons précieux,
Je suis nud comme un misérable.
Mais, c'est assez, Iris, vous m'aurez deviné;
Car, c'est de vous que je suis né.

Par M. L. C. D. C. & A.

A U T R E.

QUOIQUE par nature immobile,
Je ne suis pas sans mouvement,
Je vas, je viens, monte & descends.
Je suis roide, souple & docile,
Cependant je montre les dents.
J'habite au village, à la ville,
Par-tout mon secours est utile,
Je fers les petits & les grands,
Les sobres comme les gourmands.
Mais voyez comme on est honnête;
Quoiqu'à tous les goûts je me prête,
On m'exclut des appartemens,
Et quand je déloge, on m'y fête.

Par M. R. D. L. G.

A U T R E.

Mrs freres me font tort , m'éclipsent à la court ;
L'un sous un dais pompeux étale ses richesses ,
L'autre est très-recherché de certaines duchesses ;
Et je suis sans amans , moi , qui suis faite au
tour.

A U T R E.

LA Vérité naïve & pure ,
Sa sœur , l'innocente Nature
Placent chez nous leurs plus beaux traits ;
Mais aussi souvent l'Imposture
Sy déguise sous leurs attraits.
Images de l'esprit , nous parlons sans rien dire ,
Mais confidens peu sûrs dans le tendre délire ,
Partageant tous les deux la même fonction ,
Réglant nos mouvemens , toujours à l'unisson ,
Faut-il que la nature avare ,
Par un fatal obstacle à jamais nous sépare !
Chacun peut lire en nous , comme en un jour
sercin ,
L'atteinte du plaisir ou celle du chagrin ;

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Pour nous, privés du don de pouvoir nous la
peindre,

Nous ne saurions nous voir, nous complaire ou
nous plaindre.

Enfin, chez les humains, notre usage est char-
mant,

Nos dons sont infinis ; on ne peut les décrire.

Au défaut de la voix, pour vanter notre empire,
Nous avons eu le sentiment.

*Par M. de Jorna, créole
de la Martinique.*

LOGOGYPHE.

DANS les femmes j'ai l'avantage
Pour la douceur & la légèreté,
Dans les hommes, pour apanage,
J'ai la prudence & la solidité.
Sous des ressorts cachés j'établis ma puissance.
Est-on aussi sur moi toujours en défiance ;
Malgré cette prévention,
Faut-il encor qu'on passe à mon opinion ?
Je décide au barreau, dans les académies ;
Je me plais à la grille, au sein des compagnies ;
J'enfante l'union ou médis d'un chacun,
Et je n'ai pas le sens commun.

Dans un sombre palais sûrement défendue ;
 Mes citoyens armés en gardent l'avenue.
 J'ouvre ou ferme l'abord d'un goufre sépulcral ;
 Où je fais engloutir tout principe animal.

Veux-tu me voir sous des formes nouvelles ?

Ce n'est plus moi ; tu trouveras

Un esprit pur des voutes éternelles.

Autre métamorphose ! eh quoi, n'entends-tu pas !

L'animal qui donna quelque chose à Midas ;

Me voilà dans les airs , je prépare l'orage ;

Ici je viens flétrir les plus charmans appas ;

Et marquer les degrés de la vie au trépas.

Adieu ; pour terminer un si rare assemblage ,

Je pars pour les forêts , comme animal sauvage.

Après cela , si tu ne peux parler ,

Je t'excuse , lecteur , de ne pas me nommer.

J'en ai trop dit ; j'ai gâté mon ouvrage ;

Je me reconnois là ; tâche d'en profiter.

Par le même.

A U T R E.

COMME un serpent je-me glisse par-tout ;

Cent fois je change de figure ,

Pour venir à mes fins & mieux faire mon coup.

Cinq pieds font toute ma structure.

62 MERCURE DE FRANCE.

J'offre à qui veut les combiner
Chose qui sert pour aligner ;
Un arbre qui toujours conserve sa verdure ;
Nom qui convient peut-être à mon auteur ;
Une diphongue , un terme d'assurance ,
Un de mépris , un de douleur ,
Ce que porte un législateur ,
Et le synonyme à créance.

Par M. Mulot , praticien.

A U T R E.

DANS l'Empire Romain je suis très-remar-
quable ,
Même on peut lire dans la fable
Que je suis placé près d'un dieu.
Le feu de mes yeux étincelle ,
Otez ma lettre du milieu ,
Vous ne me verrez plus qu'une aîle.

Par le même.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Garrick ou les Auteurs Anglois, ouvrage contenant des observations sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation & le jeu des Acteurs ; avec des notes historiques & critiques, & des anecdotes sur les différens théâtres de Londres & de Paris, traduit de l'Anglois. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, petit in-8°. 199 pages.

CET ouvrage nous donne une idée précise de la manière dont les Anglois savent appliquer à leurs mœurs les principes de la nature ; il a sur-tout pour objet d'initier les jeunes Acteurs dans l'art de représenter au Théâtre. Cet art a des règles essentielles que la plupart des comédiens négligent trop, & qu'on ne sçauroit trop souvent remettre devant leurs yeux : ils ne sentent pas assez les avantages des dons naturels, puisque la plupart ne se mettent pas en peine de les cultiver. C'est l'étude qui peut les conduire à la perfection, les préserver

64 MERCURE DE FRANCE.

du défaut de l'affectation, & leur apprend à se défier de l'instinct aveugle de la nature, qui, dès qu'elle est libre, abandonne l'acteur timide, & se plaît souvent à égarer celui qui a les plus grands talens, Le premier est toujours au-dessous de son rôle; le second est quelquefois au-dessus. » Mademoiselle Du..., dit-on dans
 » une note, qui porte dans le haut comi-
 » que autant de talent que dans la Tra-
 » gédie, paroît dans la mere de Rhodope
 » s'élever un peu trop; sa grande sensi-
 » bilité est plus forte, plus belle que ce
 » qu'elle dit. Mademoiselle Lamotte
 » sembloit jouer ce personnage assez bien;
 » le rôle étoit au-dessus d'elle; il lui
 » prêtoit un pathétique qu'elle n'avoit
 » point ». La monotonie est encore un
 écueil que l'acteur doit éviter; elle caracté-
 rise la stupidité; la variété bisarre d'un
 autre n'est pas moins dangereuse; il est
 heureux pour eux que le commun des
 spectateurs ne discerne pas facilement la
 bêtise uniforme d'avec l'esprit outré. La
 plupart sont plus sensibles à l'extraordi-
 naire qu'aux bienséances; les bons juges
 sont également blessés du défaut & de
 l'excès. » Le comédien Baubourg, dont
 » mille gens se souviennent encore,

» jouant Néron ; disoit à Burrhus en par-
 » lant d'Agrippine :

Répondez-m'en , vous dis-je , ou , sur votre refus ,
 D'autres me répondront & d'elle & de Burrhus.

» avec des cris aigus & tout l'emporte-
 » ment de la férocité. Cette expression
 » étrange renfermoit tant de vérité , que
 » tout le monde en étoit frappé de ter-
 » reur ; ce n'étoit plus Baubourg , c'étoit
 » Néron même. Cependant ces deux vers
 » semblent demander uniquement la di-
 » gnité d'un empereur , & la tranquillité
 » cruelle d'un fils dénaturé : point du tout ,
 » voilà un acteur singulier , qui trouve
 » encore le vrai en renversant toutes les
 » règles. Cela prouve qu'au théâtre sur-
 » tout , l'air & le ton le plus exagérés ,
 » touchent quand on est naturel ». Il est
 des instans , où la modération n'est que
 bienséante & arbitraire ; dans quelques
 autres elle est une beauté ; la vivacité , la
 force , la passion , ont des traits sensibles ;
 elles réussissent presque toujours , mais
 combien faut-il de graces , de délicatesse ,
 de grandeur même dans certaines actions
 tranquilles. Shakespear nous présente le
 roi Richard à la veille d'une bataille dé-
 cisive , prêt à perdre la couronne & la

66 MERCURE DE FRANCE.

vie, goûtant la fraîcheur du soir, &
 jouissant de tous les objets agréables qui
 l'environnent. » *L'air est rafraîchissant ;*
 » *ces prairies nouvellement fauchées, ré-*
 » *pendent une odeur qui m'enchant.* C'est
 » ainsi que le poëte met en action la tran-
 » quillité d'une grande ame à l'instant du
 » danger. Un de nos officiers marchant à
 » une attaque désespérée apperçut une
 » oie sauvage voler sur sa tête, & dit froi-
 » dement : *il y auroit là de quoi faire une*
 » *bonne soupe.* La situation est la même,
 » & fait voir des deux côtés le calme par-
 » fait de l'ame dans un tems de terreur.
 » Le comédien sensé prononcera ces vers
 » presque avec nonchalance, d'un air
 » simple, d'une voix douce, & plus son
 » débit sera dénué des ornemens de la ré-
 » citation & plus il fera beau ; cependant
 » nous avons vu ces vers déclamés avec
 » faste par un acteur assez renommé,
 » sans que le spectateur ait témoigné de
 » mécontentement. Le silence trop in-
 » dulent & l'applaudissement trop pré-
 » cipité du public font, dans tous les gen-
 » res, la ruine la plus prompte des talens
 » décidés ». Nous ne suivrons pas l'auteur
 dans tous ses détails ; il s'étend sur l'in-
 telligence, l'expression, la variété, la

sensibilité, &c. nécessaires à un comédien, sur les moyens de perfectionner la sensibilité naturelle; il l'exhorte sur-tout à ne point chercher de modèle dans ses confreres, ou dans ceux qui l'ont précédé. S'il ne veut être toujours une mauvaise copie, c'est la nature seule qu'il doit étudier & imiter. L'âge où les agrémens extérieurs s'effacent, où les facultés de son ame s'affoiblissent, est celui où il doit quitter le théâtre. Il faut lire tous les préceptes dans l'ouvrage même qui mérite d'être joint au petit nombre de bons que nous avons sur la déclamation théâtrale, sur l'art du comédien; on y trouve de nouvelles vues, dont la justesse frappe & saisit, & que les acteurs & les spectateurs qui les jugent, liront avec plaisir & avec fruit.

Les vicissitudes de la fortune, ou cours de morale, mise en action pour servir à l'histoire de l'humanité, ouvrage orné de figures en taille douce, avec cette épigraphe :

Miseris succurrere disco. VIRG.

à Amsterdam, & se trouve à Paris chez Delalain libraire, rue S. Jacques,

& le Jay , même rue , au-dessus de celle des Mathurins , 2 vol. in-12.

Ceux qui aiment les lectures sombres trouveront de quoi se satisfaire dans ces deux volumes ; ils présentent plusieurs petites histoires remplies d'événemens souvent extraordinaires , toujours noirs & quelquefois attendrissans ; les héros sont des voyageurs persécutés par la fortune , sans cesse battus de la tempête , n'échappant à la mer que pour trouver l'esclavage ou la mort , & des malheurs plus affreux encore. La multitude de leurs aventures ne permet guères d'en faire l'extrait ; l'auteur a réuni plusieurs situations lugubres & touchantes qui ne sont point sans intérêt ; elles en auroient davantage si elles étoient mieux liées entre elles ; les différentes impressions qu'elles font sur l'esprit du lecteur se nuisent les unes aux autres , & ne laissent plus dans l'ame , à la fin de l'ouvrage , qu'un sentiment triste & confus.

Antiquités de la Grèce en général , & d'Athènes en particulier ; par Lambert Bos , avec les notes de M. Frédéric Leifner , ouvrage traduit du latin par M. la Grange , auteur de la nouvelle

A V R I L. 1769. 69.
traduction de Lucrece, à Paris chez
Bleuet, libraire, Pont Saint Michel,
in-12.

Lambert Bos fleurissoit dans le dernier siècle, il est mort en 1717. Il étoit professeur en langue grecque dans l'Université de Franeker. Parmi les ouvrages savans qu'il a composés, celui-ci est le plus estimé; son objet est de présenter une esquisse de ce que les mœurs des Grecs ont de plus agréable, de plus piquant & de plus instructif; c'est une description abrégée de leurs usages, nécessaire pour l'intelligence des écrivains de cette nation, & le résultat d'une lecture immense & raisonnée, à la faveur de laquelle le lecteur marche toujours sûrement sur la foi de l'autorité. Le mérite de cet ouvrage l'a rendu classique en Allemagne; il a l'avantage de joindre à chaque usage les termes grecs qui y sont relatifs, & de faire connoître, en liant ainsi le mot à la chose, la langue par la nation, & la nation par la langue. Frédéric Leisner a mis des notes qui montrent d'un coup d'œil les sources dans lesquelles Lambert Bos a puisé; ces recherches pénibles pour celui qui les fait, satisfaisantes pour celui qui les lit, ajoutent à l'utilité de cette production,

& proutant le soin avec lequel Bos a travaillé ; on voit que partout il est appuyé sur des autorités, & qu'il ne s'est pas livré à des conjectures. L'ouvrage entier est divisé en quatre parties subdivisées chacune en plusieurs chapitres. Elles traitent de la religion, du gouvernement civil, du gouvernement militaire, & de la vie privée des Grecs. Nous ne nous arrêterons pas sur cette production peu susceptible d'extraits, & qui mérite d'être lue ; nous joindrons nos vœux à ceux du traducteur pour le renouvellement du goût des bonnes études, qui malheureusement sont trop négligées ; les langues modernes font oublier les anciennes. On pourroit réunir la connoissance des unes & des autres ; il est à craindre qu'on ne voie bientôt le grec relégué avec l'hébreu & le syriaque ; on ne se souvient plus que nous devons nos chefs-d'œuvres à l'étude réfléchie des bons modèles de l'antiquité ; aussi le tems des chefs-d'œuvres est il passé ; il ne renâtra que quand on recommencera à se nourrir des lectures qui ont échauffé le génie des Corneilles, des Bossuets, des Racine, des Voltaire, &c.

*Les derniers adieux de la Maréchale de *** ,
à ses enfans , par l'auteur de la conver-
sation avec soi-même ; à Paris chez
Bailly , libraire , quai des Augustins ,
à l'Occasion , in-12 , 392 pages.*

On suppose dans cet ouvrage que la Maréchale de *** , attaquée d'une maladie mortelle , emploie ses derniers momens à l'instruction de ses enfans ; elle a deux fils militaires , un troisième ecclésiastique , & une fille ; elle les rassemble tous les soirs & leur parle de ce qu'ils doivent à la religion , à la patrie , à la société ; ces conférences intéressantes sont divisées par soirées ; il y en a vingt une ; la Maréchale fait son histoire dans la première ; née avec un grand nom & des richesses immenses , elle a été élevée pour le monde ; tout ce qui l'environnoit lui en peignoit les charmes ; on éveilloit sa vanité , on nourrissoit son goût pour la dissipation : un jour elle s'avise de lire quelques pages de Nicole ; les réflexions de cet écrivain l'étonnèrent , *ou je suis bien dupe de la vie que je mène , s'écria-t-elle , ou cet auteur est un grand imposteur.* Une partie de plaisir lui fit bientôt oublier ce qu'elle avoit lu. Elle ne tarda pas à se

marier ; son époux aimoit le faste comme elle ; ils dérangèrent leur fortune ; elle le perdit trois ans après qu'il eût été fait Maréchal de France. Cet événement devoit la faire rentrer en elle-même ; elle se livra au monde comme auparavant. Un jour on donnoit une pièce nouvelle aux françois, elle fit la partie d'y aller avec Madame de***. Elle se rend chez elle pour la prendre, monte à son appartement, la voit endormie sur son lit, va l'embrasser, & trouve qu'elle est morte : elle s'évanouit en poussant un cri qui attire les domestiques que la consternation avoit écartés ; revenue à elle, elle apprend que son amie vient de mourir subitement ; elle retourne dans son Hôtel, effrayée de cet accident, & réfléchissant sur elle-même ; elle se rappelle le peu de pages qu'elle avoit lues de Nicole, & change de conduite. Après avoir donné ainsi le précis de sa vie à ses enfans, la Maréchale leur donne des avis ; ils remplissent les vingt autres soirées, c'est une mere tendre & éclairée qui épanche son cœur devant eux ; les réflexions solides qu'elle a faites, ses études, son expérience, lui dictent les conseils les plus utiles ; le sentiment les anime & leur donne un

ton

ton plus touchant. Ce livre est fait pour être mis entre les mains des jeunes gens, & surtout des militaires.

Dictionnaire critique, pittoresque & sentencieux, propre à faire connoître les usages du siècle, ainsi que ses bisarries. Par l'auteur de la conversation avec soi même; à Lyon, chez Benoît Duplain, libraire, rue Merciere, à l'Aigle, in-12, 3 vol.

Le principal objet de ce Dictionnaire, est de faire connoître les différentes significations que l'usage & la mode donnent à plusieurs mots; il ne faut pas s'attendre en conséquence à y trouver du neuf : un vocabulaire de cette espèce n'en est pas susceptible; la manière dont les articles sont présentés, & les détails en font tout le mérite : celui-ci dans cette partie, laisse peut-être quelque chose à désirer; nous en citerons quelques traits.

» ADORER. Il semble qu'on ait dépouillé
 » la divinité de cette expression qui lui fut
 » toujours consacrée, pour l'employer à
 » l'égard de tout ce qui ravit les sens.
 » Ainsi selon la nouvelle manière de parler, une belle voix, une belle main, une belle femme sont des choses adora-

74 MERCURE DE FRANCE.

» bles. On adore sa maitresse , on adore
 » ses amours ». On n'adore pas ses amours,
 mais l'objet de ses amours. Pour rendre
 ses explications plus sensibles , l'auteur
 y joint souvent des portraits; il faut se
 rappeler en les lisant qu'il se borne aux
 choses de mode, & ne pas y chercher tous
 les objets que le mot signifie. » NONCHA-
 » LANCE. C'est un air que celui de la non-
 » chalance , & qui se rencontre assez sou-
 » vent avec celui de la fatuité. Aminte est
 » excédée , elle n'ose parler crainte de
 » tousser , comme elle n'ose se remuer de
 » peur de se briser. Sa personne abandon-
 » née sur un sofa n'a pas même la force
 » de sentir qu'elle existe , & sans les eaux
 » de senteur , son ame lui échapperait im-
 » perceptiblement. Aminte en a trop fait.
 » Elle a traversé la rue à pied , pour aller
 » entendre la messe, & il y a dans cet effort
 » mille fois plus qu'il n'en faut pour faire
 » périr une femme, étonnamment jolie ».

PRETENTION. » Les gens à prétentions
 » sont insupportables dans la société, &
 » cependant le monde en est plein. Mé-
 » rite exige qu'on la visite , qu'on l'ad-
 » mire , qu'on la complimente , qu'on
 » l'accompagne par-tout où elle va , qu'on
 » recueille enfin ses vapeurs & sa mau-

» vaine humeur, comme une des plus
 » précieuses faveurs dont on puisse être
 » gratifié. MÉRISÉ a manqué sa vocation ;
 » elle étoit née pour être souveraine dans
 » l'Afrique, ou dans l'Asie, où elle n'au-
 » roit vu que des esclaves à ses pieds ». Ces portraits auroient pu fournir à l'auteur des détails agréables ; il s'en est servi pour corriger la sécheresse de son sujet ; mais il ne les a peut-être ni assez variés, ni travaillés avec assez de soin.

Discours sur l'Histoire moderne, pour servir de suite aux discours sur l'histoire des Juifs & sur l'histoire ancienne. A Paris, chez Saugrain le jeune, libraire ordinaire de Mgr le Comte d'Artois, quai des Augustins près le pont St Michel, in-12. ; prix 2 liv. 10 s. broché.

Nous avons rendu compte, dans le tems, des discours sur l'histoire des Juifs & l'histoire ancienne ; celui-ci en est la suite ; l'auteur présente un tableau précis de l'état de l'Europe depuis l'an 650 de Rome, jusqu'au 15^e siècle de l'Ere vulgaire. Toute cette partie forme l'avant-propos de son ouvrage : il passe rapidement sur la chute de l'Empire Romain, sur la fondation de celui d'Occident & des différen-

D ij

tes monarchies ou autres états modernes. La barbarie regnoit par - tout ; quelques grands hommes s'élevoient enfin dans les universités de Paris & d'Oxford ; ces écoles du sens & de l'érudition n'attendoient qu'un rayon de lumière pour secouer le joug du préjugé & de la superstition ; le moment n'étoit pas éloigné ; le 15^e siècle l'amena. Mahomet II, en prenant Constantinople, mit fin à l'empire d'Orient ; les arts exilés par les armes musulmanes se refugierent en Italie ; cette époque est celle à laquelle l'auteur se fixe ; il parcourt les traits principaux & les plus intéressans qu'offre l'histoire jusqu'à l'an 1740. Son ouvrage est un résumé précis & bienfait qui peut servir à ceux qui ont déjà quelque connoissance de l'histoire, & les guider dans une étude plus étendue ; il sera sur - tout très - utile aux jeunes gens & à leurs maîtres ; ce sont des élémens dont les uns & les autres peuvent tirer de grands avantages.

La Thériacade, ou l'orviétan de Léodon , poëme héroï-comique. A Geneve ; & se trouve à Paris , chez Merlin , libraire , au bas de la rue de la Harpe ; in - 12. 2 vol.

La Thériacade est un poëme en prose

& en six chants. Diabotanus, qui en est le héros, est un digne fils d'Esculape; il voyagea dans différens pays pour trouver un remède infailible contre toutes sortes de maladies, & finit par donner au public un pot d'orviétan. Alec-ton est la grande machine du poëme; cette furie suscite au héros beaucoup de querelles & d'embarras; elle emploie l'amour pour le détourner de l'étude de son art; le dieu s'empresse à la servir; il prend pour cet effet une forme qui tient du chirurgien & de l'apothicaire, change son carquois en feringue, & en fait usage pour embraser de tous ses feux le cœur de Diabotanus; celui-ci s'attache à la fille d'un chymiste; bientôt il s'arrache à la mollesse, retourne à ses travaux, & fait enfin la découverte de l'orviétan. Le second volume contient un autre poëme, qui a quelque liaison avec le précédent, & qui peut cependant se lire séparément; c'est la Diabotanogamie, ou les nœces de Diabotanus. Le héros, établi à Léodon sa patrie, y jouit de la réputation que lui a faite sa grande découverte; amoureux de Mirabelle, il se propose de l'épouser; ses rivaux lui opposent mille obstacles; Alec-ton les seconde; elle craint de voir les talens de Diabotanus se perpétuer dans

78 MERCURE DE FRANCE.

ses enfans ; elle corrompt toutes les doctrines de sa boutique , & préside à plusieurs *quiproquo* qui font tort à la renommée du héros ; il est forcé de quitter sa patrie ; il voyage , & revient enfin épouser Mirabelle ; les dieux descendent du ciel , & viennent assister à ses nêces. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ces poëmes ; l'idée que nous en avons donnée suffit ; on y sent trop l'effort d'un homme qui court après la plaisanterie , pour remplir la tâche que lui impose le choix de son sujet.

Continuation de l'Histoire générale des voyages, ou collection nouvelle 1°. des relations de voyages par mer , découvertes , observations , descriptions omises dans celles de feu M. l'abbé Prevôt , ou publiées depuis cet ouvrage. 2°. Des voyages par terre , faits dans toutes les parties du monde , contenant ce qu'il y a de plus remarquable & de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré , touchant leur situation , leur étendue , leurs limites , leurs divisions , leurs climats , leur terroir , leurs productions , leurs lacs , leurs rivières , leurs montagnes , leurs mines , leurs habitations , leurs princi-

pales villes , leurs ports , leurs rades , &c. avec l'histoire , les mœurs & les usages des habitans , leur religion , leur gouvernement , leurs arts , leurs sciences , leur commerce , leurs manufactures , &c. ouvrage enrichi de cartes géographiques nouvellement composées sur les observations les plus authentiques , de plans & de perspectives , de figures d'animaux , de végétaux , habits , antiquités , &c. A Paris , chez Panckoucke , libraire , rue & à côté de la comédie françoise , *in-4°*. tome XVIII , formant le premier de la continuation.

M. l'abbé Prevôt regardoit lui-même comme indispensable la continuation de son histoire générale des voyages ; il a porté son travail sans interruption jusqu'à quinze volumes *in 4°*. La table générale des matieres faites par M. Chompré , frere de l'instituteur , forme le seizieme , auquel on a joint un dix-septieme composé de supplémens sur chaque livre de l'histoire des voyages , qu'on a tirés de l'édition hollandoise. Le nouveau volume que nous annonçons , commence véritablement à suppléer le grand ouvrage de M. l'abbé Prevôt ; on y trouve d'abord la des-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

cription de l'Islande dont il n'avoit rien dit. Celle de l'isle de Jean Mayen ou de la Trinité vient ensuite ; cette isle est située sous le 71^e degré de latitude , à environ 40 deg. de longitude occidentale du méridien de Paris ; elle tire son nom de Jean Jacob May , hollandois , qui la découvrit en 1614. Après quelques mots sur la nouvelle Zemble , on donne l'histoire du Kamtschatka par la Sibérie ; c'est le voyage de M. Gmelin , dont on fait l'extrait , & sur lequel nous ne nous arrêterons pas. Il est suivi du détail de quelques tentatives faites par les Russes pour passer par le Lena dans la Mer Glaciale , & par le nord ouest au Kamtschatka.

La nouvelle relation que les auteurs donnent de la Samojedie & de ses peuples , réunit le double avantage de contenir des observations très-recentes & peu connues en Europe. Elle faisoit partie des mémoires envoyés à M. de Voltaire pour son histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand. Les Samojedes ne connoissent d'autres besoins que ceux de la simple nature , c'est-à-dire, la nourriture, l'usage des femmes & le repos. Ils sont très-simples dans leur morale & dans leur dogmes ; ils n'ont point de loix , & ignorent jusqu'aux noms des vices & des ver-

tus. C'est par l'instinct de la nature qu'ils s'abstiennent de faire du mal ; chacun a ses femmes en propre , & aucun ne contracte jamais de mariage avec une fille qui descend comme lui d'une même famille à quelque degré d'éloignement que ce soit. Ils ne prennent soin de leurs enfans que jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge où ils peuvent pourvoir seuls à leur subsistance. Ces usages qu'ils suivent religieusement entr'eux sont les fruits d'une tradition qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. « On ne trouve pas qu'elle leur » défende d'assassiner , de voler ou de se » mettre par la force en possession des fil- » les & des femmes d'autrui. Cependant » s'il faut en croire ces bonnes gens qui » paroissent trop simples pour se dégui- » ser , il est bien peu d'exemples que de » pareils crimes aient été commis parmi » eux. Quand on leur demande rai- » son d'une semblable retenue , ils » avouent eux mêmes qu'ils ne connois- » sent aucun principe qui dût les détour- » ner de ces actions , ils répondent tout » simplement qu'il est aisé à chacun de » pourvoir à ses besoins , & qu'il n'est pas » bon de s'approprier ce qui appartient à » un autre. Pour le meurtre , ils ne com-

82 MERCURE DE FRANCE.

» prennent pas comment un homme peut
» s'aviser de tuer un de ses semblables.
» A l'égard des femmes, ils pensent que
» celle qu'ils ont la commodité d'ache-
» ter à fort peu de frais , peut aussi bien
» contenter leurs desirs naturels qu'une
» autre qu'ils trouveroient plus à leur gré,
» mais qu'ils ne pourroient posséder que
» par la violence, »

Les Samojedes, quoi qu'on en ait dit ,
n'ont ni princes, ni juges, ni maîtres. Ils
payent sans répugnance le tribut qui leur
est imposé en fourrures par les Russes sans
connoître d'autre sujétion; ils se soumet-
tent à ce paiement parce qu'ils ont vu
leurs peres pratiquer la même chose , &
parce qu'ils sçavent qu'en cas de refus on
sçauroit bien les y forcer. Leur apathie
est extrême ; l'auteur de cette relation en
rapporte un exemple singulier. « Je fis ,
» dit-il , un jour assembler dans une
» chambre plusieurs Samojedes des deux
» sexes pour les examiner de plus près.
» Mais quoique j'eusse laissé sur la table
» de l'argent, des fruits & des liqueurs
» fortes, dont je leur avois fait goûter, &
» tout ce que je pus imaginer de plus pro-
» pre à tenter leurs desirs ; quoique j'eusse
» même abandonné la chambre à leur dis-

» crétion , ayant fait retirer mes domesti-
 » ques , & m'étant retiré moi-même dans
 » un coin , d'où je pouvois les observer
 » sans en être vu , ils ne sortirent point
 » de leur indifférence ; ils restèrent tran-
 » quillement assis par terre , les jambes
 » croisées , sans toucher à la moindre cho-
 » se. Il n'y eut que les miroirs qui leur
 » causèrent d'abord une sorte de surprise ;
 » mais un moment après ils ne paroîs-
 » soient plus y faire attention. »

L'extrait du voyage de M. de l'Isle à
 Beresow en Sibérie , dans l'année 1740 ,
 pour observer le passage de Mercure sur
 le disque du Soleil , & le journal de M.
 Kœnigsfeld qui accompagnoit cet acadé-
 micien , terminent ce volume , qui n'est
 point au - dessous des précédens. On ne
 peut qu'exhorter les continuateurs à pour-
 suivre leurs recherches & leur travail.

Médecine de l'Esprit, où l'on cherche 1°. le
 mécanisme du corps qui influe sur les
 fonctions de l'ame. 2°. Les causes phy-
 siques qui rendent ce mécanisme ou
 défectueux ou plus parfait. 3°. Les
 moyens qui peuvent l'entretenir dans
 son état libre , & le rectifier lorsqu'il
 est gêné. Par M. le Camus , docteur

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, ancien profes. des écoles, agrégé honor. du collège royal des médecins de Nancy, membre des académies royales d'Amiens, de la Rochelle & de la société littéraire de Châlons-sur-Marne. Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez Ganeau, libraire, rue St Severin près l'église, aux armes de Dombes & à St Louis, 2 vol. *in* 12.

M. le Camus a presque entièrement refondu son ouvrage dans cette nouvelle édition; il ne borne pas l'objet de la médecine aux vices du corps, il l'étend encore à ceux de l'esprit; il essaye de découvrir les moyens propres à entretenir le commerce le plus exact entre l'ame & le corps; c'est assurément une belle entreprise & digne des recherches des hommes éclairés. Il divise sa médecine de l'esprit en trois livres. Dans le premier il fait voir que les fonctions de l'entendement & les ressorts de la volonté sont mécaniques; il réduit à des idées très-simples & physiques, ces discussions abstraites, que les métaphysiciens ont si long-tems obscurcies. Il y a des causes générales qui influent sur les esprits; elles

font matérielles, & forcent l'ame & le corps à exercer des fonctions conformes à leur nature ; la connoissance de ces causes & l'explication de la maniere dont elles influent sur l'homme, sont l'objet du second livre. Elles consistent dans la génération, la différence des sexes, les climats, les tempéramens, l'éducation, le régime de vie, l'âge, la santé, la maladie. Ces deux livres prouvent que les défauts des opérations de l'entendement & de la volonté, ces deux puissances de l'ame, dépendent des vices de l'organisation ; les causes physiques de ces vices sont développées ; elles peuvent servir à les détruire ; les détails des moyens remplissent le troisième livre. M. le Camus ne se dissimule pas les objections qu'on peut faire contre son système. « Mais, » dira-t-on, pensez-vous de bonne foi » faire un homme d'esprit d'un stupide ? » Oui, nous le croyons. Modifiez d'a- » bord différemment ses organes, ensuite » instruisez-le, & donnez lui les mêmes » soins que vous apporteriez aux perfon- » nes qui jouiroient des meilleures dis- » positions. Que les changemens arrivés » aux organes puissent procurer des chan- » gemens si étonnans dans l'ame, c'est » une chose que l'expérience confirme.

» Nous en rapporterons quelques exem-
 » ples des plus sensibles avant d'entrer en
 » matiere. » Ces exemples sont singu-
 liers en effet ; c'est un jeune homme très-
 disgracié de la nature du côté de l'esprit,
 qu'on avoit fait moine , parce qu'il n'é-
 toit capable de rien , qui , ayant fait
 une chute violente , devint tout à-coup
 très-intelligent & fut un des plus grands
 hommes de son siècle ; c'est une femme
 qu'aucun remede n'avoit pu guérir de la
 folie , qui se jeta par la fenêtre , & parut
 ensuite plus sage qu'elle ne l'avoit jamais
 été ; c'est le Pape Clément VII qui , dit-
 on , devoit sa mémoire prodigieuse à une
 blessure qu'il avoit eue à la tête , &c. M.
 le Camus ne propose pas des remedes si
 violens , il ne cite ces exemples que pour
 détruire l'idée d'impossibilité qui pour-
 roit naître contre son système ; mais ils
 ne la détruisent pas ; des cas extraordi-
 naires ne sont jamais cités pour des preu-
 ves. Son système est très-ingénieux , ses
 raisonnemens adroits ; mais il les pousse
 trop loin ; la nature a fixé des bornes qu'il
 ne faut point passer. Ses remedes guériront
 bien quelques altérations qui se seront
 faites dans l'organisation ; mais ils seront
 sans effets lorsque le dérangement sera
 considérable ; du reste son livre mérite de

A V R I L. 1769. 87
justes éloges , on le lit avec plaisir & avec
fruit.

*Abregé chronologique de l'histoire générale
d'Italie*, depuis la chute de l'Empire
Romain en Occident , c'est-à-dire de-
puis l'an 476 de l'Ere chrétienne jus-
qu'au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748;
par M. de Saint - Marc , de l'académie
de la Rochelle. A Paris , chez Jean-
Thomas Hérissant fils , libraire , rue St
Jacques , à St Paul & à St Hilaire ; in-
8°. tome V.

Le tome troisième de cet abregé chro-
nologique de l'histoire générale de l'Ita-
lie a paru en 1764 , il étoit divisé en deux
parties qui contenoient chacune plus de
680 pages , & qui forment le troisième &
le quatrième volume de cet ouvrage in-
téressant ; le cinquième que nous annon-
çons n'est pas inférieur aux précédens ; il
commence à l'an 1138 après la mort de
Lothaire II. L'époque que l'auteur par-
court finit en 1254 ; il présente l'Italie
sous la domination de six princes de la
maison de Souabe , dont trois furent em-
pereurs , & d'un prince de la maison de
Welf-Este , c'est - à - dire de Brunswick
qui monta aussi sur le trône impérial. On

88 MERCURE DE FRANCE.

vouloit faire entrer toute cette époque dans ce volume ; mais l'abondance des matieres ne l'a pas permis, quoiqu'on ait employé un caractere un peu au-dessous de celui dont on s'est servi dans les premiers. M. de Saint Marc en conséquence s'est arrêté au moment où Frédéric II est couronné empereur à Rome en 1220. Il n'a pas voulu couper l'histoire de l'empire de ce prince qui est la partie la plus curieuse & la plus intéressante de l'époque qu'il décrit ; elle commencera le sixième volume ; elle ne peut qu'être attendue avec impatience par ceux qui ont vu la maniere dont l'auteur a déjà traité la scandaleuse querelle des investitures : les querelles de Frédéric avec les Papes ne sont pas moins curieuses ; peu d'hommes sont en état de les présenter comme M. de St Marc ; il sçait être vrai, & conserver toujours la décence & les ménagemens nécessaires dans toutes les discussions délicates. Son cinquième volume offre les mêmes recherches, la même profondeur, la même critique que les quatre premiers.

Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte ; qui comprend l'histoire naturelle , ecclésiastique , militaire , morale & civile des contrées de cette

A V R I L. 1769. 89
grande partie du monde ; par le R. P.
Touzon , de l'ordre des Freres Prê-
cheurs. A Paris , chez Jean - Thomas
Herissant , fils , rue Saint-Jacques , à St
Paul & à St Hilaire , 8 vol. *in-12*.

Cette histoire générale comprend seu-
lement les pays conquis & possédés par
les Espagnols dans l'Amérique méridio-
nale & septentrionale ; le principal objet
de l'auteur est de présenter l'établissement
& les progrès de la foi dans ces contrées ;
c'est une partie de l'histoire ecclésiastique
qui nous manquoit encore. Les mission-
naires ont fourni beaucoup de détails à ce
sujet ; mais ils sont épars dans divers ou-
vrages & n'offrent ni suite , ni liaisons.
Ces missionnaires écrivoient ordinaire-
ment sur les lieux , les relations de leurs
travaux apostoliques , & les envoyoient à
leurs supérieurs qui , après s'être assurés de
la vérité des faits , chargeoient quelques
personnes instruites de comparer ces re-
lations & de les fondre en une seule qu'on
envoyoit à Rome , où elle étoit conser-
vée avec soin dans les archives ; c'est dans
ces sources qu'ont puisé les auteurs qui
ont écrit sur l'Amérique. Le P. Touzon a
eu le courage de compulser ces différen-
tes productions , & sur - tout ces actes &

90 MERCURE DE FRANCE.

ces relations déposés dans les archives & les bibliothèques de Rome, d'Espagne & de France. Il est parvenu à rassembler des matériaux suffisans pour former un corps d'histoire suivi & le plus complet que nous ayons. La découverte de l'Amérique, les conquêtes & les établissemens des Européens sont nécessairement liés avec la prédication de la religion dans cette partie du monde; l'auteur s'étend sur ces détails dans les quatre premiers volumes de son ouvrage; ils sont une espèce d'introduction à l'histoire ecclésiastique. Les travaux apostoliques des missionnaires offrent une infinité de faits variés, intéressans & curieux; on est étonné de voir un ou deux hommes sans autres armes que celles de la prière, du jeûne & de la parole, venir à bout par leur patience & leur douceur de policer & de réunir en sociétés des hommes féroces qui vivoient épars dans des cavernes, dans les forêts & sur les montagnes, de les soumettre non seulement au joug de l'évangile, mais à la domination espagnole, tandis que des armées victorieuses n'avoient pu parvenir à les subjuguier.

Ouvres mêlées de Madame de Montegut, maîtresse des jeux floraux, recueillies

A V R I L. 1769. 91

par M. de Montegut son fils, conseiller au parlement de Toulouse, de l'académie royale des sciences, inscriptions & belles lettres de la même ville, de celle des jeux floraux, & de la société royale d'agriculture de Limoges. A Paris, chez Desaint, rue du Foin St Jacques; Barbou, rue des Mathurins, & à Villefranche de Rouergue, chez Vedeilhié, in-8°. 2 volumes.

Madame de Montegut naquit à Toulouse le 25 Octobre 1709. Après avoir remporté trois prix à l'académie des jeux floraux, elle y fut reçue & y prit séance à côté de Mademoiselle de Catellan; ces deux Dames sont les seules qui ayent obtenu cet honneur depuis la fondation de cette académie. Ses poësies offrent beaucoup de naturel & de facilité. Nous rapporterons quelques strophes de son ode, intitulée *le Printems*, couronnée en 1741. On y peint la nature renaissante.

Telle dans l'heureux tems de l'enfance du monde,
Elle parut, sortant des horreurs du chaos,
Lorsque du Dieu des dieux la parole féconde
Sépara la terre des flots.
Ouvrant de l'Orient l'immortelle barriere;
L'épouse de Tiron montra son front vermill;

92 MERCURE DE FRANCE.

Et de roses au loin parfémant sa carrière ,
 Devança les pas du soleil.
 Les arbres aussi-tôt élevant leurs feuillages ,
 Opposèrent leur ombre à ses rayons perçans ;
 Et l'humide fraîcheur, dans le fond des bocages,
 Conserva les gazons naissans.

On trouve dans ce recueil des odes ,
 des épîtres, des élégies, des églogues ; il
 y en a quelques-unes de ces dernières qui
 sont imitées de Théocrite, d'autres tra-
 duites de Pope. Madame de Montegut
 sçavoit très-bien plusieurs langues vivan-
 tes, & possédoit supérieurement le latin ;
 le second volume de ses poësies contient
 sa traduction des odes d'Horace ; on a mis
 le texte à côté. Par-tout elle a saisi le sens
 de son auteur ; & sa version est estimable,
 quoiqu'elle soit souvent négligée. Nous
 citerons celle-ci.

*Musis amicus , tristitiam & metus
 Tradam protervis in mare Creticum
 Portare ventis : quis sub Arcto
 Rex gelidæ metuatur oræ ;*

*Quid Tiridatem terreat , unice
 Securus ? O ! quæ fontibus integris
 Gaudes , apricos necte flores ,
 Necte meo Lamiæ coronam ,*

*Pimplea dulcis. Nil sine te mei
Possunt honores : hunc fidibus novis,
Hunc Lesbio sacrare plectro,
Teque tuasque decet sorores.*

Chéri des muses que j'adore,
Je livre aux vents séditieux
La crainte, les soucis affreux
Pour les porter sur le bosphore.
Qu'ai-je à faire qu'un puissant Roi
Se fasse redouter sous l'ourse ?
Que Tiridate dans sa course,
Soit frappé d'un soudain effroi ?

O vous, qui près d'une onde pure,
Aimez à verser vos faveurs,
Musc aimable, je vous conjure,
Cueillez pour moi de tendres fleurs
Composez-en une couronne
Digne de mon cher Lamia.
Votre présence embellira
La fête qu'un ami lui donne.

Qu'avec vous, par des sons nouveaux,
Vos sœurs consacrent sa mémoire
Et chantent des vers à sa gloire,
Dignes du chantre de Lesbos.

C'est ainsi que Madame de Montegut
rend ce discours de Regulus dans la cin-
quième ode du troisième livre.

94 MERCURE DE FRANCE.

*..... Signa ego Punicis
Affixa delubris & arma
Militibus sine cæde, dixit, &c.*

J'ai vu , dit-il , aux murs nos aigles attachées ,
Orner de toutes parts les temples Africains ;
J'ai vu chez leurs soldats ces armes qu'aux Ro-
mains

Sans combat ils ont arrachées :

J'ai vu nos citoyens , nés pour la liberté ,
Pour prix de leur foiblesse & de leur lâcheté ,
Traînant dans les cachots une pesante chaîne.
L'ennemi, pour les murs, ne craint plus de danger,
Et cultive en paix cette plaine
Que nous avons sçu ravager.

Pensez-vous qu'au sortir d'un pénible esclavage ,
Et des fers d'un barbare à grands frais rachetés ,
A de nouveaux combats ces cœurs épouvantés
Apporteront plus de courage ?

Non , non , vous ajoutez la perte au deshonneur.
La laine ne sçauroit retrouver sa blancheur,
Quand d'une autre couleur elle a reçu l'empreinte.
L'opprobre dans une ame étouffe la vertu.

Dans un cœur glacé par la crainte ,
Jamais l'honneur n'a reparu.

On a joint aux poësiés de Madame de
Montegut quelques - unes de ses lettres ;
elles peignent son ame, & font également

A V R I L. 1769. 95

honneur à son cœur & à son esprit ; elle tiendra toujours un rang distingué parmi les femmes qui se sont illustrées dans les lettres.

Essai de Physique, en forme de lettres, à l'usage des jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe ; augmenté d'une lettre sur l'aimant, de reflexions sur l'électricité, & d'un petit traité sur le planétaire. A Paris, chez Hérissant, fils, libraire, rue St Jacques, in-12. 584 p.

Les lettres qui composent ce volume sont le fruit des leçons de M. l'abbé Nollet & de M. de Lor ; l'auteur nous prévient qu'elles étoient adressées à un ami qui en a souhaité la publication. C'est un petit cours de physique très - simple, très - clair, très - facile, qui peut servir à en donner une idée aux jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. On fait connoître les corps, leur porosité, leurs figures, leur mouvement : la pesanteur de ces mêmes corps conduit à des détails sur la mécanique ; après ces observations générales, l'auteur parcourt les liquides & les solides, & s'arrête sur les différens phénomènes qu'ils produisent ; il rend compte à ce sujet des expériences les plus curieuses. La dernière

96 MERCURE DE FRANCE.

de ses lettres traite de l'aimant ; elle est suivie d'un discours sur l'électricité , selon le système de M. Franklin , adopté par M. de Lor. L'ouvrage est terminé par un abrégé de la sphère céleste ; il est divisé en sept chapitres précédés d'une introduction. L'auteur commence par présenter l'origine des noms donnés aux astres ; il entre ensuite dans le détail du système de Ptolomée & de celui de Copernic ; il explique la cause des éclipses. Ce chapitre auroit dû peut-être suivre ceux qui traitent des planetes , des étoiles & des comètes qui viennent après , & qui sont les derniers de cet abrégé. Nous ne nous arrêterons pas sur cet ouvrage qui remplit le but que l'auteur s'est proposé , & qui ne peut qu'être très utile aux jeunes gens.

Essai philosophique sur l'établissement des Ecoles gratuites de dessin pour les arts mécaniques ; par M. de Rozoi. A Paris, de l'imprimerie de Quillau , rue du Fouarre ; & chez Lesclapart , libraire , rue de la Barrillerie , près les Barnabites , in-8°. 128 pag.

Il s'est trouvé des hommes qui ont voulu jeter des doutes sur l'utilité des écoles gratuites de dessin ; on a répondu à leurs réflexions

réflexions & à leurs critiques; il ne man-
 quoit peut être à ces différentes réponses
 que de rassembler sous un même point de
 vue tout ce qui peut convaincre des avan-
 tages de cet établissement, & c'est ce que
 M. de Rozoi a entrepris dans cet essai
 philosophique. Les ouvriers, instruits
 dans ces écoles, prendront le goût des ar-
 tistes qui les élèveront, & donneront à
 leurs ouvrages l'élégance & la délicatesse
 qui caractérisent les productions françois-
 es; on ne leur recommandera point le
 goût des arts, sans leur imposer en mê-
 me tems les devoirs d'une honnêteté ai-
 mable, d'une décence cultivée, d'une as-
 siduité heureuse à leurs études; on leur
 inspirera encore le sentiment de cet or-
 gueil permis qui nous fait attacher un prix
 à l'opinion que les autres ont de nous.

« Tous les trois mois, dans chaque exer-
 » cice des trois genres d'étude, il y aura
 » un concours pour le prix dans lequel
 » on n'admettra que les dessins faits dans
 » les écoles mêmes; il y aura chaque an-
 » née encore, un concours pour les grands
 » prix entre les élèves de tous les exerci-
 » ces d'un même genre, qui auront rem-
 » porté les premiers prix de leurs classes.
 » Ces grands prix seront distribués dans

II. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» une séance publique du bureau d'admini-
 » nistration ; ceux qui les remporteront
 » auront droit de concourir aux prix des
 » douze maîtrises & des douze apprentis-
 » sages , dont seront gratifiés chaque an-
 » née ceux qui , après s'être distingués
 » dans les concours annuels , couronne-
 » ront leurs travaux par ce dernier triom-
 » phe , aussi utile que glorieux. Le prix
 » de ces maîtrises & de ces apprentissages
 » sera remis aux bureaux des métiers par
 » celui de l'administration. Quel établis-
 » sement ? eh , quelle ame assez insensibi-
 » ble pour n'être point attendrie en cal-
 » culant ses avantages ! » A la suite de
 cet ouvrage on trouve des vers présentés
 à M. de Sartine le lendemain de la dis-
 tribution des prix pour les arts méchan-
 iques , au palais des tuileries. Nous en
 citerons quelques-uns.

Déjà cette aimable jeunesse
 En silence forme des rangs ;
 L'espérance & sa douce ivresse
 Fait palpiter leurs cœurs impatiens.
 Quel ministre par sa présence

A leur triomphe encor vient ajouter un prix ;
 Saint-Florentin , Sartine , noms chéris !
 Pour les bénir un chœur de voix s'élance :
 Heureux enfans , vous êtes attendris ;

Unissez vos transports... ah ! la reconnoissance,
 Dans un tel jour, n'a pour voix que les cris.

Cette brochure est terminée par les reglemens de l'école royale gratuite de dessin ; c'est la sagesse même qui les a dictés.

Anecdotes Angloises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Georges III ; à Paris chez Vincent, imprimeur-libraire, rue S. Séverin, in-8°. 720 pages.

Cet ouvrage présente dans un ordre chronologique ce que l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse. & d'Irlande contiennent de plus piquant ; il en fait connoître les rois, les héros, les grands hommes, les usages singuliers, les mœurs particulières, les grandes révolutions & leurs causes secrètes ; c'est un recueil de traits intéressans qu'il seroit honteux d'ignorer ; ceux qui craignent les longues lectures, & qui, ne s'embarassant pas de faire une étude de l'Histoire d'une nation, veulent cependant en avoir une idée, liront ces anecdotes avec plaisir ; elles sont faites dans le goût de celles que le même libraire a publiées depuis peu sur l'histoire de France, & dont il débire actuelle-

E ij

160 MERCURE DE FRANCE.

ment une troisième édition, il annonce une suite de volumes qui offriront un petit précis historique de tout ce que les autres nations de la terre renferment de plus intéressant ; ils auront sans doute le même succès, si les auteurs apportent le même soin & le même choix dans leur travail.

Idee générale de l'Astronomie, ouvrage à la portée de tout le monde ; par M. l'Abbé Dicquemare, avec vingt quatre planches en taille-douce & cette épigraphe : *Cæli enarrant gloriam Dei*, Ps. 18. A Paris, chez Hérissant, fils, libraire, rue St Jacques, in-8°. 114 p.

Cet ouvrage n'est ni un traité, ni un cours, ni même des élémens d'astronomie ; on s'est proposé simplement de donner une idée générale de cette science ; on la destine aux personnes qui n'en ont encore aucune teinture, & auxquelles il importe cependant d'en avoir quelque connoissance ; tels sont les jeunes gens qui veulent entrer dans la marine ; tels sont aussi ceux qui, ayant reçu une éducation foible ou tardive, se trouvent cependant obligés par état de présider à celle des autres ; les personnes même du

sexes peuvent lire cet ouvrage ; l'auteur a eu soin d'expliquer sur le champ les termes qui ne sont pas à la portée de tout le monde ; il abandonne le langage des astronomes pour se faire entendre plus aisément des lecteurs pour lesquels il a écrit ; son livre peut donner réellement une idée de l'astronomie , & inspirer le goût d'une étude plus profonde que cette lecture pourra faciliter.

Thomire , tragédie ; par M. le chevalier de Laurés. A Paris, chez Robert , libraire , quai de Gêvres, à la Victoire, in-8°. 92 pag.

Cette tragédie , écrite avec chaleur , offre des caractères fortement dessinés & des situations intéressantes ; quand on la compare avec la plupart des drames qui obtiennent tous les jours les honneurs dangereux de la représentation , on s'étonne des obstacles que M. le chevalier de Laurés a essuyés ; on en cherche en vain des motifs raisonnables ; il appelle du refus de ses premiers juges ; le Public respecte rarement leurs arrêts ; celui-ci n'est pas le premier qu'il ait cassé , ce ne fera vraisemblablement pas le dernier ; mais l'impression ne vengera pas toujours

E iij

les auteurs dramatiques comme elle venge M. le chevalier de Laurés. Le sujet de sa tragédie mettra nos lecteurs en état de décider de l'intérêt dont elle est remplie.

L'ambitieuse Antéone, seconde femme de Thoas, avoit fait périr Meléagre son beau-frere qui, en mourant, laissa sa fille Thomire sous la tutele de Thoas. Depositaires de la couronne d'Etolie, celui-ci se proposoit de la restituer à l'héritiere aussi tôt que l'âge l'auroit rendue capable de la porter ; il ne s'occupa que du soin de conserver le dépôt qui lui étoit confié ; il le défendit contre les entreprises de Nauplius, roi d'Eubée ; il perdit Phanos son fils qu'il avoit eu d'un premier hymen, & que ce tyran fit périr ; il ne voulut point s'en venger sur Amenor qui devoit le jour à Nauplius, & qui étoit entre ses mains ; il se contenta de le garder pour ôtage. Bientôt il fut obligé de marcher contre Troye avec les autres princes Grecs ; il laissa à son épouse le dépôt de l'état en lui imposant la loi de le rendre à sa nièce ; elle s'y engagea par les sermens les plus sacrés, résolue de n'en garder aucun. La durée du siège de Troye prolonge l'absence de Thoas ; on ignore ce qu'il est devenu ; Antéone s'est accoutumée à regner ; elle a pris toutes les me-

tures convenables pour ne point descendre du trône ; elle veut faire monter Thomire sur celui d'Eubée en l'unissant avec Amenor qui est toujours en ôtage dans sa cour ; elle espère par ce moyen défarmer Nauplius qui menace encore l'Etolie. Thomire ne peut se résoudre à recevoir un époux de la main de l'usurpatrice de ses états ; elle n'ignore pas qu'Antéone a fait mourir son pere ; Amenor, que son cœur a choisi, ne peut se rendre digne de son hymen qu'en la vengeance.

Pendant que l'amour, l'ambition & la vengeance divisent cette cour, Antéone reçoit une lettre de Thoas qui lui apprend son retour prochain. Troye n'est plus ; il est entré dans les états de Nauplius, a puni ce tyran, l'a fait périr sur un échafaut ; il a retrouvé son fils qu'il croyoit mort ; rien ne manqueroit à sa félicité, si son épouse avoit rempli ses devoirs à l'égard de Thomire. Cette lettre accable Antéone ; Pharsame, le ministre de son ambition, le complice de ses crimes, se charge de dissiper l'orage ; il est maître des troupes d'Etolie, elles le serviront ; mais il veut auparavant employer d'autres moyens ; il ne doute point qu'Ame-

nor, instruit de la maniere affreuse dont Nauplius vient de périr, ne cherche à le venger; il remplit de fureurs l'ame de ce jeune prince, & lui montre la lettre de Thoas. Amenor n'écoute plus que sa douleur & ce qu'il croit son devoir.

Thoas arrive dans ces circonstances; il voit de tous côtés des revoltes & des trahisons; la crainte d'exposer son fils ne lui permet pas de le faire connoître; ce fils n'est autre qu'Amenor; le barbare Nauplius ayant perdu le sien, fit croire qu'il avoir égorgé Phanos, & le remit à Thoas sous le nom d'Amenor, dans l'espérance que, son ennemi trompé, commettrait un parricide en croyant se venger; la générosité de Thoas l'a sauvé de ce crime affreux; mais les desseins de Nauplius sont près d'avoir un effet aussi terrible. Amenor leve le fer sur Thoas; l'arrivée de Thomire suspend le coup, le complice de la Reine s'empresse de le désarmer pour détourner les soupçons loin de lui. Le malheureux Thoas est accablé; ses ennemis ont tourné les premiers pas de son fils vers le crime; il cherche à le ramener à la vertu; ses remords le consoleront; il est bientôt instruit de l'erreur qui avoit armé ses mains; il voit Thomire elle-

même s'humilier devant lui pour implorer la grace d'Amenor; il ne peut soutenir cet abbaiffement de la Reine; il tombe à ses pieds en lui difant qu'elle feule peut faire juftice ou grace, & la conjure de pardonner à fon fils; il ne craint plus de l'avouer; Amenor vole dans fes bras; Thomire partage les transports du pere & du fils; ils font interrompus par les cris des féditieux; Antéone confpire; Thoas va combattre, fon fils le fuit. Ici la pièce marche vers le dénouement; l'auteur le recule avec beaucoup d'art; il ménage l'intérêt qui va toujours en croiffant; la fiere Antéone fe croit jufqu'au dernier moment sûre de fon triomphe, elle fait fentir à Thomire fon orgueil & fa joie. Elle décele toute l'atrocité de fon ame; Thoas & Amenor reviennent vainqueurs; les rebelles font fousmis, Thomire eft Reine, Antéone fe donne la mort.

L'extrait d'une pièce de théâtre n'en préfente ordinairement que le fquelette, & en laiffe entrevoir feulemēt les fittuations; pour la bien apprécier il faut la lire toute entière; nous exhortons nos lecteurs à voir celle-ci; le précis que nous donnons de fa fable annonce beaucoup d'intérêt. On verra avec quel art l'auteur

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

a sçu le ménager ; la versification en est exacte , élégante & remplie de chaleur. Nous en citerons deux morceaux. Thoas a vu son fils armé contre ses jours ; il sçait que son épouse conspire ; les événemens sont incertains ; il parle ainsi à un ami fidèle.

Je veux que les remords d'un fils désabusé
Eclaircissent des complots que j'ai trop lieu de crain-
dre.

Qu'il m'a fallu tantôt d'effort pour me contraindre
Pour arrêter mon cœur qui croit à mon fils ,
Ami , son nom encor trompe nos ennemis ;
J'espère tout des Dieux , j'implore leur justice ;
Mais s'ils veulent enfin qu'aujourd'hui je périsse ,
A mon fils malheureux il ne reste que toi.
Prends soin de ce dépôt que je laisse à ta foi ,
Dérobe à mes bourreaux cette tendre victime ;
Hélas ! ils ont tourné les premiers pas au crime ;
Leur art insidieux à son œil prévenu ,
A fait du meurtre infâme un acte de vertu ;
C'est mon espoir , du moins il adoucit ma peine.

Thoas ayant fait amener devant lui
Amenor qui se croit fils de Nauplius , &
qui s'étonne que sa mort soit différée , lui
répond :

Un cœur nourri de fiel , un cœur de sang avide ,
Qui prend pour Dieu la haine & pour loi l'hom-
icide ,

Un traître qui se venge en flétrissant son bras,
Et qui n'ose tenter que des assassinats,
S'étonne d'un effort qu'il ne sçauroit comprendre ;
Mais il est d'autres loix , il est un Dieu plus tendre ,
La nature. . . ses nœuds aussi doux que secrets
Excitent la pitié , l'arme des plus beaux traits ;
Elle excuse , elle plaint le coupable qu'elle aime ,
Et dans notre ennemi voit un autre nous-même.

Histoire anecdotique & raisonnée du théâtre italien & de l'opéra comique , depuis son rétablissement en France jusqu'à l'année 1769. 9 vol. in-12. Prix reliés 22 liv. 10 s. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine.

Nous avons annoncé déjà cet ouvrage intéressant & curieux qui mérite que nous entrions dans quelques détails. La comédie italienne a subi plusieurs révolutions en France ; elle sembla d'abord ne faire qu'y voyager avant de s'y établir tout-à-fait ; les premiers acteurs qui vinrent à Paris furent connus sous la dénomination de *Gelosî*. Henri III en appella une troupe à sa cour qui joua pendant la tenue des états de Blois , & continua ensuite ses représentations sur le théâtre du Petit Bourbon , que le parlement fit fermer &

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

qui rouvrit trois mois après par un ordre exprès du Roi. Les troubles du royaume forcerent bientôt cette troupe à repasser les monts ; il en vint une seconde en 1584, & une troisième en 1588. Elles ne firent pour ainsi dire que passer. Henri IV. en amena une quatrième de Piémont qui s'en retourna deux ans après ; celle que Louis XIII appella ne resta qu'une année en France ; le cardinal Mazarin en fit venir une qui ne réussit point ; celle qui lui succéda ne fut pas plus heureuse, puisqu'elle fut supprimée peu de tems après. Enfin il en vint une nouvelle qui joua d'abord alternativement avec les comédiens françois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne , ensuite sur celui du petit Bourbon avec la troupe de Moliere , elle passa après cela sur celui du Palais Royal qu'elle partagea avec l'opéra jusqu'à la réunion des deux troupes françoises , qu'elle se trouva maîtresse du théâtre de l'hôtel de Bourgogne qui fut encore fermé en 1697. Dix-neuf ans après, M. le duc d'Orléans , régent de France , voulut avoir des comédiens italiens ; en attendant que la salle de l'hôtel de Bourgogne fut prête , ils représentèrent dans celle du Palais Royal avec l'opéra. Ils sont établis en

France depuis ce tems. La premiere pièce qu'ils donnerent fut l'*Inganno fortunato*; leur premier registre qui le prouve, commence par ces mots : *Au nom de Dieu, de la Vierge Marie, de Saint François de Paul & des Ames du Purgatoire, nous avons commencé ce 18 Mai 1716 par l'INGANNO FORTUNATO.* C'est à cette époque que commence l'histoire que nous annonçons. Les comédiens italiens ne réunirent pas sur le champ tous les suffrages; ils profiterent des critiques justes; Riccoboni dit Lelio, étoit à la tête de la troupe; il jouoit avec tant de naturel & d'intelligence avec sa femme Flaminia Baletti, que les ennemis du nouveau théâtre, & sur-tout les comédiens françois ne pouvant prendre d'autre vengeance, publierent qu'il ne jouoient point en effet à l'Impromptu. Ce soupçon étoit fondé sur la vérité de leur jeu & la maniere dont ils dialoguoient leurs scènes; on s'entretenoit beaucoup sur ce sujet dans Paris, & principalement dans le café de Gradot, où les gens de lettres s'assembloient. M. Remond de Sre Albine, qui n'avoit alors que dix-huit ans, proposa un moyen pour éclaircir cette question, c'étoit de composer un canevas qu'on obligerait les comédiens à remplir sur le

110 MERCURE DE FRANCE.

champ. Dufresny se chargea de la composition de ce canevas , & ne le fit point ; M. Remond de Ste Albine en fit un intitulé : *Lelio , vainqueur des épreuves de la constance*. La Mothe applaudit au projet de cette pièce qui offroit plusieurs situations comiques , il en remplit quelques scènes , & le canevas fut joué avec beaucoup de succès le 17 Octobre 1716 sous le titre de *l'Amante difficile* ou *l'Amant constant*. Cette épreuve justifia les Italiens , & fit reconnoître les talens supérieurs qui composoient leur troupe. Lelio Riccoboni jouoit encore mieux dans la tragédie que dans la comédie ; il eut voulu introduire sur son théâtre les drames sérieux ; pour étudier le goût du Public, il fit représenter *gratis* la Mérope de M. Maffey en 1717 ; les billers qu'on donna furent distribués avec choix , & on avoit écrit dessus *per chi l'entende , pour ceux qui l'entendent* ; mais cet essai ne réussit point.

Il n'y avoit que deux ans que les Italiens étoient en France , lorsqu'ils se virent sur le point de retourner dans leur patrie. Malgré leurs efforts continuels pour attirer le Public à leur spectacle , il étoit souvent désert ; les Dames , qui avoient montré le plus grand empressement d'apprendre la langue italienne, n'a-

voient pas gardé long - tems cette résolution ; elle s'évanouit avec la nouveauté ; le Public abandonnoit ce théâtre ; des pièces françoises pouvoient l'y ramener ; Autreau fut le premier auteur qui composa pour les Italiens ; son Port à l'Anglois réussit ; d'autres écrivains estimés imiterent cet exemple ; les manieres honnêtes des comédiens pour eux les encouragerent , & ce théâtre se soutint ; les gens de lettres furent charmés de contribuer au bien d'une troupe qui avoit de la reconnaissance, & qui sentoît ce qu'elle leur devoit ; les comédiens alors ne jugeoient point des ouvrages , ils sçavoient que le Public seul avoit ce droit , & ils restoient à leur place ; il n'y a pas bien du tems qu'ils en sont sortis. Nous citerons une partie du compliment que le Sr Rochard prononça à la clôture du théâtre , le 29 Mars 1748.

Tous les ans un nouveau serment
 Nous lie à vous , & nous engage
 Au soin de votre amusement ;
 Aujourd'hui j'ajoute à l'hommage
 L'excuse & le remerciement.
 Je suis député près de vous ,
 D'un peuple plus libre que nous ,
 D'un peuple amoureux de la gloire

112 MERCURE DE FRANCE.

Que vous seuls pouvez dispenser.

Eh, quel titre vaut la victoire

D'un auteur que peut caresser

L'accueil d'un si bel auditoire ?

Voilà le temple de mémoire,

Vous seuls avez droit d'y placer.

Nous savons quel péril menace

L'épreuve des jeunes auteurs ;

Faut-il redoubler leurs frayeurs ,

Leur demander avec audace ,

S'ils ont quelque nom au Parnasse ,

Ou quelques bruyans protecteurs ?

N'aurions-nous pas mauvaise grace

D'étouffer les germes des fleurs ?

C'est ainsi que les comédiens pensoient encore dans ce tems ; l'auteur joint à ce compliment une note qui contient une réflexion malheureusement trop judicieuse & trop vraie. « Il seroit à souhaiter que » les comédiens fussent toujours restés » eux-mêmes dans ces louables dispositions , & ne se fussent pas permis de » prononcer , sans appel , des jugemens » qui sont le plus souvent cassés par le » Public. De toutes les pièces reçues avec » transport par les comédiens, tant François qu'Italiens , presque pas une ne » réussit ; & la plupart de celles qu'ils » n'ont jouées qu'à force de persécutions,

» ont eu le plus grand succès. » L'auteur présente des analyses très-bien faites de tous les canevas & de toutes les pièces qui ont été représentées sur le théâtre italien depuis l'année 1716 jusqu'à présent ; les extraits dictés par le goût le plus sûr & le plus impartial sont accompagnés d'anecdotes sur les pièces, sur les auteurs & sur les acteurs ; on trouve l'histoire de ceux qui sont morts, la notice de tous les debuts ; nous n'avons rien de plus agréable & de plus complet en ce genre ; il seroit à souhaiter que nous eussions l'histoire des autres théâtres traitée de la même manière. L'auteur y a joint celle du théâtre de l'opéra comique qui, depuis quelques années, est uni à celui de la comédie italienne ; il a fait marcher les pièces des deux genres selon leur ordre chronologique ; il n'en a séparé que celles qui avoient précédé la réunion des deux théâtres ; elles forment deux volumes qui font suite avec les sept de la comédie italienne, & dont nous nous proposons de parler incessamment.

Eloge historique de MM. Valin, de Chassignon & Dupaty, prononcé dans l'assemblée publique de l'académie royale des belles-lettres de la Rochelle, le 6

114 MERCURE DE FRANCE.

Mai 1767 ; par M. Bernon de Salins ;
membre de l'académie. A la Rochelle,
chez Jérôme Legier , imprim. du Roi
& de l'académie royale de la Rochelle,
au canton des Flamands , *in-8°*. 26 p.

L'usage de la plûpart des académies est
de faire un court éloge des associés que la
mort leur enleve ; c'est un tribut que l'on
doit à leur mémoire , dont le but est de
rendre hommage aux talens & à la vertu ,
& de rappeler aux autres qu'ils doivent
mériter d'être loués de même. M. Valin
naquit à la Rochelle en 1695. Il fut à la
fois jurisconsulte , magistrat , académi-
cien ; c'est à lui que nous devons la jurif-
prudence des arrêts ; on sentoît la néces-
sité de cet ouvrage ; depuis soixante ans
ces arrêts prononçoient sur les doutes des
citoyens & de leurs défenseurs. M. Valin
sentit qu'en les plaçant à côté de la loi ,
ils y jetteroient une grande clarté ; il se
consacra à ce travail , & le remplit en ce
qui concernoit la marine ; cette produc-
tion précieuse honore également le jurif-
consulte & le citoyen. Il mourut en
1765.

M. Chassiron étoit le fils d'un homme
qui fixa pendant quelque tems les regards
de son siècle ; qui , le premier , entreprit

A V R I L. 1769. 115

le commerce d'Inde en Inde, & se rendit à la Chine où aucun navigateur n'avoit encore porté le pavillon françois. M. de Chassiron, dont l'académie pleure la perte, n'avoit fait ni rhétorique, ni philosophie, & fut cependant homme de lettres & philosophe; il occupa successivement deux places de magistrature au présidial & au bureau des finances. Il fut un des fondateurs de l'académie; il en fit aussi l'ornement; il n'est personne qui ne connoisse ses réflexions sur le comique larmoyant. M. de Voltaire en parle ainsi dans la préface de Nanine. « C'est une
» dissertation ingénieuse & approfondie
» d'un académicien de la Rochelle, sur
» cette question qui semble partager de-
» puis quelques années la littérature;
» sçavoir, s'il est permis de faire des co-
» médies attendrissantes. Il condamne
» avec raison tout ce qui auroit l'air d'une
» tragédie bourgeoise. En effet que se-
» roit-ce qu'une intrigue tragique entre
» des hommes du commun? Ce seroit
» seulement avilir le cothurne; ce seroit
» manquer à la fois l'objet de la tragédie
» & de la comédie; ce seroit une espèce
» bâtarde, un monstre né de l'impuissan-
» ce de faire une comédie & une tragédie
» véritable. »

116 MERCURE DE FRANCE.

Le dernier éloge est celui de M. Dupaty ; c'est le pere de M. Dupaty , aujourd'hui avocat - général au parlement de Bordeaux , magistrat éloquent & membre de l'académie de la Rochelle , qui a établi le prix qu'on a donné cette année à l'éloge de Henri IV. M. Dupaty le pere n'a pas montré moins de zèle , de sensibilité & de générosité. Il naquit à St Domingue ; il vint étudier en France. MM. Coffin & Crevier furent ses précepteurs ; il prit des leçons de Rolin , & s'établit ensuite à la Rochelle où M. Richard des Herbiers son beau-frere lui céda sa charge de trésorier de France ; il obtint une place à l'académie à l'âge de vingt - quatre ans. Il fut le premier qui y ait été admis si jeune ; son fils en fournit un nouvel exemple ; puisqu'il y a été reçu à dix-neuf ans ; les talens supérieurs méritent ces distinctions. M. Dupaty fut le bienfaiteur de l'académie ; lors de son établissement elle avoit été obligée de faire un emprunt pour payer l'enregistrement des lettres-patentes au parlement , & satisfaire à d'autres dépenses ; elle n'avoit pu le rembourser ; la libéralité de M. Dupaty la délivra de cette dette. Il s'est distingué dans l'histoire naturelle , où il a fait des

A V R I L. 1769. 117
découvertes précieuses ; il est mort âgé
de 47 ans & quelques mois.

*The grand instructions to the commissioners
appointed to frame a new code of laws
for the Russian Empire , &c.* Instruc-
tions de S. M. I. Catherine II. Impé-
ratrice de routes les Russies, aux com-
missaires nommés pour former un nou-
veau code de loi pour l'empire Russe,
in 4°.

Cet ouvrage ne peut manquer d'exci-
ter la curiosité; quel que soit son succès,
il offre toujours une preuve des progrès
de la philosophie dans le Nord; l'entre-
prise de l'Impératrice de Russie la comble
de gloire; les loix qu'elle donne à son
peuple ne sont point dictées par la néces-
sité, ni par ces circonstances malheureu-
ses qui souvent sont la suite des révolu-
tions, & qui quelquefois les annoncent;
elles émanent directement de sa bienfai-
sance & de son humanité. Le code dont
ces instructions forment la base, mérite
d'être travaillé avec soin; il doit être di-
gne de la souveraine qui l'entreprend,
& répondre à sa grandeur; le plan qu'on
en présente contient des principes & des
détails qui n'offrent rien de neuf à la vé-

rité , puisqu'on n'a fait en beaucoup d'endroits que copier Montesquieu , Becaria , &c. Mais quand il s'agit de législation , l'essentiel est de s'occuper du bonheur des peuples ; il n'est pas question de donner des nouveautés qui souvent ne sont que brillantes , il faut s'attacher au meilleur & au plus utile. On ne trouvera peut-être pas ces qualités dans ce plan ; il peut être rectifié : d'ailleurs on sçait que chaque nation a ses loix particulieres , conformes à ses mœurs , à ses usages , à son gouvernement ; si elles ne paroissent pas les meilleures possibles , on doit supposer du moins qu'elles sont celles qui lui conviennent ; ce n'est point de celles-là qu'il appartient aux étrangers de juger ; leurs préjugés influent trop sur leur maniere de voir. Il en est d'autres qui sont plus générales , & qui sont communes à tous les peuples ; c'est dans ces espèces de loix que l'on pourroit désirer quelques changemens ; ce n'est point vraisemblablement d'après cet ouvrage qu'on doit apprécier le code dont on donne le plan ; le compilateur a pu se tromper quelquefois ; l'article des héritages , sur lequel nous nous arrêterons , suffira pour le prouver. « L'ordre des successions est fondé

» sur les loix civiles & non sur la loi na-
 » turelle ; cette derniere oblige les peres
 » à nourrir & à élever leurs enfans , mais
 » elle ne les force point à les choisir pour
 » héritiers. Un pere , par exemple , qui a
 » donné à son fils un état dans lequel il
 » peut gagner facilement sa vie , l'enri-
 » chit plus par ce moyen que s'il lui lais-
 » soit un héritage qui ne contribueroit
 » vraisemblablement qu'à le rendre oisif
 » & paresseux. Il est vrai que l'ordre
 » civil ou politique exige souvent que
 » l'enfant hérite de son pere ; mais il ne
 » le demande pas toujours. Cette regle
 » est générale : élever ses enfans est une
 » loi de la nature ; mais leur laisser ses
 » biens en mourant est un ordre établi par
 » les loix civiles. » Ce raisonnement n'est
 point exact. Les héritages , regardés
 comme une espèce de succession , sont
 une institution politique ; mais le droit à
 ces successions nous semble dérivé de la
 loi naturelle. Si elle ordonne au pere de
 nourrir & d'élever ses enfans , quand
 cette obligation finit-elle ? Est elle dé-
 truite lorsqu'il meurt avant que ses en-
 fans puissent pourvoir à leur subsistance ?
 Et quand ils ont ce pouvoir , la nature
 n'inspire-t-elle pas au pere le desir & la

120 MERCURE DE FRANCE.

volonté d'améliorer leur sort. Les raisons qu'on apporte pour le dispenser de ce devoir ne méritent pas une discussion sérieuse ; *les fils peuvent s'enrichir ; l'héritage les rendroit paresseux.* C'est dire précisément que ce qui peut être ne manquera pas d'arriver. Le compilateur du code n'a pas assez réfléchi sur ce sujet ; il lui échappe même des contradictions singulières ; il dit plus bas : « Les filles » chez les Romains ne pouvoient hériter » par testament ; les peres en conséquence » avoient soin de les pourvoir *par fraude* » & sous *un faux nom*. La loi les forçoit » ainsi à tromper ou à violer celle de la » nature , qui nous ordonne d'aimer nos » enfans. » Comment viole-t-on cette loi , en privant les filles de leur héritage si elle n'oblige à rien à cet égard , & si les successions sont uniquement réglées par les loix civiles ? Il y auroit aussi des réflexions à faire sur plusieurs autres articles ; mais en général les loix sont simples & sages ; celles qui concernent les peines semblent avoir été dictées par la modération & l'humanité ; peut-être seroit-il à souhaiter que celui qui assassine , & celui qui a simplement médité le meurtre ne fussent pas également jugés dignes de mort ;

mort ; le premier la mérite parce qu'il a troublé la société , & qu'il s'est ôté les moyens de réparer le mal ; mais l'autre peut avoir des remords ; d'ailleurs il est difficile de prouver clairement qu'on a ou qu'on n'a pas eu un tel dessein ; n'est-il pas dangereux qu'un homme, sûr d'être puni pour le projet, ne soit tenté de mériter tout à fait de l'être en l'effectuant ?

Histoire littéraire des femmes Françoises , ou lettres historiques & critiques ; contenant une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature françoise : par une société de gens de lettres , avec cette épigraphe , quid fœmina possit , Virg. Eneid. A paris , chez Lacombe libraire , rue Christine , cinq volumes in-8°. de près de 600 pages-chacun , prix relié , 25 livtes.

Cet ouvrage utile & qui nous manquoit est consacré à la gloire d'un sexe à qui le célèbre citoyen de Genève refuse absolument le génie , mais à qui l'on ne peut au moins contester des talens très-distingués & très-agréables dans plusieurs genres de littérature , & prouvés par des

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

succès durables. Les auteurs de cette collection ont rassemblé dans cinq volumes les noms de toutes les femmes Françoises qui ont écrit, une analyse plus ou moins étendue de leurs ouvrages & des jugemens sur leur mérite, Quand ces ouvrages sont bons, ce précis a l'avantage de remettre sous les yeux du lecteur ce qu'ils ont de plus précieux & de plus piquant; & quand ils sont médiocres ou mauvais, on en extrait les seuls endroits qui méritent d'être lus, & on en donne une idée.

L'illustre & malheureuse Héloïse ouvre ce recueil. On y traduit plusieurs morceaux de ses lettres originales, fort supérieures à celle que Pope lui fait écrire & dont l'élégante imitation a été l'heureux essai des talens de M. Colardeau. On rapporte de très-beaux endroits de cette imitation & de deux autres; l'une par M. Feutry, l'autre par M. Beauchamps. Il y en a une quatrième qui a été insérée dans *la Gazette littéraire*, dont on auroit dû faire mention. Elle est pleine de sentiment & d'énergie. On y trouve ce vers heureux :

« Abailard vit encore & je n'ai plus d'amant. »

Des reines & des princesses ornent la liste des femmes lettrées, telles que les deux Marguerites de Valois, l'une connue par les Cent nouvelles nouvelles, que la Fontaine a quelquefois embellies des graces de son style; l'autre qui étoit femme de Henri IV a laissé des Mémoires curieux sur l'histoire de son siècle. Ceux de madame la princesse de Conti, nom consacré de tout tems aux arts, aux talens & aux vertus; & ceux de mademoiselle de Montpensier ont fourni d'excellens matériaux aux historiens. Les Mémoires de madame de Villars sur la cour d'Espagne, ceux de madame de Motteville sur la fronde, sont remplis de peintures naïves & d'anecdotes intéressantes. Madame de Staël est remarquable dans les siens par la finesse de ses idées & l'art de conter agréablement de petites choses.

Madame Deshoulières tient le premier rang parmi celles qui ont écrit en vers. On peut lui reprocher de n'avoir pas senti le mérite du grand Racine, & d'avoir fait un fort mauvais sonnet contre une très-belle pièce. Mais si le reproche d'avoir mal jugé ôtoit quelque chose aux talens, les plus grands écrivains pourroient perdre de leur gloire. Le génie

F ij

n'exclud ni les erreurs de l'esprit , ni l'aveuglement de la passion. L'ouvrage dont nous rendons compte rapporte un trait singulier de madame Deshoulières.

» Etant allée voir une de ses amies à la
 » campagne , on lui dit qu'un fantôme
 » avoit coutume de se promener toutes
 » les nuits dans l'un des appartemens du
 » château , & que depuis bien du tems
 » personne n'osoit y habiter. Comme elle
 » n'étoit ni superstitieuse, ni crédule, elle
 » eut la curiosité, quoique grosse alors,
 » de s'en convaincre par elle-même , &
 » voulut absolument coucher dans cet
 » appartement. L'aventure étoit assez témé-
 » raire & délicate à tenter pour une
 » femme jeune & aimable. Au milieu de
 » la nuit elle entendit ouvrir sa porte.
 » Elle parla ; mais le spectre ne répondit
 » rien. Il marchoit pesamment & s'avanc-
 » soit en poussant des gémissemens. Une
 » table qui étoit aux pieds du lit fut ren-
 » versée , & ses rideaux s'entrouvrirent
 » avec bruit. Un moment après le guéri-
 » don , qui étoit dans la ruelle , fut cul-
 » buté , & le fantôme s'approcha de la
 » dame. Elle de son côté , un peu trou-
 » blée , allongeoit les deux mains pour
 » sentir s'il avoit une forme palpable. En

» tâtonnant ainsi elle lui saisit les deux
 » oreilles sans qu'il y fit aucun obstacle :
 » ces oreilles étoient longues & velues ,
 » & lui donnoient beaucoup à penser. Elle
 » n'osoit retirer une de ses mains pour
 » toucher le reste du corps , de peur qu'il
 » ne lui échappât , & pour ne point per-
 » dre le fruit de ses travaux , elle per-
 » sista jusqu'à l'aurore dans cette pénible
 » attitude. Enfin au point du jour elle re-
 » connut l'auteur de tant d'allarmes pour
 » un gros chien assez pacifique , qui ,
 » n'aimant point à coucher à l'air , avoit
 » coutume de venir chercher de l'abri
 » dans ce lieu dont la serrure ne fermoit
 » pas. »

Les tragédies de mademoiselle Ber-
 nard sont attribuées à M. de Fontenelle.
 A l'occasion de Brutus , l'une de ces tra-
 gédies , nous remarquerons que lorsque
 M. de Voltaire donna le sien , ouvrage
 sublime , mais dont le succès théâtral ne
 fut pas proportionné à beaucoup près à
 l'admiration qu'il a inspirée depuis aux
 connoisseurs , M. de Fontenelle , qui re-
 gardoit l'ouvrage comme tombé , fit réim-
 primer le Brutus de mademoiselle Ber-
 nard , ce qui étoit plus facile que de le
 faire lire.

116 MERCURE DE FRANCE.

Voici deux madrigaux qui font honneur à mademoiselle Bernard, s'ils sont d'elle, comme on le dit.

Vous n'écrivez que pour écrire ,
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement ,
Je n'écris que pour vous le dire.

Autre.

Quand le sage Démon dit que d'un trait mortel
L'Amour blesse les cœurs, sans qu'ils osent se plaindre ,
Que c'est un dieu traître & cruel ,
L'Amour pour moi n'est point à craindre.
Mais quand le jeune Atis me vient dire à son tour ;
Ce dieu n'est qu'un enfant doux , caressant , aimable ,
Un enfant plus beau que le jour :
Que je le trouve redoutable !

Tous les détails que M. de Voltaire a écrits sur la fameuse Ninon de l'Enclos se retrouvent ici augmentés de quelques autres. La manière dont elle parodie les vers que le grand prieur de Vendôme avoit faits contre elle , prouve son esprit & sa facilité à écrire.

Indigne de mes feux , indigne de mes larmes ,

Je renonce sans peine à tes foibles appas.
 Mon amour te prêtoit des charmes,
 Ingrate, que tu n'avois pas.

Voici comme Ninon les retourna contre lui :

Insensible à tes feux , insensible à tes larmes ,
 Je te vis renoncer à mes foibles appas ;
 Mais si l'Amour prête des charmes ,
 Pourquoi n'en empruntois-tu pas ?

On connoît les vers de St. Evremont ,
 mis au bas du portrait de Ninon , & qui
 sont les meilleurs qu'il ait faits.

L'indulgent & sage nature
 A formé l'ame de Ninon
 De la volupté d'Epicure
 Et de la vertu de Caton ;

Il y a loin sans doute de Ninon à madame Dacier. On retrouve ici plusieurs endroits de ses traductions. Elles sont très-louées ; mais elles n'ont guères qu'un mérite réel , c'est la fidélité. Si la Mort ne connoissoit Homère que par ces traductions , il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas été enthousiaste du poète Grec. Mais il commit une grande faute , celle

F iv

228 MERCURE DE FRANCE.

de vouloir juger un poëte sans l'entendre dans sa langue naturelle. Madame Dacier qui avoit raison pour le fonds , répondit comme si elle avoit eu tort.

Il est rare d'avoir plus d'esprit naturel que madame de Sévigné. On relit toujours avec un nouveau plaisir ces lettres charmantes , où regne une sensibilité si douce & si délicate , où tout a de la grace jusqu'au bavardage qu'on se permet quand on aime , & qui ordinairement ennuie tout autre que celui à qui on l'adresse , où l'art de narrer est porté au plus haut point de perfection , enfin où l'on remarque une foule d'expressions trouvées qui naissent sous la plume de ceux qui ont une imagination très-vive & un goût exquis. Madame de Sévigné avoit les mains très-belles. Un jour Ménage en tenoit une entre les siennes : quand il l'eut retirée , M. Pellétier qui étoit présent , lui dit : *voilà le plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de vos mains.*

Lorsque madame de Sévigné eut compté la dot de sa fille , elle s'écria :
» Quoi ! faut-il tant d'argent pour obli-
» ger M. de Grignan à coucher avec ma
» fille ! Après avoir un peu réfléchi , elle
» se reprit en disant : il y couchera de-

» main , après demain , toutes les nuits ;
 » ce n'est point trop pour cela. »

Les romans sont le genre où les femmes se sont le plus appliquées. Madame de la Fayette est fort au-dessus de toutes celles qui en ont fait dans le siècle passé. Les situations de Zaïde & de la princesse de Clèves sont à la fois intéressantes & naturelles , & ont dû faire tomber les volumineux romans de mademoiselle Scudéri , de madame de Ville-Dieu , de madame d'Aulnoi , où l'on ne rencontre que des aventures ou communes ou forcées , racontées d'un style lâche & prolix , sans chaleur & sans esprit.

On distingue dans notre siècle les romans de madame de Tencin , le siège de Calais , le comte de Comminges & les malheurs de l'Amour. Les deux premiers ont été faits en société avec M. de P. D. V. , auteur de plusieurs pièces de théâtre très-jolies , pleines d'esprit & fort souvent jouées.

La comtesse de Savoie , de madame de Fontaines , est un ouvrage plein d'intérêt , dont M. de Voltaire paroît avoir tiré le sujet de Tancrède. Il avoit adressé à l'auteur les vers suivans.

La Fayette & Ségrais , couple sublime & tendre ,

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Le modèle , avant vous , de nos galans écrits ,
Des champs élyséens , sur les aîles des ris ,
Vinrent depuis peu dans Paris.
D'où ne viendroît - on point , Sapho , pour vous
entendre ?

A vos genoux tous deux humiliés ,
Tous deux vaincus & pourtant pleins de joie ,
Ils mirent leur Zaïde aux pieds
De la comtesse de Savoie.
Ils avoient bien raison : quel dieu , charmant au-
teur ,

Quel dieu vous a donné ce langage enchanteur à
La force & la délicatesse ,
La simplicité , la noblesse
Que Fénelon seul avoit joint ;
Ce naturel aisé dont l'art n'approche point.
Sapho , qui ne croiroit que l'Amour vous in-
spire ?

Mais vous vous contentez de vanter son empire.
De Mendore amoureux vous peignez le beau feu ,
Et la vertueuse foiblesse
D'une maîtresse

Qui lui fait , en fuyant , un si charmant aveu.
Ah ! pouvez-vous donner ces leçons de tendresse ?
Vous , qui les pratiquez si peu !

C'est ainsi que Marot sur sa lyre incrédule ,
Du Dieu qu'il méconnut chanta la sainteté :
Vous avez pour l'amour aussi peu de scrupule ;
Vous ne le servez point & vous l'avez chanté.

Les lettres Péruviennes immortaliseront la mémoire de madame de Graffini , plus que Cénie , qui n'est qu'une copie un peu foible de la gouvernante sans en avoir les beaux détails. C'est le premier roman épistolaire qui ait été composé en France. Cette méthode , empruntée des Anglois , a été depuis employée avec beaucoup de succès par madame Riccoboni dans Fanni Butler & dans Catesbi , ouvrages plein de sensibilité , & qui font aimer la vertu , même en traçant des foiblesses. Le même mérite se retrouve dans ses autres compositions , dans Jenny , dans le marquis de Cressi. Le seul morceau d'Ernestine auroit suffi pour lui faire une réputation. Camédis en a fait une à son ingénieuse auteur. C'est à une femme que nous devons les excellentes traductions des histoires de M. Hume ; & c'est les louer assez que de dire qu'elles sont dignes de l'original.

Parmi les bons ouvrages que le sexe a produits de nos jours , les lettres du marquis de Roselle doivent tenir un rang distingué. Le but moral est de la plus grande utilité ; & ce roman est du très-petit nombre de ceux qu'on peut mettre sans crainte entre les mains des jeunes demoiselles.

132 MERCURE DE FRANCE.

nelles : l'honnêteté y est toujours aimable, & le vice n'y est jamais contagieux. Le style est plein de douceur & de goût. La seconde partie sur-tout est pleine de l'intérêt le plus attendrissant, & l'ouvrage en général est d'une belle plume, conduite par une belle ame ; il est de madame Elie de Beaumont, femme de l'avocat de ce nom.

Madame du Châtelier & madame du Bocage ont pris un vol plus élevé, l'une dans les sciences, l'autre dans l'épopée & la tragédie. On sçait quels éloges M. de Voltaire a donnés à toutes deux. Nous ne pouvons pas citer ici toutes les femmes dont les productions sont extraites dans l'histoire littéraire. Nous en avons assez dit pour prouver la vérité de ces vers de Pétrarque :

Lé donné son venute in excellenza

Di ciascun' arte dove hanno porto cura.

Irza & Marsis , ou l'Isle merveilleuse, poëme en deux chants, orné de jolies gravures, suivi d'Alphonse conte; seconde édition; à la Haie, & se trouve à Paris chez Delalain, libraire, rue Saint Jacques.

L'homme est né pour le travail, & le desir est en lui la mesure du plaisir. Cette vérité de spéculation est développée dans le poëme d'*Irza & Marsis* par la plus agréable des fictions. La raison sourit à la lecture de ce poëme ingénieux, & les sens sont agréablement flattés par les images qui leur sont offerres. Parmi les beautés neuves répandues dans cette nouvelle édition, on remarquera sur-tout la description du temple du Destin; la teinte sombre qui y regne ne peut contribuer qu'à faire ressortir avec plus d'avantage les couleurs douces & riantes des autres tableaux.

Loin de la sphère où grondent les orages ;
 Loin des soleils, par-delà tous les cieux ,
 S'est élevé cet édifice affreux
 Qui se soutient sur le gouffre des âges.
 D'un triple airain tous les murs sont couverts ,
 Et sur leurs gonds , quand les portes mugissent ,
 Du temple alors les bases retentissent ;
 Le bruit pénètre , & s'entend aux enfers.
 Les vœux secrets, les prières, la plainte ,
 Et notre encens, détrempé de nos pleurs ,
 Viennent , hélas ! comme autant de vapeurs ,
 Se dissiper autour de cette enceinte.
 Là tout est sourd à l'accent des douleurs.
 Multipliés en échos formidables ,

154 MERCURE DE FRANCE.

Nos cris en vain montent jusqu'à ce lieu,
 Ces cris perçans & ces voix lamentables
 N'arrivent point aux oreilles du Dieu.
 A ses regards un bronze incorruptible
 Offre en un point l'avenir ramassé.
 L'urne des sorts est dans sa main terrible;
 L'axe des tems pour lui seul est fixé.
 Sous une voûte où l'acier étincelle,
 Est enfoncé le trône du destin :
 Triste barrière & limite éternelle,
 Inaccessible à tout l'effort humain.
 Morne, immobile, & dans soi recueillie,
 C'est de ce lieu que la nécessité
 Toujours sévère & toujours obéie,
 Lève sur nous son sceptre ensanglanté,
 Ouvre l'abîme où disparoit la vie,
 D'un bras de fer courbe le front des Rois,
 Tient sous ses pieds la terre assujettie,
 Et dit au tems : exécute mes loix.

Dans le conte d'*Alphonse* qui suit ce
 poème, on reconnoît cette muse enjouée
 & facile, qui sçait varier ses chants & ses
 plaisirs.

*Mélanges d'histoire & de littérature, de
 jurisprudence littéraire, de critique, &c.*
 vol. in-12.; par M. Terrasson, écuyer,
 avocat au parlement, &c. A Paris,

A V R I L. 1769. 135
chez la veuve Simon & fils, rue des
Mathurins.

Monsieur Terrasson, dont le nom est distingué dans les lettres, & qui lui-même est avantageusement connu par une histoire de la jurisprudence romaine, a rassemblé dans ces mélanges plusieurs dissertations également intéressantes par leur objet & par leur variété. Dans la première il considère l'ancien emplacement de l'hôtel de Soissons, & le suit dans toutes les vicissitudes qu'il a éprouvées, & qui souvent ont rapport à l'histoire du temps. Il examine dans la seconde si l'enceinte de Paris, commencée par Philippe - Auguste, fut entourée de fossés & de remparts; & il tient pour la négative. La troisième relève quelques indécences des anciens jurisconsultes, entr'autres le fameux procès entre la Vierge & le Diable, imaginée par Bartole, & qui est assez curieux pour le rapporter ici.

« Le Diable prétendant remettre les
» hommes sous le joug auquel le crime
» d'Adam les avoit soumis, assigne le
» genre humain devant le tribunal de Je-
» sus-Christ. L'assignation donnée aux
» termes du droit est à trois jours. Elle se

136 MERCURE DE FRANCE.

» trouve écheoir un vendredi saint. Le
 » Diable cite à Jesus - Christ les loix qui
 » ne permettent pas d'assigner à un jour
 » de fête. Jesus-Christ dispense de cette
 » formalité en vertu d'autres loix qui
 » donnent ce droit aux juges en certains
 » cas. Alors le Diable comparoit plein
 » de rage, & demande si quelqu'un ose
 » parler pour le genre humain. La Ste
 » Vierge se présente. . . . Le Diable ,
 » intéressé à empêcher cette plaidoirie ,
 » propose deux moyens de récusation ;
 » le premier , que la Ste Vierge étant
 » mere du juge , elle pourroit trop aisé-
 » ment le faire prononcer en faveur de
 » sa partie ; le second est que les femmes
 » sont exclues de la fonction d'avocat. Il
 » appuye ces deux motifs sur des para-
 » graphes tirés du digeste & du code. La
 » Ste Vierge, de son côté, allégué les loix
 » qui autorisent les femmes à plaider
 » pour les veuves , les pupilles , & ceux
 » qui sont dans la misère. La Ste Vierge
 » gagne cet incident , & Jesus-Christ lui
 » permet de plaider pour les hommes. Le
 » Diable demande la provision , comme
 » ayant été possesseur du genre humain
 » depuis la chute d'Adam ; le tout sui-
 » vant la maxime du droit, *Spoliatus an-*
 » *teà restituendus* , & fait valoir pour lui

» la prescription. La Ste Vierge lui op-
 » pose le titre du droit *Quod vi aut clam*;
 » lui, soutient qu'un possesseur de mau-
 » vaise foi ne peut acquérir par la voie
 » de prescription, & le prouve par la loi
 » III^e, paragraphe dernier, au digeste de
 » *acquirendâ possessione*. Jesus - Christ
 » ayant débouté le Diable de la provision
 » par lui demandée, le fond du procès
 » se discute de même par citations de
 » loix & de paragraphes. . . Enfin inter-
 » vient le jugement définitif, qui est ex-
 » trêmement singulier; il contient une
 » espèce de *vû* de pièces; ensuite de quoi
 » Jesus-Christ, du haut du ciel, rend, le
 » jour de pâques, une sentence par la-
 » quelle, en déchargeant le genre humain
 » des imputations à lui faites par le Dia-
 » ble, il condamne le Diable à la dam-
 » nation éternelle. . . La sentence est re-
 » digée par St Jean l'évangéliste, qui fait
 » la fonction de greffier; St Jean Baptis-
 » te, St François, St Dominique, Saint
 » Pierre, St Paul, St Michel & autres
 » Saints en grand nombre servent de té-
 » moins. La sentence est datée du 6 Avril
 » 1311, & les Anges, pour célébrer le
 » triomphe de la Ste Vierge, la félicitent
 » en lui chantant en chœur un *Salve*
 » *Regina.* »

138 MERCURE DE FRANCE.

La quatrième dissertation traite de la vielle, de son origine & de ses variations; la cinquième, des loix rhodiennes; la fixième & dernière, d'un texte hébreu que l'auteur prétend avoir exactement traduit contre l'opinion des journalistes de Trévoux.

Le volume est terminé par la vie de Cujas & de sa fille Susanne Cujas, objet de tant de plaisanteries. On sçait le mot des écoliers de droit qui *alloient commenter Cujas*. Elle vécut dans le plaisir & mourut dans la misère. Voici l'épithaphe que lui fit le professeur Edmond Ménille.

Viderat immensos Cujaci nata labores

Æternum patri promeruisse decus.

Ingenio laud poterat tam magnum æquare parentem.

Filia, quod potuit, corpore fecit opus.

EUGENIA dramma in cinque atti in prosa del sig. di Beaumarchais con un discorso sopra il drama serio tradotto dal francese; in Cosmopoli l'anne 1768. C'est une traduction faite du François en langue Toscane de l'*Eugénie* de M. de Beaumarchais. Le traducteur donne aussi l'extrait avantageux que le Mercure a

fait de ce drame au mois de Juin 1767,
 & desire que les théâtres d'Italie s'enrichissent , non-seulement de cette pièce,
 mais encore de toutes celles qui sont dans
 le même genre. Il répond en particulier
 du succès d'Eugénie , si intéressante par
 la vérité , par la force & le choix des caractères , des personnages & des sentimens. Il rapporte que « le marquis Al-
 » bergotti , qui vit actuellement à Vé-
 » rone vient d'y faire jouer à la fin du
 » carnaval une traduction du *comte de*
 » *Comminges* de sa façon , & qu'on dit
 » fort bonne. La pièce a été très-bien
 » jouée par des cavaliers & une dame qui
 » faisoit le rôle d'Euthime. Le traducteur
 » lui-même faisoit celui de Comminges.
 » Les habits étoient exactement ceux des
 » moines de la Trape ; & on n'a rien épar-
 » gné pour rendre le spectacle terrible &
 » frappant. J'ai parlé , ajoute-t-il , à des
 » cavaliers qui ont assisté à la représen-
 » tation , & qui m'ont dit que la pièce a
 » fait le plus grand effet. »

Lettre de Madame de MÉHÉGAN.

Le nom que je porte , monsieur , m'a
 exposée à recevoir dans différens en-
 droits , des complimens sur le siècle de
 Louis XII , dont je ne suis pas l'auteur.
 On s'est imaginé que la veuve de M. de

140 MERCURE DE FRANCE.

Méhégan avoit voulu s'essayer sur l'histoire , sans penser que quand elle auroit les talens nécessaires pour l'écrire , elle n'en auroit pas la volonté. Comme je serois très-fâchée que l'erreur de quelques personnes s'accréditât , je vous serai infiniment obligée d'en dire un mot dans l'ouvrage auquel vous donnez vos soins. Je ne me soucie aucunement d'une réputation qui n'est point à moi : un pareil honneur me feroit rougir ; & en vérité je serois moins touchée d'essuyer des critiques ameres, si je les méritois, qu'humiliée d'entendre des éloges qui ne me feroient pas dûs.

*Lettre de M. le baron de TSCHUDI,
Bailli de Metz.*

J'ai trouvé , monsieur , dans la France littéraire le livre anonyme de *l'étoile flamboyante* sous mon nom : il suffit qu'il ne soit pas de moi pour que je doive le désavouer : mais comme j'ai appris qu'il s'y trouve des lieux communs contre la ville de Metz , que j'aime beaucoup , je ne puis dès-lors supporter la pensée qu'on imagine un moment que j'aye fait ce livre. J'espère en conséquence, monsieur , que vous voudrez bien insérer cette lettre dans le Mercure.

CONCERT SPIRITUEL.

Le concert spirituel a suppléé à la vacance des autres spectacles pendant les trois semaines qui commencent à la Passion & finissent après la quinzaine de Pâque.

On rend justice à la belle exécution des musiciens qui composent ce grand orchestre, & à l'intelligence des directeurs.

On a fait entendre deux motets de concours pour le prix proposé sur le psaume *Deus noster refugium*; & deux autres motets françois, aussi pour le prix proposé sur l'ode de Rousseau, *la gloire du Seigneur*. On a trouvé dans ces essais quelques traits d'harmonie; mais peu d'expressions, peu de chant; un dessein faible, & un style monotone. Ces prix ont été réservés pour des ouvrages où il y ait plus de connoissance de l'art, avec plus de génie. On a exécuté de grands motets connus de M. Dauvergne, surintendant de la musique du Roi. Plusieurs autres motets de la Lande, de Mouret, de Lefèvre, de M. l'abbé Girout maître de musique de la cathédrale d'Orléans, de

142 MERCURE DE FRANCE.

M. Doriot maître de musique de la Ste Chapelle ; quelques petits motets de M. l'abbé Jollier , de M. de Saint Amans, de M. Milande , & d'autres morceaux bien choisis ont fait le fonds de ces concerts. Le sublime motet du *Stabat mater* par Pergolese , dont la musique est si pittoresque , si éloquente , si expressive a frappé profondément les âmes sensibles. Le pathétique & l'énergie touchante de cette admirable composition a été supérieurement rendue par M. Richer & par Mademoiselle Fel. On a distingué le motet à grand chœur *super flumina Babylonis* , de la composition de M. Richter, célèbre maître de musique de la chapelle de l'électeur Palatin. Les motifs de ses chants sont neufs , bien traités , bien soutenus, & adaptés convenablement aux paroles. Son harmonie est sagement distribuée , & toujours compagne de la mélodie sans en être le tyran , elle la fait valloir & ajoute à son expression. Ses fugues sont scavantes & d'un bon effet. Ses récits & ses chœurs sont bien coupés ; il a sur-tout l'art d'approprier les formes & le mouvement de sa musique aux sujets qu'il veut exprimer.

Les voix récitantes dans des concerts ont eu les plus vifs applaudissemens. Ma-

demoiselle Fel, qui a conservé la jeunesse de sa voix, & qui lui a ajouté l'art que donne une longue expérience; M. Richer qui ayant perdu dans le passage de l'enfance à la jeunesse l'éclat de son organe, a su s'en créer un factice que le goût le plus sûr & le sentiment le plus exquis conduisent toujours; Mademoiselle Rozet, excellente chanteuse; M. Legros, qui a reparu dans ces concerts embellis par le brillant de sa voix; M. Gelin qui chante ses récits dans le caractère propre de la musique; Mademoiselle Morizet habile musicienne, dont l'organe flateur rend très-bien un chant délicat; Mesdemoiselles Chenays, la Madeleine & Beauvais; M. l'abbé Platel, très-belle basse-taille; MM. Muguet, Péré & le Vasseur ont tous fait le plus grand plaisir.

Les virtuoses ont mis aussi une agréable variété dans ces concerts. On a entendu avec un nouvel étonnement l'exécution parfaite, les sons doux & enchanteurs, le langage touchant que M. Bezozzi tire de son hautbois, instrument qu'il maîtrise à son gré. Madame Lombardini Sirmen, élève du célèbre Tartini, a exécuté des concerto de violon qui ont fait

admirer le hardiessé de son archet & la délicatesse de son jeu ; c'est une muse qui tient la lyre d'Apollon. M. Barthelemon a été très-goûté par le choix agréable de sa musique , par les beaux chants qu'il fait sortir du violon , par le feu & par l'ame de son exécution. M. Capron , premier violon du concert , se joue des difficultés ; il domine son instrument , dont il tire tout le parti qu'il veut. Il a varié sa maniere dans différens concerto , & a toujours été fort applaudi. MM. Bertheaume & Haran ont aussi exécuté avec succès des concerto de violon. M. Balbarte a joué , avec les applaudissemens auxquels il est accoutumé , plusieurs symphonies sur l'orgue. M. Rodolphe , qui sçait donner au cor le moëlleux , l'agrément & le charme de la flûte ; qui sçait en étendre les effets & en multiplier les ressources , a été entendu avec le plus grand ravissement dans une ariette chantée par Mademoiselle Fel , dont il accompagnoit & imitoit en quelque sorte la voix.

Deux clarinettes , de la musique du cardinal de Rohan , ont exécuté différens morceaux. Les talens précoces & surprenans de M. Hinner sur la harpe , & de M. Salentin sur la flûte , deux très-jeunes virtuoses,

A V R I L. 1769. 145
virtueuses , ont été encouragés par de justes applaudissemens.

Ces concerts ont fait honneur au goût & au choix des directeurs. Ils auroient été peut-être encore plus suivis , si les motets avoient été plus variés. On aime beaucoup en ce pays la nouveauté ; il y a tant d'excellentes compositions anciennes & de morceaux Italiens qui seroient nouveaux pour nous , & qui réussiroient beaucoup ! Témoins le *Stabat mater* ; certains motets de *Fiocco* qu'on a cessé de donner , & d'autres excellens motets si communs dans les églises d'Italie & d'Allemagne.

Q U E R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a repris le mardi 4 Avril *Ragonde* & l'acte d'*Erosine* , qui produisent toujours le même plaisir , & qu'elle continuera les jeudis. *Dardanus* sera représenté les vendredis & les dimanches en attendant *Omphale* , tragédie lyrique en cinq actes , dont les paroles , qui sont de la Motte , viennent d'être remises en musique par M. Car-donne.

II. Vol.

G

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES comédiens François ont fait l'ouverture de leur spectacle le mardi 4 Avril, par la reprise du *Siège de Calais*. Ils ont joué avec succès le lundi 10 Avril, le *Mariage interrompu*, comédie nouvelle d'intrigue, en trois actes, de M. Cailhava; nous en rendrons compte dans le Mercure prochain. Ils préparent un drame en cinq actes dans le nouveau genre moral & philosophique, de M. de Beaumarchais.

Compliment prononcé par M. d'Alinval.

Je viens vous offrir un tribut d'hommages & de respects, que depuis la naissance d'un théâtre qui vous doit sa perfection, vous avez daigné agréer avec cette complaisance qui vous est si naturelle. Vous rassurez ma timidité; & je ressemble à un élève docile, qui, en rendant compte de ses travaux à des maîtres aussi éclairés qu'indulgents, trouve dans leur sagacité le détail de ses fautes & le moyen de les éviter.

Vous avez de tout tems encouragé par vos boutés ceux qui, engagés dans la carrière des talens, ont consacré leurs veille.

à mériter vos suffrages , & dont le premier but a dû être de vous plaire. Vos lumières les ont guidés dans la route épineuse de l'imitation de la nature ; & lorsqu'ils ont eu le malheur d'y rencontrer quelques obstacles , votre indulgence leur a presque toujours servi d'asyle. Cette vérité, Messieurs, est toute de sentiment. Mon cœur , vivement pénétré de la reconnoissance qu'elle inspire , n'auroit rien à regretter , s'il pouvoit l'exprimer avec cette chaleur & cette énergie qui caractérisent l'éloquence de l'ame & que l'esprit ne suppléa jamais.

Vous seuls, Messieurs, pouvez juger les talens que vous avez vu naître ; ils sont votre ouvrage ; & en leur permettant de se développer sous vos yeux, vous vous êtes réservé le droit d'assigner à chacun le degré de succès que des efforts plus ou moins heureux vous paroissent mériter.

A quelque genre que le comédien se destine, vos goûts seront sacrés pour lui, vos décisions seront ses oracles. Il verra le génie s'empresse à vous offrir ses productions, il tâchera de le suivre dans sa course ; & si la nature ne l'a point formé pour peindre les effets des passions

148 MERCURE DE FRANCE.

orageuses qui font le malheur des héros , il descendra à ce genre où l'homme , plus rapproché de lui-même , se voit tel qu'il est dans la société. Il étudiera sans cesse ce peintre inimitable , Moliere , ce comique à qui la nature semble avoir révélé tous les secrets ; qui a vu en philosophe profond , le choc des opinions , des usages & des ridicules ; qui les a présentés avec les couleurs qui leur étoient propres ; & qui en corrigeant d'une main légère les travers de l'humanité , a mérité d'en être à jamais l'ami , le consolateur & le guide.

C'est en se pénétrant de ces vérités , que celui qui n'a d'autres droits à votre indulgence que le desir d'en être digne , pourra peut-être un jour fixer votre attention.

Convaincu , Messieurs , de toute ma foiblesse , je n'ai dans ce moment d'autres vœux à former que de mériter par le zèle le plus ardent , & le travail le plus opiniâtre , que vous étendiez jusqu'à moi les bontés dont vous daignez honorer mes camarades , dont ils sentiront toujours tout le prix , & pour lesquelles ma reconnoissance sera aussi vive que durable .

COMÉDIE ITALIENNE.

LA comédie Italienne a fait l'ouverture de son théâtre le même jour, par un compliment en prose très-court & convenable à la circonstance ; il a été prononcé par M^{de} Billoni, nouvellement reçue, & a précédé la première représentation *des deux Chanteuses*, canevas italien en cinq actes. Toute l'intrigue de cette pièce moderne roule sur l'adresse qu'une jeune fille employe pour séduire un vieillard, tuteur de son amant, afin de le forcer à consentir à son mariage avec son pupille qu'elle lui préfère : les moyens qu'elle employe rappellent quelques-unes de ces pièces de notre ancien théâtre, où l'on cherchoit à mettre plus de gaîté que de décence ; celle-ci paroît avoir été condamnée par cette raison ; & l'on ne peut qu'approuver cette sévérité de la part du public.

Le théâtre Italien vient d'éprouver une de ces révolutions dont ce spectacle a déjà donné beaucoup d'exemples : * les

* Voyez l'histoire du théâtre italien & de l'op.
G iij

pièces en ariettes ayant depuis quelque tems exclus entièrement les comédies écrites, & une grande partie des acteurs & des actrices qui faisoient autrefois le succès de ce théâtre, voyant que leurs talens y devenoient inutiles, ont pris le parti de demander leur retraite; de ce nombre sont Mesdames Riviere, Bognioli & Carlin; Messieurs Balerti, Ciavarelli, Champville, le Jeune & de Hesse; mais ce dernier est, dit-on, resté avec des appointemens avantageux, pour continuer de veiller aux différens départemens dont il étoit chargé. *

Lorsque dans un jardin on abat d'anciennes tiges, on les remplace aussi-tôt par de jeunes plants; c'est ce que l'on vient de faire au théâtre Italien, où l'on espère voir bientôt fructifier les talens de Mesdemoiselles Zanerini, Billoni & Frédéric l'aînée. Messieurs Trial, Nain-

péra comique, qui vient d'être publiée, ouvrage fait avec soin & rempli de bonne critique, d'analyses intéressantes, d'anecdotes curieuses & d'observations fines & essentielles, 9 vol. in-12. prix rel. 22 liv. 10 sols, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

* Voyez encore l'histoire du théâtre italien, vol. 7, pag. 481 & suivantes.

A V R I L. 1769. 151

ville ont déjà prouvé les leurs. M. Camerani, qui vient aussi d'être reçu, & qui jusqu'à présent avoit joué les rôles d'amoureux dans l'Italien, a débuté dans ceux du Scapin avec beaucoup plus de succès; & le compliment qu'il a adressé aux spectateurs à cette occasion en a été fort bien reçu: le public espère donner bientôt à ces jeunes sujets, comme récompense, les applaudissemens qu'ils en ont reçus comme encouragement.

ÉLOGE de Monsieur LE CAT, écuyer, docteur en médecine & chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Rouen, professeur, démonstrateur en anatomie & chirurgie, lithotomiste - pensionnaire de la même ville; des académies royales de Paris, Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, de l'Institut de Bologne, des Académies Impériales des curieux de la nature de Saint - Petersbourg, & secrétaire perpétuel de celle de Rouen.

DES stériles regrets ne suffisent point à la mémoire du citoyen qui a consacré ses veilles à sa patrie; la reconnoissance publique lui doit des éloges; pour faire ce-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE

lui de M. le Cat, nous n'aurons besoin que de rappeler ses travaux.

Claude-Nicolas le Cat naquit le 6 Septembre 1700 à Blerancourt, bourg considérable de Picardie, entre Noyon, Chauni & Soissons. Il étoit fils de Claude le Cat, chirurgien, élève de Monsieur Maréchal, premier chirurgien du Roi, & de N. Mereffe, fille de Simon Mereffe, aussi chirurgien, dont le bis-aïeul avoit été appelé à la cour pour guérir un cancer de la Reine Anne d'Autriche. De grandes probabilités auroient autorisé M. le Cat à adopter des traditions de famille qui le faisoient sortir d'une race noble, dont il reste plusieurs tiges dans la même province; mais il aimait mieux illustrer son nom lui-même que d'en tirer l'éclat de ses ancêtres. Dans cette pensée il prit pour devise ce passage de Tacite sur un peuple avec lequel son nom n'avoit pas moins de rapport que son caractère.

Catti fortunam inter dubia, virtutem inter certam numerant.

M. le Cat commença ses études à Soissons & les termina à Paris, en soutenant une thèse sur toutes les parties de la

A V R I L. 1769. 153

philosophie. Son inclination le portoit à l'étude du génie. Il avoit appris seul, pendant ses études, les mathématiques & les fortifications; mais les parens qui le destinoient à l'état ecclésiastique, dont il porta l'habit pendant dix ans, s'opposoient à ce penchant, & cette contradiction de vocation & d'autorité se termina par un parti également éloigné des deux autres. M. le Cat se fit médecin, chirurgien, & commença à se faire connoître dans la république des lettres par une dissertation sur le balancement des arc-boutans de l'église St Nicaise de Rheims, phénomène très-curieux.

M. le Cat continua à se distinguer par ses ouvrages, comme physicien, comme chirurgien & comme homme de lettres; c'est sous ces trois points de vue que nous le présenterons, après avoir sommairement rendu compte de ses autres travaux.

En 1725, il avoit fait une lettre sur la fameuse aurore boréale qui avoit tant effrayé le Public. En 1731, il obtint en concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, où il ne s'établit cependant qu'en 1733. En 1732, il prit ses degrés en médecine, obtint le premier *accessit* que

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

donnoit, pour la premiere fois, l'académie de chirurgie; mais il y remporta les prix de toutes les années suivantes jusqu'en 1738 inclusivement: la devise du mémoire de cette année étoit *usquequod*. En effet pour arrêter ses triomphes, l'académie ne trouva d'autres moyens que de se l'associer. A la fin de la même année, M. de la Peyronnie lui offrit à Paris un établissement des plus avantageux, qu'il refusa par reconnoissance pour les bienfaits qu'il avoit reçus de la ville de Rouen, & dans laquelle il se fixa pour jamais en épousant, en 1742, Marguerite Champossin, dont il ne lui reste qu'une fille âgée de vingt ans, mariée depuis peu à M. David, docteur en médecine & chirurgien de Paris, qui lui a succédé dans toutes ses places, & qui s'est déjà fait connoître très-avantageusement dans la république des lettres par plusieurs ouvrages très estimés sur la physique & sur la médecine.

M. le Cat, après avoir rempli d'une maniere si triomphante la carrière qui l'avoit conduit à l'académie de Paris, adressa ses travaux aux autres académies de l'Europe, qui se firent honneur de le recevoir. Celle de St Petersbourg qui, à l'exemple de plusieurs académies d'Ita-

lie, est dans l'usage de donner un surnom à ses associés, l'appella *Plistonius*, c'est-à-dire, le remporteur de prix.

Ses ouvrages les plus considérables en physique sont :

La dissertation sur le phénomène des arcs-boutans dont nous avons déjà parlé.

Un mémoire sur la pesanteur & la légèreté des corps.

Un autre sur leur ressort & leur élasticité.

Une dissertation sur le flux & le reflux de la mer, dans lequel il démontre l'équilibre de toutes les parties de l'Univers, & établit un mouvement de la terre & de la lune.

Une dissertation sur la fascination.

Une dissertation sur les pressentimens & la sympathie.

Une annonce de son essai sur l'histoire de la terre ou de son système sur la formation des montagnes par le flux & reflux, & de l'origine des coquillages & des animaux fossiles, &c. Ce système conçu dès 1731, & donné dans le Journal de Verdun en 1748, est antérieur à ceux de Téliamed & de M. de Buffon.

Une explication du mouvement de rotation des planetes, second volume du

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Mercure de Décemb. 1737, sous le nom de Romazzini.

Une dissertation sur cette question : *Pourquoi la lune paroît-elle plus grande à l'horison.*

Observations envoyées à l'académie des sciences de Paris, sur la comete de 1742, qu'il découvrit le premier à Rouen, & dont il donne les configurations entre les étoiles fixes.

Dissertation sur les influences de la lune. Journal de Verdun, Décemb. 1741 & Juillet 1742.

Plusieurs mémoires sur l'électricité, & entr'autres sur la découverte faite par M. le Cat du phénomène de la suspension de la feuille d'or en l'air au bout de la barre électrique en 1745 & 1746.

Sur l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires. Janvier 1747.

Mémoire sur les géans, 1747.

Observations météorologiques faites pendant quatorze années.

Mémoire sur la chaleur centrale de la terre, les volcans, les incendies spontanés terrestres, leurs causes, 1750.

Détermination de la hauteur du pôle à Rouen, plus juste, à ce que présume l'auteur, que celle qu'on a déterminée jusqu'ici, 1750.

A V R I L. 1769. 157

Mémoires sur la méridienne du tems moyen, 1750.

—pour servir à l'histoire naturelle de la ville de Rouen & de ses environs.

Remarques sur les défauts de l'hydromètre à corde, l'invention d'un hydromètre plus sensible & plus fidèle.

Examen des principales expériences de la doctrine de M. Franklin sur l'électricité, 1752.

Nouveau barometre qui conserve une partie des avantages des barometres à grosses colonnes de Mercure, sans en avoir les inconvéniens, 1752.

Explication de quelques phénomènes du barometre & du thermometre, 1752.

Description d'un mats pour l'usage des grandes lunettes & de deux supports du bout oculaire de ces lunettes, 1753.

Mémoire sur les progrès des sciences & des arts, & de la possibilité de les perfectionner encore, 1753.

Sur des animaux trouvés vivans au centre des corps solides, tels que des blocs de pierre, des arbres, &c. sans aucune issue au-dehors, 1755.

Discours qui prouvent que les arts appartiennent plus aux sciences qu'aux belles-lettres, 1756.

Application des nouvelles expériences

158 MERCURE DE FRANCE.

du refroidissement des liqueurs, lesquelles expériences avoient été envoyées à l'académie par M. l'abbé Nollet, son associé.

Observation nouvelle sur les géans.

Essai d'un système physico-mécanique des affinités, ouvrage brûlé dans l'incendie de son cabinet, du 26 Décembre 1762.

Mémoire sur cette question, proposée à l'académie de Rouen, *pourquoi le cuivre est-il plus cassant à chaud qu'à froid, tandis que les autres métaux sont plus cassans à froid qu'à chaud?* 1759.

Remarques sur les états de la colle de farine qui avoit été exposée à la gélée & au dégel, lesquelles confirment les effets d'atmosphère attractive & impulsive, que M. le Cat donne pour principe de l'affinité, 1760.

Exposition & explication d'un petit phénomène observé dans la fusion du soufre qui, de très-liquide dans le premier degré de chaleur où il étoit d'abord, devient épais comme du miel, à une chaleur plus considérable, & reprend ensuite sa première liquidité en le laissant refroidir jusqu'à ce premier degré de chaleur où il étoit d'abord liquéfié, en 1760.

Explication des effets d'un nouveau marteau d'eau, ou nouvelle espèce de cette machine, appelée vulgairement

l'eau dans le vuide, trouvé par le Sr Scarnegat, 1763.

Histoire de la répétition des expériences de la chute des corps graves exécutés du haut de la tour de la cathédrale de Rouen avec la machine de M. Hubert, perfectionnée par M. le Cat, dans l'intention d'améliorer la doctrine de la descente des graves, celle de la résistance des milieux & celle de la force de percussion.

La première répétition qui se soit faite en France de la pompe aspirante de Séville, laquelle porte l'eau, non pas à 32 pieds, selon la règle commune, mais à 60 pieds, &c. Explication de ce phénomène, 1766.

En qualité de chirurgien, M. le Cat donna d'abord un mémoire sur la taille des femmes; ensuite un volume sur l'opération en général de la taille; un autre sur le dissolvant de la pierre, & six lettres sur la même matière.

Un volume sur la couleur de la peau humaine & sur celle des Nègres en particulier.

Un volume, traitant de l'évacuation périodique du sexe.

Le premier volume des mémoires de l'Académie de Rouen, qui seront publiés

160 MERCURE DE FRANCE.

dans peu , contient un grand nombre d'expériences anatomiques faites par M. le Cat.

Dissertations sur la génération , &c. Journal de Verdun.

En 1738 , il donna à l'académie des sciences de Paris l'observation de la bifurcation de la veine *axigos*, trouvée dans un marcaffin , hist. pag. 45 , & de la réunion des veines coronaires en un seul tronç qui , sans pénétrer dans l'oreillette droite , se jettoit dans la veine sous-clavière gauche ; & il envoya , à cette compagnie , un œil disséqué , où l'origine de ses tuniques étoit démontrée venir des meninges du cerveau.

Un traité de la métamorphose des os en parties molles , en 1740.

Des observations sur le trou ovale qu'il a trouvé ouvert dans plusieurs adultes , & sur-tout dans les femmes , dont un cinquième conserve ses ouvertures. Il y joignit des observations , & une dissertation sur les hidatités.

Depuis 1741 jusqu'à 1765 , il a communiqué à la même compagnie un grand nombre de mémoires anatomiques & pathologiques imprimés dans les transactions , qu'il seroit trop long de détailler ici. On y trouve , en 1742 , le bocal , qu'il

a inventé pour conserver dans les liqueurs spiritueuses les pièces anatomiques ou toutes autres substances corruptibles.

En 1744, il donna, à l'académie de Rouen, un mémoire intitulé : *Description d'un homme automate, dans lequel on verra exécuter les principales fonctions de l'économie animale, la circulation, la respiration, les sécrétions, & au moyen desquels on peut déterminer les effets mécaniques de la saignée, & soumettre au joug de l'expérience plusieurs phénomènes intéressans qui n'en paroissent pas susceptibles.* Cet ouvrage est accompagné de toutes les figures nécessaires à l'exécution de l'automate. C'est un article détaché de la troisième partie d'un traité de la saignée que M. le Cat avoit composé dès 1729, & qui avoit été annoncé dans les Journaux de ce tems. Il en faisoit la partie expérimentale.

Cette même année 1744, il communiqua à l'académie de Rouen, 1°. l'observation d'une *spina; ventosa* à la tête; 2°. Celle d'une piquûre de l'os d'une fracture qu'il a réduite, qui a produit une virulence mortelle & une gangrene au pouce même de l'opérateur qui avoit touché cette pointe d'os, à l'occasion de laquelle

162 MERCURE DE FRANCE.

il disserte sur la nature des virus ; 3°. Un mémoire sur l'hydrophobie ou la rage ; 4°. Un enfant double par le haut jusqu'à la ceinture , simple par le bas ; l'un des deux né vivant , l'autre mort. Il n'y avoit qu'un cœur pour eux deux , de sorte que l'un des freres donnoit du sang à l'autre. M. le Cat disserte sur tous ces points & sur toutes les difficultés qui en résultent.

En 1748 , il commença à observer les maladies qui regnerent à Rouen dans toute l'année , ce qu'il continua d'observer quatre années de suite , en y joignant les variations de l'atmosphère & les réflexions qu'on doit attendre d'un médecin physicien.

Cet ouvrage contient 1°. un discours sur les observations météorologiques. Il donne des preuves physico - anatomiques de divers effets de la température de l'atmosphère sur nos nerfs , nos liqueurs , notre santé , &c. Une des utilités de ces observations , selon lui , est de nous conduire quelque jour à prédire ces températures des saisons qui ont tant de part à notre vie & à nos besoins , & qu'il seroit si avantageux à l'état de prévoir. Il prétend que tout est périodique dans la nature , & il donne de fortes preuves que la variété

A V R I L. 1769. 163

des saisons est assujettie à la même loi, & que par une suite assez longue d'observations météorologiques bien faites on peut parvenir à connoître ce période.

2°. Un mémoire sur la température particuliere du climat de Rouen.

3°. Plusieurs dissertations physiques de l'article précédent sur les instrumens qui servent aux observations météorologiques & leurs effets.

4°. Deux grands mémoires sur les fièvres malignes en général & en particulier sur celles qui ont regné à Rouen à la fin de 1753 & au commencement de 1754.

Depuis 1746 jusqu'en 1765, M. le Cat donna à la même académie de Rouen les ouvrages suivans : l'observation d'un prétendu hermaphrodite de Louviers & d'un os qu'on croyoit appartenir à un géant ; une dissertation sur cette espèce d'homme ; des observations sur la gangrene sèche ; celle sur un curedent avalé, ensuite rendu par les urines ; mémoire sur la génération & la cause des maladies héréditaires ; fève d'aricot trouvée au centre d'une pierre de la vessie ovaire d'une femme où le canal déférent étoit creux ; morsure d'un canard irrité qui donne une fièvre maligne & mortelle.

Observations anatomiques sur la com-

164 MERCURE DE FRANCE.

munication des vaisseaux du *placenta*, tant entre eux qu'entre ceux de la matrice, constatées par des injections, & attestées par des commissaires de l'académie.

Sur le tetanos, les signes caractéristiques de l'inflammation de la pie-mere, les fonctions des membranes du cerveau.

Sur une grossesse de trois ans.

Sur une autre de vingt - six mois.

Sur une superfétation arrivée à une femme de Louviers, qui accoucha de trois enfans, chacun à trois mois l'un de l'autre.

Sur la communication des vaisseaux sanguins entre le fœtus & sa mere, démontrée sur des pièces injectées & constatées par trois commissaires de l'académie.

Sur un engorgement par congestion dans toute l'étendue du péritoine, devenu suppuratoire avec issue des matieres fécales.

Sur trois monstres, dont l'un avoit six doigts à la main; le second, les yeux hors de la tête, & le troisiéme, quatre yeux dans une seule tête.

Sur un enfant né sans front, ayant un grand nez qui lui donnoit la physionomie d'un adulte.

A V R I L. 1769. 165

Sur un hermaphrodite imparfait de dix sept ans, & sur un enfant femelle à deux têtes.

Sur la substance du cerveau d'un négre, &c. &c.

Observations sur une femme morte, pour avoir été sucée de sangsues.

Sur des jumeaux d'une parfaite ressemblance.

Sur un enfant monstrueux par l'hypogastre en ce que le nombril manquoit, une partie des intestins étoit découverte. Il n'avoit ni vessie, ni anus, & les deux ouvertures de l'anüs & des ureteres, placées en-dedans, se réunissoient en un petit espace au-dessus du pubis.

Sur une suppuration d'une oreille, devenue mortelle.

Mémoire sur un enfant né sans cerveau. M. le Cat en avoit apporté un semblable à l'académie le 18 Décembre 1755.

Sur la monstruosité des organes de la génération & de ceux des urines par défaut ou foiblesse de nature.

D'un enfant monstrueux qui portoit une partie de son cerveau & de son cervelet dans une tumeur située à la partie postérieure de la tête.

Mémoire sur le sommeil, brûlé à l'incendie de son cabinet.

166 MERCURE DE FRANCE.

Observations pathologiques & anatomiques des maladies mortelles en 15 ou 18 heures.

Remarques sur l'intérieur de l'utérus dans le tems des regles; singularités nouvelles des trompes de fallope, & maladies des ovaires du même sujet.

Fœtus humain qui manquoit de tête, de cœur, de poulmon, d'estomac, de rate, de foie, de pancréas & de reins ordinaires, & qui, cependant, a vécu les neuf mois de la grossesse ordinaire, & avec un accroissement à peu-près égal à celui des autres enfans, 1764.

Observations sur un mangeur de cailloux.

Mémoire sur la sèche infecte - poisson, avec grand nombre de planches, tendant à établir les élémens de l'animalité.

Un mémoire couronné à l'académie de Berlin, sur la nature du fluide des nerfs, & un autre sur la sensibilité de la dure-mere, de la pie-mere & des membranes.

Un autre mémoire à l'académie de Toulouse, sur la théorie de l'ouïe, qui fut couronné par un triple prix qui n'avoit point été délivré les années précédentes.

Comme académicien secrétaire perpétuel de l'académie des sciences & promoteur de l'établissement de celle de Rouen,

A V R I L. 1769. 167

M. le Cat a donné aux belles-lettres une réfutation du discours de Jean - Jacques Rousseau , qui a remporté le prix de l'académie de Dijon ; réfutation qu'il soutint avec honneur contre ce célèbre écrivain , & contre l'académie elle - même qui soutint son jugement.

Préface du premier volume des mémoires de l'académie , où , après avoir exposé le plan de cet ouvrage , on répond à quelques objections faites contre la multiplicité des académies & des livres , & l'on prouve , par une histoire succinte des belles-lettres , des sciences & des arts , la possibilité de faire des progrès dans les uns & d'empêcher la décadence des autres ; double projet à l'exécution duquel les académies sont nécessaires.

Histoire de l'académie depuis son origine jusqu'en 1745.

Divers éloges du Pere Mescartel , du Pere Castel , de MM. de Moyancourt , du Boccage , Gunz , Guerin , le Prince & Fontenelle.

Ces travaux littéraires ne firent point négliger à M. le Cat ceux que son art rendoit plus directement utiles au Public. Dès qu'il fût établi à Rouen , il y enseigna l'anatomie & la chirurgie. Il obtint du Roi (1736) que son école particuliere fût éri-

gée en école publique; & ce fut, après dix ans d'instruction gratuite, qu'il contribua de ses propres deniers à la construction de cet amphithéâtre anatomique. Dans le même tems il réunit dans la même ville plusieurs sçavans & amateurs des arts, & devint, par ce moyen, le promoteur de l'académie dont il fut depuis le secrétaire; il ne concourut pas avec moins d'efficacité aux progrès de l'école de dessin, en lui prêtant son amphithéâtre pendant plusieurs années, & tandis qu'il soutenoit le zèle de ses élèves par des prix distribués à ses dépens dans des séances publiques, son épouse excitoit celui des dessinateurs avec la même générosité; enfin la ville, touchée de ce zèle vraiment patriotique, résolut, dans les dernières années, d'en prendre les frais sur son compte.

La pratique de son art n'éprouva pas moins les effets de son zèle. Deux ans même avant son établissement, il fut le restaurateur de l'opération de la taille, qu'on avoit abandonnée en Normandie. Il la perfectionna, & la fit avec tant de succès, que le magistrat de Rouen fit publier en 1739, que de sept printems, pendant lesquels cet habile lithotomiste avoit taillé dans cette province, il y en avoit cinq
dans

A V R I L. 1769. 169

dans lesquels il ne lui étoit mort aucun sujet. Ses succès, qui l'avoient fait appeler dans les pays étrangers, dans plusieurs de nos provinces, & même à Paris, lui méritèrent d'abord, comme lithotomiste, une pension de deux mille livres sur les octrois de Rouen; & depuis une seconde, viagere, de pareille somme (1759) par augmentation à celle de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen.

Après tant de travaux & de succès, il ne manquoit à la gloire de cet illustre artiste que d'éprouver l'ingratitude & l'injustice. Quelques académiciens nouveaux parurent douter de la grande part que M. le Cat avoit à l'établissement de leur académie, & voulurent l'attribuer à d'autres; mais tous les anciens académiciens réclamèrent en sa faveur, & le doyen de l'académie lui donna le certificat suivant.

» Nous soussigné doyen de l'académie
» & témoin oculaire de sa naissance & de
» sa création, attestons que M. le Cat fut,
» en 1740, l'auteur du projet de transformer notre première association en cette
» société académique qui est devenue depuis (1744) académie royale, & que

II. Vol.

H

» c'est principalement à son zèle & à son
» activité que nous devons l'exécution de
» ce projet. A Rouen, ce 15 Janv. 1761.
» *Signé, LA ROCHE.* »

Enfin, au mois de Janvier, en reconnaissance des services importants & multipliés de M. le Car, le Roi lui accorda des lettres de noblesse; & par une distinction particulière, le parlement & la chambre des comptes de Normandie les enregistrèrent *gratis*.

C'est avec regret que, pour nous conformer à la forme ordinaire de cet ouvrage, nous ne pouvons nous livrer au plaisir que nous aurions de nous étendre sur toutes les qualités sociales & les vertus particulières de ce bienfaiteur de l'humanité qu'il honora par ses écrits, qu'il soulagea par ses travaux; nous aurions désiré semer autant de fleurs sur sa tombe que sa patrie a versé de larmes sur sa perte.



EPITAPHE de M. LE CAT.

Ci gît, qui, par le vrai, sçut terrasser l'envie ;
 Par les traits du talent, qui repoussa la mort ;
 Qui, par son immortel génie,
 Triomphe maintenant du cercueil & du sort.

*Par un Eleve de M. David, successeur
 & gendre de M. le Cat.*

♦ C A D É M I E S.

I.

L'ACADEMIE royale des Sciences, dans son assemblée publique tenue le 5 de ce mois, a adjugé le prix double proposé en 1767, sur le meilleur moyen de déterminer l'heure à la mer, au Mémoire qui a pour devise : *Labor omnia vincit improbus*, dont l'auteur est M. le Roy, Horloger du Roi. Mais comme les montres marines de M. le Roy n'avoient pas encore toute la précision nécessaire ; elle a cru devoir proposer de nouveau le même sujet pour le prix qu'elle distribuera à la rentrée de Pâque 1771 ; en déclarant en

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

même tems qu'elle exige que les horloges, pendules ou montres qu'on lui adressera, ayent été essayées à la mer, que les essais en soient constatés par des pièces authentiques, & qu'elles soient d'une si grande précision, qu'elles ne se dérangent que de deux minutes au plus pendant six semaines, afin qu'on puisse avoir la longitude à un demi-degré près, dans un voyage de mer, qui dureroit cet espace de tems. Après cette annonce, M. de Fouchi a lu un programme, par lequel l'académie remet, pour la même année 1771, le prix extraordinaire donné par le Roi, & dont l'objet est de perfectionner l'espèce de cristal nécessaire à la construction des lunettes achromatiques. Le même académicien a prononcé ensuite l'éloge de M. de Parcieux, éloge que nous avons esquissé nous-mêmes dans le premier volume du mois d'Octobre dernier, où l'on pourra prendre une idée des travaux & des connoissances de cet homme célèbre.

M. de Vaucanson a lu un Mémoire sur une machine de son invention, propre à moirer les étoffes de soie plus parfaitement, & par un procédé plus simple & moins dispendieux que celui qu'on a employé jusqu'à présent.

A V R I L. 1769. 173

A ce Mémoire a succédé l'éloge de M. *Trudaine*, auquel la France doit en grande partie ces routes magnifiques, ces ponts aussi solides que hardis dans leur construction, qui facilitent la communication de toutes les Provinces à la Capitale, & de toutes les provinces entr'elles, & qui font à si juste titre l'admiration des étrangers.

Ce éloge a été suivi d'un Mémoire, où M. *Macquer* donne un procédé pour teindre la soie en un rouge vif de cochenille, & lui faire prendre plusieurs autres couleurs plus belles & plus solides que celles qui sont usitées.

La séance a été terminée par M. de Fouchi qui a rendu compte des arts que l'Académie a publiés dans le cours de cette année.

I I.

Académie des Inscriptions.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions & belles-lettres fit le 4 de ce mois sa rentrée publique d'après Pâque. M. le BEAU, secrétaire perpétuel, annonça que l'académie avoit proposé pour sujet du prix, qui devoit être distribué dans cette

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

séance, la question suivante : *Quelles ont été, depuis les tems les plus reculés, jusqu'au IV^e siècle de l'ère chrétienne, les tentatives des différens peuples pour ouvrir des canaux de communication, soit entre diverses rivières, soit entre deux mers différentes, soit entre des rivières & des mers, & quel en a été le succès ?* Mais les mémoires qui ont été envoyés n'ayant pas rempli les vues de l'académie, elle propose le même sujet pour le prix qui sera donné à Pâque 1771, & qui sera double.

L'académie propose aussi de nouveau pour la Saint Martin de l'année 1770, le prix qui sera double, sur cette question : *Quels furent les noms & les attributs divers de Jupiter chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie ; quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs ?* Le prix double consistera en deux médailles d'or, chacune de la valeur de cinq cens livres.

Les pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du secrétaire perpétuel de l'académie avant le premier Juillet 1770.

Dans cette séance, M. l'abbé Arnaud a lu un mémoire sur le génie, le style & la maniere de Platon ; il a donné la plus noble idée de ce grand homme, que les

traducteurs & les commentateurs étoient si éloignés de faire connoître. Ce beau-mémoire, recommandable par une érudition profonde, jointe à une philosophie lumineuse, renferme dans un court-espace le système de morale des anciens, & les moyens admirables que Platon employoit pour arriver à la vérité. Nous serions flattés de pouvoir présenter dans un de nos journaux prochains quelques-unes de ces observations sçavantes & intéressantes.

On a été très-attentif à la lecture d'un mémoire dans lequel M. de Guignes, juste appréciateur des Chinois qu'il a si bien étudiés, donne une idée de leur littérature en général, & particulièrement des historiens & de l'étude de l'histoire à la Chine. Il détruit l'opinion fausse qui fait remonter l'antiquité de leurs livres bien avant celle de nos écrivains sacrés; mais il convient qu'aucun peuple ne présente un corps d'histoire, ni si ancien, ni si complet, ni si suivi. Les fonctions d'historien ont toujours été regardées comme augustes chez cette nation, & la vérité comme un dépôt sacré qui leur étoit confié, & qu'ils conservoient souvent aux dépens de leur vie.

H i i

176 MERCURE DE FRANCE.

M. de Rochefort a fait part de ses recherches sur les mœurs des tems héroïques chez les Grecs. Il trouve dans les poëtes de ces beaux siècles les modeles & les préceptes de toutes les vertus.

M. Anquetil devoit terminer la séance par un mémoire dans lequel il établit que les livres zends, déposés à la bibliothèque du Roi, le 15 Mars 1762, sont les propres ouvrages de Zoroastre, ou que du moins ils sont aussi anciens que ce législateur ; mais le tems ne lui a pas permis de commencer sa lecture. Ce mémoire sera imprimé tout entier dans le Journal des Sçavans, aux mois de Mai & Juin de cette année.

I I I.

Flessingue.

La société érigée en cette ville pour l'avancement des arts & des sciences, propose pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or, la question suivante, sur laquelle il s'agira de répondre avant le mois de Mai 1770 ; sçavoir : *Quels ont été les habitans de Zélande jusqu'au XV^e siècle, quelles leurs mœurs, quel leur culte, & quels parmi eux les commencemens &*

les progrès des belles lettres , des arts & des sciences. Les mémoires , qui seront envoyés en réponse , doivent être marqués d'une simple devise , sans nom d'auteur , mais accompagnés d'un billet cacheté , portant en dessus la même devise & en dedans le nom & l'adresse de l'auteur. On souhaite qu'ils soient écrits en caractères bien lisibles, soit en *flamand* , en *françois* ou en *latin* , & adressés, francs de port, à M. Juste Tjeenk , secrétaire de cette société.

En outre , la société propose une autre question , sur laquelle il s'agira aussi de répondre avant le premier Mai 1771. Celle-ci est : *Quelles sont les causes des fréquens éboulemens des digues , sur tout dans la province de Zélande , & quel est le meilleur moyen de prévenir de pareils éboulemens ; ou , s'il en arrive , de les réparer de la manière la plus prompte & la moins dispendieuse.*

Enfin , la société se fera un plaisir de recevoir tous les mémoires qui lui seront envoyés , il n'importe de quelle part , lesquels contiendront quelque nouvelle invention , ou quelque moyen d'en perfectionner d'anciennes , ainsi que des observations sur diverses branches d'arts ou de sciences , ou toutes productions quel-

178 MERCURE DE FRANCE.

conques , capables de contribuer à leur avancement. Et elle distribuera encore deux médailles d'argent en faveur de ceux dont elle jugera avoir reçu les deux meilleurs mémoires.

I V.

Ecoles Royales Vétérinaires.

Une maladie épizootique s'est annoncée avec un appareil formidable sur une quantité de bêtes à cornes de plusieurs paroisses de la province de Bresse, & a répandu l'allarme dans toute cette province & dans celles qui lui sont limitrophes ; elle a même excité la terreur jusque dans la ville de Lyon.

M. Amelot, intendant de la généralité de Bourgogne, s'est adressé au directeur & inspecteur général des écoles royales vétérinaires, pour obtenir les secours que les élèves de ces écoles sont capables de fournir dans des circonstances aussi malheureuses. Le nommé Brasier, élève de celle de Lyon, a été envoyé aussi-tôt dans la paroisse de Meximieux, où il est arrivé le premier du mois de Mars ; quarante-six animaux y étoient morts avant son arrivée. Il en a traité suivant les états

qu'il en a remis, certifiés véritables par M. de la Cua, premier syndic perpétuel de la ville de Montluel, par M. Doyen, curé de Meximieux, par M. Gayot de la Rajasse, doyen du chapitre, par MM. Jacquemet & Beaubler, syndics de Meximieux, trois cens cinquante-sept. Il en est mort trois entre ses mains; cent quarante-trois ont été radicalement guéris, & deux cens onze ont pris les remèdes préservatifs avec le plus grand succès.

Ce même élève aussi-tôt après est parti pour les paroisses de Pérouge, Faramant & Loye. Il y a traité, suivant les états qu'il a rapportés certifiés véritables par M. de Courteville, de la paroisse de Pérouge, & par MM. Chaland & Buifson bourgeois de Loye, cent trente-six animaux, dont deux sont morts; quarante-quatre ont été parfaitement guéris, & quatre-vingt-dix ont été préservés: il en étoit mort dix-huit avant son arrivée. Voilà plus de neuf mille bêtes à cornes conservées aux cultivateurs depuis la fondation des écoles; de pareils faits, bien constatés, dissipent tous les doutes que les esprits les plus prévenus pourroient former contre l'utilité de ces établissemens.

Le sieur Brasier s'est conformé dans ce,

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

traitement à ce qui a été prescrit dans les notes imprimées à la suite du discours qui remporta le prix de la société royale d'agriculture de Paris en l'année 1765.

* Ces notes sont dûes à M. Bourgelat ; & celles qui ont pour objet les maladies épi-zootiques inflammatoires & malignes ont guidé le sieur Brasier dans cette occasion , qui lui fait un honneur infini , & dans laquelle il a témoigné le zèle le plus grand.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

La mort d'Hercule & celle de Didon, deux estampes en pendant d'environ 15 pouces de haut sur 11 de large. A Paris , aux adresses ordinaires de gravure.

Ces deux sujets , empruntés de l'histoire poétique , ont été gravés par J. Bap.

* Cet ouvrage se trouve à Paris chez la veuve d'Hou y , Imprimeur-Libraire , rue S. Séverin , près la rue S. Jacques.

Michel , d'après les tableaux originaux de M. Challe , peintre ordinaire du Roi, & dessinateur de sa chambre & de son cabinet. La premiere estampe représente Hercule , qui pour se délivrer des douleurs insupportables que lui cause la robe enchantée du centaure Nessus , s'est jetté sur le bucher ardent qui doit le consumer. Dans la seconde estampe , Didon termine également son destin par les flammes d'un bucher qu'elle a fait allumer. Elle est prête à se frapper de l'épée d'Enée son amant ; présent , dit Virgile , destiné à d'autres usages.

I I.

Quatrieme suite de divers habillemens suivant le costume d'Italie, dessinés d'après nature par M. Greuze , peintre du Roi, & gravés par M. Moitte, qui les distribue chez lui , à Paris , rue St Victor , la troisieme porte cochere à gauche en entrant par la Place Maubert.

Les amateurs s'empresseront de se procurer cette derniere suite composée , ainsi que les premiers , de six morceaux intéressans , tels que la paysanne Napolitaine, une femme de Frescati , une femme Na-

182 MERCURE DE FRANCE.

politaine avec son habillement de fête, & une autre qui se chauffe les pieds à un poêle de braise, une paysanne de la Calabre, gravée d'après Barbault, & une bourgeoise de Frescati, d'après Vleughels. Ces six morceaux complètent agréablement les vingt-quatre que M. Moitte avoit annoncés au public.

I I I.

Portrait de Jean Jacques Rousseau, d'environ 14 pouces de haut sur 11 de large; à Paris, chez Delalain, libraire, rue St Jacques.

M. Ramsay, peintre estimé des Anglois, avoit peint M. Rousseau à Londres en 1766; & c'est d'après ce tableau que J. E. Nochez vient de graver l'estampe que nous annonçons. Le philosophe Genevois y est représenté en habit arménien, habillement qu'il a adopté comme le plus commode à une personne malade & infirme. Ce même portrait a été gravé en maniere noire par Martin, graveur Anglois. Celui qui vient d'être publié a pour épigraphe ces deux vers tirés du poëme de la peinture, par M. Lemièrre :

*Ainsi l'aigle caché dans les forêts d'Ida,
Pour prendre un vol plus haut, souvent le retarda.*

A V R I L. 1769. 183

I V.

Portrait de Pascal de Paoli, général des Corfès ; à Paris , chez Bafan , graveur & marchand d'estampes , rue du Foin St Jacques ; prix , 1 livre 4 sols.

Ce portrait intéressant est de format in. 8°. , & a été gravé en Italie , d'après une peinture très-ressemblante de ce général. Il est surmonté d'une branche de chêne , arbre consacré chez les anciens Romains pour les couronnes civiques , & d'un bâton de commandant avec ces mots : *pro patriâ*.

On trouve un autre portrait de ce général , gravé en médaillon , chez *Desnos*, libraire , ingénieur , géographe du roi de Dannemarck , rue St Jacques au globe ; prix , 1 livre 4 sols.

M U S I Q U E.

I.

VI^e recueil des pièces Françoises & Italiennes, petits airs , brunettes , menuets ,

&c, avec des doubles, & variations accommodées pour deux flûtes traversières, violons, par dessus de viole, &c, par M. *TAILLART L'AÎNÉ* : le tout recueilli & mis en ordre par M ***; prix, 6 livres. A Paris chez M. Taillart, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du Pont-Neuf, & aux adresses ordinaires.

L'ACCUEIL favorable que les amateurs de la musique instrumentale ont toujours fait aux recueils d'airs de M. Taillart l'aîné, a engagé ce virtuose à publier celui ci. Il est composé des airs qui ont été le plus applaudis sur différens théâtres; & les seconds dessus en sont arrangés avec ce goût que l'on connoît à ce maître qui professe avec le plus grand succès la flûte traversière, de l'aveu même des musiciens Allemands & Italiens; il est celui qui par un travail suivi, ait sçu réunir au plus haut degré de perfection l'exécution la plus brillante, & les sons les plus agréablement timbrés à ce goût épuré qui embellit les chants, même les plus ingrats.

I I.

Nouveaux principes de musique, qui seuls doivent suffire, pour l'apprendre parfaitement, auxquels l'auteur a joint l'histoire de la musique & de ses progressions depuis son origine jusqu'à présent. Par M. Dard, ordinaire de la musique du Roi, & de l'Académie royale de musique; prix 9 liv.

Ce livre se trouve chez l'auteur rue Bailleur, la première porte à gauche en entrant par la rue des Poulies, & aux adresses ordinaires; il a été annoncé il y a quelques mois; l'Auteur l'a retiré aussi tôt, s'étant apperçu que son objet n'étoit pas rempli par plusieurs négligences de sa part, & par la mauvaise exécution de la gravure. Il a rétabli le tout & fait des augmentations considérables, il a ajouté un grand nombre de leçons à deux parties, & il a pareillement augmenté le nombre des airs & ariettes avec accompagnement de flûte ou violon.

Pendant le peu de tems que ce livre a été mis en vente, avant sa correction, il y a eu un grand nombre d'exemplaires de distribués; c'est pourquoi l'auteur prie

186 MERCURE DE FRANCE.

ceux qui les ont de vouloir bien les renvoyer , & il leur en fera distribuer de nouveaux sans aucune rétribution.

Messieurs les marchands de province peuvent écrire à l'auteur , & lui indiquer la voie la plus courte & la plus convenable, pour leur faire tenir le nombre d'exemplaires qu'ils désireront avoir.

IV.

Ode sacrée ou Cantique en action de graces pour les bienfaits reçus de Dieu, tiré du Ps. XLV, *Deus noster refugium*, &c. mis en musique avec accompagnement. Les paroles sont de J. B. Rousseau, la musique du chant est de M. B***, & celle de l'accompagnement de M. Duchesne, organiste des églises de S. Marcel & de Sceaux; prix 1 liv. 16 s. A Paris, chez M. Duchesne, rue S. Thomas, la première porte cochère en entrant par la rue S. Hyacinthe, à gauche, au fond de la cour au premier, & aux adresses ordinaires.

Cette Ode sacrée de Rousseau avoit été donnée par un amateur, & par les

A V R I L. 1769. 187

Directeurs du Concert Spirituel pour
sujet du prix d'un motet françois qui de-
voit être adjudgé dans la quinzaine de Pâ-
que. Le motet que nous annonçons n'a
point été présenté au concours, & les
auteurs ne donnent ici que la partie chan-
tante avec accompagnement de basse ;
mais si cet essai est reçu favorablement,
ils publieront incessamment toutes les
partitions de ce motet.

V.

Ariette avec symphonie, dédiée à Mon-
seigneur le Duc d'Aiguillon, par M.
Baillon, ci-devant ordinaire de sa musi-
que ; prix 1 liv. 16 sols A Paris, chez
l'auteur, rue du petit Lion S. Sauveur,
maison de M. Marchand, Petruquier ;
Jolivet, marchand de musique, à la
muse lyrique, rue Françoisse, proche la
Comédie Italienne & aux adresses ordi-
naires.

V I.

Six quatuor d'un goût nouveau à deux
violons alto & basse, dédiés à M. le
comte d'Hautefort, grand d'Espagne de
la première classe, mestre de camp du ré-

188 MERCURE DE FRANCE.

giment Royal étranger de cavalerie , par Giovanni FRANCISCONI , Napolitain , musicien de S. A. Mgr le comte d'Hessenstein , opera II^e , gravés par Mademoiselle Vendôme & le sieur Moria ; prix 9 livres , chez l'auteur , chaussée d'Antin vis-à-vis le chantier , & aux adresses ordinaires de musique.

V I I.

Le Réveil champêtre , ariette nouvelle avec accompagnement de violons , alto-violon , basso , & corno *ad libitum* del signor G. A. Hesse , arrangée par M. Mouroy ; prix 2 liv. 8 sols , gravée par Madame Annereau ; à Paris , aux adresses ordinaires.

V I I I.

Six sonates pour le clavecin , avec accompagnement de violon *ad libitum* , dédiées à S. A. S. MADemoiselle , composées par M. Luontzi HONAÛER , œuvre III , gravé par Madame Oger ; prix en blanc 9 livres ; à Paris chez l'auteur à l'hôtel Soubise , vieille rue du Temple , & aux adresses ordinaires de musique.

A V R I L. 1769. 189

I X.

Le Désespoir amoureux, ariette nouvelle avec accompagnement , par M. TISSIER , maître de chant , gravée par Mademoiselle Bouin ; prix 1 livre 16 sols ; à Paris chez l'auteur , rue St Honoré à la Gerbe d'or proche l'Oratoire, M. Bouin marchand de musique & de cordes d'instrumens , même rue près St Roch. Mademoiselle Castagnery , rue des Prouvaires , à la Musique royale. A Lyon, chez M. Castand. A Toulouse chez M. Bruner.

X.

*Suite des Conseils d'un Pere à son Fils ,
sur la Musique.*

D U G O U T.

Le goût est un mouvement de l'ame qui nous porte à exprimer avec force ou avec délicatesse les divers sentimens que la nature inspire. Il naît de la bonne éducation , s'accroît par les belles choses qu'on entend , se forme par les conseils des habiles gens , & se perfectionne par

la société de la bonne compagnie. Les productions n'ont le droit de plaire que lorsqu'il les dirige. C'est lui qui embellit les arts par un caractère noble qui cause notre admiration & attire nos suffrages. Il ne sçauroit briller dans la musique , si l'élégance du chant, les tournures agréables , les agrémens placés , la belle modulation, le choix des accords & la belle harmonie n'en sont l'objet & le principe. C'est dans les sentimens du cœur qu'il faut chercher ces traits charmans qui nous enchantent. La théorie ne le fait point naître ni acquérir ; témoin ces froids compositeurs , qui se persuadent que la scrupuleuse exactitude est le premier mérite. La chute de leurs ouvrages leur prouve bien que la rigidité du calcul n'est pas la règle du goût.

Du simple.

Le genre simple est un chant naturel , propre à exprimer tous les sentimens tendres & affectueux. Les phrases en doivent être bien liées , les modulations douces , les accompagnemens fins & délicats , l'harmonie pure & sensible. Tout doit respirer dans ce genre la paix, la douceur, la satisfaction , la tranquillité. C'est à

proprement parler le triomphe de la mélodie , partie si étendue , si difficile & si ingrate pour imaginer des chants nouveaux , pour ne pas tomber dans les phrases communes , pour ne pas se répéter soi-même , & pour répandre dans sa composition ce caractère vrai qui force les plus insensibles à nous rendre les armes. Nos anciens nous ont donné des règles sûres de ce genre ; aussi faut-il beaucoup parcourir leurs ouvrages & les imiter sans les copier dans toutes les occasions où ce genre est nécessaire , comme dans les fêtes des amours où regnent les plaisirs , les jeux , les ris , les graces ; dans celles des bergers , des nymphes , des songes agréables , &c. Il n'est point d'opéra où il n'ait lieu ; par conséquent , on ne peut trop l'étudier , trop l'approfondir , trop le connoître. Il est l'image des sentimens , du bon goût & de la volupté. C'est lui qui dans les airs vifs inspire la gaîté , le plaisir , la joie & qui suspend le chagrin. Il s'attache quelquefois si fort à notre cœur , qu'on répète souvent les chants heureux qui le font briller. Le génie y peut présider autant que dans le genre le plus élevé.

Du Chant vrai.

Il est du chant ainsi que du discours. Il y a des choses vraies qui frappent généralement tout le monde. Il y en a d'autres qui n'ont que l'apparence de la vérité, qui séduisent ceux qui n'ont point assez de lumières pour les discerner. Il y en a de fausses que les gens de goût ne sçauroient soutenir. Le chant qui exprime parfaitement les paroles & qui peint les pensées, est le vrai. Celui qui est trop recherché, & qui nous laisse dans l'indécision, n'a que l'apparence de la vérité. Celui qui exprime à contre sens est faux. Le manque de génie & le défaut de goût font que le compositeur prend souvent l'un pour l'autre. L'homme de génie ne s'y trompe point, étant bien persuadé que des chants différens ne sçauroient rendre également la même pensée. Ainsi qu'un poëte doit exprimer chaque sentiment par un choix de mots heureux qui peignent bien la vérité; de même un musicien doit observer les divers sons qui rendent fidelement l'idée du poëte. C'est dans la multitude des chants, qui se présentent à l'imagination, qu'il faut choisir celui qui paroît le plus propre à l'expression.

A V R I L. 1769. 193

pression. *Le vrai* s'imprime si profondément dans la mémoire , qu'il nous revient pour ainsi dire malgré nous, ce qui prouve que la vérité a toujours le droit d'exercer son empire. Enfin , l'ouvrage qui frappe le plus , & qu'on retient le mieux , est toujours le meilleur ouvrage.

PIETE' FILIALE.

I.

UN enfant de très-bonne naissance , placé à l'Ecole royale militaire , se contentoit pendant plusieurs jours de manger de la soupe & du pain sec avec de l'eau. Le gouverneur , averti de cette singularité , l'en reprit , attribuant cela à quelque excès de dévotion mal entendue ; le jeune enfant continuoît toujours sans dévoiler son secret. M. P. D. , instruit par le gouverneur , de cette persévérance , le fit venir , & après lui avoir doucement représenté combien il étoit nécessaire d'éviter toute singularité & de se conformer à l'usage de l'école , voyant que cet enfant ne s'expliquoit point sur les motifs de sa conduite , fut contraint de le mena-

II. Vol.

I

cer, s'il ne la réformoit, de le rendre à sa famille; hélas! Monsieur, dit alors l'enfant, vous voulez sçavoir la raison que j'ai d'agir comme je fais; la voici. Dans la maison de mon pere, je mangeois du pain noir en petite quantité, nous n'avions souvent que de l'eau à y ajouter; ici je mange de bonne soupe, le pain y est bon, blanc & à discrétion. Je trouve que je fais grande chere, & je ne puis me déterminer à manger davantage, par l'impression que me fait le souvenir de l'état de mon pere & de ma mere.

M. D. & le gouverneur ne pouvoient retenir leurs larmes, par la sensibilité & la fermeté qu'ils trouvoient en cet enfant. Monsieur, reprit M. D., si M. votre pere a servi n'a-t il pas de pension? Non, repondit l'enfant. Pendant un an, il en a sollicité une; le défaut d'argent l'a contraint d'en abandonner le projet, & pour ne point faire de dettes à Versailles, il a mieux aimé languir. Eh bien, dit M. D. si le fait est aussi prouvé qu'il paroît vrai dans votre bouche, je promets de lui obtenir cinq cens livres de pension. Puisque vos parens sont si peu à leur aise, vraisemblablement ils ne vous ont pas beaucoup garni le gousset, recevez, pour

vos menus plaisirs, ces trois louis que je vous présente de la part du Roi ; & quant à M. votre pere, je lui enverrai d'avance les six mois de la pension que je suis assuré de lui obtenir. Monsieur, reprit l'enfant, comment pourrez-vous lui envoyer cet argent ? Ne vous inquiétez point, répondit M. D., nous en trouverons les moyens. Ah Monsieur, repartit promptement l'enfant, puisque vous avez cette facilité, remettez-lui aussi les trois louis que vous venez de me donner ; ici j'ai de tout en abondance, ils me deviendroient inutiles, & ils feront grand bien à mon pere, pour ses autres enfans.

Ce fait est arrivé il y a quelques années, & j'ose en assurer la vérité.

CARDONNE, porte-manteau ordinaire
de Mgr le Comte de Provence.

I I.

*Trait de valeur d'un cavalier du régiment
du Roi, à la journée de Minden.*

« Il y a peu d'événemens à la guerre,
» dit un homme célèbre dans un ouvrage
» qu'il vient de donner au Public, où des
» officiers & de simples soldats ne fassent
» de ces prodiges de valeur qui étonnent

196 MERCURE DE FRANCE.

» ceux qui en sont témoins, & qui ensui-
 » te restent pour jamais dans l'oubli. Si
 » un général, un prince, un monarque
 » eût fait une de ces actions, elles se-
 » roient consacrées à la postérité ; mais la
 » multitude de ces faits militaires se nuit
 » à elle-même ; & en tout genre il n'y a
 » que les choses principales qui restent
 » dans la mémoire des hommes. »

M. le Maréchal de Belle - Isle avoit le dessein d'établir une distinction militaire pour arracher à l'oubli quelques - unes de ces actions. Il l'écrivoit à M. le D. de C * *, aussi prompt à faire connoître le mérite des autres, qu'attentif à dérober le sien, qui lui avoit fait part d'une belle action faite par un cavalier de son régiment, dans la dernière guerre au siège de Munster. J'ai cru qu'on ne devoit pas laisser ignorer au Public le trait suivant ; il fait honneur au cavalier & à ses protecteurs.

A la bataille de Minden, un cavalier du régiment du Roi apperçut un officier général, François, que six dragons ennemis avoient pris, & conduisoient à leur camp. *St Jacques*, c'étoit le nom du cavalier, proposa à deux ou trois de ses camarades d'aller le tirer de leurs mains.

La proposition est acceptée. Ils partent, dissipent ou tuent les dragons. Leur prisonnier est délivré. Cet officier général étoit M. de B***. Le triste état où il étoit par les blessures qu'il avoit reçues, joint au danger qu'il couroit d'être repris par les partis ennemis qui couvroient la plaine, lui fit proposer à ces généreux libérateurs, après les premiers remerciemens, de le conduire à Minden : *Oh ! nous ne pouvons pas, mon général*, lui répondit St Jacques, *nous avons encore ici de la besogne : d'ailleurs*, ajouta-t-il, *nous sommes connus, que diroit-on de nous si on nous voyoit revenir ?* Sur de nouvelles instances, ils se déterminèrent cependant à reconduire M. de B**, qui ne pouvoit seul gagner Minden ; mais ils exigèrent de lui un certificat qui mît leur honneur en sûreté. M. de B**, toujours occupé de la reconnaissance qu'il devoit à St Jacques, vouloit lui faire obtenir quelque place honorable dans l'état militaire ; des usages qui ne subsistent plus ont suspendu sa bonne volonté ; il vient de lui donner l'intendance des gardes-chasse de sa terre avec l'expectative d'une pension. Il aura de plus dans cette place la demi-solde des invalides, que M. le D. de C** lui a fait avoir, quoiqu'il n'eût point encore,

198 MERCURE DE FRANCE.

par les années de son service , le tems déterminé pour cette grace.

I I I.

Etablissement d'une Bibliothèque publique à Beauvais.

MM. les administrateurs du college de cette ville ont formé dans une sale du college , un commencement de bibliothèque. Ils se proposent d'ajouter à leurs premieres libéralités , & de porter cet établissement aussi loin qu'il leur sera possible. Déjà ils comptent un nombre assez considérable de bons livres que les citoyens ont envoyés à leur exemple. Les dames Beauvaisines , accoutumées à ne point céder aux hommes en matiere d'utilité générale , se sont signalées en cette rencontre. M. l'abbé Noller vient de donner ses ouvrages à la bibliothèque comme un gage de ses sentimens pour le college de sa patrie , dans lequel il a étudié. Le bureau d'administration souhaite lui donner , à son tour , un témoignage authentique de sa reconnoissance.

*BUCQUET , procureur du Roi de Beauvais ;
membre du bureau d'agriculture de cette
ville & de l'académie d'Amiens.*

A N E C D O T E S.

I.

UN bon mot ou une saillie a quelquefois plus fait en faveur de celui qui demandoit une grace que les plus fortes sollicitations. On connoît cette repartie d'un soldat Espagnol , auquel Philippe II venoit d'accorder une modique pension. Ce soldat se présente une seconde fois devant son maître. *Ne vous ai je pas donné une récompense ?* lui dit le roi. « Oui , sire , » répondit le soldat , votre majesté m'a » donné de quoi manger ; mais je n'ai pas » de quoi boire. » Le monarque sourit & ajouta une nouvelle gratification à la première. Sous le ministère du cardinal de Fleuri , on avoit accordé des récompenses à tout un régiment , excepté au chevalier de Ferigouse , lieutenant dans ce régiment. Ce chevalier étoit Gascon ; un jour qu'il se présentoit à l'audience du ministre : » Je ne sçais , monseigneur , lui dit-il , » par quelle fatalité je me trouve sous le » parapluie , tandis que votre éminence » fait pleuvoir des graces dans tout le ré-

» giment. » Cette expression singulière fut remarquée du ministre , & peu de tems après le chevalier de Ferigouse obtint la récompense qu'il demandoit.

I I.

M. Fourcroy , avocat , plaidoit pour un jeune homme qui s'étoit marié sans le consentement du pere , qui demandoit la cassation du mariage. Cet avocat voyant que sa partie perdrait infailliblement sa cause , essaya de toucher les cœurs. Il fit venir pour cela à l'audience , le jour qu'il devoit plaider , deux enfans nés de ce mariage. Il tâcha d'intéresser les juges en leur faveur ; & sachant que le grand-pere étoit présent , il se tourna pathétiquement vers lui , & lui montrant de la main ces deux enfans , il l'attendrit si fort , que celui qui demandoit la cassation du mariage , déclara hautement qu'il l'approuvoit. Ce trait fit naître à M. de la Motte l'idée des deux enfans , qui , dans *Inès de Castro* , ont produit des impressions si touchantes.



I I I.

Quelques personnes faisoient malignement courir le bruit qu'*Alzire*, tragédie, n'étoit pas l'ouvrage de M. de Voltaire.
 » Je le souhaiterois de tout mon cœur,
 » dit un officier : & pourquoi, lui de-
 » manda quelqu'un. C'est, répondit-il,
 » que nous aurions un bon poëte de
 » plus. »

*MARIAGE de S. A. S. Monseigneur le
 Duc DE CHARTRES avec Mademoi-
 selle DE PENTHIEVRE.*

LE roi ayant fixé au 5 de ce mois le mariage du duc de Chartres avec Mademoiselle de Penthievre, Sa Majesté donna ordre au marquis de Dreux, grand-maître des cérémonies, d'y inviter, de sa part, les princes & princesses du sang & les princes & princesses légitimés.

Le 4 au soir, jour de la signature du contrat, monseigneur le Dauphin, monseigneur le comte de Provence, monseigneur le comte d'Artois & les princes se trouverent dans le cabinet du Roi, où madame Adelaïde, & mesdames Viëtoire, Sophie & Louise arriverent immédiatement après, accompagnées des princesses qui s'étoient rendues

dans l'appartement de madame Adelaïde. Le comte de Saint-Florentin, ministre d'état, présenta la plume à sa majesté & à la famille royale pour signer le contrat.

Le lendemain 5, un peu avant midi, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Conti, le comte de la Marche, le comte d'Eu, le Duc de Penthièvre avec le comte de Saint-Florentin, portèrent le contrat de mariage à signer à Madame, laquelle, à cause de son âge, ne s'étoit point trouvée, la veille, à la signature dans le cabinet du Roi. Ce fut le comte de Saint-Florentin qui présenta la plume à Madame.

Le même jour à midi, le Roi, accompagné de monseigneur le Dauphin, de monseigneur le comte de Provence, de monseigneur le comte d'Artois, de madame Adelaïde, de mesdames Victoire, Sophie & Louise, & des princes & princesses, se rendit à la chapelle, étant précédé du grand-maître des cérémonies. Le duc de Chartres & mademoiselle de Penthièvre, qui ouvroient la marche, s'avancèrent, en entrant dans la chapelle, jusqu'auprès de l'Autel : sa majesté, suivie des Princes & des Princesses, s'en étant approchée, l'Archevêque de Rheims, grand-aumonier, fit la cérémonie des fiançailles & du mariage en même tems, en présence du sieur Allart, curé de la paroisse du château. L'abbé de Colincourt & l'abbé de Fénelon tinrent le poêle. Après la messe qui fut dite par l'archevêque de Reims, le registre des mariages apporté par le curé de la paroisse, fut mis sur le prie-dieu du Roi, où se firent les signatures de sa majesté, de la famille royale, & du duc d'Orléans, du duc de Chartres, de la duchesse de

Chartres, de la princesse de Conti & du duc de Penthièvre ; après quoi sa majesté fut reconduite chez Elle avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées lorsqu'Elle étoit allée à la chapelle ; il y eut seulement cette différence , que le duc & la duchesse de Chartres marcherent à la suite de mesdames, au rang de cette princesse.

Le soir , il y eut appartement & jeu , depuis le salon d'Hercule jusqu'au salon de la guerre. Le Roi soupa en public dans le salon d'Hercule , avec monseigneur le Dauphin , mgr le comte de Provence , mgr le comte d'Artois , madame Adelaïde , mesdames Victoire , Sophie & Louise , le duc d'Orléans , le duc de Chartres , la duchesse de Chartres , le prince de Condé , le duc de Bourbon , le comte de Clermont , la princesse de Conti , le prince de Conti , le comte de la Marche , la comtesse de la Marche , mademoiselle , le comte d'Eu , le duc de Penthièvre , & la Princesse de Lamballe.

Après le souper , le Roi fit l'honneur au duc de Chartres de lui donner la chemise ; ce fut la Princesse de Conti qui la donna à la Duchesse de Chartres.

Le 6 après-midi , le Roi alla voir la Duchesse de Chartres. Les Princes & Princesses nommés ci-dessus se trouverent dans l'appartement de cette Princesse pour y recevoir sa Majesté en la manière accoutumée. Monseigneur le Dauphin , Mgr le comte de Provence , Mgr le comte d'Artois , Madame , Madame Elisabeth , Madame Adelaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise vinrent

204 MERCURE DE FRANCE.

ensuite & furent reçus de même par les Princes & Princesses. Ce même jour , la Duchesse de Chartres reçut aussi la visite de toute la Cour.

Il y a eu des fêtes au Palais Royal , & à l'Hôtel de Toulouse , & les Princes & Princesses accompagnées de leur cour , ont paru dans les différens Spectacles , qui ont retenti des applaudissemens du public honoré , & enchanté de leur présence.

M. le Duc d'Orléans & M. le Duc de Penthièvre ont fait répandre dans les terres de leurs apanages des sommes considérables ; cette dor accordée par la bienfaisance aux campagnes , les fertilisera , & y fera germer le bonheur & l'abondance. Les habitans s'écrieront :

Goûtons l'heureuse bienfaisance
Qui change nos côteaux en jardins enchanteurs ;
Nos grotes en témoins de toutes les douceurs
Que rassemblent l'hymen , la joie & l'espérance ;
Le chaume des cultivateurs
En lambris qui couvrent l'aisance ,
Et tous nos sillons créateurs
En canaux faits pour l'abondance.
Ah ! de tant de faveurs , que le ciel nous dispense
Par les prodigues mains de nos princes chéris ,
Le don le plus touchant pour nos cœurs attendris ,
C'est vous , jeune Princesse , & c'est votre présence !

E P I T H A L A M E.

HYMEN , doux hymen , quel séjour
Nous cache ta flâme éternelle ?
Tu manques seul , en ce grand jour ,
Au plus beau cercle qui t'appelle ;
Hymen , doux hymen , quel séjour
Nous cache ta flâme éternelle ?

Si ton char roule dans les cieux
Où naissent tes plus belles roses ,
Et si le trône où tu reposes
Est environné par les Dieux ,
Descens des pavillons suprêmes ,
Et prodiguant ici tes dons ,
Fais anticiper les Bourbons
Sur les délices des Dieux mêmes.

Hymen , doux hymen , quel séjour
Nous cache ta flâme éternelle ?
Tu manques seul , en ce grand jour ,
Hymen , doux hymen , quel séjour
Nous cache ta flâme éternelle ?

Déjà , sur les pas de Cypris ,
 Marchent les Graces empressées ,
 Ces Graces bientôt éclipsées
 Par des charmes d'un plus haut prix ,
 Et dont les mains entrelacées
 Portent la pomme de Pâris.
 L'Amour en veut être le juge.
 Mais sous un appareil charmant ,
 De Gnide le jeune transfuge
 Offre pour nouvel ornement
 Un chiffre , tendre monument
 De celle à qui son choix adjuge
 Le prix qu'il garde au sentiment.
 Sous ce chiffre cher à son ame ,
 Il brûle , c'est un feu vivant ;
 Il brûle , & ce divin enfant
 Réflète autour de lui la flâme
 Dont il est le centre éclarant :
 Un soupir profond & touchant
 Pénètre les cieux qu'il reclame.

Hymen , doux hymen , quel séjour
 Nous cache ta flâme éternelle ?
 L'impatience de l'Amour ,

(Tu la connois) elle t'appelle :
 Hymen , doux hymen , quel séjour
 Nous cache ta flâme éternelle ?

Heureux présage ! mille voïx
 Ont fait retentir cette rive.
 C'est l'hymen enfin que je vois ,
 Et ce triomphateur arrive
 Pour unir les enfans des Rois.
 Sur son char , la troupe chérie
 Des soins caressans , des desirs ,
 La plus touchante rêverie ,
 L'enjouement , les doux souvenirs ,
 La concorde & la sympathie
 Font asseoir les rians plaisirs.
 Montez , brillante enchanteresse ,
 Nouvelle Hébé , jeune Princesse ,
 Montez sur ce char avec eux :
 C'est un trône pour la tendresse ;
 C'est le théâtre des heureux.
 A cette foule qui s'empresse ,
 Offrez ce souris gracieux ,
 Et cette touchante allégresse
 Et ce regard victorieux.

208 MERCURE DE FRANCE.

Tout ce qui plaît dans ces modèles
Qui , des Amours , font l'entretien ,
Attraits , graces , noble maintien ,
Tout vous place parmi les belles.
Ah ! près de l'hymen , qu'il sied bien
Aux déesses d'être mortelles !

Hymen , doux hymen , ce séjour
Renaît par ta flâme éternelle :
Gloire , bonheur en cette cour ,
Objet si cher à notre zèle !
Hymen , doux hymen , ce séjour
Renaît par ta flâme éternelle.

Brulez de la plus sainte ardeur ,
Rejetton des nobles Philippes
Qui vous ont transmis les principes
De la véritable grandeur ,
Leurs vertus & leur bienfaisance
Qui , prodigue de ses faveurs ,
Aime à descendre des hauteurs
De la plus sublime naissance ;
Equité , courage , clémence ,
Premiers droits acquis sur les cœurs ,
Droits réclamés par la puissance.

O vous, qui les rassemblez tous,
 Heureux, & si dignes de l'être,
 Toujours amans, long-tems époux,
 Prospérez & faites renaître
 Les héros fameux parmi nous.
 Des songes flatteurs de la vie,
 Tel est l'aimable enchaînement.
 Que du tems l'aîle assujettie
 Dans les liens du sentiment,
 Eternise un si beau moment
 Au sein de votre ame attendrie!

O songe vraiment fortuné!
 Transports d'une ardeur mutuelle;
 Objets où la gloire étincelle,
 Choix par l'estime raisonné,
 Flâme où la vertu se décèle,
 Doux songe à peine imaginé! ...
 Que dis-je? en cette ame si belle,
 Dans cette compagne fidèle,
 Grand Prince, tout vous est donné,
 Tout est réalisé par elle.

Combien ses yeux vont embellir

210 MERCURE DE FRANCE.

Les amphithéâtres champêtres *
Où l'onde se plaît à jaillir !
Ce Taygete ** va s'enrichir
De la renaissance des êtres ,
Et les nayades tressaillir
A l'aspect de leurs nouveaux maîtres.
Les Sylvains , ivres de plaisir ,
Vont suivre , atteindre & conquérir ,
Sous les dômes rousfus des hêtres
Les nymphes qui cessent de fuir.

Ainsi quand Psyché , transportée
Au palais de l'enchantement ,
Eut , dans les bras de son amant ,
Puisé le feu de Prométhée ,
La terre autour d'eux agitée
Partagea leur ravissement.

Ainsi sous le plus doux augure ,
Et par des anneaux infinis ,
Les êtres divers sont unis ;

* Saint-Cloud.

** Montagne dans le Péloponèse , sur laquelle
on trouvoit les agrémens du Tempé.

Tout est hymen dans la nature.
 Les astres entr'eux entraînés ,
 Les jeunes ormeaux couronnés ,
 Leurs bras richement empourprés
 Par les fleurs , amantes sensibles ;
 Les zéphirs aux roses livrés ,
 Les myrthes par l'eau pénétrés
 Devenus tendres & flexibles ;
 Les heureux oiseaux attirés
 Dans des engagemens paisibles ;
 Tout répète ces chants sacrés
 Par des accords intelligibles.

Hymen , doux hymen , quel séjour
 Ignore ta flâme éternelle ?
 Cette flâme toujours nouvelle ,
 Et le chef-d'œuvre de l'Amour ?
 Hymen , doux hymen , quel séjour
 Ignore ta flâme éternelle !



*VERS présentés à L. A. S. Messieurs
les Ducs d'Orléans & de Penthièvre.*

Aux fêtes de Saturne on voyoit autrefois
Les esclaves servis par la main de leurs maîtres,
Pour montrer que tout homme avoit les mêmes
droits;

Mais aujourd'hui ce que je vois
Vaut bien ce qu'ont vû nos ancêtres.
Princes, dans votre rang, loin de prodiguer l'or,
Pour ajouter à l'éclat de la fête,
Vous avez d'autres soins en tête,
Sur l'indigent vous versez le trésor.
Le superflu, des grands, à vos yeux, est la dette,
Vous méprisez l'orgueil, le rang & l'étiquette,
Les pleurs des malheureux sont séchés par vos
mains.

Leur voix va vous bénir sans cesse.
Vous leur donnez des jours serains,
Ce sont là vos concerts & vos jours d'allégresse.

Par la Muse Limonadiere.

*A S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres
sur son mariage avec Mademoiselle de
Penthievre, le 5 d'Avril 1769.*

PRINCE auguste, ainsi votre altesse
S'unit donc au gré de vos vœux
Avec une jeune princesse.
L'Amour, tout fier de ces beaux nœuds ;
Vient présider à cette fête ;
Il fait les honneurs du gala ,
Et quand on voit votre conquête
On s'étonne peu qu'il soit là.

Par la même.

DE'CLARATIONS, ARRÊTS, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 13 Janvier 1769, portant confirmation de la déclaration du Roi du 2 Avril 1768, & interprétation de la réserve qui y est mentionnée au sujet de la pension d'Oblat. Sa Majesté ordonne que les abbés & prieurs qui justifieront que les revenus de leurs

214 MERCURE DE FRANCE.

bénéfices sont au-dessous de mille livres , ne payeront que soixante quinze livres pour la pension d'oblat ; & que ceux , dont les revenus sont de mille livres & au-dessus , mais qui n'excèdent pas deux mille livres , ne payeront que cent cinquante livres pour le même objet , le tout ainsi qu'il en a été usé par le passé , à l'égard des uns & des autres.

I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 28 Janvier 1769 , enregistrée en la chambre des Comptes le premier Février suivant ; portant prorogation de délai pour la présentation des comptes des receveurs généraux des domaines.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 23 Mars concernant le payement des billets de caisse de la Louisiane.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 21 Mars 1769 ; portant suppression , à compter du premier Avril 1769 , de la caisse d'escompte établie par celui du premier Janvier 1767.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 6 Avril 1769 ; qui autorise une loterie en faveur de la compagnie des Indes.

ART. I. Ladite loterie sera composée de trente-

A V R I L. 1769. 215

sept mille billets de trois cents liv. chacun , payables en deniers comptans , & en un seul payement en levant le billet.

II. Le tirage des lots de ladite loterie sera fixé au plus tard au premier Août prochain & jours suivans , conformément à la table annexée à la minute du présent arrêt.

III. Les trente-sept mille billets seront remboursés , sur le pied de leur capital de trois cents livres , à la caisse de Paris , & les trois mille sept cents lots échus auxdits billets , y seront pareillement payés ; le tout par ordre de numéro , & à compter du 15 Janvier au 28 Février 1770. Lesdits billets & lots seront aussi reçus comme argent comptant , en payement des marchandises qui seront vendues par la compagnie des Indes , à la prochaine vente de l'Orient.

Il y a un lot de	100000 liv.
1 de	50000
1 de	20000
1 de	15000
1 de	12000
1 de	10000, &c.

A V I S.

I.

BELLE eau d'*Hypocrene* : c'est une liqueur très-fine & très-délicate , aussi agréable au goût que

216 MERCURE DE FRANCE.

salutaire pour l'estomac ; elle est à la source ; chez la muse limonadiere , au café Allemand, rue Croix des Petits Champs à Paris.

I I.

Mademoiselle Conseilleux a le secret de faire une pommade , dite de toute beauté , qui ôte les rides & qui conserve toute la fleur & la fraîcheur de la premiere jeunesse , même dans l'âge le plus avancé : elle donne l'éclat & la vivacité à la vue ; elle ne fait aucun tort à la peau ni aux dents ; au contraire , elle rafraîchit le teint , le blanchit & lui rend sa premiere fraîcheur.

Ladite demoiselle est parvenue à rendre sa pommade très-flexible : il faut la mettre dans le creux de la main , l'écraser , l'employer le soir en se couchant , la laisser , & en remettre le matin , & lessuyer , si on le juge à propos. Elle a une odeur très-agréable. Cette pommade est unique en ce qu'il n'y a rien à craindre pour le linge , ni la dentelle qu'elle ne graisse , ni ne salit.

Ladite Demoiselle Conseilleux a des pots , à 24 sols , à 36 s. , à 3 livres , &c. Les pots seront cachetés de son cachet , & son nom est imprimé sur les pots. Elle avertit aussi que cette pommade peut se garder sans se gâter cinq à six ans.

La demeure de ladite Demoiselle Conseilleux , est rue Simon-le-Franc , la troisieme porte cochere à main gauche , en entrant du côté de la rue Maubué , au troisieme étage.

III.

I I I.

Le fleur Chauvet , chymiste , avoit cru bien faire en multipliant ses bureaux pour la vente de son eau antiscorbutique ; mais le public lui ayant témoigné qu'il seroit plus satisfait que la distribution de ce spécifique ne se fit que chez lui , il a pris ce parti afin de le contenter , & de lui ôter toute défiance ; sa demeure est dans l'enclos du Temple , au bâtiment neuf , allée du billard , au premier étage ; on le trouvera toute la matinée jusqu'à midi.

Les propriétés de ce puissant remède , sont aussi diverses que salutaires : elles consistent à guérir promptement les affections scorbutiques des gencives , & les ulcères qui en proviennent , à détruire la carie & le tartre boueux des dents , à les blanchir , à les raffermir dans leurs alvéoles , à les incarner si elles sont déchaussées , & à en calmer la douleur , si elle n'est occasionnée que par le scorbut ou la carie ; mais quand c'est par toute autre cause , cette eau n'y est point propre.

Le prix est de deux livres la fiole.

I V.

Composition , inventée par la Riviere pour repasser les rasoirs sans cuir ni pierre , approuvée par l'expérience qu'en ont faite Messieurs les valets de chambre barbiers du Roi , & syndics des maîtres perruquiers de Paris ; le côté du cachet n'est que pour les rasoirs qui ont besoin d'être repassés

II. Vol.

K

218 MERCURE DE FRANCE.

sur la pierre; l'autre côté est moins vif & bien plus doux : elle maintient son onctuosité sans s'attacher au rasoir : l'on en fait usage comme d'un cuir, & en peu de tours de rasoir. Le prix est de 2 livres 10 sols.

Il demeure rue du Petit Carreau chez un tourneur, à Paris. En lui écrivant par la petite poste, il se rend où il est mandé.

V.

Le sieur Legris, successeur du sieur Clément, continue de vendre la liqueur dont le sieur Clément avoit acquis la connoissance par ses grandes recherches, propre à la destruction totale des punaises; & une pâte pour celle des rats, laires & mulots. Les personnes qui s'en trouveront incommodées, peuvent se servir hardiment de ces spécifiques, & pour peu de chose elles se verront débarrassées de ces insectes incommodes.

Ledit sieur Legris se transportera dans les maisons où il sera mandé. Il demeure dans la boutique où étoit ci-devant M. Bazolle, marchand de bière rue Zacharie, à la Renommée, vis-à-vis le chaudronnier, près la rue de la Huchette & celle de St Severin. L'on trouvera des drogues en tout tems chez ledit sieur.

Les personnes qui lui écriront de province sont priées d'affranchir leurs lettres. Il prévient que la marchandise énoncée ci-dessus ne se trouve que chez lui, & que celle que l'on vend ailleurs est contrefaite.

V I.

Le sieur Pierre Bocquillon , marchand gantier-parfumeur , rue St Antoine , compose & vend une liqueur souveraine nommée *le véritable trésor de la bouche* , dont le sieur Pierre Bocquillon est le seul compositeur & possesseur.

Le prix des bouteilles est à 10 liv. , 5 liv. , 3 liv. & 24 sols.

Cette liqueur , nommée *trésor de la bouche* , acquiert tous les jours de nouvelles preuves de son efficacité.

Les personnes curieuses de conserver leurs dents , doivent en faire usage tous les jours , se rincer la bouche avec ladite liqueur toute pure , sans y mettre ni eau ni coton.

- Ladite liqueur peut se transporter sur mer sans perdre sa force ni sa vertu , se conserve des années entières , & ne craint point les fortes gelées.

Le public est prié de se tenir en garde contre les contrefactions , & est averti qu'il se vend une eau à Paris , nommée *le trésor de la bouche* , avec des imprimés contrefaits , qui n'est point de la qualité ni de la composition de l'auteur ; que la seule & véritable se vend par le sieur Pierre Bocquillon , marchand gantier-parfumeur , rue St Antoine , à la Providence , vis-à-vis la rue des Balets , à Paris ; il vend aussi de tout ce qui concerne son commerce.

V I I.

Le sieur David , demeurant à Paris , rue des Orties , butte St Roch , au petit hôtel Notre-Dame , possède seul un secret & remede infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents , quelque gâtées qu'elles soient & pour la vie , sans qu'on soit jamais obligé d'en faire arracher aucune.

Ce remede est approuvé par M. le doyen de la Faculté de médecine , & autorisé par M. le lieutenant-général de Police ; il consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artere temporale du côté de la douleur , qui , outre les maux de dents , guérit aussi les fluxions , les maux de têtes , migraines , rhume du cerveau , sans qu'il entre rien dans la bouche , ni dans le corps. Il procure d'ailleurs un sommeil paisible , pendant lequel il se fait une transpiration douce & salutaire. Au réveil , ce topique tombe de lui-même sans laisser aucune marque ni dommage à la peau ; mais comme ce topique n'opere que dans le lit , le sieur David débite aussi une *eau spiritueuse* d'une nouvelle composition très-agréable , qui fait passer les douleurs de dents les plus vives , qui guérit les gencives malades , & prévient tous les accidens de la bouche. Il y a des bouteilles à 3 liv. & à 6 livres ; & les topiques sont de 24 sols chaque. Il faut lui apporter pour les topiques un morceau de linge fin , blanc de lessive , quand c'est pour Paris. Il donne un imprimé de la maniere de se servir du topique & de l'eau spiritueuse.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg, le 17 Février 1769.

Le sieur Gmelin chargé par l'Académie des Sciences de cette ville, de faire des recherches botaniques dans les provinces de ce vaste Empire, a découvert près de Woranecz, une nombreuse famille de cochenilles, lesquelles s'attachent aux racines de fraiser; ces cochenilles paroissent être de la même espèce que celles que le sieur Rytschow a trouvées à Orenbourg, & qui donnent une belle couleur de pourpre.

De Parme, le 11 Mars 1769.

L'Infant vient de supprimer l'inquisition dans ses états; ce prince avoit donné le 21 du mois dernier un décret par lequel il se plaignoit de l'intrusion abusive & irrégulière d'une puissance étrangère, exercée par des religieux cloîtrés en forme de tribunal sous le nom d'inquisition du S. Office. Il déclaroit qu'étant protecteur né de la religion il n'appartient qu'à lui de pourvoir au moyen de la maintenir, & qu'il veut que les évêques soient seuls chargés de ce qui regarde la conservation de la foi. L'Inquisiteur étant mort, l'Infant a fait retirer toutes les Patentes de ceux qui servoient l'inquisition sous le nom de *Patentes du S. Office*. Il a défendu au vicaire de l'inquisition de faire aucun exercice de cette charge, & ordonne que tous les prisonniers, s'il y en avoit,

K iij

222 MERCURE DE FRANCE.

fussent détenus au nom du Prince. Il a adressé une lettre circulaire aux évêques qui ont répondu qu'ils se conformeroient ponctuellement à ses ordres.

De Londres le 21 Mars 1769.

La Chambre des Communes a déclaré nulle la nouvelle élection du sieur Wilkes ; celui-ci a publié une nouvelle adresse aux électeurs du comté de Middlesex pour solliciter de nouveau leurs suffrages en sa faveur le jour de l'élection fixé au 15 du mois prochain. Ces électeurs se sont assemblés hier au nombre de plus de mille, & ont résolu unanimement de soutenir même aux dépens de leurs biens & de leur vie, le droit & le privilège qu'ils ont d'élire le député qui leur paroît le plus digne de les représenter au Parlement ; ils ont pris en même tems la résolution de soutenir les intérêts du sieur Wilkes, à la prochaine élection.

De Versailles, le 29 Mars 1769.

Le Roi a donné une place de grand-croix dans l'ordre de S. Louis au sieur de Castella, Lieutenant-Général, colonel d'un régiment Suisse, & une de commandeur dans le même ordre au Baron d'Espagnac, maréchal de camp, & gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides. Sa Majesté a accordé en même tems le gouvernement de Givet & de Charlemont, vacant par la mort du sieur de Chevert, au sieur de Montmore, Lieutenant-Général & major des gardes du corps ; le gouvernement de Bouchain dont celui-ci étoit pourvu, au Comte de Dürfort, maréchal de camp, & la

charge de mestre de camp, Lieutenant du régiment du Colonel Général des Dragons, vacante par la démission du marquis de Caraman, au duc de Luynes.

Du 8 Avril.

Avant-hier le Roi monta à cheval pour la première fois, & alla à la chasse. Sa majesté s'est bien trouvé de cet exercice.

Sa majesté a accordé au vicomte de Houdetot, Sous-Lieutenant dans le régiment des Carabiniers, le guidon des Gendarmes de Berry, vacant par la démission du marquis de Vichy.

Le sieur Hugnin, Géographe & Professeur de Géographie & d'Histoire à l'Ecole Royale Militaire, eut l'honneur de présenter le 3 de ce mois, à Monseigneur le Dauphin, une carte manuscrite de sa composition, représentant la généalogie des trois races qui ont régné en France. Cette carte porte environ six pouces de hauteur sur neuf de largeur.

De Paris, le 27 Mars 1769.

Le sieur de Bougainville est revenu dernièrement au port de S. Malo, sur l'une des deux frégates dont il avoit le commandement, il s'est rendu ici & a rapporté qu'il avoit découvert dans la mer du sud, une Isle jusqu'à présent inconnue, très-vaste & très-agréable, par la beauté du climat, la fertilité de la terre, & la douceur singulière des mœurs des habitans; le sieur de Bougainville a amené avec lui un de ces habitans qui a, dit-on, beaucoup d'intelligence, & paroît avoir quelques connoissances d'Astronomie.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-dix-neuvième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Mars en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 38503. Celui de vingt mille livres, au N^o. 39848, & les deux de dix mille aux numéros 24817 & 31701.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune sont, 61, 22, 80, 76 & 85.

MORTS.

Charlotte de Mailly-Nesle, veuve d'Emmanuel-Ignace, Prince de Nassau-Siegen, & du S. Empire, est morte le 15 Mars dans l'Abbaye royale de Poissy, âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle avoit eu un fils (Maximilien Guillaume-Adolphe de Nassau-Siegen) qui avoit épousé Charlotte-Amélie de Mouchi-Senarpont; & il reste de ce mariage deux enfans, qui sont Charles-Henri-Nicolas-Othon de Nassau-Siegen, capitaine d'une brigade dans le régiment de Schomberg, & Charlotte-Amélie de Nassau-Siegen.

Louis Godefroy, marquis d'Estrades, petit-fils du feu maréchal de ce nom, & maire gouverneur de Bordeaux, mourut en cette ville le 2 Mars, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Le lord George Seton , pair d'Ecosse , chevalier baronnet de la Grande-Bretagne , est mort à Versailles le 9 Mars , âgé de quatre-vingt quatre ans.

Charles-Edouard , comte de Hessenstein , fils naturel du feu roi de Suede , est mort à Paris le 2 Avril. Il étoit né en 1738 , avoit été légitimé en 1745 par le roi son pere. Son frere aîné qui accouroit de Suede pour le voir , n'a pu arriver que le lendemain de sa mort.

François de Durat de la Serre , maréchal de camp , chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis , & ancien lieutenant-colonel du régiment Royal-la-Marine , mourût au château de Vauchaunade , dans la quatre-vingt cinquieme année de son âge.

Nous avons sous les yeux un extrait de la *généalogie de la maison de Joyeuse* , dou il résulte que cette maison n'a eu que deux branches , celle des ducs qui est éteinte , & celle des comtes de *Grand-Pré* qui subsiste en la personne de M. le comte de Joyeuse , & en celles de M. le marquis de Joyeuse , & de M. son fils. Il n'existe plus de Châteauneuf depuis que les auteurs de cette maison en ont quitté le nom pour prendre celui de Joyeuse , dans le treizieme siecle , par le mariage de Randon de Châteauneuf , & de la marquise d'Anduse ; on trouve des cardinaux , des ducs , des maréchaux , des chevaliers de l'ordre , &c , du nom de Joyeuse , mais on n'en connoît dans aucune histoire du nom de Châteauneuf , puisque le nom de cette ancienne maison n'existe plus depuis cinq siècles. Cette note suffit sans doute pour détruire l'assertion renfermée dans une lettre rapportée dans le *Mercure de Mars* 1769 , & dans le N^o 3 de l'année littéraire , sur une prétendue erreur de M. Piganiol de la Force.

*Mercurc d'Avril, premier volume, pag. 6,
rétablissez ainsi les vers qui finissent la
page.*

L'heureux la Condamine, élève d'Uranie,
Après avoir bravé dans sa course infinie
Les flots de l'Océan, les feux de l'Equateur,
Mesuré les contours de la terre aplatie,
Fixé la pesanteur, par Newton pressentie,
Revient dans son pays tel qu'un heureux vain-
queur, &c.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Observations de M. Mailhol sur l'épître de Gabrielle de Vergi,	<i>ibid.</i>
Gabrielle de Vergi à son frere, Epître,	7
Epître à une jolie femme,	19
Vers au bas du portrait de Madame R...	21
La Vérité, la Fable & la Raison. Fable.	<i>ibid.</i>
A Madame la Marquise de Crussol d'Amboise sur les œuvres de M. de St Lambert,	24
A Glycere, sur un abandon,	25
A Madame P.... sur ses vers,	<i>ibid.</i>
Soliman & Zulma, conte,	26
Sur l'arrivée du Roi de Danemarck à la cour palatine,	44

Léandre & Héro, Romance,	45
Envoi à Mademoiselle ... à Londres,	49
Le Roi boit, Conte.	<i>ibid.</i>
Epître à Mlle B... en lui envoyant Homère,	51
A Mademoiselle R * * *	52
Vers sur la chute du Roi à la chasse,	53
Portrait d'Elmire, chanson,	54
Le Moraliste,	55
Explication des Enigmes,	57
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	60
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	63
Garrick ou les acteurs Anglois,	<i>ibid.</i>
Les vicissitudes de la fortune,	67
Les derniers adieux de la Maréchale de **,	71
Diçtion. crit. pittoresque & sententieux, &c.	73
Discours sur l'histoire moderne,	75
La Thériacade,	76
Continuation de l'histoire des voyages,	78
Médecine de l'esprit,	83
Abrégé de l'histoire générale d'Italie,	87
Hist. de l'Amérique depuis sa découverte,	88
Œuvres de Madame de Montegut,	90
Essai de physique,	95
Essai sur l'établissement des écoles gratuites de dessin,	96
Anecdotes angloises,	99
Idée générale de l'astronomie,	100
Thomire, tragédie,	101
Hist. du théâtre italien & de l'opéra comique,	107
Eloge historique de MM. Vallin, de Chaffiron & Dupaty,	113
Instructions de l'Impératrice de Russie pour la formation d'un code,	117
Histoire littéraire des Femmes Françoises,	121
Mélange d'histoire & de littérature,	134
Traduction en toscan d'Eugenie,	138

228 MERCURE DE FRANCE.

Lettre de Madame de Méhégan ;	139
Lettre de M. le Baron de Tschudi,	140
CONCERT SPIRITUEL,	141
Opéra,	145
Comédie françoise,	146
Comédie italienne,	149
Eloge de M. le Cat,	151
Epitaphe de M. le Cat,	171
ACADEMIES,	<i>ibid.</i>
ARTS,	180
Gravure,	<i>ibid.</i>
Musique,	183
Piété filiale,	193
Trait de valeur d'un cavalier à la bataille de Minden,	195
Etablissement d'une bibliothèque à Beauvais,	198
Anecdotes,	199
Mariage de Mgr le Duc de Chartres,	201
Epithalame,	205
Vers à Mgr le Duc d'Orléans & à Mgr le Duc de Penthièvre,	212
A Mgr le duc de Chartres sur son mariage,	213
Déclarations, arrêts, &c.	<i>ibid.</i>
AVIS,	215
Nouvelles Politiques,	221
Loteries,	224
Morts,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second vol. du Mercure d'Avril 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Avril 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.





